

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
UFR Sciences Humaines et Sociales
Ecole doctorale LISIT
Institut de recherche sur l'éducation
IREDU/CNRS

THESE

Pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Bourgogne
Discipline : Sciences de l'éducation

Par

Annie Da-Costa Lasne

Le 19 novembre 2012

Tome 2. : Annexes

**La singulière réussite scolaire des enfants
d'enseignants : des pratiques éducatives
parentales spécifiques ?**

Directeur de thèse :

Madame Marie Duru-Bellat

Membres du Jury : Mesdames et Messieurs

Marie Duru-Bellat	Professeur à l'Université de Bourgogne et à l'IEP de Paris
Dominique Glasman	Professeur émérite à l'Université de Savoie (Rapporteur)
Sophie Morlaix	Professeur à l'Université de Bourgogne
Pierre Périer	Professeur à l'Université de Rennes II
Patrick Rayou	Professeur à l'Université de Paris VIII (Rapporteur)

Sommaire

ANNEXE 1 : Education et Famille 6

Partie 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enseignants..... 8

1. Une population scolairement et économiquement bien dotée8
 - 1.1. Un niveau d'études élevé.....8
 - 1.2. Des revenus confortables mais en moyenne inférieurs à ceux des cadres.....11
 - 1.3. Un accès à la propriété élevé12
 - 1.4. Une origine sociale modeste chez les instituteurs et plus favorisée chez les professeurs.....13
2. Pratiques sociales des enseignants : un surinvestissement caractéristique14
 - 2.1. Une continuité entre vie professionnelle et vie familiale14
 - 2.2. Les enseignants surinvestissent les pratiques culturelles.....16
 - 2.3. Un engagement associatif pluriel et de niveau supérieur22
 - 2.4. Un investissement citoyen23

Synthèse..... 25

Partie 2 : Pratiques éducatives parentales 28

A. Pratiques parentales relatives à la scolarité de l'enfant 29

1. Pratiques de suivi du travail scolaire de l'enfant.....29
 - 1.1. Aide extérieure aux devoirs reçue par l'enfant29
 - 1.2. Implication des parents dans le suivi du travail scolaire à faire à la maison35
 - 1.3. Adaptation de l'aide aux devoirs apportée par les parents40
 - 1.4. Travail scolaire effectué par l'enfant pendant les vacances scolaires45
 - 1.5. Apprentissages préscolaires.....53
 - 1.6. Conclusion intermédiaire64
2. Pratique de suivi de la scolarité de l'enfant64
 - 2.1. Adhésion à une association de parents d'élèves64
 - 2.2. Implication des parents dans les relations qu'ils entretiennent avec l'école.64
 - 2.3. Intervention dans l'affectation de l'établissement fréquenté par l'enfant68
 - 2.4. Intervention des parents dans l'affectation de la classe.....87
 - 2.5. Choix des langues et options linguistiques suivies par l'enfant au collège91
 - 2.6. Conclusion intermédiaire104
3. Ambitions scolaires.....105
 - 3.1. Ambitions parentales exprimées selon le niveau de scolarité de l'enfant.....105
 - 3.2. Niveau d'exigence des parents dans la définition de résultats scolaires satisfaisants116
 - 3.3. Conclusion intermédiaire118

Synthèse de la partie « Pratiques parentales relatives à la scolarité de l'enfant » 118

B. Pratiques parentales éducatives de socialisation..... 119

1. Les relations parents-enfant119
 - 1.1. Emploi du temps partagé au quotidien.....119
 - 1.2. Les règles de la vie quotidienne et leur respect.....121
 - 1.3. Conflits et désaccords128

2. Les loisirs de l'enfant.....	138
2.1. Pratique d'une activité en club, en association, conservatoire (sport, musique, théâtre, échecs...)	138
2.2. Pratique d'une activité citoyenne ou civique.....	141
2.3. Pratique d'une activité religieuse	143
2.4. Conclusion intermédiaire	144
3. Les vacances d'été	145
3.1. Les vacances d'été des enfants.....	145
3.2. Les vacances d'été des adolescents.....	148
3.3. Conclusion intermédiaire	153
Synthèse de la partie « Pratiques parentales éducatives de socialisation » ...	153
Conclusion générale.....	154
ANNEXE 2 : Enquête auprès des familles 1998	155
Partie 1 : Questionnaire	157
Partie 2 : Nomenclature	161
1. Nomenclature des catégories professionnelles du Panel.....	161
2. Nomenclature des niveaux de diplômes du Panel.....	163
Partie 3 : Analyse des données de l'enquête	164
1. Appréciation parentale de la scolarité de l'enfant à l'école élémentaire.....	164
1.1. Degré de satisfaction sur l'enseignement reçu à l'école élémentaire	164
1.2. Appréciation parentale du niveau de réussite de l'enfant à l'école élémentaire	165
2. Facteurs de choix et image de l'établissement fréquenté.....	165
2.1. Raisons du choix de l'établissement fréquenté	165
2.2. Jugement des parents sur l'établissement fréquenté	168
3. Relations parents-enseignants.....	169
3.1. Manière de voir les relations entre parents et enseignants	169
3.2. Rencontre avec les enseignants.....	170
3.3. Adhésion à une association de parents d'élèves	173
4. Implication parentale dans le suivi des études	173
4.1. Aides extérieures au travail scolaire	173
4.2. Présence de la mère au domicile quand l'élève rentre du collège	174
4.3. Aide parentale au travail scolaire domestique	175
5. Ambitions scolaires	176
5.1. Connaissance de la procédure d'orientation en fin de troisième	176
5.2. Ambitions scolaires parentales	177
6. Relations parents-enfant	178
6.1. Sujets de conversation avec l'enfant	178
6.2. Règles de vie quotidienne.....	181
7. Activités de loisirs de l'enfant	182
7.1. Inscription de l'enfant dans une association, un club.....	182
7.2. Inscription à des cours sportifs et artistiques	185

ANNEXE 1 : Education et Famille

L'enquête « Education et Famille » constitue la partie variable de l'enquête d'octobre 2003 du dispositif des Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV).

L'objectif général de l'enquête est d'étudier dans leur globalité les pratiques éducatives des familles, dans le cadre des relations avec l'école, mais également les préoccupations pédagogiques mises en œuvre au quotidien.

Le champ étudié concerne les parents ayant au moins un enfant âgé de 2 à 25 ans inclus à la rentrée scolaire 2003, vivant en ménages ordinaires en France métropolitaine. L'échantillon compte au total 4100 ménages répondants. Un individu de quinze ans et plus par ménage est interrogé pour répondre aux indicateurs sociaux. La personne élue est celle dont le mois d'anniversaire est le plus proche après le premier octobre. Si la personne est absente, une autre personne du ménage répondra en se mettant à sa place.

Deux types de questionnaires constituent l'enquête : le questionnaire Parents, et un questionnaire s'adressant à un enfant dans le ménage, de deux formes : un questionnaire Collégiens, et un questionnaire Lycéens.

Le questionnaire Parents comprend deux parties :

- La première partie est centrée sur « les parents et l'école ». Tout d'abord, des informations générales sur les parents sont recueillies. Puis, sont abordées les questions des rapports qu'ils entretiennent avec l'école : contacts avec les professionnels de l'éducation et associations de parents d'élèves. Cette première partie aborde dans un second temps les stratégies scolaires des familles. Il s'agit alors d'étudier les comportements en termes de choix d'établissement (entre public et privé mais également les contournements de la carte scolaire) et les stratégies internes à l'établissement (en particulier les choix d'options et de filières). Par ailleurs, cette partie s'intéresse également au phénomène de plus en plus répandu de scolarisation hors école, au moyen de cours particuliers et de devoirs de vacances.

- La deuxième partie est centrée sur « les parents et l'enfant » et s'intéresse dans un premier temps à la socialisation de l'enfant : les ambitions scolaires des parents pour leur enfant, le modèle d'éducation des parents, et les interactions et discussions entre parents et enfants. Enfin, il s'agit dans un dernier temps d'étudier l'investissement quotidien des parents dans l'éducation des enfants et en particulier l'investissement en temps, dans le cadre de l'aide aux devoirs et les efforts d'information et de formation des parents dans le domaine éducatif et pédagogique.

Le questionnaire auto-administré est remis à l'enfant qui a été tiré au sort en début de partie variable, si ce dernier est scolarisé au collège ou au lycée à la rentrée 2003. Sont interrogés des thèmes tels que l'opinion de l'enfant sur son établissement, sa classe, son niveau scolaire, sa confiance au système scolaire, sur l'aide que lui apportent ses parents.... Il développe également des questions sur l'ambiance dans l'établissement scolaire.

Le présent écrit s'organise en deux parties.

- La première partie présente les caractéristiques sociodémographiques et les pratiques sociales des parents de profession enseignante en comparaison avec les parents d'autres professions. L'étude s'appuie sur 6524 personnes en activité professionnelle qui constituent 3262 couples de parents. Les professions sont distinguées suivant la classification Insee en 86 postes. Les instituteurs sont ainsi distingués des professeurs. Cette première partie se termine, en s'appuyant sur les données individuelles étudiées, par l'établissement des caractéristiques et pratiques sociales des familles auxquelles appartiennent ces individus.

- La seconde partie présente les pratiques éducatives familiales. Dans un premier temps sont étudiées les pratiques parentales liées à la scolarité de l'enfant. Sont ainsi présentées les pratiques de suivi du travail scolaire, les pratiques de suivi de la scolarité et les ambitions scolaires familiales. Dans un second temps sont étudiées les pratiques parentales de socialisation. Les relations parents-enfant et les loisirs de l'enfant sont explorés. 3262 familles nucléaires sont étudiées. Un indicateur « catégorie professionnelle parentale » est créé en tenant compte de la profession du père et de la mère. Les pratiques éducatives sont étudiées pour chaque catégorie professionnelle parentale construite.

Partie 1 : Caractéristiques sociodémographiques des enseignants

1. Une population scolairement et économiquement bien dotée

1.1. Un niveau d'études élevé

Les enseignants possèdent un niveau scolaire significativement plus élevé que la moyenne des actifs. Plus finement, l'étude des niveaux de diplômes obtenus indique que les professeurs sont plus dotés scolairement que les instituteurs.

Parmi l'ensemble des professionnels dont la majorité des membres détient un haut niveau scolaire, les professeurs possèdent des compétences scolaires significativement inférieures à celles des parents exerçant une profession libérale, mais comparables, voire supérieures à celles des autres cadres.

Les instituteurs ont, quant à eux, des compétences inférieures à celles des professeurs et des cadres, mais significativement supérieures à celles des parents exerçant une profession intermédiaire.

Une distinction de niveau scolaire s'opère donc nettement entre professeurs et instituteurs. Cependant, bien que favorablement dotés, à égalité avec les cadres de la fonction publique et des entreprises, les professeurs restent significativement d'un niveau scolaire inférieur aux professions libérales.

L'étude du cursus scolaire des enseignants révèle un cursus « académique classique » (voie générale, options suivies nombreuses, diversifiées et sélectives). L'étude des langues vivantes étudiées témoigne de la spécificité enseignante à posséder une culture élargie distinctive. Les enseignants ont en moyenne construit un cursus scolaire aux options plus diversifiées que les autres professionnels. A ce titre, le cursus scolaire des professeurs apparaît se fonder, plus que celui des instituteurs et davantage encore que celui des cadres, sur une culture élargie.

Niveau d'étude le plus élevé atteint

Fréquence %	Inférieur à l'enseignement supérieur	Enseignement supérieur
Agriculteurs	87,1	12,9
Artisans	89,0	11,0
Commerçants	74,1	25,9
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	46,9	53,1
Professions libérales	4,4	95,7
Cadres de la fonction publique	26,7	73,3
Professeurs, professions scientifiques	5,3	94,7
Professions de l'information et des arts	40,9	59,1
Cadres administratifs et commerciaux	29,2	70,8
Ingénieurs d'entreprise	25,6	74,4
Professeurs des écoles et assimilés	24,6	75,4
Professions de la santé, du travail social	28,4	71,6
Professions administrative, public	59,2	40,9
Professions administratives, entreprise	59,7	40,3
Techniciens	68,9	31,1
Contremaîtres, agents de maîtrise	84,7	15,3
Employés civils et agents, public	92,2	7,8
Policiers et militaires	89,6	10,4
Employés administratifs d'entreprise	76,1	23,9
Employés de commerce	94,1	5,9
Personnels des services aux particuliers	97,4	2,6
Ouvriers qualifiés de type industriel	98,1	1,9
Ouvriers qualifiés de type artisanal	99,2	0,9
Chauffeurs	97,7	2,3
Ouvriers qualifiés de la manutention	96,0	4,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	97,6	2,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	99,1	0,9
Ouvriers agricoles	95,9	4,1
Tous	72,8	27,2

Diplôme le plus élevé atteint

Fréquence %	Au plus enseignement supérieur court	Au plus 2ème cycle universitaire	3ème cycle universitaire	Grande école
Agriculteurs	95,7	1,08	1,08	2,15
Artisans	96,86	1,05	0,52	1,57
Commerçants	87,72	5,26	1,75	5,26
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	59,38	9,38	12,5	18,75
Professions libérales	20	2,61	52,17	25,22
Cadres de la fonction publique	39,05	16,19	22,86	21,9
Professeurs, professions scientifiques	15,94	25,6	51,69	6,76
Professions de l'information et des arts	59,09	20,45	11,36	9,09
Cadres administratifs et commerciaux	53,28	12,84	13,93	19,95
Ingénieurs d'entreprise	47,03	7,31	12,79	32,88
Professeurs des écoles et assimilés	56,92	28,72	11,28	3,08
Professions de la santé, du travail social	93,49	4,79	1,03	0,68
Professions administrative, public	86,62	9,86	3,52	0
Professions administratives, entreprise	88,81	6,43	3,57	1,19
Techniciens	97,49	1,26	0,84	0,42
Contremaîtres, agents de maîtrise	96,17	1,44	1,91	0,48
Employés civils et agents, public	97,93	1,92	0,15	0
Policiers et militaires	100	0	0	0
Employés administratifs d'entreprise	95,57	3,58	0,72	0,14
Employés de commerce	99,26	0,37	0	0,37
Personnels des services aux particuliers	98,9	1,1	0	0
Ouvriers qualifiés de type industriel	99,57	0,43	0	0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	99,72	0	0	0,28
Chauffeurs	98,86	0,57	0,57	0
Ouvriers qualifiés de la manutention	100	0	0	0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	98,53	1,47	0	0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	99,14	0,86	0	0
Ouvriers agricoles	100	0	0	0
Tous	86,9	4,7	4,8	3,6

Les professeurs ont majoritairement un niveau de troisième cycle dans la mesure où l'obtention du Capes et de l'Agrégation équivaut à un troisième cycle suivant la codification utilisée dans l'enquête.

Notions en anglais

Fréquence %	Oui	Non
Agriculteurs	61,7	38,3
Artisans	50,0	50,0
Commerçants	68,9	31,1
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	46,2	53,9
Professions libérales	98,0	2,0
Cadres de la fonction publique	96,2	3,9
Professeurs, professions scientifiques	98,9	1,1
Professions de l'information et des arts	96,2	3,9
Cadres administratifs et commerciaux	94,2	5,8
Ingénieurs d'entreprise	90,9	9,1
Professeurs des écoles et assimilés	90,7	9,3
Professions de la santé, du travail social	89,6	10,4
Professions administrative, public	91,7	8,3
Professions administratives, entreprise	89,1	10,9
Techniciens	81,6	18,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	70,0	30,0
Employés civils et agents, public	67,5	32,6
Policiers et militaires	72,3	27,7
Employés administratifs d'entreprise	81,5	18,5
Employés de commerce	63,5	36,5
Personnels des services aux particuliers	48,3	51,7
Ouvriers qualifiés de type industriel	43,6	56,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	39,5	60,5
Chauffeurs	50,0	50,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	48,0	52,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	44,2	55,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	27,5	72,6
Ouvriers agricoles	40,0	60,0
Tous	69,1	30,9

Notions en allemand

Fréquence %	Oui	Non
Agriculteurs	17,3	82,7
Artisans	8,3	91,7
Commerçants	17,8	82,2
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23,1	76,9
Professions libérales	46,9	53,1
Cadres de la fonction publique	40,4	59,6
Professeurs, professions scientifiques	48,9	51,1
Professions de l'information et des arts	34,6	65,4
Cadres administratifs et commerciaux	40,4	59,6
Ingénieurs d'entreprise	41,4	58,6
Professeurs des écoles et assimilés	45,3	54,7
Professions de la santé, du travail social	30,4	69,6
Professions administrative, public	41,7	58,3
Professions administratives, entreprise	33,9	66,1
Techniciens	22,5	77,6
Contremaîtres, agents de maîtrise	18,8	81,3
Employés civils et agents, public	16,1	83,9
Policiers et militaires	21,3	78,7
Employés administratifs d'entreprise	25,1	74,9
Employés de commerce	23,0	77,0
Personnels des services aux particuliers	12,7	87,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	13,9	86,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,1	94,9
Chauffeurs	13,6	86,4
Ouvriers qualifiés de la manutention	22,0	78,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	13,6	86,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	11,8	88,2
Ouvriers agricoles	13,3	86,7
Tous	23,4	76,6

Notions en espagnol

Fréquence %	Oui	Non
Agriculteurs	18,5	81,5
Artisans	31,0	69,1
Commerçants	24,4	75,6
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23,1	76,9
Professions libérales	30,6	69,4
Cadres de la fonction publique	32,7	67,3
Professeurs, professions scientifiques	35,2	64,8
Professions de l'information et des arts	50,0	50,0
Cadres administratifs et commerciaux	33,3	66,7
Ingénieurs d'entreprise	35,4	64,7
Professeurs des écoles et assimilés	34,7	65,3
Professions de la santé, du travail social	40,0	60,0
Professions administrative, public	36,1	63,9
Professions administratives, entreprise	37,2	62,8
Techniciens	30,6	69,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	20,0	80,0
Employés civils et agents, public	26,9	73,2
Policiers et militaires	27,7	72,3
Employés administratifs d'entreprise	35,5	64,5
Employés de commerce	27,0	73,0
Personnels des services aux particuliers	22,0	78,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	9,9	90,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	12,7	87,3
Chauffeurs	18,2	81,8
Ouvriers qualifiés de la manutention	18,0	82,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	9,1	90,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	19,6	80,4
Ouvriers agricoles	10,0	90,0
Tous	26,7	73,4

Notions dans une autre langue

Fréquence %	Oui	Non
Agriculteurs	9,9	90,1
Artisans	4,8	95,2
Commerçants	12,2	87,8
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	7,7	92,3
Professions libérales	12,2	87,8
Cadres de la fonction publique	7,7	92,3
Professeurs, professions scientifiques	19,3	80,7
Professions de l'information et des arts	11,5	88,5
Cadres administratifs et commerciaux	10,9	89,1
Ingénieurs d'entreprise	13,1	86,9
Professeurs des écoles et assimilés	18,7	81,3
Professions de la santé, du travail social	8,9	91,1
Professions administrative, public	18,1	81,9
Professions administratives, entreprise	9,8	90,2
Techniciens	6,1	93,9
Contremaîtres, agents de maîtrise	10,0	90,0
Employés civils et agents, public	8,1	92,0
Policiers et militaires	10,6	89,4
Employés administratifs d'entreprise	9,6	90,5
Employés de commerce	6,4	93,7
Personnels des services aux particuliers	6,8	93,2
Ouvriers qualifiés de type industriel	8,9	91,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	7,6	92,4
Chauffeurs	6,1	93,9
Ouvriers qualifiés de la manutention	4,0	96,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	10,4	89,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	11,8	88,2
Ouvriers agricoles	13,3	86,7
Tous	9,7	90,3

1.2. Des revenus confortables mais en moyenne inférieurs à ceux des cadres

En 2003, les professeurs perçoivent en moyenne des revenus significativement supérieurs à ceux des instituteurs. Leurs revenus sont en revanche très significativement inférieurs à ceux de professionnels exerçant une profession libérale et à ceux des chefs d'entreprise. La distribution des salaires chez les professeurs se rapproche de celle établie pour les cadres de la fonction publique et les ingénieurs. Par rapport aux cadres de la fonction publique, une proportion plus forte de hauts salaires existe néanmoins chez les professeurs. Vis à vis des ingénieurs, la distribution établie pour les professeurs se décale moins vers les hauts salaires.

Les instituteurs, avec des salaires plus bas, se distinguent significativement des professions du groupe cité précédemment. Ils se rapprochent, en revanche en moyenne, des professions intermédiaires. En comparaison, les instituteurs sont cependant moins nombreux à percevoir de bas salaires, mais également moins nombreux à percevoir de très hauts salaires.

La distribution des salaires des professeurs et des instituteurs rend compte d'une population de salariés assez homogène.

La prise en compte de l'existence d'une éventuelle activité professionnelle secondaire maintient les places relatives des professions libérales, professeurs et instituteurs dans l'ordre des salaires perçus. Tous exercent ce type d'activité dans les mêmes proportions. Cette proportion étant néanmoins supérieure à celle des autres catégories de salariés se rapprochant des enseignants, la distribution des revenus des professeurs se rapproche au final de celle des ingénieurs et celle des instituteurs devance un peu plus celles des professions intermédiaires.

Là encore s'opère une distinction entre professeurs et instituteurs à l'avantage des professeurs. Ces derniers, en s'approchant des ingénieurs côtoient les professionnels aux plus hauts salaires, mais restent significativement détenteurs de ressources inférieures à celles des professions libérales.

Revenu mensuel net tiré de l'activité principale

Fréquence %	< 1500 euros	de 1500 à 1900 euros	de 1900 à 2300 euros	de 2300 à 3000 euros	> à 3000 euros
Agriculteurs	81,67	6,67	8,33	0	3,3
Artisans	62,86	14,29	8,57	8,57	5,7
Commerçants	55,26	9,21	10,53	9,21	15,8
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	8,33	16,67	0	16,67	58,3
Professions libérales	7,32	21,95	4,88	7,32	58,5
Cadres de la fonction publique	8,51	19,15	23,4	29,79	19,2
Professeurs, professions scientifiques	6,41	17,95	20,51	23,08	32,1
Professions de l'information et des arts	45,83	20,83	12,5	16,67	4,2
Cadres administratifs et commerciaux	4,41	16,18	13,24	31,62	34,6
Ingénieurs d'entreprise	3,37	10,11	19,1	30,34	37,1
Professeurs des écoles et assimilés	32,79	44,26	19,67	3,28	0,0
Professions de la santé, du travail social	40,52	25,86	19,83	7,76	6,0
Professions administrative, public	27,94	44,12	11,76	16,18	0,0
Professions administratives, entreprise	45,71	32,86	9,29	5	7,1
Techniciens	34,07	40,66	15,38	6,59	3,3
Contremaîtres, agents de maîtrise	35,06	28,57	24,68	9,09	2,6
Employés civils et agents, public	91,03	7,69	1,28	0	0,0
Policiers et militaires	38,1	23,81	33,33	4,76	0,0
Employés administratifs d'entreprise	80,87	14,78	2,17	1,3	0,9
Employés de commerce	90	5,71	2,86	1,43	0,0
Personnels des services aux particuliers	99,35	0	0,65	0	0,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	75	19,19	3,49	2,33	0,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	84,96	12,03	3,01	0	0,0
Chauffeurs	70,49	24,59	1,64	3,28	0,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	73,33	15,56	6,67	0	4,4
Ouvriers non qualifiés de type industriel	95,35	3,49	1,16	0	0,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	93,33	6,67	0	0	0,0
Ouvriers agricoles	95	0	0	5	0,0
Tous	59,1	17,3	8,7	7,3	7,7

Deuxième activité professionnelle rémunérée parallèlement à l'activité principale

Fréquence %	Oui	Non
Agriculteurs	10,4	89,6
Artisans	5,1	94,9
Commerçants	3,5	96,5
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,0	100,0
Professions libérales	8,2	91,8
Cadres de la fonction publique	6,3	93,8
Professeurs, professions scientifiques	9,9	90,1
Professions de l'information et des arts	24,0	76,0
Cadres administratifs et commerciaux	5,0	95,0
Ingénieurs d'entreprise	4,4	95,6
Professeurs des écoles et assimilés	8,1	91,9
Professions de la santé, du travail social	2,5	97,5
Professions administrative, public	8,7	91,3
Professions administratives, entreprise	4,2	95,8
Techniciens	3,2	96,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	1,3	98,7
Employés civils et agents, public	2,9	97,1
Policiers et militaires	2,3	97,7
Employés administratifs d'entreprise	3,3	96,7
Employés de commerce	2,7	97,3
Personnels des services aux particuliers	8,3	91,7
Ouvriers qualifiés de type industriel	2,3	97,7
Ouvriers qualifiés de type artisanal	1,5	98,5
Chauffeurs	0,0	100,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	2,2	97,8
Ouvriers non qualifiés de type industriel	2,3	97,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	6,7	93,3
Ouvriers agricoles	9,1	90,9
Tous	4,5	93,5

1.3. Un accès à la propriété élevé

Statut d'occupation du logement

Fréquence %	Propriétaire	Locataire
Agriculteurs	83,8	16,2
Artisans	72,0	28,1
Commerçants	75,0	25,0
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	84,6	15,4
Professions libérales	91,5	8,5
Cadres de la fonction publique	65,3	34,7
Professeurs, professions scientifiques	79,8	20,2
Professions de l'information et des arts	64,0	36,0
Cadres administratifs et commerciaux	79,4	20,7
Ingénieurs d'entreprise	79,6	20,4
Professeurs des écoles et assimilés	75,3	24,7
Professions de la santé, du travail social	73,7	26,3
Professions administrative, public	79,4	20,6
Professions administratives, entreprise	70,2	29,8
Techniciens	85,0	15,1
Contremaîtres, agents de maîtrise	74,4	25,6
Employés civils et agents, public	55,2	44,8
Policiers et militaires	57,1	42,9
Employés administratifs d'entreprise	67,7	32,3
Employés de commerce	48,4	51,6
Personnels des services aux particuliers	49,8	50,2
Ouvriers qualifiés de type industriel	59,4	40,6
Ouvriers qualifiés de type artisanal	57,7	42,3
Chauffeurs	61,5	38,5
Ouvriers qualifiés de la manutention	66,0	34,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	39,1	60,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	34,7	65,3
Ouvriers agricoles	44,4	55,6
Tous	63,5	36,5

Les enseignants sont significativement plus nombreux que la moyenne des salariés à accéder à la propriété.

Le taux de professeurs propriétaires est cependant significativement plus élevé que celui des instituteurs. A l'inverse, il est inférieur à celui des chefs d'entreprise, des professions libérales et des agriculteurs. Il se rapproche enfin de celui des autres cadres.

Les instituteurs, quant à eux, en moins grand nombre propriétaires, le sont dans des proportions voisines des professions intermédiaires (techniciens et intermédiaires administratifs et commerciaux de la fonction publique exclus car bien plus souvent propriétaires).

En cohérence avec le niveau de revenus perçus par chaque catégorie professionnelle, les professions les mieux dotées économiquement détiennent le meilleur taux d'accès à la propriété (agriculteurs mis à part). Les professeurs atteignent ainsi en plus forte proportion que les instituteurs le titre de propriétaire.

1.4. Une origine sociale modeste chez les instituteurs et plus favorisée chez les professeurs.

L'origine sociale des professeurs se distingue significativement de celle des instituteurs. En majorité, les professions de chacun des deux parents des professeurs sont d'un statut plus élevé que celui des parents des instituteurs. Les pères des professeurs sont plus nombreux à avoir été cadres et moins nombreux à avoir été ouvriers. Les mères exerçant une activité professionnelle sont plus nombreuses chez les professeurs à avoir occupé une profession intermédiaire ou un poste de cadre et moins à avoir été ouvrières.

La situation professionnelle des parents des professeurs est cependant significativement inférieure à celle des personnes exerçant une profession libérale, mais meilleure que celle des ingénieurs pour lesquels la situation professionnelle modeste des parents les fait davantage se rapprocher des instituteurs.

L'ascension sociale des professeurs apparaît donc en moyenne moins marquée que celle des instituteurs. Ces derniers sont, en effet, en significativement plus grande proportion issus de familles modestes. Notons qu'ils ont néanmoins bénéficié, de par un meilleur statut de l'activité professionnelle de leur mère, d'une condition sociale plus favorisée que les personnes exerçant une profession intermédiaire.

Situation professionnelle du père du parent durant la majeure partie de sa scolarité

Fréquence %	Agriculteur	Artisan Commerçant	Cadre	Profession Intermédiaire	Employé	Ouvrier
Agriculteurs	72,2	3,8	3,8	1,3	1,3	17,7
Artisans	6,0	28,9	9,6	9,6	9,6	36,1
Commerçants	12,9	22,4	18,8	9,4	11,8	24,7
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	8,3	41,7	16,7	8,3	8,3	16,7
Professions libérales	8,2	14,3	49,0	16,3	4,1	8,2
Cadres de la fonction publique	12,2	14,3	28,6	20,4	6,1	18,4
Professeurs, professions scientifiques	4,7	12,8	45,4	12,8	12,8	11,6
Professions de l'information et des arts	0,0	19,2	34,6	7,7	3,9	34,6
Cadres administratifs et commerciaux	8,0	14,7	40,7	13,3	10,0	13,3
Ingénieurs d'entreprise	5,2	15,5	32,0	18,6	12,4	16,5
Professeurs des écoles et assimilés	6,8	12,2	23,0	18,9	8,1	31,1
Professions de la santé, du travail social	6,8	13,6	22,0	12,9	16,7	28,0
Professions administrative, public	9,7	12,5	13,9	13,9	20,8	29,2
Professions administratives, entreprise	3,5	14,4	21,3	17,8	16,1	27,0
Techniciens	9,5	15,8	9,5	14,7	15,8	34,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	6,3	12,7	11,4	12,7	11,4	45,6
Employés civils et agents, public	10,5	11,9	8,0	11,2	13,9	44,6
Policiers et militaires	2,2	6,5	13,0	6,5	30,4	41,3
Employés administratifs d'entreprise	9,5	12,9	12,3	12,0	15,0	38,3
Employés de commerce	4,1	9,9	8,3	7,4	16,5	53,7
Personnels des services aux particuliers	9,0	18,0	2,7	3,6	18,0	48,7
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,1	12,2	2,6	7,1	8,2	63,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	13,2	7,9	4,0	6,6	11,2	57,2
Chauffeurs	11,1	12,7	4,8	6,4	11,1	54,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	4,1	14,3	2,0	8,2	6,1	65,3
Ouvriers non qualifiés de type industriel	7,5	6,8	2,7	8,2	11,6	63,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	12,2	18,4	2,0	0,0	12,2	55,1
Ouvriers agricoles	20,7	6,9	0,0	6,9	17,2	48,3
Tous	9,8	13,4	14,0	10,6	13,0	39,3

Situation professionnelle de la mère du parent durant la majeure partie de sa scolarité

Fréquence %	Agriculteur	Artisan Commerçant	Cadre	Profession Intermédiaire	Employé	Ouvrier	Mère au foyer
Agriculteurs	52,5	1,3	0,0	2,5	2,5	8,8	32,5
Artisans	6,0	11,9	2,4	4,8	21,4	11,9	41,7
Commerçants	9,0	10,1	4,5	4,5	19,1	6,7	46,1
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	7,7	15,4	0,0	7,7	7,7	7,7	53,9
Professions libérales	8,2	8,2	18,4	10,2	4,1	0,0	51,0
Cadres de la fonction publique	9,6	3,9	11,5	7,7	15,4	3,9	48,1
Professeurs, professions scientifiques	2,4	7,1	10,6	16,5	14,1	2,4	47,1
Professions de l'information et des arts	0,0	15,4	26,9	7,7	7,7	3,9	38,5
Cadres administratifs et commerciaux	4,5	4,5	9,6	7,1	22,4	4,5	47,4
Ingénieurs d'entreprise	5,1	5,1	5,1	6,1	23,5	7,1	48,0
Professeurs des écoles et assimilés	5,5	9,6	6,9	8,2	16,4	9,6	43,8
Professions de la santé, du travail social	4,6	6,8	4,6	2,3	30,3	4,6	47,0
Professions administrative, public	6,9	2,8	2,8	4,2	26,4	8,3	48,6
Professions administratives, entreprise	2,8	5,0	5,0	3,3	25,6	8,3	50,0
Techniciens	8,6	5,4	2,2	9,7	30,1	11,8	32,3
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,6	11,5	1,3	1,3	21,8	19,2	42,3
Employés civils et agents, public	6,1	3,7	0,7	2,7	21,8	14,6	50,3
Policiers et militaires	0,0	8,7	0,0	4,4	26,1	19,6	41,3
Employés administratifs d'entreprise	7,1	5,6	1,9	3,4	21,4	11,2	49,5
Employés de commerce	4,8	8,1	3,2	3,2	16,1	15,3	49,2
Personnels des services aux particuliers	4,8	6,1	1,3	2,2	15,7	17,0	53,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	3,5	4,6	0,0	2,0	13,1	19,7	57,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	8,5	1,3	0,0	2,6	17,0	16,3	54,3
Chauffeurs	9,1	7,6	0,0	0,0	16,7	21,2	45,5
Ouvriers qualifiés de la manutention	4,2	8,3	0,0	2,1	6,3	25,0	54,2
Ouvriers non qualifiés de type industriel	3,4	6,7	0,0	2,7	14,1	15,4	57,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	7,8	2,0	0,0	2,0	15,7	9,8	62,8
Ouvriers agricoles	11,1	3,7	0,0	0,0	11,1	14,8	59,3
Tous	6,7	5,9	3,2	4,1	18,9	12,1	49,1

2. Pratiques sociales des enseignants : un surinvestissement caractéristique

2.1. Une continuité entre vie professionnelle et vie familiale

Avec les professions libérales et les cadres de la fonction publique, les enseignants font partie des catégories de professionnels les plus nombreuses à fréquenter leurs collègues en dehors du temps de travail.

Les enseignants présentent les seconds plus forts taux (après les professions libérales) de personnes à déclarer fréquenter régulièrement leurs collègues. Les cadres du secteur privé et les ingénieurs, ainsi que l'ensemble des autres professionnels sont, quant à eux, significativement plus nombreux que les précédents à déclarer ne jamais rencontrer leurs collègues. Le comportement des enseignants témoigne ainsi de l'existence de relations entre la sphère professionnelle et la sphère privée. La rupture constatée chez d'autres catégories professionnelles entre le temps du travail et le temps familial est rare.

L'important taux d'enseignants qui poursuivent leur travail à domicile (plus de 70% des enseignants) confirme par ailleurs cette interaction forte.

Rencontre avec des collègues ou des relations de travail en dehors des occupations professionnelles

Fréquence %	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
Agriculteurs	31,58	35,53	11,84	21,05
Artisans	21,79	43,59	5,13	29,49
Commerçants	10,47	38,37	5,81	45,35
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	16,67	33,33	16,67	33,33
Professions libérales	16,33	51,02	18,37	14,29
Cadres de la fonction publique	14,58	45,83	25	14,58
Professeurs, professions scientifiques	6,17	55,56	24,69	13,58
Professions de l'information et des arts	36	48	12	4
Cadres administratifs et commerciaux	9,35	32,37	28,06	30,22
Ingénieurs d'entreprise	4,4	40,66	26,37	28,57
Professeurs des écoles et assimilés	11,29	54,84	14,52	19,35
Professions de la santé, du travail social	10,92	49,58	19,33	20,17
Professions administrative, public	8,7	49,28	17,39	24,64
Professions administratives, entreprise	8,39	47,55	18,88	25,17
Techniciens	18,95	32,63	26,32	22,11
Contremaîtres, agents de maîtrise	11,69	44,16	19,48	24,68
Employés civils et agents, public	10,46	48,12	17,57	23,85
Policiers et militaires	18,18	45,45	20,45	15,91
Employés administratifs d'entreprise	8,75	37,5	22,92	30,83
Employés de commerce	13,7	38,36	19,18	28,77
Personnels des services aux particuliers	11,46	25,48	10,19	52,87
Ouvriers qualifiés de type industriel	12,5	42,05	13,64	31,82
Ouvriers qualifiés de type artisanal	12,5	46,32	15,44	25,74
Chauffeurs	16,13	51,61	12,9	19,35
Ouvriers qualifiés de la manutention	13,33	44,44	17,78	24,44
Ouvriers non qualifiés de type industriel	11,49	36,78	13,79	37,93
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	10	30	10	50
Ouvriers agricoles	13,64	50	22,73	13,64
Tous	12,3	42,0	17,8	27,9

Travail à domicile

Fréquence %	Souvent	De temps en temps	Rarement	Jamais
Agriculteurs	42,86	15,58	16,88	24,68
Artisans	17,72	18,99	25,32	37,97
Commerçants	22,09	16,28	19,77	41,86
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	25	8,33	25	41,67
Professions libérales	16,33	18,37	34,69	30,61
Cadres de la fonction publique	2,08	14,58	33,33	50
Professeurs, professions scientifiques	17,28	43,21	17,28	22,22
Professions de l'information et des arts	16	36	20	28
Cadres administratifs et commerciaux	4,32	10,79	45,32	39,57
Ingénieurs d'entreprise	2,2	8,79	40,66	48,35
Professeurs des écoles et assimilés	19,35	43,55	8,06	29,03
Professions de la santé, du travail social	3,36	5,04	19,33	72,27
Professions administrative, public	1,45	2,9	23,19	72,46
Professions administratives, entreprise	2,1	6,99	24,48	66,43
Techniciens	2,11	2,11	12,63	83,16
Contremaîtres, agents de maîtrise	0	2,6	18,18	79,22
Employés civils et agents, public	1,67	0,42	6,28	91,63
Policiers et militaires	2,27	0	9,09	88,64
Employés administratifs d'entreprise	2,08	3,33	5,83	88,75
Employés de commerce	0	1,37	5,48	93,15
Personnels des services aux particuliers	28,03	0,64	3,18	68,15
Ouvriers qualifiés de type industriel	0	0	3,41	96,59
Ouvriers qualifiés de type artisanal	0,74	0,74	2,21	96,32
Chauffeurs	0	0	3,23	96,77
Ouvriers qualifiés de la manutention	0	2,22	4,44	93,33
Ouvriers non qualifiés de type industriel	0	0	2,3	97,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	3,33	0	3,33	93,33
Ouvriers agricoles	0	4,55	0	95,45
Tous	7,1	7,3	14,4	71,3

2.2. Les enseignants surinvestissent les pratiques culturelles.

Les activités artistiques sont davantage pratiquées par les cadres et les enseignants que par les autres professions. Bien que possédant une pratique supérieure à celle des instituteurs, les professeurs ne s'en distinguent pas significativement. Ils se distinguent en revanche significativement, par leur pratique supérieure, des professions libérales et des cadres administratifs.

Les activités sportives ne sont pas préférentiellement pratiquées par les professionnels de haut niveau scolaire. Pourtant, les professeurs se distinguent une fois encore avec le taux de pratique régulière le plus élevé, se rapprochant ainsi de celui des policiers et militaires. Un groupe constitué des ingénieurs, des techniciens puis des professions libérales, des instituteurs et des professions intermédiaires des entreprises arrivent au second rang des plus fortes pratiques (à près de 10 points du premier). A propos de la fréquentation des manifestations sportives, instituteurs et professeurs ont une pratique avoisinant la pratique moyenne des catégories professionnelles.

En matière de bricolage et de jardinage, ce sont les professions techniques y compris supérieures (ingénieurs et techniciens) qui ont la pratique la plus partagée et soutenue. La pratique des enseignants et des cadres avoisine la pratique moyenne. La proportion de professeurs pratiquant cette activité dépasse cependant celle des instituteurs.

Les professeurs font encore partie des populations qui fréquentent le plus le cinéma, le théâtre et les musées ou expositions (avec les professions de l'information, des arts et du spectacle, mais devant les autres cadres et professions libérales).

Ils sont encore ceux qui lisent le plus la presse nationale et le plus de livres au cours de l'année. Ils se rapprochent à ce sujet des cadres aux spécialités non techniques. Les pratiques des instituteurs ne sont pas très éloignées de celles des professeurs, mais toujours légèrement inférieures.

A propos de l'écoute de musique, les instituteurs ont une pratique légèrement supérieure à celle des professeurs, qui elle, reste proche des cadres non techniques. Néanmoins, les taux de pratique de cette activité ne distinguent pas significativement les différents groupes professionnels. La nature des thèmes musicaux écoutés (non connus dans l'enquête) permettrait peut-être d'introduire des différences entre groupes professionnels.

Enfin, les enseignants sont les moins nombreux à regarder assidûment la télévision. Les professeurs regardent d'ailleurs encore moins la télévision que les instituteurs et se rapprochent ainsi des cadres de la fonction publique.

Globalement, les enseignants surinvestissent les activités à caractère culturel et éducatif. Plus que les instituteurs et que les autres catégories professionnelles, ce sont significativement les professeurs les plus investis. Ils privilégient nettement les activités les moins populaires (activité artistique, théâtre, musées). Le groupe au comportement le plus approchant est celui des cadres non techniques. Quant aux activités les plus populaires (lecture, cinéma, écoute de musique) pour lesquelles l'étude informe sur une haute fréquence de pratique, seule la connaissance de la nature exacte des activités réalisées permettrait d'en préciser le caractère distinctif.

Pratique d'une activité artistique

Fréquence %	Régulièrement	Parfois	Jamais
Agriculteurs	2,5	3,7	93,8
Artisans	14,3	3,6	82,1
Commerçants	5,6	8,9	85,6
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	7,7	0,0	92,3
Professions libérales	16,3	6,1	77,6
Cadres de la fonction publique	17,3	5,8	76,9
Professeurs, professions scientifiques	19,3	10,2	70,5
Professions de l'information et des arts	46,2	3,9	50,0
Cadres administratifs et commerciaux	12,2	7,7	80,1
Ingénieurs d'entreprise	9,1	6,1	84,9
Professeurs des écoles et assimilés	18,7	8,0	73,3
Professions de la santé, du travail social	14,8	5,9	79,3
Professions administrative, public	9,7	5,6	84,7
Professions administratives, entreprise	15,9	7,1	77,1
Techniciens	11,2	10,2	78,6
Contremaîtres, agents de maîtrise	3,8	8,8	87,5
Employés civils et agents, public	9,1	7,1	83,9
Policiers et militaires	4,3	12,8	83,0
Employés administratifs d'entreprise	7,2	6,0	86,9
Employés de commerce	8,7	8,7	82,5
Personnels des services aux particuliers	2,5	6,8	90,7
Ouvriers qualifiés de type industriel	4,0	4,5	91,6
Ouvriers qualifiés de type artisanal	3,2	5,1	91,7
Chauffeurs	7,6	0,0	92,4
Ouvriers qualifiés de la manutention	2,0	2,0	96,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	3,3	2,0	94,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,0	3,9	94,1
Ouvriers agricoles	3,3	6,7	90,0
Tous	8,8	6,2	85,0

Pratique d'une activité sportive au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Souvent	De temps en temps	Par périodes	Jamais
Agriculteurs	13,58	9,88	11,11	65,43
Artisans	32,14	10,71	8,33	48,81
Commerçants	21,11	12,22	10	56,67
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	46,15	15,38	0	38,46
Professions libérales	44,9	20,41	10,2	24,49
Cadres de la fonction publique	44,23	11,54	19,23	25
Professeurs, professions scientifiques	54,55	14,77	5,68	25
Professions de l'information et des arts	34,62	23,08	11,54	30,77
Cadres administratifs et commerciaux	50	8,33	10,9	30,77
Ingénieurs d'entreprise	50,51	13,13	10,1	26,26
Professeurs des écoles et assimilés	44	14,67	12	29,33
Professions de la santé, du travail social	49,63	9,63	11,11	29,63
Professions administrative, public	52,78	18,06	5,56	23,61
Professions administratives, entreprise	43,17	12,57	12,02	32,24
Techniciens	51,02	13,27	10,2	25,51
Contremaîtres, agents de maîtrise	33,75	16,25	7,5	42,5
Employés civils et agents, public	29,53	9,06	7,05	54,36
Policiers et militaires	51,06	10,64	6,38	31,91
Employés administratifs d'entreprise	36,72	10,75	5,67	46,87
Employés de commerce	21,43	10,32	4,76	63,49
Personnels des services aux particuliers	19,49	6,36	3,81	70,34
Ouvriers qualifiés de type industriel	24,75	7,43	6,44	61,39
Ouvriers qualifiés de type artisanal	16,56	8,28	5,1	70,06
Chauffeurs	27,27	12,12	6,06	54,55
Ouvriers qualifiés de la manutention	28	6	6	60
Ouvriers non qualifiés de type industriel	20,13	7,14	3,25	69,48
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	13,73	0	3,92	82,35
Ouvriers agricoles	16,67	6,67	3,33	73,33
Tous	33,4	10,4	7,5	48,7

Bricolage ou jardinage au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Souvent	De temps en temps	Par périodes	Jamais
Agriculteurs	58,02	23,46	2,47	16,05
Artisans	46,43	20,24	13,1	20,24
Commerçants	47,78	20	4,44	27,78
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	38,46	15,38	15,38	30,77
Professions libérales	34,69	34,69	14,29	16,33
Cadres de la fonction publique	38,46	30,77	11,54	19,23
Professeurs, professions scientifiques	39,77	23,86	15,91	20,45
Professions de l'information et des arts	46,15	23,08	7,69	23,08
Cadres administratifs et commerciaux	52,56	23,72	7,05	16,67
Ingénieurs d'entreprise	58,59	22,22	5,05	14,14
Professeurs des écoles et assimilés	41,33	26,67	6,67	25,33
Professions de la santé, du travail social	45,93	27,41	3,7	22,96
Professions administrative, public	45,83	37,5	2,78	13,89
Professions administratives, entreprise	43,17	22,4	10,93	23,5
Techniciens	70,41	17,35	9,18	3,06
Contremaîtres, agents de maîtrise	67,5	21,25	3,75	7,5
Employés civils et agents, public	37,58	21,48	9,73	31,21
Policiers et militaires	53,19	25,53	2,13	19,15
Employés administratifs d'entreprise	39,4	23,88	10,15	26,57
Employés de commerce	30,95	26,98	3,17	38,89
Personnels des services aux particuliers	34,75	27,54	7,63	30,08
Ouvriers qualifiés de type industriel	46,53	24,26	7,92	21,29
Ouvriers qualifiés de type artisanal	64,97	17,83	3,18	14,01
Chauffeurs	62,12	18,18	6,06	13,64
Ouvriers qualifiés de la manutention	60	22	2	16
Ouvriers non qualifiés de type industriel	34,42	15,58	11,69	38,31
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	33,33	21,57	9,8	35,29
Ouvriers agricoles	46,67	16,67	13,33	23,33
Tous	45,6	23,3	7,9	23,3

Fréquentation du cinéma durant les 12 derniers mois

Fréquence %	Aucune	1 à 2 fois par an	Moins de 1 fois tous les deux mois	De 1 fois tous les deux mois à une 1 fois par mois	Plus d'1 fois par mois
Agriculteurs	62,96	24,69	7,41	1,23	3,7
Artisans	36,9	22,62	23,81	11,9	4,8
Commerçants	44,44	21,11	21,11	6,67	6,7
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53,85	15,38	15,38	7,69	7,7
Professions libérales	30,61	12,24	24,49	16,33	16,3
Cadres de la fonction publique	30,77	21,15	23,08	17,31	7,7
Professeurs, professions scientifiques	20,45	15,91	17,05	28,41	18,2
Professions de l'information et des arts	11,54	15,38	34,62	19,23	19,2
Cadres administratifs et commerciaux	19,87	14,1	21,15	33,97	10,9
Ingénieurs d'entreprise	23,23	21,21	22,22	24,24	9,1
Professeurs des écoles et assimilés	21,33	18,67	22,67	26,67	10,7
Professions de la santé, du travail social	12,59	28,15	22,22	27,41	9,6
Professions administrative, public	31,94	23,61	16,67	25	2,8
Professions administratives, entreprise	30,6	18,58	19,13	22,95	8,7
Techniciens	32,65	21,43	19,39	21,43	5,1
Contremaîtres, agents de maîtrise	43,75	22,5	22,5	8,75	2,5
Employés civils et agents, public	41,95	20,47	17,45	13,42	6,7
Policiers et militaires	40,43	25,53	19,15	8,51	6,4
Employés administratifs d'entreprise	36,12	22,99	20,3	15,22	5,4
Employés de commerce	44,44	15,87	15,87	19,84	4,0
Personnels des services aux particuliers	52,54	23,73	12,29	9,32	2,1
Ouvriers qualifiés de type industriel	59,9	17,82	13,37	7,43	1,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	54,78	17,2	15,92	10,19	1,9
Chauffeurs	60,61	22,73	10,61	3,03	3,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	58	26	10	6	0,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	59,74	15,58	12,34	9,74	2,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	76,47	9,8	5,88	1,96	5,9
Ouvriers agricoles	70	20	3,33	3,33	3,3
Tous	41,1	20,2	17,4	15,4	5,9

Fréquentation d'un théâtre durant les 12 derniers mois

Fréquence %	De 1 fois tous les deux mois à 1 fois par mois					
	Aucune	1 fois par an	2 fois par an	Moins de 1 fois tous les deux mois	De 1 fois tous les deux mois à 1 fois par mois	Plus d'1 fois par mois
Agriculteurs	79,0	4,9	6,2	4,9	0,0	4,9
Artisans	67,9	13,1	6,0	7,1	3,6	2,4
Commerçants	64,4	12,2	6,7	11,1	3,3	2,2
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53,9	15,4	0,0	7,7	23,1	0,0
Professions libérales	42,9	12,2	10,2	20,4	8,2	6,1
Cadres de la fonction publique	46,2	7,7	13,5	11,5	13,5	7,7
Professeurs, professions scientifiques	33,0	13,6	9,1	25,0	9,1	10,2
Professions de l'information et des arts	26,9	3,9	15,4	19,2	3,9	30,8
Cadres administratifs et commerciaux	49,4	13,5	12,2	14,1	5,8	5,1
Ingénieurs d'entreprise	51,5	10,1	11,1	17,2	4,0	6,1
Professeurs des écoles et assimilés	41,3	16,0	9,3	12,0	12,0	9,3
Professions de la santé, du travail social	43,0	16,3	11,9	17,0	5,9	5,9
Professions administrative, public	47,2	19,4	18,1	11,1	4,2	0,0
Professions administratives, entreprise	54,1	13,7	13,1	10,9	4,9	3,3
Techniciens	67,4	14,3	6,1	8,2	4,1	0,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	73,8	12,5	10,0	1,3	1,3	1,3
Employés civils et agents, public	68,1	12,8	6,7	8,7	2,7	1,0
Policiers et militaires	74,5	14,9	4,3	4,3	0,0	2,1
Employés administratifs d'entreprise	67,2	14,9	7,5	7,2	2,4	0,9
Employés de commerce	72,2	16,7	7,1	1,6	0,8	1,6
Personnels des services aux particuliers	76,7	12,7	3,4	4,7	2,1	0,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	85,2	9,4	3,5	2,0	0,0	0,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	84,1	7,0	5,1	2,6	1,3	0,0
Chauffeurs	83,3	10,6	6,1	0,0	0,0	0,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	74,0	14,0	6,0	4,0	2,0	0,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	79,2	9,1	5,2	5,2	0,7	0,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	96,1	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers agricoles	86,7	6,7	3,3	0,0	3,3	0,0
Tous	66,1	12,4	7,6	8,1	3,3	2,5

Visite d'un musée, d'une exposition ou d'un monument historique au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Aucune fois	1 à 2 fois	3 à 4 fois	5 à 6 fois
Agriculteurs	21,69	10,84	4,82	4,82
Artisans	26,74	12,79	5,81	10,47
Commerçants	16,48	8,79	13,19	8,79
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	15,38	15,38	15,38	0
Professions libérales	22,22	25,93	11,11	27,78
Cadres de la fonction publique	16,36	16,36	9,09	25,45
Professeurs, professions scientifiques	17,02	21,28	12,77	28,72
Professions de l'information et des arts	17,24	20,69	6,9	48,28
Cadres administratifs et commerciaux	25,15	19,16	11,98	20,96
Ingénieurs d'entreprise	24,76	17,14	10,48	21,9
Professeurs des écoles et assimilés	28,92	15,66	9,64	27,71
Professions de la santé, du travail social	29,45	15,75	8,9	19,18
Professions administrative, public	21,79	14,1	7,69	23,08
Professions administratives, entreprise	29,17	16,67	3,65	18,23
Techniciens	24,27	14,56	6,8	11,65
Contremaîtres, agents de maîtrise	23,17	10,98	7,32	8,54
Employés civils et agents, public	25,41	7,92	5,28	8,25
Policiers et militaires	29,79	12,77	4,26	4,26
Employés administratifs d'entreprise	22,54	14,16	6,36	9,54
Employés de commerce	13,95	10,08	4,65	6,2
Personnels des services aux particuliers	22,92	7,92	0,83	5
Ouvriers qualifiés de type industriel	17,16	8,33	0,49	2,94
Ouvriers qualifiés de type artisanal	14,81	7,41	3,09	6,79
Chauffeurs	19,12	8,82	4,41	8,82
Ouvriers qualifiés de la manutention	32	4	8	0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	14,29	5,19	2,6	1,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	13,73	0	0	0
Ouvriers agricoles	20	0	3,33	3,33
Tous	22,1	12,0	5,9	11,7

Nombre de livres lus au cours des 12 derniers mois (hors BD et revues)

Fréquence %	Aucun	1 à 3 livres	4 à 6 livres	6 à 12 livres	12 à 24 livres	Plus de 24 livres
Agriculteurs	58,0	17,3	9,9	6,2	0,0	8,6
Artisans	41,2	17,7	24,5	8,8	2,9	4,9
Commerçants	34,6	18,2	23,6	12,7	5,5	5,5
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	35,3	23,5	23,5	11,8	0,0	5,9
Professions libérales	5,2	15,5	31,0	29,3	1,7	17,2
Cadres de la fonction publique	8,8	8,8	24,6	24,6	10,5	22,8
Professeurs, professions scientifiques	6,7	15,4	27,9	20,2	12,5	17,3
Professions de l'information et des arts	6,9	10,3	17,2	17,2	17,2	31,0
Cadres administratifs et commerciaux	16,4	14,8	25,7	18,6	11,5	13,1
Ingénieurs d'entreprise	24,8	12,4	24,8	21,2	7,1	9,7
Professeurs des écoles et assimilés	11,0	8,5	23,2	24,4	14,6	18,3
Professions de la santé, du travail social	9,2	11,2	25,0	25,0	13,2	16,5
Professions administrative, public	13,6	18,2	27,3	14,8	11,4	14,8
Professions administratives, entreprise	16,5	18,3	26,8	16,5	10,7	11,2
Techniciens	31,4	19,0	28,9	12,4	3,3	5,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	42,6	14,9	21,3	13,8	4,3	3,2
Employés civils et agents, public	28,3	16,5	26,3	13,7	3,9	11,2
Policiers et militaires	29,3	19,0	27,6	12,1	5,2	6,9
Employés administratifs d'entreprise	22,3	16,9	28,3	14,9	7,0	10,7
Employés de commerce	27,7	18,7	29,0	13,6	5,2	5,8
Personnels des services aux particuliers	35,2	18,6	26,2	7,6	3,1	9,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	62,7	10,2	14,2	6,2	2,2	4,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	61,0	11,3	15,8	6,8	1,1	4,0
Chauffeurs	60,6	7,0	14,1	11,3	2,8	4,2
Ouvriers qualifiés de la manutention	54,1	18,0	19,7	3,3	1,6	3,3
Ouvriers non qualifiés de type industriel	44,6	17,2	23,7	9,1	2,2	3,2
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	54,4	10,5	15,8	7,0	1,8	10,5
Ouvriers agricoles	44,1	11,8	14,7	8,8	8,8	11,8
Tous	31,6	15,5	23,0	13,6	5,9	9,5

Lecture d'un quotidien national au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Aucun	< ou = à 1 fois par mois	< ou = à 1 fois par semaine	Plus d'1 fois par semaine	Quotidien- nement
Agriculteurs	82,72	12,35	4,94	0	0,0
Artisans	75	13,1	4,76	0	7,1
Commerçants	57,78	8,89	14,44	4,44	14,4
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	61,54	7,69	15,38	7,69	7,7
Professions libérales	53,06	8,16	22,45	8,16	8,2
Cadres administratifs et commerciaux	40,38	9,62	21,15	13,46	15,4
Professeurs, professions scientifiques	42,05	12,5	14,77	13,64	17,1
Professions de l'information et des arts	34,62	7,69	11,54	23,08	23,1
Cadres administratifs et commerciaux	38,46	12,18	20,51	10,26	18,6
Ingénieurs d'entreprise	45,45	10,1	22,22	8,08	14,1
Professeurs des écoles et assimilés	57,33	18,67	16	1,33	6,7
Professions de la santé, du travail social	68,89	12,59	10,37	4,44	3,7
Professions administrative, public	59,72	12,5	9,72	5,56	12,5
Professions administratives, entreprise	58,47	11,48	14,21	3,83	12,0
Techniciens	63,27	13,27	12,24	2,04	9,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	66,25	6,25	11,25	5	11,3
Employés civils et agents, public	76,85	8,39	5,37	3,02	6,4
Policiers et militaires	65,96	8,51	10,64	6,38	8,5
Employés administratifs d'entreprise	74,93	10,15	7,46	1,49	6,0
Employés de commerce	83,33	3,97	7,94	2,38	2,4
Personnels des services aux particuliers	84,75	4,66	7,2	0,85	2,5
Ouvriers qualifiés de type industriel	84,16	3,96	6,93	0,99	3,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	84,71	4,46	5,1	0,64	5,1
Chauffeurs	80,3	7,58	7,58	1,52	3,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	70	10	8	4	8,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	87,01	5,19	5,19	1,3	1,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	84,31	3,92	9,8	0	2,0
Ouvriers agricoles	96,67	0	3,33	0	0,0
Tous	70,3	8,8	10,0	3,6	7,2

Fréquentation de manifestations sportives au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Aucun	1 à 2 fois par an	3 à 4 fois par an	Plus d'1 fois par trimestre et moins de 1 fois par mois	Plus d'1 fois par mois
Agriculteurs	66,67	6,17	8,64	6,17	12,4
Artisans	63,1	13,1	2,38	4,76	16,7
Commerçants	67,78	12,22	8,89	4,44	6,7
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	53,85	15,38	23,08	0	7,7
Professions libérales	53,06	20,41	6,12	12,24	8,2
Cadres de la fonction publique	61,54	9,62	9,62	5,77	13,5
Professeurs, professions scientifiques	65,91	9,09	5,68	6,82	12,5
Professions de l'information et des arts	65,38	11,54	11,54	7,69	3,9
Cadres administratifs et commerciaux	58,97	18,59	3,85	7,69	10,9
Ingénieurs d'entreprise	48,48	16,16	15,15	9,09	11,1
Professeurs des écoles et assimilés	53,33	17,33	6,67	9,33	13,3
Professions de la santé, du travail social	56,3	15,56	9,63	8,15	10,4
Professions administrative, public	50	20,83	8,33	5,56	15,3
Professions administratives, entreprise	59,02	14,75	6,56	7,1	12,6
Techniciens	45,92	16,33	8,16	11,22	18,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	55	13,75	5	8,75	17,5
Employés civils et agents, public	64,77	9,4	7,05	5,37	13,4
Policiers et militaires	53,19	14,89	10,64	6,38	14,9
Employés administratifs d'entreprise	61,79	13,43	5,67	3,88	15,2
Employés de commerce	71,43	14,29	3,17	0,79	10,3
Personnels des services aux particuliers	75,85	8,05	4,24	2,54	9,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	55,94	11,88	5,94	6,44	19,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	64,33	8,28	5,1	3,18	19,1
Chauffeurs	54,55	13,64	6,06	12,12	13,6
Ouvriers qualifiés de la manutention	70	6	6	4	14,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	72,73	7,79	4,55	3,9	11,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	82,35	3,92	7,84	1,96	3,9
Ouvriers agricoles	60	3,33	0	6,67	30,0
Tous	62,2	12,3	6,5	5,8	13,4

Ecoute de disques de musique au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Jamais	Jusqu'à 1 fois par mois	Jusqu'à 1 fois par semaine	Jusqu'à 6 fois par semaine	1 fois par jour	Plus d'1 fois par jour
Agriculteurs	51,9	9,9	14,8	9,9	13,6	0,0
Artisans	28,6	3,6	19,1	14,3	33,3	1,2
Commerçants	25,6	4,4	18,9	11,1	33,3	6,7
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	15,4	7,7	7,7	23,1	38,5	7,7
Professions libérales	12,2	8,2	22,5	16,3	36,7	4,1
Cadres de la fonction publique	7,7	1,9	19,2	25,0	40,4	5,8
Professeurs, professions scientifiques	11,4	1,1	22,7	25,0	35,2	4,6
Professions de l'information et des arts	11,5	0,0	3,9	15,4	53,9	15,4
Cadres administratifs et commerciaux	12,8	9,0	14,7	22,4	38,5	2,6
Ingénieurs d'entreprise	9,1	3,0	17,2	28,3	41,4	1,0
Professeurs des écoles et assimilés	9,3	4,0	18,7	28,0	37,3	2,7
Professions de la santé, du travail social	14,1	4,4	13,3	25,2	41,5	1,5
Professions administrative, public	12,5	5,6	26,4	20,8	33,3	1,4
Professions administratives, entreprise	12,6	2,2	18,6	18,0	44,3	4,4
Techniciens	14,3	7,1	22,5	17,4	35,7	3,1
Contremaîtres, agents de maîtrise	12,5	7,5	23,8	13,8	35,0	7,5
Employés civils et agents, public	16,4	3,7	14,4	24,5	38,6	2,4
Policiers et militaires	12,8	2,1	23,4	19,2	36,2	6,4
Employés administratifs d'entreprise	18,2	4,5	18,5	18,5	33,7	6,6
Employés de commerce	14,3	4,0	16,7	23,0	37,3	4,8
Personnels des services aux particuliers	16,1	4,7	19,1	16,5	39,0	4,7
Ouvriers qualifiés de type industriel	18,3	5,0	19,8	16,3	37,1	3,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	27,4	5,1	21,7	16,6	29,3	0,0
Chauffeurs	24,2	1,5	24,2	15,2	33,3	1,5
Ouvriers qualifiés de la manutention	26,0	4,0	14,0	20,0	36,0	0,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	16,2	3,9	17,5	18,8	42,9	0,7
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	23,5	5,9	19,6	9,8	37,3	3,9
Ouvriers agricoles	33,3	0,0	30,0	10,0	20,0	6,7
Tous	17,7	4,5	18,5	19,2	36,6	3,5

Fréquence du temps passé à regarder la télévision chez soi ou ailleurs au cours des 12 derniers mois

Fréquence %	Jamais	Jusqu'à 1 fois par semaine	De plus d'1 fois à 3 fois par semaine	De 4 fois par semaine à 1 fois par jour	Plus de 1 fois par jour
Agriculteurs	0	1,23	4,94	69,14	24,7
Artisans	5,95	0	8,33	72,62	13,1
Commerçants	0	4,44	6,67	82,22	6,7
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0	23,08	7,69	69,23	0,0
Professions libérales	0	6,12	16,33	67,35	10,2
Cadres de la fonction publique	5,77	9,62	21,15	55,77	7,7
Professeurs, professions scientifiques	4,55	17,05	14,77	56,82	6,8
Professions de l'information et des arts	11,54	15,38	3,85	69,23	0,0
Cadres administratifs et commerciaux	3,85	7,05	8,33	78,21	2,6
Ingénieurs d'entreprise	3,03	9,09	13,13	72,73	2,0
Professeurs des écoles et assimilés	4	4	13,33	64	14,7
Professions de la santé, du travail social	2,22	5,93	10,37	74,81	6,7
Professions administrative, public	0	2,78	13,89	77,78	5,6
Professions administratives, entreprise	2,19	3,28	8,74	79,23	6,6
Techniciens	2,04	7,14	7,14	80,61	3,1
Contremaîtres, agents de maîtrise	0	3,75	11,25	82,5	2,5
Employés civils et agents, public	2,35	2,68	8,05	74,83	12,1
Policiers et militaires	0	4,26	4,26	80,85	10,6
Employés administratifs d'entreprise	2,09	3,58	5,67	76,42	12,2
Employés de commerce	2,38	3,17	3,97	75,4	15,1
Personnels des services aux particuliers	1,27	0,85	3,39	74,58	19,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	1,49	0,99	5,45	81,68	10,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	1,27	2,55	4,46	80,25	11,5
Chauffeurs	0	3,03	9,09	83,33	4,6
Ouvriers qualifiés de la manutention	4	0	4	76	16,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	1,3	1,95	2,6	75,32	18,8
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	1,96	0	1,96	86,27	9,8
Ouvriers agricoles	3,33	0	3,33	76,67	16,7
Tous	2,1	3,9	7,4	75,8	10,7

2.3. Un engagement associatif pluriel et de niveau supérieur

L'observation des adhésions à des associations culturelles, musicales ou sportives montre que les enseignants sont, une fois encore, les plus rares à n'être inscrits dans aucune association.

33% des enseignants sont inscrits en association sportive contre 22% des professions en moyenne et 18% en association culturelle et musicale contre 7% des professions en moyenne.

Plus particulièrement, en ce qui concerne leur adhésion en association sportive, les professeurs se distinguent des instituteurs par une proportion de personnes investies plus élevée. A propos de leur inscription en association culturelle ou musicale, c'est l'inverse. Quoi qu'il en soit, professeurs et instituteurs se distinguent toujours tout deux significativement de toutes les autres catégories professionnelles par un investissement de leurs membres en proportion plus élevée.

Le niveau élevé de pratiques culturelles et sportives des enseignants précédemment établi se prolonge donc par un haut niveau d'implication de leur part dans la vie associative. La pratique culturelle et sportive des enseignants n'est donc pas seulement personnelle et individuelle, elle est également sociale.

Nombre d'adhésions à des associations
culturelles ou musicales

Fréquence %	Aucune	Au moins une
Agriculteurs	96,3	3,7
Artisans	89,3	10,7
Commerçants	92,2	7,8
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	92,3	7,7
Professions libérales	87,8	12,2
Cadres de la fonction publique	84,3	15,7
Professeurs, professions scientifiques	86,2	13,8
Professions de l'information et des arts	72,0	28,0
Cadres administratifs et commerciaux	89,1	10,9
Ingénieurs d'entreprise	88,9	11,1
Professeurs des écoles et assimilés	78,7	21,3
Professions de la santé, du travail social	86,7	13,3
Professions administrative, public	91,7	8,3
Professions administratives, entreprise	94,0	6,0
Techniciens	91,8	8,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	95,0	5,0
Employés civils et agents, public	93,0	7,1
Policiers et militaires	97,9	2,1
Employés administratifs d'entreprise	94,0	6,0
Employés de commerce	96,8	3,2
Personnels des services aux particuliers	97,0	3,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	97,5	2,5
Ouvriers qualifiés de type artisanal	95,5	4,5
Chauffeurs	93,9	6,1
Ouvriers qualifiés de la manutention	98,0	2,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	95,5	4,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	98,0	2,0
Ouvriers agricoles	96,7	3,3
Tous	92,9	7,1

Nombre d'adhésions à des
associations ou clubs sportifs

Fréquence %	Aucune	Au moins une
Agriculteurs	81,5	18,5
Artisans	79,8	20,2
Commerçants	87,8	12,2
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	61,5	38,5
Professions libérales	73,5	26,5
Cadres de la fonction publique	69,2	30,8
Professeurs, professions scientifiques	62,5	37,5
Professions de l'information et des arts	76,9	23,1
Cadres administratifs et commerciaux	70,5	29,5
Ingénieurs d'entreprise	64,7	35,4
Professeurs des écoles et assimilés	72,0	28,0
Professions de la santé, du travail social	65,9	34,1
Professions administrative, public	58,3	41,7
Professions administratives, entreprise	73,8	26,2
Techniciens	62,2	37,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	75,0	25,0
Employés civils et agents, public	79,9	20,1
Policiers et militaires	76,6	23,4
Employés administratifs d'entreprise	77,6	22,4
Employés de commerce	91,3	8,7
Personnels des services aux particuliers	91,1	8,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	81,7	18,3
Ouvriers qualifiés de type artisanal	86,0	14,0
Chauffeurs	80,3	19,7
Ouvriers qualifiés de la manutention	80,0	20,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	89,6	10,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	92,2	7,8
Ouvriers agricoles	90,0	10,0
Tous	78,2	21,8

2.4. Un investissement citoyen

Pratique religieuse

La pratique religieuse distingue significativement les professeurs des instituteurs. Les professeurs sont les plus nombreux de toutes les catégories socioprofessionnelles à déclarer n'avoir ni pratique religieuse, ni sentiment d'appartenance à une religion (48% contre 34% en moyenne et 32% pour les instituteurs). Leur comportement est en cela radicalement différent de celui des professions libérales ne partageant cet avis qu'à 26%.

Parmi les 52% des professeurs entretenant un lien avec la religion, 33% déclarent nourrir un sentiment d'appartenance et 19% avoir une véritable pratique (occasionnelle ou régulière). Comparativement, ce sont près de 30% des instituteurs qui déclarent une telle pratique religieuse.

Le comportement des ingénieurs et cadres de la fonction publique est celui qui se rapproche le plus de celui des professeurs, tout en s'en distinguant cependant par une proportion plus grande de sa population à se déclarer liée à la religion. Celui des professions libérales et des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise reflète la pratique religieuse la plus soutenue. Celle des instituteurs est voisine du comportement moyen des professions.

Les enseignants se distinguent donc par un investissement religieux modeste. Celui des professeurs est même faible. Ce comportement se distingue significativement de celui des professions libérales et des cadres non techniques d'entreprises.

Pratique électorale

Les enseignants affichent une participation au dernier vote présidentiel (2002) parmi les plus élevées de tous les groupes professionnels. La participation des professions libérales, des différentes catégories de cadres, des enseignants et des professions intermédiaires ne se distingue cependant pas significativement. Bien que la participation la plus forte revienne aux professions intermédiaires, l'ensemble de ces professions représente les catégories professionnelles les plus mobilisées. Les groupes socioprofessionnels de statut inférieur à celui des professions intermédiaires ont en effet, significativement moins participé au vote.

Adhésion à des associations de parents d'élèves

Professeurs et instituteurs s'investissent à même hauteur dans les associations de parents d'élèves. Leur implication est forte (15,5% contre 10% en moyenne). Seuls les professions libérales avec les cadres de la fonction publique et les professions intermédiaires de la santé et du social, sans se distinguer entre eux, sont présents dans ces associations en plus grande proportion que les enseignants (20%). Les autres cadres, ingénieurs et toutes les autres professions ont un investissement significativement inférieur aux enseignants.

Que ce soit au travers de l'adhésion à des associations culturelles, sportives, de parents d'élèves, citoyennes ou encore politiques, l'importante participation traduit une volonté d'agir et de participer à la décision commune.

Nombre d'adhésions à des associations de parents d'élèves

Vote aux dernières élections présidentielles (2002)

Fréquence %	Aucune	Une
Agriculteurs	93,8	6,2
Artisans	92,9	7,1
Commerçants	93,3	6,7
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	92,3	7,7
Professions libérales	79,6	20,4
Cadres de la fonction publique	80,8	19,2
Professeurs, professions scientifiques	84,1	15,9
Professions de l'information et des arts	84,6	15,4
Cadres administratifs et commerciaux	88,5	11,5
Ingénieurs d'entreprise	90,8	9,2
Professeurs des écoles et assimilés	85,1	14,9
Professions de la santé, du travail social	79,9	20,2
Professions administrative, public	87,5	12,5
Professions administratives, entreprise	87,3	12,7
Techniciens	89,8	10,2
Contremaîtres, agents de maîtrise	91,1	8,9
Employés civils et agents, public	86,9	13,1
Policiers et militaires	93,6	6,4
Employés administratifs d'entreprise	88,6	11,4
Employés de commerce	89,7	10,3
Personnels des services aux particuliers	92,4	7,6
Ouvriers qualifiés de type industriel	96,0	4,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	98,1	1,9
Chauffeurs	100,0	0,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	96,0	4,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	95,4	4,6
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	94,1	5,9
Ouvriers agricoles	96,7	3,3
Tous	90,2	9,8

Fréquence %	Oui	Non
Agriculteurs	93,8	6,2
Artisans	90,5	9,5
Commerçants	76,7	23,3
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	92,3	7,7
Professions libérales	91,8	8,2
Cadres de la fonction publique	94,2	5,8
Professeurs, professions scientifiques	93,2	6,8
Professions de l'information et des arts	92,3	7,7
Cadres administratifs et commerciaux	93,0	7,1
Ingénieurs d'entreprise	93,9	6,1
Professeurs des écoles et assimilés	94,7	5,3
Professions de la santé, du travail social	95,6	4,4
Professions administrative, public	98,6	1,4
Professions administratives, entreprise	91,3	8,7
Techniciens	98,0	2,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	82,5	17,5
Employés civils et agents, public	89,6	10,4
Policiers et militaires	89,4	10,6
Employés administratifs d'entreprise	89,3	10,8
Employés de commerce	82,5	17,5
Personnels des services aux particuliers	76,7	23,3
Ouvriers qualifiés de type industriel	87,6	12,4
Ouvriers qualifiés de type artisanal	78,3	21,7
Chauffeurs	81,8	18,2
Ouvriers qualifiés de la manutention	82,0	18,0
Ouvriers non qualifiés de type industriel	78,6	21,4
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	74,5	25,5
Ouvriers agricoles	73,3	26,7
Tous	87,5	12,5

Pratique religieuse

Fréquence %	Régulière	Occasionnelle	Sentiment d'appartenance	Ni pratique, ni sentiment d'appartenance
Agriculteurs	8,64	35,8	38,27	17,28
Artisans	5,95	21,43	35,71	36,9
Commerçants	10	18,89	37,78	33,33
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23,08	23,08	38,46	15,38
Professions libérales	6,12	22,45	44,9	26,53
Cadres de la fonction publique	15,38	11,54	30,77	42,31
Professeurs, professions scientifiques	10,23	9,09	32,95	47,73
Professions de l'information et des arts	3,85	11,54	38,46	46,15
Cadres administratifs et commerciaux	15,38	15,38	44,87	24,36
Ingénieurs d'entreprise	1,01	17,17	41,41	40,4
Professeurs des écoles et assimilés	10,67	18,67	38,67	32
Professions de la santé, du travail social	13,33	21,48	22,96	42,22
Professions administrative, public	8,33	18,06	33,33	40,28
Professions administratives, entreprise	9,84	22,4	36,07	31,69
Techniciens	3,06	20,41	34,69	41,84
Contremaîtres, agents de maîtrise	7,5	20	36,25	36,25
Employés civils et agents, public	8,72	18,46	40,6	32,21
Policiers et militaires	4,26	8,51	51,06	36,17
Employés administratifs d'entreprise	8,96	20	37,61	33,43
Employés de commerce	11,9	24,6	37,3	26,19
Personnels des services aux particuliers	14,83	19,49	39,83	25,85
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,44	13,37	39,6	40,59
Ouvriers qualifiés de type artisanal	9,55	14,01	40,76	35,67
Chauffeurs	3,03	21,21	42,42	33,33
Ouvriers qualifiés de la manutention	8	16	44	32
Ouvriers non qualifiés de type industriel	12,99	14,29	39,61	33,12
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	27,45	11,76	35,29	25,49
Ouvriers agricoles	20	6,67	26,67	46,67
Tous	9,9	18,3	38,1	33,7

Synthèse

L'étude de l'effet du milieu familial sur la réussite scolaire des enfants ne peut se contenter de prendre en compte la connaissance des caractéristiques sociodémographiques et des pratiques sociales d'un seul des parents. L'enfant appartient à une famille dont les caractéristiques et les pratiques se construisent à partir de celles des deux parents. Mieux connaître les enseignants, c'est donc aussi les situer socialement dans leur couple et par rapport aux autres compositions professionnelles de couples. Réinterprétons donc désormais les résultats précédemment établis en fonction des catégories professionnelles des deux parents.

Composition professionnelle des couples d'enseignants

Les résultats précédents concernent 6524 hommes et femmes formant 3262 couples.

299 couples comprennent au moins un enseignant, 360 enseignants appartiennent à l'échantillon.

181 sont professeurs et 179 sont instituteurs.

Répartition des enseignants sur l'ensemble des catégories professionnelles

Catégorie professionnelle parentale	% d'enseignant	% de professeur	% d'instituteur
enscad	21,9	24,9	19,0
ensens	33,9	44,2	23,5
ensintind	23,3	16,0	30,7
ensempouvag	19,7	13,3	26,3
ensinactif	1,1	1,7	0,6

Répartition des enseignants au sein de chaque catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle parentale	% de professeur	% d'instituteur
enscad	57,0	43,0
ensens	65,6	34,4
ensintind	34,5	65,5
ensempouvag	33,8	66,2
ensinactif	75,0	25,0

L'observation des proportions de professeurs et d'instituteurs sur l'ensemble des catégories professionnelles parentales nous indique que les professeurs appartiennent

prioritairement (plus de 44%) à un couple de deux enseignants puis ensuite à un couple de cadre-enseignant (25%). Quant aux instituteurs, ils sont en majorité en couple avec un professionnel intermédiaire (31%) puis un employé-ouvrier (26%) puis enfin avec un autre enseignant (23,5%). 56 % des enseignants ont ainsi un conjoint de statut professionnel supérieur ou égal au leur.

Mais en distinguant les professeurs des instituteurs, ce sont 69% des professeurs et 42,5% des instituteurs. Bien que tous deux enseignants, leur appartenance socioprofessionnelle moyenne diffère. 80,5% des instituteurs ont un conjoint enseignant, de profession intermédiaire ou employé-ouvrier. 85 % des professeurs ont un conjoint cadre, enseignant ou de profession intermédiaire.

L'ensemble de ces constats établit une différence de statut professionnel entre professeurs et instituteurs. Les professeurs appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle significativement plus favorisée que celle des instituteurs.

Statut des familles de professeurs et d'instituteurs

La prise en compte de la composition des couples d'enseignants creuse la différence de niveau scolaire établie précédemment entre professeurs et instituteurs. 70% des familles dont l'un des parents est professeur concentrent, en effet, un niveau scolaire égal ou supérieur à celui du parent professeur. Etre professeur conduit ainsi à appartenir à une famille scolairement fortement dotée. Cette dotation ne peut être égalée par les instituteurs.

La distinction entre revenus des instituteurs et des professeurs s'accroît également lorsque l'on observe les familles d'appartenance de chacun. Ajouté à leurs propres revenus plus élevés que ceux de leurs collègues, les professeurs bénéficient en grande majorité du revenu égal ou supérieur de leur conjoint. Le capital économique familial des professeurs s'éloigne ainsi significativement de celui des familles comprenant un instituteur. Il reste, certes, inférieur à celui des couples de cadres et notamment des professions libérales, mais s'en rapproche.

Plus qu'à la seule profession d'un de ces membres, l'accès à la propriété est également étroitement lié à la composition professionnelle du couple. Les raisons économiques citées précédemment participent là encore à expliquer la plus grande facilité d'accès à la propriété des professeurs en comparaison des instituteurs.

En matière d'activités culturelles, artistiques et même sportives, il a précédemment été montré la pratique exceptionnelle des enseignants devant celle des autres catégories et notamment celle des cadres et professions libérales. La valeur ajoutée est ici apportée au couple par l'enseignant. Les professeurs, en se distinguant cependant souvent des instituteurs par une pratique supérieure, dotent davantage leurs familles.

Le haut niveau d'implication associatif des enseignants ne distingue pas les enseignants. Mais, compte-tenu que les professionnels arrivant au second rang d'implication sont les cadres et professions libérales, les familles des professeurs sont une fois de plus les plus nombreuses à présenter le plus grand investissement de toutes.

La composition professionnelle des couples rend ainsi compte de la « tonalité sociale » de la famille. Elle renseigne sur les caractéristiques économiques, culturelles et sociales de la famille.

Les couples de deux personnes de profession libérale ou cadres constituent les familles les plus aisées économiquement et celles qui recensent les plus hauts niveaux scolaires. Leur pratique culturelle et leur investissement associatif et citoyen sont très élevés.

Les couples comprenant un enseignant professeur et une autre profession se caractérisent par un capital économique et un capital scolaire forts, mais en moyenne inférieurs à ceux

du groupe décrit précédemment. Leurs pratiques culturelles sont en revanche plus riches et l'investissement associatif et citoyen plus élevé.

Les couples de deux enseignants se distinguent par un capital économique élevé mais inférieur à celui des couples de cadres et de cadre-enseignant. Il est cependant plus élevé dans le cas des couples de professeurs que dans celui des couples d'instituteurs. Le capital scolaire suit la même conclusion. Le capital culturel reste le plus élevé.

Quant aux couples constitués d'un enseignant instituteur, leurs capitaux économique et scolaire familiaux sont le plus souvent inférieurs à ceux des groupes précédents. L'instituteur du foyer apporte cependant un niveau de pratique culturelle et d'investissement associatif supérieur à celui des couples de professions libérales et de cadres. Les familles dont l'un des parents au moins est instituteur se rapprochent ainsi économiquement des familles de professionnels intermédiaires, mais s'en distinguent par un meilleur niveau scolaire, une pratique culturelle et un engagement social de plus haut niveau.

Partie 2 : Pratiques éducatives parentales

Dans la suite de ce document, seront abordées les pratiques parentales relatives à la scolarité de l'enfant. On y rendra compte des pratiques de suivi scolaire, des choix et des stratégies scolaires et des ambitions des familles. Les pratiques parentales éducatives de socialisation seront ensuite exposées. Les populations seront alors décrites selon la nature des activités et des relations que les parents partagent avec leur enfant, d'après la nature des loisirs et des vacances dont bénéficie l'enfant. Cette seconde partie vise ainsi la mise en lumière du fonctionnement familial en lien avec la scolarité de l'enfant ainsi que l'identification des valeurs qui le sous-tendent.

Indications méthodologiques

Dans le premier temps de l'analyse, les familles sont repérées par une variable à 8 modalités notée (Cx) qui rend compte de la composition professionnelle du couple. L'affectation à un niveau donné est déterminée par le plus haut statut professionnel présent dans le couple.

C1 : cad l'un des conjoints est cadre supérieur, l'autre conjoint n'est pas enseignant

C2 : ens l'un des conjoints est enseignant (professeur ou instituteur)

C3 : int l'un des conjoints est de profession intermédiaire, l'autre conjoint n'est, ni enseignant, ni cadre supérieur

C4 : ind l'un des conjoints est indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise), l'autre conjoint n'est, ni enseignant, ni cadre supérieur, ni de profession intermédiaire

C5 : emp l'un des conjoints est employé, l'autre conjoint est, employé, ouvrier, agriculteur ou inactif

C6 : ouv l'un des conjoints est ouvrier, l'autre conjoint est ouvrier, agriculteur ou inactif

C7 : agri l'un des conjoints est agriculteur, l'autre conjoint inactif

C8 : inactif les deux conjoints sont inactifs

L'analyse se poursuit par la prise en compte d'une définition de la catégorie professionnelle parentale détaillée. Une nouvelle variable (Pxy) à 15 modalités a été créée à partir de la combinaison des professions des deux parents.

P11 : cadcad les deux conjoints sont cadres supérieurs

P13 : cadintind l'un des conjoints et cadre supérieur, l'autre est de profession intermédiaire ou indépendant

P15 : cadempouvagri l'un des conjoints est cadre supérieur, l'autre est employé, ouvrier ou agriculteur

P18 : cadinactif l'un des conjoints est cadre supérieur, l'autre est inactif

P21 : enscad l'un des conjoints est enseignant, l'autre est cadre supérieur

P22 : ensens les deux conjoints sont enseignants

P23 : ensintind l'un des conjoints est enseignant, l'autre est de profession intermédiaire ou indépendant

P25 : ensemouvagri l'un des conjoints est enseignant, l'autre est employé, ouvrier ou agriculteur

P28 : ensinactif l'un des conjoints est enseignant, l'autre est inactif

P33 : intindintind les deux conjoints sont de profession intermédiaire ou indépendants

P35 : intindempouvagri l'un des conjoints est de profession intermédiaire ou indépendant, l'autre conjoint est employé, ouvrier ou agriculteur

P38 : intindinactif l'un des conjoints est de profession intermédiaire ou indépendant, l'autre est inactif

P55 : empouvagriempouvagri les deux conjoints sont employés, ouvriers ou agriculteurs

P58 : empouvagriinactif l'un des deux conjoints est employé, ouvrier ou agriculteur, l'autre est inactif

P88 : inactiinactif les deux conjoints sont inactifs.

Enfin, lorsque les données le permettent et que l'analyse le demande, chaque type de couple est décliné suivant le sexe du parent.

La variable HFxy renseigne ainsi sur la profession du père, repérée par le chiffre x, et la profession de la mère, repérée par le chiffre y. La variable HF13 indique donc que le couple est constitué d'un père cadre et d'une mère occupant une profession intermédiaire. La variable HFxy prend 22 valeurs.

Représentativité %		Représentativité %		Représentativité %	
C1	17,3	P11	3,7	HF11	3,7
C2	9,2	P13	6,8	HF12	1,8
C3	23,0	P15	6,7	HF13	5,0
C4	7,2	P18	0,5	HF15	6,0
C5	30,0	P21	2,4	HF18	0,4
C6	11,2	P22	1,9	HF21	0,6
C7	1,4	P23	2,6	HF22	1,9
C8	0,6	P25	2,2	HF23	0,8
		P28	0,1	HF25	1,1
		P33	8,4	HF28	0,1
		P35	21,3	HF31	1,8
		P38	1,0	HF32	1,8
		P55	38,8	HF33	8,4
		P58	3,6	HF35	15,6
		P88	0,0	HF38	1,0
				HF51	0,7
				HF52	1,0
				HF53	5,7
				HF55	38,8
				HF58	3,6
				HF85	0,1
				HF88	0,0

Représentativité de chaque type de catégorie professionnelle au sein de la population totale

Compte tenu de leur trop faible effectif, les résultats des catégories C7 (agri) et C8 (inactif) ne seront pas pris en considération dans la suite du travail. Il en sera de même pour les types de couples P18 (cadre-inactif), P28 (enseignant-inactif) et P88 (inactif-inactif) et en conséquence pour les couples HF28 (enseignant-inactive), HF85 (inactif-employée, ouvrière) et HF88 (inactif-inactive).

Dans le cas de la profession enseignante, les professeurs ne sont que quelquefois distingués des instituteurs. Les trop faibles effectifs de répondants ne permettent pas toujours d'accéder à ce souhait de précision.

Tous les résultats ont fait l'objet de tests de « significativité ».

A. Pratiques parentales relatives à la scolarité de l'enfant

1. Pratiques de suivi du travail scolaire de l'enfant

1.1. Aide extérieure aux devoirs reçue par l'enfant

Le recours à 4 types d'aides extérieures aux devoirs a été étudié : les aides gratuites proposées par un ami ou un membre de la famille autre que les parents, les cours de soutien gratuits organisés par une association, la mairie..., l'aide apportée par un spécialiste (orthophoniste, psychologue...) et les cours particuliers payants.

Un score global d'« aide extérieure » (AIDEXT) renseigne sur le nombre total d'aides reçues par l'enfant, indépendamment de leur nature.

Quatre variables, correspondant chacune à un type d'aide, précisent ensuite la nature de l'aide reçue par la famille.

Seuls les couples ayant un enfant scolarisé au moins en élémentaire ont été interrogés. Les résultats concernent 2865 couples.

Compte tenu du faible effectif des groupes agriculteur et inactif, les résultats obtenus pour ces catégories seront considérés avec réserve.

AIDEXT
4,93617C7
4,91195C6
4,904762C8
4,867857C5
4,854545C4
4,772866C3
4,738636C2
4,717435C1
4,838028MOY

Le nombre moyen d'aides reçues par enfant diminue avec l'élévation du niveau social de la famille.

Ainsi les groupes ENS et CAD reçoivent-ils le moins d'aides extérieures de tous les groupes. La distinction entre le groupe CAD et le groupe ENS est ténue, mais atteste d'un recours moyen aux aides extérieures plus faible pour le groupe CAD. La distinction entre le groupe CAD et INT est en revanche significative.

La prise en compte de la nature des aides reçues par enfant affine ces premiers constats.

AIDFAM	SOUTIEN GRAT	AID SPECIALIST	COURS PART
1,714286C8	1,16037736C6	1,1702381C5	1,15430862C1
1,553459C6	1,15 C5	1,17021277C7	1,13636364C2
1,553191C7	1,14285714C8	1,15408805C6	1,12727273C4
1,490476C5	1,11818182C4	1,14545455C4	1,10638298C7
1,463636C4	1,11432927C3	1,14393939C2	1,09146341C3
1,431402C3	1,10638298C7	1,13567073C3	1,05714286C5
1,401515C2	1,05681818C2	1,13226453C1	1,04761905C8
1,378758C1	1,05210421C1	1 C8	1,04402516C6
1,49834MOY	1,11263137MOY	1,13148351MOY	1,0955723MOY

Parmi les quatre types d'aides étudiés, c'est l'aide familiale ou amicale gratuite qui est en moyenne la plus sollicitée par les familles. L'aide apportée par un spécialiste vient ensuite. Les cours de soutien gratuits occupent le troisième rang. Les cours particuliers payants terminent la liste.

La catégorie INT et toutes celles qui lui sont socialement inférieures partagent le même ordre de recours aux aides que celui indiqué par les moyennes.

Chez les couples appartenant à la catégorie CAD et ENS, le recours à l'aide de proches est également premier. Le recours aux cours gratuits passe en revanche en dernière position, alors que les cours payants viennent au niveau de l'aide d'un spécialiste, voire le dépasse pour le groupe CAD. Cette distribution particulière des aides est sans doute à mettre en relation avec le capital économique de ces deux catégories sociales.

En conséquence, si globalement, les groupes ENS et CAD ont le plus faible taux de recours aux aides extérieures, ils entretiennent, comparés à la moyenne des groupes, un recours bien différent suivant la nature de l'aide considérée. Leur recours aux aides est ainsi significativement inférieur au recours moyen des groupes en ce qui concerne les aides familiales ou amicales, non significativement différent du recours moyen aux aides de spécialistes, mais significativement supérieur au recours moyen en ce qui concerne les cours payants.

À propos des aides de proches, INT, ENS et CAD occupent ainsi respectivement les 6, 7 et 8^{ème} places du classement. ENS et INT ne se distinguent pas, CAD et ENS non plus, mais CAD a un recours à ce type d'aide significativement inférieur à INT.

Concernant les cours gratuits, les groupes CAD et ENS occupent, une fois encore, les deux derniers rangs. S'ils ne se distinguent pas l'un de l'autre, ils y ont significativement moins recours que le groupe INT qui a le comportement le plus proche.

Le recours à l'aide d'un spécialiste est une pratique plus également partagée par les différents groupes sociaux (sd=0,055). Les deux groupes sociaux les plus élevés ne se

distinguent pas entre eux, ni des deux groupes sociaux suivants, mais du groupe EMP dont l'un des conjoints est au moins employé. Notons toutefois que si la fréquence du recours à ce type d'aide semble comparable, la nature de l'aide sollicitée et l'initiative de sa délivrance seraient néanmoins à explorer pour établir une véritable comparaison.

Au sujet des cours payants, les deux plus grands « consommateurs » se distinguent très significativement des autres groupes sans se distinguer significativement l'un de l'autre.

Pour synthétiser, ENS et CAD se distinguent significativement des autres groupes sans se distinguer entre eux. Avec le plus faible taux de recours à l'aide de proches et au soutien gratuit de tous les groupes, et malgré le plus fort taux de recours aux cours particuliers, ils restent les groupes sollicitant le moins d'aides extérieures. À l'intérieur de leur groupe, si l'aide de proches reste l'aide la plus répandue, les cours particuliers arrivent au second rang des aides sollicitées.

Observons ce que l'introduction du niveau de scolarité apporte à l'analyse.

AIDEXT ELEM	AIDEXT SEC	AIDEXT SUP
4,929825C4	5,07692308C8	4,9 C7
4,91954C6	5 C7	4,7254902C5
4,8159C5	4,95671982C5	4,71428571C2
4,787879C3	4,94210526C6	4,6875C6
4,666667C7	4,91071429C4	4,66666667C4
4,646552C1	4,87076923C3	4,625 C8
4,537313C2	4,86885246C2	4,60344828C1
4,757668MOY	4,84518828C1	4,578125C3
	4,93390905MOY	4,68756448MOY

Le taux moyen de recours aux aides extérieures est le plus fort lorsque l'enfant est dans le secondaire. Le recours aux aides extérieures a ensuite en moyenne plus lieu lorsque l'enfant est à l'école primaire puis enfin lorsqu'il est dans l'enseignement supérieur.

Cet ordre de recours aux aides est partagé par tous les groupes sociaux sauf par le groupe ENS pour lequel le recours aux aides est plus important dans le supérieur que dans le primaire.

Comparé cette fois ci aux autres groupes, le groupe ENS, à l'école primaire comme au collège et lycée, ne se distingue pas du groupe CAD. Ils sont les deux groupes qui ont le moins recours aux aides. Dans le supérieur en revanche, le groupe ENS se place au second rang (le groupe AGRI n'est pas pris en compte) en se distinguant significativement du groupe CAD resté à l'avant-dernier rang.

L'introduction du niveau de scolarité fait donc apparaître une particularité du groupe ENS par rapport au groupe CAD. L'aide extérieure sollicitée par le groupe ENS à l'intention de leur enfant scolarisé dans le supérieur est significativement plus grande que celle sollicitée par le groupe CAD. Leurs demandes d'aide restent par ailleurs comparables entre elles concernant les autres niveaux scolaires.

Voyons maintenant comment se distribue chaque nature d'aide suivant les différents niveaux de scolarité.

L'aide de proches est plus mobilisée dans le secondaire qu'aux autres niveaux. Indiquons cependant que cette aide reste néanmoins fortement mobilisée dans le supérieur.

AIDFAM ELEM	AIDFAM SEC	AIDFAM SUP
1,425287C6	1,76923077C8	1,625 C6
1,403509C4	1,61290323C7	1,625 C8
1,359833C5	1,60526316C6	1,6 C7
1,351515C3	1,56264237C5	1,59803922C5
1,267241C1	1,5 C4	1,47142857C2
1,253731C2	1,48307692C3	1,46666667C4
1,166667C7	1,45081967C2	1,4375 C3
1,318255MOY	1,43096234C1	1,4137931C1
	1,55186231MOY	1,52967844MOY

L'aide d'un spécialiste est en revanche davantage appelée dans le primaire. Son recours décroît ensuite avec l'élévation du niveau scolaire.

AID SPECIALIST ELEM	AID SPECIALIST SEC	AID SPECIALIST SUP
1,333333C7	1,16393443C2	1,1 C7
1,298246C4	1,16129032C7	1,05714286C2
1,284519C5	1,13895216C5	1,03125C3
1,260606C3	1,12970711C1	1,03125C6
1,252874C6	1,125 C4	1,02941176C5
1,241379C1	1,12105263C6	1,02586207C1
1,179104C2	1,11076923C3	1,02222222C4
1,264294MOY	1 C8	1 C8
	1,11883824MOY	1,03714236MOY

Pour les cours particuliers, ils sont davantage demandés dans le secondaire que dans le supérieur.

COURS PART ELEM	COURS PART SEC	COURS PART SUP
1,166667C7	1,20502092C1	1,2 C7
1,105263C4	1,18032787C2	1,15555556C4
1,094828C1	1,13230769C3	1,14655172C1
1,074627C2	1,13392857C4	1,12857143C2
1,072727C3	1,06378132C5	1,06862745C5
1,041841C5	1,05789474C6	1,0390625C3
1,034483C6	1,06451613C7	1 C6
1,084348MOY	1,07692308C8	1 C8
	1,11433754MOY	1,09229608MOY

Nous l'avons vu précédemment, bien que l'aide gratuite de proches soit l'aide à laquelle tous les groupes ont le plus recours, elle est faiblement mobilisée par les groupe CAD et ENS en comparaison des autres groupes. L'analyse du recours à ce type d'aide suivant le niveau de scolarité de l'enfant confirme que, quel que soit le niveau, le groupe CAD n'y a que très peu recours vis-à-vis des autres groupes. Le groupe ENS adopte le même comportement lorsque l'enfant est scolarisé dans le primaire et le secondaire, mais se positionne plus en milieu de tableau pour le supérieur. Ainsi, comparativement aux enfants du groupe CAD, les enfants du groupe ENS, lorsqu'ils sont dans le supérieur, reçoivent davantage une aide de proches (distinction proche de la significativité). Une hypothèse est que les parents de ce groupe, dont l'un des conjoints au moins est enseignant, peuvent plus facilement faire bénéficier leur enfant de leurs compétences propres ou de celles d'autres enseignants faisant partie de leur réseau de connaissance que les parents d'autres groupes. L'analyse de ces résultats suivant la composition professionnelle fine des couples nous permettra de cerner le niveau social des parents du groupe ENS concernés.

À propos de l'aide d'un spécialiste, les parents du groupe CAD et ENS y ont plus recours que les autres groupes professionnels dans le secondaire et le supérieur. Le groupe ENS, en arrivant ainsi aux premiers rangs pour ces deux niveaux de scolarité se distingue significativement du groupe CAD.

Pour les cours particuliers, quel que soit le niveau de scolarité, le groupe CAD devance le groupe ENS. Ils ne se distinguent pour autant pas significativement l'un de l'autre. Tous deux se situent par ailleurs toujours aux premiers rangs d'utilisation de ce type d'aide et se différencient significativement des autres groupes lorsque l'enfant est dans le secondaire et plus encore lorsqu'il est dans le supérieur.

Pour conclure sur les spécificités du groupe ENS vis-à-vis du groupe CAD dont il se rapproche le plus, la seule nature de l'aide utilisée ne permet pas de distinguer ces deux groupes. La nature des aides que tous deux sollicitent, ainsi que leur intensité, sont certes différentes de celles des autres groupes mais ne se distinguent pourtant pas entre-elles. L'introduction du niveau de scolarité de l'enfant permet en revanche d'observer quelques distinctions. C'est pour l'enfant scolarisé dans le supérieur que l'écart de comportement est le plus grand. Le groupe ENS a, à ce niveau, significativement plus recours aux aides de proches et d'un spécialiste que le groupe CAD, alors que le recours aux cours particuliers est équivalent pour les deux groupes.

Envisageons maintenant la distinction plus fine des groupes sociaux de parents. Lorsque l'on considère le comportement des parents du groupe ENS vis-à-vis de l'aide extérieure, les profils de parents cadre - enseignant et enseignant - intermédiaire ne se distinguent pas l'un de l'autre, mais ont significativement recours à plus d'aides extérieures que tous les autres couples composés d'au moins un enseignant.

AIDEXT	AIDEXT ELEM	AIDEXT SEC	AIDEXT SUP
4,98969072P58	4,90625P58	5,12 P58	5 P18
4,87751196P55	4,89655172P33	5 P38	5 P23
4,86567164P21	4,83445946P55	4,95348837P13	4,94736842P21
4,82352941P23	4,83333333P38	4,94755245P55	4,81818182P15
4,81304348P33	4,80254777P35	4,93548387P21	4,73451327P55
4,8 P18	4,71428571P23	4,92307692P22	4,72727273P58
4,79595278P35	4,6875 P21	4,89090909P33	4,63636364P25
4,79310345P38	4,67391304P13	4,88599349P35	4,61290323P35
4,74594595P13	4,66666667P11	4,84375P23	4,57407407P33
4,72020725P15	4,60465116P15	4,82222222P11	4,5 P13
4,64893617P11	4,33333333P25	4,82142857P25	4,5 P38
4,63793103P25	4,25 P22	4,75 P15	4,36842105P22
4,62962963P22	4,68362435MOY	4,7 P18	4,23076923P11
4,78008873MOY		4,89183884MOY	4,66537442MOY

Le faible recours du groupe ENS aux aides extérieures est ainsi essentiellement dû au comportement de ces autres couples du groupe. Pour le groupe CAD, en revanche, les différents profils de parents partagent tous un comportement de recours aux aides faible. Les parents enseignant - cadre et enseignant - intermédiaire ont en conséquence un taux de recours aux aides extérieures également supérieur à celui des parents du groupe CAD.

L'analyse du choix des aides sollicitées par les parents appartenant au profil enseignant - cadre montre un recours à l'aide de proches et de spécialistes indistinct de celui du groupe enseignant - intermédiaire, mais significativement supérieur à celui des autres membres du groupe ENS.

AIDFAM	COURS GRAT	AID SPÉCIALIST	COURS PART
1,54639175P58	1,21649485P58	1,20618557P58	1,2 P18
1,51724138P38	1,15023923P55	1,19117647P23	1,17021277P11
1,50239234P55	1,12310287P35	1,16937799P55	1,1641791P21
1,49253731P21	1,10434783P33	1,1641791P21	1,15135135P13
1,47058824P23	1,10344828P38	1,15957447P11	1,15025907P15
1,43913043P33	1,0862069P25	1,1450253P35	1,13043478P33
1,43844857P35	1,06666667P18	1,14054054P13	1,12068966P25
1,41450777P15	1,05945946P13	1,13913043P33	1,11764706P23
1,4 P18	1,05555556P22	1,13333333P18	1,11111111P22
1,39459459P13	1,05319149P11	1,12068966P25	1,10344828P38
1,37037037P22	1,04477612P21	1,11398964P15	1,08937605P35
1,31034483P25	1,04411765P23	1,09259259P22	1,05550239P55
1,26595745P11	1,04145078P15	1,06896552P38	1,02061856P58
1,427885MOY	1,08838905MOY	1,14190466MOY	1,12191001MOY

Concernant les cours particuliers, le recours du groupe enseignant - cadre est supérieur à celui de tous les autres membres du groupe ENS, enseignant - intermédiaire y compris. Ce recours ne présente en revanche aucune différence avec les recours des parents du groupe CAD. En effet, les quatre profils de couples possédant au moins un cadre arrivent aux 4 premiers rangs du recours aux cours particuliers. Les parents de deux cadres arrivent en tête, ceux d'un cadre et d'un enseignant en second, les parents cadre - profession intermédiaire en troisième position, les parents cadre - employé terminent la liste. La possession d'un capital économique fort apparaît indéniablement influencer positivement le recours aux cours particuliers.

Un regard sur la répartition du recours aux cours particuliers suivant les différents niveaux de scolarité nous indique que, dans le secondaire, le groupe enseignant - cadre les utilise plus que le groupe enseignant - intermédiaire.

COURS PART SEC	COURS PART SUP
1,24444444P11	1,4 P18
1,23255814P13	1,18181818P15
1,2 P33	1,18181818P25
1,19354839P21	1,15789474P21
1,19230769P22	1,15384615P23
1,17857143P25	1,11363636P13
1,17708333P15	1,1 P38
1,15384615P38	1,07692308P11
1,125 P23	1,07407407P33
1,11074919P35	1,0619469P55
1,1 P18	1,05376344P35
1,05944056P55	1,05263158P22
1,04 P58	1 P58
1,15442687MOY	1,12371944MOY

Le recours important aux cours particuliers s'opère donc dès le secondaire chez les parents du groupe CAD.

Les couples cadre – enseignant, possédant à la fois le capital culturel et économique, peuvent apporter une aide à leur enfant sur tous les tableaux. On peut ainsi imaginer, lorsqu'elle n'est pas parentale, une aide extérieure adaptée jusqu'au plus haut niveau scolaire. Le détail des professions des parents nous

indique que 76% des pères sont cadres et 95% de ceux qui ne sont pas cadres sont professeurs ou de profession scientifique. Quant aux mères, 76% sont enseignantes et 55% d'entre elles sont institutrices. Il devient alors probable que l'enfant de ces familles peut profiter d'une bonne connaissance du système scolaire, de temps pour l'accompagnement de la part de la mère notamment, de l'aide scolaire du père dans les plus hauts niveaux de scolarité, d'un réseau familial amical aux compétences élevées et d'une aide payante adaptée. Les couples enseignant - intermédiaire ne bénéficient pas d'un capital culturel et économique aussi élevé que le groupe précédent. Seulement 30% des pères sont enseignants et 60% d'entre eux sont instituteurs, tous les autres pères étant de profession intermédiaire. Les mères sont 70% à être enseignantes. 68% d'entre elles sont institutrices. Néanmoins, leur motivation dans la réussite de leur enfant les engage à mobiliser significativement plus que les autres couples (cadre - enseignant exclu), l'aide

de proches et de spécialistes la plus adaptée. L'impact sur la réussite scolaire de l'enfant serait bien évidemment à vérifier, un taux d'aide élevé ne signifiant pas nécessairement une réussite scolaire élevée.

Le comportement des couples de deux enseignants pourrait, à ce sujet, en être le contre-exemple. Ces couples se distinguent en effet avec le taux de recours aux aides extérieures le plus bas de tous les groupes. Si son recours aux cours particuliers coudoie celui des autres profils de parents de son groupe (cadre - enseignant exclu), son recours à l'aide de proches et de spécialistes est significativement en deçà de celui des parents enseignant - intermédiaire et bien sûr enseignant - cadre.

L'aide apportée par les parents eux-mêmes se substitue peut-être aux aides extérieures. Rappelons que dans ce groupe, 75% des pères et 56% des mères sont professeurs ou de professions scientifiques.

Pour résumer, si les groupes ENS et CAD sollicitent en moyenne peu d'aides extérieures aux devoirs, c'est pour les enfants scolarisés dans le supérieur que le taux de recours est le plus grand.

À tous les niveaux de scolarité, mais plus encore pour le niveau supérieur, ce sont les couples cadre - enseignant qui cumulent les avantages économiques et culturels qui ont le plus fort taux moyen de recours aux aides. Les aides de proches, de spécialistes et liés aux cours particuliers sont particulièrement sollicitées. Les couples profession intermédiaire - enseignant suivent avec un taux moyen proche, mais dont la différence s'explique par un recours aux cours particuliers inférieur aux couples précédents. Quant aux autres couples comprenant au moins un enseignant, leurs recours aux aides sont les plus faibles, plus faibles que ceux des couples constitués d'au moins un cadre. L'effet cadre (d'avoir au moins un cadre dans le couple, couple enseignant - cadre compris) est effectivement manifeste à propos du recours aux cours particuliers. Tous ces groupes se positionnent aux premières places suivant un rang qui décroît avec leur niveau social. Les couples d'enseignants se distinguent particulièrement des autres groupes. Leur taux de recours aux aides reste faible quelle que soit la nature de l'aide extérieure envisagée.

L'interrogation de la nature précise des pratiques scolaires et éducatives des parents est une fois de plus indispensable pour permettre d'établir comment les différentes aides, extérieures ou familiales, influent sur les résultats scolaires.

1.2. Implication des parents dans le suivi du travail scolaire à faire à la maison

4 scores, IAID1A-B-C-D correspondant chacun à un niveau scolaire précis de l'enfant : primaire, collège, lycée et supérieur, ont été construits afin de rendre compte de l'intensité de la présence parentale que les parents jugent nécessaire dans le suivi des devoirs d'un enfant. Plus le score est élevé, plus les parents considèrent qu'il est important de suivre le travail de l'enfant au niveau de scolarité considéré. Les extrémités de l'échelle sont : « c'est à lui-même de s'occuper de ses devoirs » et « les parents doivent toujours suivre son travail de près ».

Un score moyen, IAID1, ne tenant pas compte du niveau de scolarité de l'enfant, a également été créé de façon à caractériser l'attitude moyenne de chaque famille vis à vis du travail scolaire à la maison.

Ces scores concernent 3396 couples.

Afin d'apprécier cette même attitude, mais en contexte, c'est-à-dire appliquée à l'enfant de la famille, un nouveau score, IAID38, a été construit. Il indique cette fois le comportement que les parents déclarent avoir eu avec leur enfant et se décline suivant le sexe du parent. Ce score concerne les enfants scolarisés à partir de l'élémentaire.

Enfin, un score caractérisant le temps que chaque parent déclare avoir passé à aider son enfant dans les devoirs, IAID39, précise les résultats précédents.

Les couples dont l'un des parents est au plus employé (EMP), sans se distinguer des couples dont l'un des parents est au plus indépendant (ARTICOM), sont les couples qui déclarent le plus la nécessité d'une forte implication parentale dans le suivi du travail scolaire, quel que soit le niveau scolaire de l'enfant.

SUIVI WSCOL
14,7827869C4
14,7813725C5
14,673913C3
14,6078098C1
14,4903846C2
14,3905013C6
14,1428571C8
13,6734694C7
14,4428868MOY

L'importance qu'ils accordent à leur présence dans le suivi scolaire devance significativement celle des couples INT et des couples CAD. Quant aux couples constitués d'au moins un enseignant, ils n'arrivent qu'en cinquième position, significativement derrière les familles du groupe CAD, mais à équivalence avec les familles aux niveaux sociaux les plus bas, OUV et INACTIF.

L'importance qu'accorde la catégorie ENS à la présence des parents dans le suivi du travail scolaire à la maison est donc significativement plus faible que celle qu'accordent les catégories sociales qui lui sont les plus proches, INT et CAD.

La relativement faible implication des parents des niveaux sociaux les plus élevés pourrait trouver une explication dans la meilleure connaissance de l'école qu'ils possèdent. Outre le fait que ce sont les parents qui ont le plus de relations avec les acteurs de l'école, ils sont encore ceux qui ont, en moyenne, eu la plus longue fréquentation du système scolaire, jusqu'aux plus hauts niveaux de scolarité, et qui ont sans doute la relation au monde de l'enseignement la plus positive. Dans ces conditions, on peut faire l'hypothèse que ces familles réalisent une plus juste appréciation des objectifs du travail scolaire attendu et, fortes d'une meilleure maîtrise des contenus scolaires, peuvent se permettre un suivi non systématique, plus global mais néanmoins vigilant. Leurs finalités éducatives vont dans le même sens, Millet et Thin (Millet et Thin, 2005, pp 85-86) nous indiquent que le développement de l'« autocontrôle » chez l'enfant est le comportement prioritairement visé. Le contrôle est pour ces familles « diffus et discret » mais étendu à de nombreux domaines, non seulement scolaires mais aussi dans le champ des émotions et de la sociabilité par exemple. La nature même de ces ambitions limite donc l'omniprésence des parents dans les interventions mises en oeuvre dans le cadre du suivi du travail scolaire à la maison. Suivant cette logique, il est probable que le groupe ENS apprécie mieux encore les exigences scolaires que le groupe CAD. Le suivi du travail scolaire n'en pourrait être ainsi abordé qu'avec plus de recul en apportant les réponses adaptées aux besoins de l'enfant dans la perspective d'une formation inscrite dans le long terme.

Quant aux groupes de parents aux niveaux sociaux les plus modestes, ouvriers, agriculteurs et inactifs, qui partagent le même score que le groupe ENS, la faible importance qu'ils accordent à leur implication dans le suivi du travail scolaire ne se justifie sans doute pas par la même nature d'arguments.

Il conviendrait donc, à titre explicatif, d'explorer qualitativement ce que recouvre la présence des parents dans le suivi du travail scolaire à la maison pour chaque catégorie sociale.

Observons maintenant ces différents constats en tenant compte du niveau de scolarité de l'enfant.

SUIVI PRIM	SUIVI COLL	SUIVI LYC	SUIVI SUP
3,62531969C3	4,23137255C5	3,57142857C8	2,44117647C5
3,49509804C5	4,20491803C4	3,51229508C4	2,4353562C6
3,46349745C1	4,17902813C3	3,47254902C5	2,41987179C2
3,40163934C4	4,1474359C2	3,46010187C1	2,41943734C3
3,24538259C6	4,13582343C1	3,40025575C3	2,41803279C4
3,125 C2	4,08970976C6	3,375 C2	2,39728353C1
3,06122449C7	3,85714286C8	3,32189974C6	2,28571429C8
2,38095238C8	3,83673469C7	3,10204082C7	2,26530612C7
3,22476425MOY	4,08527067MOY	3,40194636MOY	2,38527232MOY

En moyenne, la place des parents dans le suivi du travail scolaire à la maison apparaît maximale quand l'enfant est scolarisé au collège. Elle est plus faible au lycée et encore plus faible en primaire. Elle est, sans surprise, minimale dans le supérieur.

Le collège est une période remarquable à différents titres. Pour les enfants les plus jeunes, le collège introduit, par rapport à l'école primaire, des nouveautés parfois déstabilisantes. Outre l'organisation, ce sont aussi les exigences scolaires qui changent et qui peuvent justifier un accompagnement fort de l'enfant. Concernant la carrière scolaire de l'enfant au lycée, elle dépend de la nature du parcours scolaire ainsi que de la qualité de la réussite scolaire de l'enfant au collège. Le travail scolaire réalisé à la maison n'étant pas déconnecté de la réussite obtenue, la présence forte des parents dans le suivi peut s'en trouver ainsi justifiée. Elle peut d'ailleurs l'être d'autant plus que la période d'adolescence est souvent associée à une volonté de prise de distance de l'enfant vis-à-vis des exigences scolaires. Enfin, du point de vue des contenus scolaires, le collège est le dernier niveau qui permet aux parents une relative accessibilité du suivi. Au lycée, on peut supposer que l'élévation de l'âge des enfants s'accompagne d'une plus grande autonomie dans le travail scolaire et se traduit par un plus faible suivi des parents. Les enjeux forts que représente le lycée pour la suite du parcours scolaire pourraient cependant expliquer le bon taux moyen d'implication des parents.

Le positionnement de la catégorie ENS, quel que soit le niveau de scolarité considéré, reste stable et confirme une relativement faible importance déclarée à la présence des parents dans le suivi du travail scolaire à la maison. Leur position évolue entre la 4^{ème} et la 6^{ème} place (rappelons que 8 profils ont été définis).

Comme tous les parents, c'est au collège que ce groupe envisage son suivi le plus important. Ce comportement ne se distingue néanmoins pas significativement de celui du profil CAD qui arrive au 5^{ème} rang, alors qu'il se distingue davantage mais non significativement cependant de celui du profil INT qui se place au 3^{ème} rang. Au primaire, le groupe ENS se distingue significativement de tous les groupes sauf des groupes OUV et INACTIF. C'est à ce niveau que le comportement de ce groupe se différencie le plus de celui des groupes qui lui sont socialement les plus proches.

Au lycée, le comportement du groupe INT, en indiquant une faible présence parentale à ce niveau, se rapproche significativement de celui du groupe ENS. À l'inverse, le groupe CAD accorde une place au suivi apporté par les parents significativement plus grande que le groupe ENS.

Enfin, dans le supérieur, le groupe ENS ne se distingue significativement, ni du groupe CAD, ni du groupe INT. Tous trois affichent un suivi parental bien inférieur au suivi que les catégories EMP et OUV estiment qu'il est nécessaire d'apporter à ce niveau.

En conclusion, la place qu'accordent les parents des groupes sociaux les plus élevés à leur présence dans le suivi du travail scolaire fait à la maison est faible. L'implication des parents du groupe ENS apparaît même relativement plus modeste que celle des groupes sociaux qui lui sont proches. Le groupe INT a, quel que soit le niveau de scolarité, une

présence légèrement plus forte que le groupe ENS. Les différences les plus marquées avec le groupe CAD se situent à l'école primaire et au lycée. À ces niveaux, le groupe CAD juge la présence parentale plus importante que le groupe ENS. Au collège et dans le supérieur, ces groupes ne se distinguent pas.

L'interrogation des pratiques plus largement éducatives et déclinées suivant l'âge de l'enfant pourrait produire un éclairage nouveau sur ces premiers résultats. Il conviendrait ainsi d'apprécier la place relative du suivi du travail scolaire vis-à-vis des autres modalités de présence des parents auprès de leurs enfants. On peut en effet supposer que le suivi scolaire des groupes sociaux les plus élevés s'inscrit dans un accompagnement éducatif où les activités de partage culturel et d'apprentissage n'ont pas un fondement essentiellement scolaire.

Lorsque l'on considère la mère, l'implication modeste du groupe ENS dans le suivi du travail scolaire à la maison se confirme.

SUIVI MERE	SUIVI PERE
3,72690763C5	3,14285714C3
3,69811321C4	3,12648221C2
3,65780731C3	3,08032129C5
3,57112069C1	3,07327586C1
3,56126482C2	2,95033113C6
3,52317881C6	2,88207547C4
3,23913043C7	2,56521739C7
2,71428571C8	2,42857143C8
3,46147608MOY	2,90614149MOY

Cette implication se confond avec celle des mères du groupe CAD, mais s'éloigne significativement de celle des mères du groupe INT qui proposent un suivi plus assidu et systématique. Les mères les plus impliquées restent celles des catégories EMP.

Concernant les pères, nous remarquons immédiatement que le suivi moyen proposé est largement moins systématique que celui des mères. La moyenne chute de 16%. Néanmoins, lorsque l'on détaille le comportement des pères entre eux, les pères de la catégorie ENS occupent le second rang derrière les pères à la profession INT et devant les pères de la catégorie CAD, mais sans s'en distinguer significativement. Ces catégories de pères se distinguent en revanche des autres catégories. Les pères des catégories sociales les plus élevées s'occupent donc significativement plus du suivi des devoirs de leur enfant que les autres pères.

Notons encore que l'écart entre les taux d'implication des pères et des mères du groupe ENS est le plus faible écart de toutes les catégories. Il conviendrait de vérifier si ce résultat est lié à la profession enseignante du père ou s'il est lié à la présence d'un conjoint enseignant.

DUREE SUIVI MERE	DUREE SUIVI PERE
553,463186C5	241,571429C3
547,61794C3	221,897233C2
514,764151C4	213,270415C5
485,251656C6	203,178808C6
453,545259C1	191,594828C1
437,913043C2	140,04717C4
317,434783C7	103,238095C8
235,428571C8	48,7391304C7
443,177324MOY	170,442138MOY

Les attitudes constatées se confirment lorsque l'on observe le temps passé à suivre le travail scolaire de son enfant.

Les mères du groupe ENS passent moins de temps au suivi que la moyenne des mères et cette durée est significativement plus basse que celle des mères des groupes sociaux CAD et INT.

À regarder la moyenne du temps passé au suivi du travail scolaire à la maison par les pères, on observe qu'ils consacrent, en moyenne, 2,5 fois moins de temps au suivi scolaire que les mères. Les pères du groupe ENS détiennent cependant la seconde durée la plus élevée de suivi, sans se distinguer de celle des pères du groupe INT, qui sont ceux qui déclarent passer le plus de temps à cette tâche, mais en se distinguant significativement des pères du groupe CAD qui accordent à leur enfant une des plus faibles durées de suivi.

Pour conclure, l'implication de la mère dans le suivi du travail scolaire fait à la maison détermine l'implication moyenne du couple. La relativement modeste implication des groupes au niveau social élevé vient, ainsi, principalement du comportement des mères. Les mères du groupe ENS suivent avec plus de distance le travail scolaire donné à la maison que celles du groupe CAD et avec encore moins de constance que celles du groupe INT. Notons à l'inverse que les pères du groupe ENS, avec ceux du groupe INT, sont ceux qui s'investissent le plus dans ce suivi. Quant au suivi le plus consciencieux, il est affiché par le groupe EMP.

Étudions à présent ces implications selon les profils sociaux plus précis des parents. L'étude de l'implication dans le suivi du travail scolaire selon les compositions sociales plus fines des couples de parents montre d'abord que ce sont les couples dont l'un des conjoints est employé, ouvrier ou agriculteur, alors que l'autre est cadre, intermédiaire puis également employé, ouvrier ou agriculteur, qui sont favorables au plus fort suivi des enfants.

SUIVI WSCOL	SUIVI MERE	SUIVI PERE	DUREE SUIVI MERE	DUREE SUIVI PERE
15,1333333P18	3,9047619P23	3,27710843P11	580,31746P23	281,37931P38
14,8045455P15	3,77108434P11	3,265625P21	566,773481P35	264 P58
14,7381295P35	3,72351695P55	3,17460317P23	548,861229P55	244,126984P23
14,6879937P55	3,72191529P35	3,14364641P35	513,061453P15	244,0625P21
14,6386861P33	3,69642857P25	3,14285714P25	511,366972P33	228,6593P35
14,6197183P25	3,67597765P15	3,1333333P18	500,357143P25	226,071429P25
14,4848485P38	3,6559633P33	3,10344828P38	488,666667P58	208,212291P15
14,4754098P22	3,5 P21	3,1 P58	474,951807P11	203,787076P55
14,4666667P11	3,45142857P13	3,05586592P15	424 P18	195,060241P11
14,4642857P23	3,4 P18	3,03428571P13	417,931034P38	185,660377P22
14,454955P13	3,34482759P38	3,03177966P55	396,948571P13	184,857143P13
14,3797468P21	3,3333333P58	2,98113208P22	365,660377P22	182,816514P33
14,059322P58	3,24528302P22	2,91284404P33	330,1875P21	140 P18
14,5698185MOY	3,57111696MOY	3,1043484MOY	470,698746MOY	214,514859MOY

Un regard sur la composition de ces couples nous indique que chez les couples cadre - employé et assimilés, ce sont les femmes qui sont à 89,1% employées et que chez les couples intermédiaire - employé, elles le sont à 73,1%. Si l'on observe le groupe enseignant, ce sont aussi les couples enseignant - employé, ouvrier ou agriculteur qui arrivent en tête du groupe, l'épouse étant encore majoritairement le conjoint employé. L'observation du comportement de ces mères dans le cadre du suivi de leur propre enfant ainsi que de l'estimation du temps qu'elles y consacrent va dans le même sens. Les mères des catégories inférieures accordent une haute importance au suivi scolaire. Ce constat va, par ailleurs, à l'encontre de l'idée d'une démission parentale des faibles niveaux sociaux.

Qu'en est-il de la déclinaison de l'implication modeste du groupe enseignant suivant ses différentes composantes? Un premier constat établit que, globalement, plus le niveau social du couple augmente, moins son implication dans le suivi est grande. Plus finement, on constate que les couples constitués de deux enseignants sont les moins impliqués concernant le suivi de leur propre enfant. L'observation de l'attitude de chacun des parents pour ce dernier groupe montre que tous deux occupent les dernières positions du classement. Pour le groupe cadre - enseignant, la mère, à 75,95% enseignante, accorde significativement plus d'importance au suivi du travail scolaire à la maison que les mères des couples de deux enseignants. Quant au père, principalement cadre, il déclare, avec le père cadre des couples de cadres, le plus grand suivi de tous les pères. Notons enfin que les couples enseignant - intermédiaire et indépendant s'impliquent, pour leur enfant, significativement davantage que les types de couples précédents.

L'introduction du niveau de scolarité apporte quelques précisions complémentaires.

SUIVI PRIM	SUIVI COLL	SUIVI LYC	SUIVI SUP
4,73333333P18	4,25 P15	3,54166667P11	2,8 P18
4,68181818P15	4,23943662P25	3,5 P15	2,51898734P21
4,67769784P35	4,2014218P55	3,48484848P38	2,43309353P35
4,67605634P25	4,19708029P33	3,46666667P18	2,43220339P58
4,67153285P33	4,18992806P35	3,43741007P35	2,42812006P55
4,64285714P23	4,18032787P22	3,43443918P55	2,41666667P11
4,63063063P13	4,13333333P18	3,43037975P21	2,40983607P22
4,62401264P55	4,0952381P23	3,37591241P33	2,39416058P33
4,55737705P22	4,09090909P38	3,37387387P13	2,38288288P13
4,54545455P38	4,07594937P21	3,35714286P23	2,37272727P15
4,475 P11	4,06756757P13	3,33802817P25	2,36904762P23
4,40677966P58	4,03333333P11	3,32786885P22	2,36619718P25
4,35443038P21	3,99152542P58	3,22881356P58	2,36363636P38
4,59053697MOY	4,1343116MOY	3,40746543MOY	2,43750454MOY

Pour les couples de deux enseignants, l'importance accordée au suivi du travail scolaire reste stable quel que soit le niveau de scolarité. Pour les couples enseignant - intermédiaire, en revanche, l'importance accordée à leur présence diminue avec l'élévation du niveau de scolarité. À l'inverse, la présence parentale dans le suivi proposé par les parents du groupe cadre - enseignant croît avec l'augmentation du niveau de scolarité. Notons que ce dernier comportement est celui qui se rapproche le plus du comportement des couples de deux cadres.

L'ensemble de ces résultats montre l'intérêt de prendre en compte la profession des deux parents. En effet, la profession de la mère semble indiquer le niveau d'implication du groupe d'appartenance alors que la profession du père semble indiquer le rang dans ce niveau. Ces grandeurs ne varient cependant pas toujours dans le même sens. Pour la mère, plus la mère à un niveau social faible, plus l'implication est grande, exceptions faites des extrêmes où les mères inactives restent très peu impliquées et les mères cadres, très impliquées. Pour les pères, plus leur niveau social est faible, plus leur implication diminue et fait diminuer l'implication du couple au sein de son groupe d'appartenance, exception faite des pères enseignants qui manifestent une faible implication.

Nous avons précédemment conclu que les mères du groupe ENS affichaient le plus faible suivi du travail scolaire à la maison alors que les pères de ce même groupe démontraient d'un suivi de haut niveau par rapport aux autres pères. Nous pouvons désormais préciser que dans ce groupe, ce sont les mères enseignantes qui déclarent le plus faible suivi et que ce sont les pères non enseignants, cadres en tête, qui proposent le plus grand suivi. Il semblerait que le fait d'être enseignant, implique un suivi du travail scolaire qui se différencie de celui proposé par les parents d'autres professions.

Une fois encore, c'est la nature de l'accompagnement, scolaire et éducatif, qui doit être interrogée afin d'éclairer ce que signifie cette faible implication dans le suivi du travail scolaire des enfants de la part des parents enseignants.

1.3. Adaptation de l'aide aux devoirs apportée par les parents

L'adaptation de l'aide aux devoirs apportée par les parents est appréciée par les parents eux-mêmes.

Un premier score (AIDEPF-H) caractérise le sentiment global que nourrissent les parents à propos de l'adaptation du suivi scolaire qu'ils proposent à leur enfant. Plus ce score est élevé, plus les parents ont le sentiment que l'aide aux devoirs qu'ils apportent est adaptée. Ce score est ensuite précisé par deux sous scores. L'un rend compte du sentiment de maîtrise des parents vis-à-vis des exigences scolaires (AID34F-H). Là

encore, plus ce score est élevé, moins les parents ont le sentiment d'être dépassés et de ne pas posséder les connaissances scolaires nécessaires. Le dernier score évalue leur appréciation de l'investissement qu'ils proposent pour ce suivi (AID40F-H). Autrement dit, plus ce score est élevé, plus les parents jugent que l'aide apportée était adaptée en temps et en énergie.

Seules les familles ayant un enfant scolarisé au moins en élémentaire ont été interrogées. Les résultats sont sexués. 2290 femmes et 1420 hommes ont, en moyenne, répondu. Compte tenu du faible effectif des groupes agriculteur et inactif, les résultats obtenus pour ces catégories seront considérés avec réserve.

Le sentiment global d'adaptation du suivi scolaire que les parents proposent à leur enfant est en moyenne meilleur chez les mères que chez les pères.

ADAPT SUIVI MERE	ADAPT SUIVI PERE	MAITRISE MERE	MAITRISE PERE
6,67741935C2	6,65100671C2	4,85714286C2	4,92207792C2
6,27906977C1	6,40723982C1	4,53493976C1	4,72995781C1
6,16141732C3	6,11987382C3	4,41441441C3	4,42318841C3
5,8839779C4	5,65384615C7	4,16402116C4	3,99107143C5
5,80248834C5	5,57070707C5	4,1339779C5	3,96774194C4
5,78571429C7	5,5 C4	4,04651163C7	3,92307692C7
5,39622642C6	5,24705882C6	3,78571429C6	3,69662921C6
4,68421053C8	4,86666667C8	3,05263158C8	3,33333333C8
5,83381549MOY	5,75204988MOY	4,1236692MOY	4,12338462MOY
	INVESTISS MERE	INVESTISS PERE	
	1,83333333C2	1,74496644C2	
	1,78740157C3	1,74132492C3	
	1,78571429C7	1,73755656C1	
	1,78552972C1	1,73076923C7	
	1,76243094C4	1,63131313C5	
	1,72939347C5	1,56666667C4	
	1,65283019C6	1,56470588C6	
	1,63157895C8	1,53333333C8	
	1,74602656MOY	1,65632952MOY	

Alors que leur sentiment de maîtrise des exigences scolaires est en moyenne quasi confondu avec celui des pères, les mères émettent une appréciation plus favorable que les pères quant à l'adaptation de l'investissement qu'elles proposent. Nous l'avons vu précédemment, les résultats obtenus à propos de l'implication moyenne de chacun des parents dans le suivi scolaire du travail à la maison confirment ce constat. Les mères estiment davantage qu'il est nécessaire de suivre le travail de l'enfant que les pères et y consacrent davantage de temps. Notons cependant, à propos du sentiment de maîtrise des exigences scolaires, que le père des groupes ENS, CAD et INT, affiche une meilleure appréciation que la mère du même groupe alors que l'inverse se produit pour les autres niveaux sociaux. L'étude suivant la composition professionnelle fin de chaque couple nous renseignera sur le niveau d'instruction de ces pères vis-à-vis de celui des mères.

Analysé suivant le niveau social des couples de parents, le sentiment global d'adaptation du suivi s'ordonne, quel que soit le sexe du parent, des plus hauts niveaux vers les plus faibles. Ce classement reste tout aussi exact à propos du sentiment de maîtrise scolaire que concernant l'adaptation de l'investissement.

Le premier rang, que le sentiment d'adaptation du suivi apprécié soit global ou spécifique, est toujours occupé par un parent d'un couple dont l'un au moins est enseignant. Les groupes CAD et INT se partagent les seconde et troisième places.

À propos du sentiment global d'adaptation du suivi offert, que le parent soit père ou mère, le comportement des parents du groupe ENS se distingue très significativement de celui

des parents du groupe CAD qui le suit. À noter que la distinction est encore plus marquée entre les mères qu'entre les pères.

Dans le domaine de la maîtrise des exigences scolaires, ENS et CAD se suivent également, mais comme pour le sentiment global d'adaptation, les pères et les mères du groupe ENS devancent significativement celles et ceux du groupe CAD.

Pour ce qui est de l'adaptation de l'investissement consacré aux devoirs, les parents du groupe INT devancent les parents du groupe CAD. Mais alors que les parents du groupe CAD devancent significativement les parents du groupe INT à propos du score global d'adaptation et du sentiment de maîtrise scolaire, les parents du groupe INT ne se distinguent pas significativement des parents du groupe CAD en matière d'investissement. Quant aux parents du groupe ENS, les mères se distinguent très significativement des mères du groupe INT alors que les pères ne se distinguent pas significativement des pères des groupes INT et CAD.

On s'aperçoit ainsi que les mères du groupe ENS se distinguent significativement des autres mères quel que soit le sujet interrogé. Ce sont elles qui ont la meilleure appréciation, et de loin, sur l'aide aux devoirs qu'elles apportent. Elles s'estiment, plus que les autres mères, compétentes et déclarent davantage avoir le sentiment de disposer de suffisamment de temps et d'énergie pour assurer l'aide aux devoirs. Rappelons que ces mères sont à 70% enseignantes dans ce groupe.

Les pères du groupe ENS se distinguent globalement eux aussi significativement des pères des autres groupes et notamment des pères du groupe CAD. Il conviendra d'observer en quoi cette population de pères du groupe ENS se différencie de celle des pères du groupe CAD qui sont eux à 85,5% cadres. Nous pourrions peut-être ainsi émettre quelques possibles raisons à l'avantage scolaire de cette population spécifique.

Par ailleurs, remarquons dès à présent, pour les parents des plus hauts niveaux sociaux et plus particulièrement pour les parents du groupe ENS, la dissonance (apparente) entre les résultats obtenus dans le cadre de l'étude à propos de l'implication des parents dans le suivi du travail scolaire fait à la maison et ceux à propos du sentiment d'adaptation de l'aide aux devoirs. Alors que les parents du groupe ENS proposent le suivi du travail scolaire à la maison le plus distant de tous les parents, ce sont eux qui estiment avoir le suivi le plus adapté. Nous convenions déjà précédemment qu'il serait important d'interroger la nature des pratiques de suivi scolaire et plus largement les pratiques éducatives avant de conclure. Le présent résultat confirme cette option.

L'étude suivant le niveau de scolarité de l'enfant montre, aussi bien pour les mères que pour les pères, une décroissance du sentiment moyen d'adaptation de leur suivi, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.

ADAPT SUIVI MERE PRIM	ADAPT SUIVI MERE SEC	ADAPT SUIVI MERE SUP
7,2 C7	6,49462366C2	6,61538462C2
7,17073171C2	6,095 C1	5,82978723C1
7,12903226C1	5,92962963C3	5,76635514C3
6,96183206C3	5,65517241C7	5,7027027C4
6,74456522C5	5,64948454C4	5,4047619C5
6,5106383C4	5,42933333C5	5,375 C7
6,4084507C6	5,05454545C6	4,86206897C6
6,87503575MOY	4,61538462C8	4,83333333C8
	5,6153967MOY	5,54867424MOY
ADAPT SUIVI PERE PRIM	ADAPT SUIVI PERE SEC	ADAPT SUIVI PERE SUP
7,16981132C1	6,51515152C2	6,47826087C2
7,10810811C2	6,14414414C1	6,21052632C1
6,96202532C3	5,98780488C3	5,51351351C3
6,5 C7	5,76470588C7	5,40909091C4
6,45652174C6	5,34070796C5	5,14285714C7
6,36363636C5	5,17391304C4	5,14285714C8
6,27272727C4	4,79090909C6	4,98333333C5
6,6904043MOY	4,625 C8	4,85714286C6
	5,54279206MOY	5,46719776MOY

Notons en outre que cette décroissance moyenne augmente avec la diminution du niveau social du couple. Ainsi chez les mères du groupe INT, l'écart entre le sentiment d'adaptation du suivi au primaire et celui au supérieur est-il de 1,19 points alors qu'il est de 1,55 points chez les mères du groupe OUV. Chez les pères, les écarts sont respectivement de 1,45 points et 1,6 points.

Deux exceptions sont, de plus, à considérer. Les mères du groupe ENS ainsi que les pères du groupe CAD affichent une meilleure appréciation du suivi rendu dans le supérieur que dans le secondaire.

Enfin, comparés entre eux, les parents des groupes ENS et CAD ont un comportement non significativement différent pour le primaire mais significativement distinct pour le secondaire et le supérieur à l'avantage des parents du groupe ENS. Ces deux groupes restent par ailleurs significativement distincts des autres groupes à tout niveau scolaire.

Ainsi, non seulement le sentiment d'adaptation de l'aide proposée par les parents du groupe ENS, et par ceux du groupe CAD dans une plus faible mesure, est le meilleur de tous les groupes, quel que soit le niveau de scolarité de l'enfant, ce sentiment d'adaptation reste encore de bon niveau avec l'augmentation du niveau de scolarité alors qu'il décroît plus nettement pour les autres groupes.

Voyons maintenant ce que deviennent ces résultats à l'aune des différents types de familles détaillées.

ADAPT SUIVI MERE	ADAPT SUIVI PERE
6,86046512P23	6,86206897P25
6,76190476P22	6,85365854P22
6,65217391P21	6,76470588P11
6,61016949P11	6,54545455P13
6,52272727P25	6,5 P23
6,30821918P13	6,41935484P21
6,2568306P33	6,14457831P15
6,17088608P15	6,04511278P35
6,07692308P18	6 P33
6,03177966P35	5,54268293P55
5,8 P38	5,31578947P38
5,74483597P55	5,28571429P18
5,15189873P58	5,18181818P58
6,22683183MOY	6,1123799MOY

Considérons d'abord le sentiment global que chacun des parents nourrit à propos de l'adaptation du suivi qu'il propose à son enfant. Ce sont, dans l'ordre, les mères des couples enseignant - intermédiaire, enseignant - enseignant et enseignant - cadre, sans se distinguer significativement pour autant entre elles, qui portent la meilleure appréciation sur leur suivi.

Sachant que pour ces catégories, la mère est au plus bas taux à 70% des cas l'enseignante du couple, on peut aller jusqu'à dire que ce sont les mères enseignantes qui ont l'appréciation la plus positive sur le suivi du travail scolaire qu'elles proposent. Cet effet enseignant se retrouve encore chez les pères puisque ce sont les pères des couples enseignant - employé, seul type de couple du groupe ENS où le père est majoritairement l'enseignant, et enseignant -enseignant, sans distinction significative, qui portent la meilleure appréciation sur leur suivi.

Si, globalement, le profil CAD est devancé par le profil ENS, les couples de deux cadres se distinguent significativement des autres profils de couples du groupe CAD pour se rapprocher significativement des profils des couples ENS. Ainsi les mères cadres ont-elles un sentiment très voisin de celui des mères enseignantes et les pères cadres partagent-ils le sentiment des pères enseignants.

On peut désormais indiquer que deux « mécanismes » semblent se conjuguer. D'abord, l'appréciation positive du suivi que les parents émettent croît avec le niveau social du parent, ensuite le fait d'être soi-même enseignant renforce ce sentiment positif.

L'étude du sentiment de maîtrise des exigences scolaires suivant la composition fine des couples confirme cette observation. Le fait d'être soi-même enseignant semble là encore renforcer légèrement positivement ce sentiment.

MAITRISE MERE	MAITRISE PERE	INVESTISS MERE	INVESTISS PERE
5,04255319P23	5,1 P25	1,91304348P21	1,84415584P13
4,93023256P22	5,03508772P11	1,85 P38	1,82926829P22
4,91044776P11	5,02380952P22	1,84615385P18	1,79310345P25
4,76086957P25	4,87179487P23	1,8372093P23	1,78947368P38
4,75510204P21	4,74193548P21	1,83333333P22	1,78431373P11
4,52941176P13	4,725 P13	1,79781421P33	1,73333333P33
4,47916667P33	4,61111111P15	1,79661017P11	1,67741935P21
4,43859649P15	4,42068966P35	1,78767123P13	1,66666667P23
4,32239382P35	4,32142857P33	1,77848101P15	1,66541353P35
4,23076923P18	3,976234P55	1,77272727P25	1,62650602P15
4,08991228P55	3,85714286P18	1,76483051P35	1,61382114P55
3,95 P38	3,6440678P58	1,7144593P55	1,54545455P58
3,59302326P58	3,52631579P38	1,63291139P58	1,42857143P18
4,46403682MOY	4,45035518MOY	1,79424962MOY	1,69211546MOY

À propos de l'appréciation de l'investissement consacré, les mères des couples cadre - enseignant, à 76% enseignantes, ont significativement un meilleur sentiment que les mères des groupes enseignant - intermédiaire, à 70% enseignantes, ces dernières ne se distinguant pas des mères enseignantes des couples de deux enseignants.

Par rapport aux mères cadres, les mères du groupe ENS à majorité enseignantes, et particulièrement pour les mères des couples enseignant - cadre, ont un meilleur sentiment quant à l'adaptation de l'investissement qu'elles consacrent à l'aide aux devoirs de leur enfant. Ce dernier résultat serait à confronter à une étude des emplois du temps professionnels de chacun. On peut en effet raisonnablement penser que les mères enseignantes ont la possibilité de passer, notamment en fin de journée après la sortie des classes, plus de temps avec leurs enfants que les mères cadres.

Chez les pères, ce sont à nouveau les pères des couples où le père est enseignant ou à majorité enseignant qui arrivent en tête. Les pères cadres les talonnent cependant puisque leur appréciation à propos de l'adaptation de leur investissement n'est pas significativement plus basse que les premiers. Les pères du groupe cadre - enseignant où le père est cadre à 76% ou, lorsqu'il est enseignant, à 95% professeur ou de profession scientifique, se distinguent en revanche des couples précédents.

Pour conclure, les couples du groupe ENS estiment significativement plus que les autres couples que l'aide aux devoirs qu'ils apportent à leur enfant est adaptée, et ce, quel que soit le niveau de scolarité de l'enfant.

Lorsque l'on détaille les professions des parents de ces couples, ce sont les mères des couples où la mère est en majorité enseignante et les pères des couples où le père est majoritairement enseignant, qui présentent l'appréciation la plus positive de tous les groupes. Le fait d'être enseignant est donc lié à la positivité du jugement émis.

Notons cependant que les couples dont les deux parents sont cadres talonnent les couples précédents. Le sentiment d'adaptation décroît ensuite avec le niveau social du couple.

Nous devons néanmoins garder à l'esprit que chacun apprécie son engagement suivant des critères probablement différents. Rappelons une fois encore à cet égard que l'étude des implications des parents montrait que les parents enseignants étaient parmi les parents qui suivaient le moins précisément les devoirs de leurs enfants. Ils sont ici les parents les plus satisfaits de l'adaptation du suivi qu'ils proposent. On se gardera de conclure qu'il est logique d'observer que la satisfaction est d'autant plus facilement atteinte que les exigences sont moindres.

Comme nous l'avons déjà proposé, étudier avec précision la nature du suivi des devoirs scolaires et, plus largement, de l'accompagnement éducatif mis en œuvre par les parents, se justifie.

1.4. Travail scolaire effectué par l'enfant pendant les vacances scolaires

Les résultats proposés ci-après repèrent d'abord les familles dont l'enfant a consacré du temps au travail scolaire pendant les vacances puis renseignent sur l'initiateur de ce travail, son objectif, ses supports et sur le rôle du parent dans le suivi. Ils indiquent enfin l'appréciation des parents quant au bénéfice du travail réalisé.

La première question est posée à toutes les familles.

1. Pendant les vacances de l'été dernier, votre enfant a-t-il consacré du temps au travail scolaire ? (en dehors des stages linguistiques)
 - Oui
 - Non

Répartition des réponses

TOUS	NON	OUI	
	59,75	40,25	
C1	54,67	45,33	
C2	54,81	45,19	
C3	59,34	40,66	
C4	57,38	42,62	
C5	63,33	36,67	
C6	62,27	37,73	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	15,87	19,53	17,34
C2	8,43	10,31	9,19
C3	22,87	23,26	23,03
C4	6,90	7,61	7,18
C5	31,84	27,36	30,04
C6	11,63	10,46	11,16

Lecture : 40,25% des familles déclarent que leur enfant a consacré du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été, 45,19% des familles du groupe ENS font cette même déclaration.

Les familles du groupe ENS représentent 9,19% des familles étudiées. Elles représentent 10,31% des familles dont l'enfant a consacré du temps au travail scolaire.

En moyenne 40,25% des familles déclarent que leur enfant a consacré du temps au travail scolaire pendant l'été. Avec une proportion d'un peu plus de 45%, les familles des groupes CAD et ENS sont proportionnellement plus nombreuses dans ce cas que toutes les autres familles. Leurs proportions ne se distinguent cependant pas significativement entre elles ($\chi = 0,98$).

Parmi les familles du groupe CAD, ce sont les familles de deux cadres qui sont les plus nombreuses à avoir un enfant qui a consacré du temps au travail scolaire. Les écarts entre les différentes familles du groupe restent cependant modestes (3 points).

Dans le groupe ENS, ce sont nettement les familles cadre-enseignant qui sont les plus nombreuses à avoir un enfant qui consacre du temps au travail scolaire en été. Avec 55,7%, elles devancent de près de 10 points les familles de deux enseignants (45,90%). Quant aux autres familles du groupe, elles sont encore moins nombreuses à avoir un enfant qui consacre du temps au travail scolaire pendant les vacances que les familles de deux enseignants, mais avec moins d'écart qu'entre les deux premiers types de familles cités.

Ce sont donc les familles cadre-enseignant qui, de loin, sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir un enfant qui consacre du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été (1,15 fois plus d'enfants de famille cadre-enseignant que leur représentativité le prévoit, font des devoirs de vacances). Les familles de deux cadres viennent ensuite, mais à près de 9 points derrière, puis les familles de deux enseignants à moins de un point derrière et sans s'en distinguer significativement.

Les questions suivantes sont posées aux familles dont l'enfant a consacré du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. 1617 familles sont concernées.

TOUS	NON	OUI	
	59,33	40,67	
P11	53,33	46,67	
P13	56,31	43,69	
P15	55,00	45,00	
P21	44,30	55,70	
P22	54,10	45,90	
P23	57,14	42,86	
P25	59,15	40,85	
P33	62,41	37,59	
P35	56,69	43,31	
P38	69,70	30,30	
P55	62,09	37,91	
P58	70,34	29,66	
	NON	OUI	REPRESENT
P11	3,31	4,22	3,68
P13	6,46	7,31	6,80
P15	6,25	7,46	6,74
P21	1,81	3,32	2,42
P22	1,70	2,11	1,87
P23	2,48	2,71	2,57
P25	2,17	2,19	2,18
P33	8,83	7,76	8,40
P35	20,35	22,68	21,30
P38	1,19	0,75	1,01
P55	40,60	36,17	38,80
P58	4,29	2,64	3,62

Lecture : 40,67% des familles déclarent que leur enfant a consacré du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été, 55,7% des familles cadre-enseignant font cette même déclaration. Les familles cadre-enseignant représentent 2,42% des familles étudiées. Elles représentent 3,32% des familles dont l'enfant a consacré du temps au travail scolaire.

2. Était-ce...

- De sa propre initiative
- Sur votre demande
- Sur le conseil d'un enseignant

Répartition des réponses

	INI ENFANT	INI PARENT	CONSEIL ENS	
TOUS	45,97	49,19	4,84	
C1	44,57	50,19	5,24	
C2	51,06	44,68	4,26	
C3	46,37	49,84	3,79	
C4	50,00	44,23	5,77	
C5	43,28	52,15	4,57	
C6	41,96	50,35	7,69	
	INI ENFANT	INI PARENT	CONSEIL ENS	REPRESENT
C1	18,98	19,97	21,21	19,57
C2	11,48	9,39	9,09	10,34
C3	23,44	23,55	18,18	23,24
C4	8,29	6,86	9,09	7,62
C5	25,68	28,91	25,76	27,27
C6	9,57	10,73	16,67	10,48

Lecture : 49,19% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été le font à la demande de leurs parents. Les enfants du groupe ENS sont 44,68% dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 10,34% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. Ils représentent 9,39% des enfants qui le font à la demande des parents.

En moyenne, une plus grande proportion d'enfants font du travail scolaire pendant les vacances à la demande de leurs parents plutôt que de leur propre initiative : 49,19% contre 45,97%.

Pour les familles du groupe CAD, la proportion à l'initiative des parents est supérieure à la proportion moyenne.

Le groupe ENS a un comportement opposé à ceux des autres groupes. Les proportions sont inversées. Plus d'enfants choisissent seuls de faire du travail scolaire (51,06%) que suivent la demande de leur parents (44,68%). Ils se distinguent en cela significativement du groupe

CAD ($\chi^2 = 0,42$). Le travail scolaire semble davantage être une composante intégrée chez les enfants des familles dont l'un des parents au moins est enseignant. 1,11 fois plus d'enfants du groupe ENS, que leur représentativité le prévoit, font du travail scolaire en vacances à leur initiative. 1,03 fois moins d'enfants du groupe CAD que prévu sont dans ce cas.

3. Pour quelle(s) raison(s) a-t-il travaillé pendant les vacances ?

- Pour se remettre à niveau dans certaines matières
- Pour réviser les acquis de l'année dernière
- Pour s'avancer pour l'année suivante
- Autre (pour s'amuser si l'enfant est petit)

La grande majorité (61,36%) des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances le fait pour réviser les acquis de l'année scolaire précédente.

La majorité des enfants du groupe ENS sont aussi dans ce cas, mais avec la plus faible proportion de tous les groupes : 55,32%.

La proportion des enfants du groupe CAD dans ce cas est également inférieure à la proportion moyenne, mais supérieure de 4 points à celle du groupe ENS.

En moyenne, la remise à niveau est la seconde raison évoquée. La proportion des familles concernées est cependant assez faible par rapport à la première puisqu'elle n'atteint que 14,88%. L'argument « s'avancer » n'est partagé que par 10,92% des familles et remporte le plus faible taux de toutes les raisons proposées.

Répartition des réponses

	REMISE NIV	REV ACQUIS	S'AVANCER	AUTRE	
TOUS	14,88	61,36	10,92	12,83	
C1	13,11	59,55	11,24	16,10	
C2	16,31	55,32	13,48	14,89	
C3	13,56	62,46	9,15	14,83	
C4	11,54	67,31	16,35	4,81	
C5	14,78	62,90	9,41	12,90	
C6	21,68	61,54	11,19	5,59	
	REMISE NIV	REV ACQUIS	S'AVANCER	AUTRE	REPRESENT
C1	17,24	19,00	20,13	24,57	19,57
C2	11,33	9,32	12,75	12,00	10,34
C3	21,18	23,66	19,46	26,86	23,24
C4	5,91	8,36	11,41	2,86	7,62
C5	27,09	27,96	23,49	27,43	27,27
C6	15,27	10,51	10,74	4,57	10,48

Lecture : 61,36% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été le font pour réviser les acquis de l'année précédente. Les enfants du groupe ENS sont 55,32% dans ce cas.

Les enfants du groupe ENS représentent 10,34% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. Ils représentent 9,32% des enfants qui le font pour réviser des acquis.

Les proportions du groupe ENS suivent la tendance moyenne, mais avec des valeurs supérieures aux valeurs moyennes.

Ainsi 16,31% des enfants se remettent à niveau ; ils sont plus nombreux que les enfants du groupe CAD (13,11%). Ce qui se traduit encore par 1,1 fois plus d'enfants du groupe ENS, que leur représentativité le prévoit, se remettant à niveau, contre 1,14 fois moins d'enfants du groupe CAD que prévu dans ce cas.

13,48% des enfants du groupe ENS s'avancent contre 11,24% des enfants du groupe CAD (1,23 fois plus d'enfants du groupe ENS que prévu contre 1,03 fois plus d'enfants du groupe CAD que prévu).

Les enfants du groupe ENS se distinguent donc des enfants du groupe CAD par une plus forte proportion à se remettre à niveau ou à s'avancer et une moins grande proportion à réviser des acquis.

4. De quelle(s) manière(s) votre enfant a-t-il travaillé pendant les vacances ?

- Il a pris des cours ou fait un stage payant (y compris cours à distance)
- Il a travaillé sur ses livres ou cahier de l'année précédente
- Vous lui avez acheté des cahiers de vacances ou d'exercices ou CD-ROM
- Autre

Chaque proposition attendait une réponse positive ou négative.

Prise de cours ou réalisation d'un stage payant

Une très faible proportion d'enfants, 3,23%, prend des cours payants pendant les vacances d'été. De plus, la hauteur de ce taux s'explique principalement par le relatif fort taux du groupe CAD, puisque 5,24% de ses enfants bénéficient de cours payants.

Les enfants du groupe ENS suivent des cours payants en proportion supérieure à la moyenne mais sans s'en distinguer cependant, et en proportion nettement inférieure à celle du groupe CAD.

Par ailleurs, groupes ENS et INT ne se distinguent pas suivant cette pratique ($\chi^2 = 0,96$).

Prendre des cours payants reste donc une pratique rare et caractéristique des groupes économiquement favorisés et spécifiquement du groupe CAD (1,63 fois plus d'enfants de ce groupe que leur représentativité le prévoit suivent des cours payants ; 1,1 fois plus d'enfants du groupe ENS que prévu sont dans ce cas).

	NON	OUI	
TOUS	96,77	3,23	
C1	94,76	5,24	
C2	96,45	3,55	
C3	96,53	3,47	
C4	97,12	2,88	
C5	98,39	1,61	
C6	96,50	3,50	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	19,17	31,82	19,57
C2	10,30	11,36	10,34
C3	23,18	25,00	23,24
C4	7,65	6,82	7,62
C5	27,73	13,64	27,27
C6	10,45	11,36	10,48

Lecture : 3,23% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été prennent des cours payants. Les enfants du groupe ENS sont 3,55% dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 10,34% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. Ils représentent 11,36% des enfants qui prennent des cours payants.

Travail sur cahiers et livres de l'année scolaire précédente

	NON	OUI	
TOUS	44,35	55,65	
C1	53,18	46,82	
C2	46,10	53,90	
C3	46,37	53,63	
C4	43,27	56,73	
C5	42,20	57,80	
C6	30,77	69,23	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	23,47	16,47	19,57
C2	10,74	10,01	10,34
C3	24,30	22,40	23,24
C4	7,44	7,77	7,62
C5	25,95	28,33	27,27
C6	7,27	13,04	10,48

Lecture : 55,65% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été travaillent sur leurs cahiers et livres de l'année scolaire précédente. Les enfants du groupe ENS sont 53,90% dans ce cas. Les enfants du groupe ENS représentent 10,34% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. Ils représentent 10,01% des enfants qui travaillent sur les cahiers et livres de l'année scolaire précédente.

Une majorité des enfants, 55,65%, travaille sur les cahiers et les livres de l'année scolaire précédente.

La proportion des enfants du groupe ENS est inférieure à la proportion moyenne de 1,75 points. Cette distinction n'est cependant pas significative. Celle du groupe CAD lui est inférieure de 8,83 points.

Les groupes ENS et CAD se distinguent donc significativement suivant cette pratique. On peut interpréter ce constat en cohérence avec le résultat précédent, dans la mesure où les enfants du groupe CAD ont, plus que les autres, recours à d'autres supports, tel que le cours payant, pour travailler pendant les vacances scolaires.

Le groupe ENS est quant à lui

légèrement sous représenté dans l'utilisation des livres et cahiers de l'année précédente, mais l'écart au comportement moyen n'est pas significatif (1,03 fois moins d'enfants du groupe CAD que prévu ont recours à ces supports).

Utilisation de cahiers de vacances ou d'exercices ou de CD ROM.

	NON	OUI	
TOUS	37,10	62,90	
C1	33,71	66,29	
C2	48,94	51,06	
C3	35,96	64,04	
C4	34,62	65,38	
C5	31,72	68,28	
C6	46,15	53,85	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	17,79	20,63	19,57
C2	13,64	8,39	10,34
C3	22,53	23,66	23,24
C4	7,11	7,93	7,62
C5	23,32	29,60	27,27
C6	13,04	8,97	10,48

Lecture : 62,90% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été travaillent sur des cahiers de vacances, d'exercice ou sur cd-rom. Les enfants du groupe ENS sont 51,06% dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 10,34% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. Ils représentent 8,39% des enfants qui travaillent sur des cahiers de vacances, d'exercices ou cd-rom.

L'utilisation de cahiers de vacances est la méthode préférée par le plus grand nombre de familles. 62,90% des familles font ce choix.

Avec 66,29%, les familles du groupe CAD sont significativement plus nombreuses que la moyenne à avoir recours à ce type de support de travail scolaire.

Le groupe ENS se distingue en revanche par le plus faible taux d'utilisation de ces supports de tous les groupes. Seules 51,06% des familles proposent ces documents à leur enfant. Cette pratique distingue donc significativement groupes CAD et ENS (p-value(chi)= 0,002). C'est encore 1,23 fois moins d'enfants de cette catégorie, que leur représentativité le prévoit, qui utilisent ce type de supports.

On peut imaginer que les enseignants sont plus nombreux à créer eux-mêmes les supports de travail scolaire de leur enfant.

Autre méthode

	NON	OUI	
TOUS	89,52	10,48	
C1	90,26	9,74	
C2	82,27	17,73	
C3	89,59	10,41	
C4	89,42	10,58	
C5	91,40	8,60	
C6	91,61	8,39	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	19,74	18,18	19,57
C2	9,50	17,48	10,34
C3	23,26	23,08	23,24
C4	7,62	7,69	7,62
C5	27,85	22,38	27,27
C6	10,73	8,39	10,48

Lecture : 10,48% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été utilisent d'autres méthodes que le cours payant ou le travail sur les livres et cahiers de l'année précédente ou encore le travail sur des cahiers de vacances, d'exercices ou cd-rom. Les enfants du groupe ENS sont 17,73% dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 10,34% des enfants qui consacrent du temps au travail scolaire pendant les vacances d'été. Ils représentent 17,48% des enfants qui travaillent sur d'autres supports.

Le recours à d'autres méthodes que celle du cours payant ou de l'utilisation des livres et cahiers de l'année précédente ou encore de cahiers de vacances, d'exercices ou de cd-rom, concerne 10,48% des familles. Comparée à la proportion de familles qui ont recours aux cours payants (3,23%), cette proportion est importante. D'autres méthodes, telles que le recours à l'aide gratuite de membres de la famille ou d'amis sont à envisager. Cette moyenne perdrait néanmoins 0,83 point (9,64%) si l'on excluait du calcul la proportion de 17,73% du groupe ENS. Les familles de ce groupe sont en effet les plus nombreuses, à plus de 7 points de la moyenne, à avoir recours à d'autres méthodes et se distinguent en cela des familles du groupe CAD et des autres familles. Elles sont encore les seules familles à présenter plus de familles, que leur

représentativité le prévoit, à utiliser ces autres méthodes (1,72 fois plus).

Ce résultat est cohérent avec le résultat précédent et conforte l'hypothèse de l'utilisation par ce groupe de ressources professionnelles propres. La distinction des groupes ENS et CAD à propos des méthodes de travail scolaire pendant l'été pourrait trouver là une explication.

5. Etes-vous, vous ou votre conjoint, intervenu dans le travail de votre enfant ?

- Non, pas du tout
- Oui, quand il le demandait
- Oui, pour surveiller et aider son travail

Répartition des réponses

	NON	INI ENF	SURV & AID	
TOUS	37,39	22,21	40,40	
C1	33,71	26,59	39,70	
C2	36,88	26,24	36,88	
C3	37,22	22,40	40,38	
C4	40,38	17,31	42,31	
C5	35,75	21,24	43,01	
C6	44,06	15,38	40,56	
	NON	INI ENF	SURV & AID	REPRESENT
C1	17,65	23,43	19,24	19,57
C2	10,20	12,21	9,44	10,34
C3	23,14	23,43	23,23	23,24
C4	8,24	5,94	7,99	7,62
C5	26,08	26,07	29,04	27,27
C6	12,35	7,26	10,53	10,48

Lecture : 40,40% des familles déclarent surveiller et aider le travail scolaire de vacances de leur enfant. 36,88% des familles du groupe ENS sont dans ce cas.
Les familles du groupe ENS représentent 10,34% des familles ayant répondu. Elles représentent 9,44% des familles qui surveillent et aident le travail de l'enfant.

La majorité des familles (40,40%) déclare surveiller et aider le travail de l'enfant. 37,39% déclare cependant ne jamais intervenir dans son travail scolaire de vacances. Et 22,21% des parents déclarent n'intervenir qu'à la demande de l'enfant. Les familles du groupe ENS sont proportionnellement les moins nombreuses à surveiller et aider le travail de l'enfant. Elles sont en revanche plus nombreuses que la proportion moyenne à intervenir uniquement à la demande de l'enfant et proches du comportement

moyen à propos de leur non-intervention dans le travail de vacances de l'enfant.

Ce comportement se distingue de celui du groupe CAD sur deux points. Les familles du groupe CAD sont plus nombreuses à intervenir pour surveiller le travail et aider leur enfant et moins nombreuses à ne pas intervenir.

Si ENS et CAD se distinguent à propos des pratiques, elles se distinguent donc aussi à propos de l'esprit dans lequel est réalisé le travail scolaire de vacances. Plus de familles du groupe ENS semblent privilégier l'autonomie du travail de l'enfant alors que plus de familles du groupe CAD encadrent le travail à réaliser.

Observés suivant les catégories socioprofessionnelles des deux parents, les résultats ne sont pas homogènes au sein de chaque groupe. Les parents tous deux enseignants ne sont plus que 28,57% à intervenir pour surveiller et aider. Ils ne sont encore seulement que 14,29% à intervenir à la demande de l'enfant alors que 57,14% déclarent ne pas intervenir du tout. Ce comportement est radicalement opposé à celui des parents tous les deux cadres ($p\text{-value}(\chi) = 3,5 \cdot 10^{-10}$). Ceux-ci sont 46,43% à intervenir pour surveiller et aider, 28,57% à intervenir à la demande de l'enfant et seulement 25% à ne pas intervenir. Le transfert d'autonomie à l'enfant s'observe encore chez les familles cadre-enseignant par une plus forte non-intervention et plus faible aide systématique que chez les parents cadres, mais avec tout de même des écarts moins marqués qu'avec les parents tous les deux enseignants.

	NON	INI ENF	SURV & AID	
TOUS	36,18	22,73	41,09	
P11	25,00	28,57	46,43	
P13	34,02	21,65	44,33	
P15	32,32	33,33	34,34	
P21	38,64	31,82	29,55	
P22	57,14	14,29	28,57	
P23	25,00	27,78	47,22	
P25	27,59	31,03	41,38	
P33	36,89	24,27	38,83	
P35	37,00	21,00	42,00	
P55	37,24	20,29	42,47	
P58	37,14	20,00	42,86	
	NON	INI ENF	SURV & AID	REPRESENT
P11	2,92	5,32	4,78	4,23
P13	6,89	6,98	7,90	7,33
P15	6,68	10,96	6,25	7,48
P21	3,55	4,65	2,39	3,32
P22	3,34	1,33	1,47	2,11
P23	1,88	3,32	3,13	2,72
P25	1,67	2,99	2,21	2,19
P33	7,93	8,31	7,35	7,78
P35	23,17	20,93	23,16	22,66
P55	37,16	32,23	37,32	36,10
P58	2,71	2,33	2,76	2,64

Lecture : 41,09% des familles déclarent surveiller et aider le travail scolaire de vacances de leur enfant. 28,57% des familles de deux enseignants sont dans ce cas.
Les familles de deux enseignants représentent 2,11% des familles ayant répondu. Elles représentent 1,47% des familles qui surveillent et aident le travail de l'enfant.

On arrive ainsi à 1,13 fois plus d'enfants de deux cadres dont le travail de vacances est encadré que prévu ; 1,39 fois moins d'enfants de cadre-enseignant que prévu et 1,43 fois moins d'enfants de deux enseignants que prévu.

6. Pensez-vous que ce travail lui a permis de progresser ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Répartition des réponses (624 familles ont répondu)

	OUI	NON	NSP	
TOUS	76,66	17,46	5,88	
C1	73,15	17,59	9,26	
C2	84,13	6,35	9,52	
C3	80,67	17,65	1,68	
C4	82,35	14,71	2,94	
C5	68,84	24,64	6,52	
C6	81,82	12,73	5,45	
	OUI	NON	NSP	REPRESENT
C1	19,55	20,65	32,26	20,49
C2	13,12	4,35	19,35	11,95
C3	23,76	22,83	6,45	22,58
C4	6,93	5,43	3,23	6,45
C5	23,51	36,96	29,03	26,19
C6	11,14	7,61	9,68	10,44

Lecture : 76,66% des familles pensent que le travail réalisé a permis à l'enfant de progresser. 84,13% des familles du groupe ENS sont dans ce cas.
Les familles du groupe ENS représentent 11,95% des familles ayant répondu. Elles représentent 13,12% des familles qui jugent le travail bénéfique.

Les familles pensent à 76,66% que le travail scolaire réalisé pendant les vacances a été bénéfique pour l'enfant. Les familles du groupe ENS sont, avec 84,13%, proportionnellement les plus nombreuses à le penser. Elles sont encore les moins nombreuses, 6,35% contre 17,46% en moyenne, à penser que le travail n'a pas eu d'effet. Ce comportement se distingue très significativement de tous les groupes et notamment de celui du groupe CAD (p-

value(chi) = $2,3 \cdot 10^{-5}$) dont la distribution des proportions se rapproche de celle du comportement moyen. Cela signifie encore que 2,78 fois moins de familles du groupe ENS que leur représentativité le prévoit estiment que l'enfant n'a pas progressé.

Pour synthétiser :

Si les groupes CAD et ENS sont plus nombreux que la moyenne des familles à engager leur enfant à effectuer du travail scolaire pendant les vacances d'été, ce sont les familles de cadre-enseignant et de deux cadres qui adoptent le plus ce comportement.

Dans le cas où le travail scolaire de vacances existe, l'initiative revient significativement davantage à l'enfant dans les familles du groupe ENS que dans celles du groupe CAD.

Bien que la révision des acquis soit la première raison du travail entrepris, les enfants du groupe ENS sont significativement plus nombreux que ceux du groupe CAD à réaliser ce travail pour se remettre à niveau ou pour s'avancer.

Les supports de travail classiques (cahiers et livres utilisés pendant l'année scolaire et cahiers de vacances et d'exercices) sont significativement utilisés par plus d'enfants du groupe CAD que du groupe ENS, qui sont, quant à eux, plus nombreux à privilégier d'autres supports de travail (on peut par exemple imaginer des exercices originaux conçus par le parent enseignant).

À l'occasion du travail réalisé par l'enfant, les parents du groupe ENS sont significativement moins nombreux que les autres parents à déclarer intervenir pour aider ou surveiller. Ils sont à l'inverse plus nombreux à intervenir à la seule demande de l'enfant ou à ne pas intervenir du tout. Ce sont spécifiquement les familles de deux enseignants qui sont les moins nombreuses à déclarer intervenir ; leur taux d'intervention est très inférieur aux autres familles.

Pour finir, les familles du groupe ENS sont les plus nombreuses à évaluer positivement les progrès réalisés par l'enfant alors que les familles du groupe CAD sont les moins nombreuses.

Les pratiques de suivi du travail scolaire de vacances du groupe ENS apparaissent donc spécifiques et gagneraient à être étudiées qualitativement afin d'en cerner plus précisément la nature. L'autonomie et la responsabilisation de l'enfant semblent d'ores et déjà deux compétences développées.

Comme à propos du travail scolaire réalisé à la maison pendant l'année scolaire, les parents du groupe ENS affichent une belle assurance quant à l'efficacité du travail réalisé par l'enfant.

1.5. Apprentissages préscolaires

Les résultats ci-après présentent le rôle déclaré des parents dans l'apprentissage par leur enfant de la lecture ou de l'écriture de quelques mots, et de la numération élémentaire.

Seules les familles, dont l'enfant était scolarisé en maternelle en 2002-2003, sont interrogées. 732 familles sont concernées.

Une variable représentative de l'intensité de l'implication des parents dans la lecture et dans les premiers apprentissages d'écriture et de numération a été créée d'après plusieurs questions : possession de livres, nature de la participation des parents lorsque l'enfant feuillette un livre, fréquence de lecture, apprentissage de la lecture ou de l'écriture de quelques mots, apprentissage de la numération. Cette variable est étudiée en fonction du sexe du parent et de la composition socioprofessionnelle de la famille.

Implication des parents dans la lecture et les premiers apprentissages avec les enfants de maternelle

7 niveaux d'intensité croissante sont distingués.

Implication du père

TOUS	1,90	7,91	7,28	12,97	22,15	26,90	20,89	
C1	0,00	0,00	0,00	15,91	20,45	31,82	31,82	
C2	0,00	3,85	7,69	11,54	30,77	15,38	30,77	
C3	1,28	7,69	3,85	14,10	17,95	34,62	20,51	
C4	0,00	40,00	20,00	10,00	0,00	10,00	20,00	
C5	2,52	9,24	9,24	9,24	25,21	25,21	19,33	
C6	5,26	7,89	13,16	21,05	21,05	23,68	7,89	
	1	2	3	4	5	6	7	REPRESENT
C1	0,00	0,00	0,00	17,07	12,86	16,47	21,21	13,92
C2	0,00	4,00	8,70	7,32	11,43	4,71	12,12	8,23
C3	16,67	24,00	13,04	26,83	20,00	31,76	24,24	24,68
C4	0,00	16,00	8,70	2,44	0,00	1,18	3,03	3,16
C5	50,00	44,00	47,83	26,83	42,86	35,29	34,85	37,66
C6	33,33	12,00	21,74	19,51	11,43	10,59	4,55	12,03

Lecture : 20,89% des pères occupent le plus haut niveau d'implication dans l'activité de lecture.
31,82% des pères du groupe CAD occupent ce niveau.
Alors que les pères du groupe CAD représentent 13,92% de l'échantillon, ils représentent 21,21% des pères occupant le plus haut niveau d'implication.

Implication de la mère

TOUS	0,56	1,12	4,28	6,89	20,48	32,96	33,71	
C1	1,16	1,16	3,49	2,33	17,44	38,37	36,05	
C2	0,00	0,00	2,44	14,63	21,95	34,15	26,83	
C3	0,00	0,78	3,91	7,81	17,97	33,59	35,94	
C4	8,33	0,00	12,50	8,33	41,67	8,33	20,83	
C5	0,00	0,51	4,04	4,04	16,67	34,34	40,40	
C6	0,00	5,17	5,17	15,52	34,48	25,86	13,79	
	1	2	3	4	5	6	7	REPRESENT
C1	33,33	16,67	13,04	5,41	13,64	18,64	17,13	16,01
C2	0,00	0,00	4,35	16,22	8,18	7,91	6,08	7,64
C3	0,00	16,67	21,74	27,03	20,91	24,29	25,41	23,84
C4	66,67	0,00	13,04	5,41	9,09	1,13	2,76	4,47
C5	0,00	16,67	34,78	21,62	30,00	38,42	44,20	36,87
C6	0,00	50,00	13,04	24,32	18,18	8,47	4,42	10,80

Lecture : 33,71% des mères occupent le plus haut niveau d'implication dans l'activité de lecture.
36,05% des mères du groupe CAD occupent ce niveau.
Alors que les mères du groupe CAD représentent 16,01% de l'échantillon, ils représentent 17,13% des mères occupant le plus haut niveau d'implication.

Les mères sont en moyenne plus nombreuses que les pères à occuper les plus hauts niveaux d'implication et sont beaucoup plus rares qu'eux aux plus faibles niveaux.

La proportion de mères très impliquées dans les apprentissages préscolaires est plus importante dans le groupe CAD que dans le groupe ENS (74,42% des mères CAD sont présentes aux deux plus hauts niveaux contre 60,98% des mères ENS). Les mères du groupe CAD sont surreprésentées dans ces catégories (1,12 fois plus de mères CAD à ces niveaux d'implication que leur représentativité le prévoit) alors que celles du groupe ENS y sont légèrement sous représentées (1,09 fois moins de mères ENS à ces niveaux que prévu).

Notons que les mères du groupe CAD partagent la plus forte implication avec les mères du groupe EMP, devant les mères du groupe INT, puis celles du groupe ENS. Les mères appartenant au groupe OUV ne sont quant à elles que 39,65% à occuper les deux plus hauts niveaux.

L'implication des mères du groupe ENS apparaît donc modeste en regard de celle des mères du groupe CAD.

En cohérence avec le résultat d'une implication très importante des mères du groupe EMP dans le travail scolaire à la maison, les mères de ce groupe déclarent le plus fort investissement dans la lecture et les premiers apprentissages d'écriture et de numération avec leurs jeunes enfants.

Du côté des pères, ce sont aussi les pères du groupe CAD qui sont les plus nombreux à occuper les deux plus hauts niveaux d'implication avec leur enfant (63,64%).

Les pères du groupe INT les suivent avec 55,13%, puis ce sont les pères du groupe ENS avec 44,54%. Les groupes EMP et OUV comptent la plus faible proportion de pères à ces niveaux.

Si l'on ne considère cette fois plus que le plus haut niveau d'implication, les pères du groupe ENS apparaissent plus nombreux que ceux du groupe INT et deviennent surreprésentés pour ce niveau (1,47 fois plus que leur représentativité le prévoit), mais tout en restant cependant proportionnellement moins nombreux que les pères du groupe CAD (1,52 fois plus de pères à ce niveau que prévu)

Afin d'affiner ces premiers résultats, deux pistes sont à explorer :

- le rôle de la profession du parent interrogé dans le couple d'appartenance:
- les réponses aux questions précises portant sur la nature de l'intervention des parents dans la lecture et au niveau des premiers apprentissages en écriture et numération avec l'enfant.

HF11	120
HF12	60
HF13	162
HF15	196
HF18	14
HF21	19
HF22	61
HF23	25
HF25	37
HF28	4
HF31	60
HF32	59
HF33	274
HF35	508
HF38	33
HF51	24
HF52	34
HF53	187
HF55	1267
HF58	116
HF85	2
HF88	1
Total	3263

La variable HFxy renseigne sur la profession du père, repérée par le chiffre x, et la profession de la mère, repérée par le chiffre y. La variable HF13 indique donc que le couple est constitué d'un père cadre et d'une mère occupant une profession intermédiaire.

La variable HFxy prend 22 valeurs.

D'après les effectifs ci-contre, les couples enseignant-inactive, inactif-employée, ouvrière et inactif-inactive, ne peuvent pas être pris en compte dans l'étude.

La distribution des 732 familles, concernées par les questions liées à la lecture aux enfants scolarisés en maternelle, selon la variable HFxy ne permet pas de considérer toutes les combinaisons de couples possibles faute d'effectif.

Implication du père

TOUS	1,90	7,91	7,28	12,97	22,15	26,90	20,89	
HF11	0,00	0,00	0,00	7,69	7,69	46,15	38,46	
HF13	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	40,00	40,00	
HF15	0,00	0,00	0,00	33,33	16,67	16,67	33,33	
HF22	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	
HF25	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00	25,00	25,00	
HF31	0,00	0,00	0,00	20,00	40,00	40,00	0,00	
HF32	0,00	0,00	11,11	0,00	44,44	11,11	33,33	
HF33	0,00	15,00	0,00	5,00	10,00	35,00	35,00	
HF35	2,44	14,63	4,88	21,95	17,07	24,39	14,63	
HF51	0,00	0,00	0,00	25,00	50,00	0,00	25,00	
HF53	0,00	4,17	12,50	8,33	20,83	37,50	16,67	
HF55	2,86	7,86	10,00	11,43	25,71	24,29	17,86	
HF58	5,56	16,67	11,11	16,67	16,67	27,78	5,56	
	1	2	3	4	5	6	7	REPRESENT
HF11	0,00	0,00	0,00	2,44	1,43	7,06	7,58	4,11
HF13	0,00	0,00	0,00	0,00	2,86	4,71	6,06	3,16
HF15	0,00	0,00	0,00	9,76	2,86	2,35	6,06	3,80
HF22	0,00	0,00	4,35	2,44	1,43	1,18	1,52	1,58
HF25	0,00	0,00	0,00	2,44	1,43	1,18	1,52	1,27
HF31	0,00	0,00	0,00	2,44	2,86	2,35	0,00	1,58
HF32	0,00	0,00	4,35	0,00	5,71	1,18	4,55	2,85
HF33	0,00	12,00	0,00	2,44	2,86	8,24	10,61	6,33
HF35	16,67	24,00	8,70	21,95	10,00	11,76	9,09	12,97
HF51	0,00	0,00	0,00	2,44	2,86	0,00	1,52	1,27
HF53	0,00	4,00	13,04	4,88	7,14	10,59	6,06	7,59
HF55	66,67	44,00	60,87	39,02	51,43	40,00	37,88	44,30
HF58	16,67	12,00	8,70	7,32	4,29	5,88	1,52	5,70

Lecture : Alors que 20,89% des pères sont caractérisés par la plus forte implication dans la lecture, 40% des pères cadres avec une mère de profession intermédiaire occupent cette position.
Alors que les couples cadre-profession intermédiaire représentent 3,16% des couples ayant répondu, ils représentent 6,06% des couples aux pères les plus impliqués.

Les pères cadres, des couples dont la mère est également cadre, sont les plus nombreux à être très impliqués.

Les pères enseignants ont une implication comparable aux pères cadres (des couples dont la mère n'est pas cadre). Ils sont en revanche beaucoup moins nombreux à être très impliqués lorsque la mère est-elle même enseignante.

Pour les pères de profession intermédiaire, la proportion moyenne de pères très impliqués est un peu plus faible que celle des enseignants et cadres, mais là encore, elle est plus grande lorsque la mère est cadre et nettement plus faible lorsque la mère est enseignante.

Chez les pères employés et ouvriers en revanche, le fait que la mère soit enseignante implique l'implication du père la plus forte.

Implication de la mère

TOUS	1	2	3	4	5	6	7	
	0,56	1,12	4,30	6,92	20,56	32,71	33,83	
HF11	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	60,00	25,00	
HF12	0,00	0,00	0,00	11,11	44,44	33,33	11,11	
HF13	3,57	0,00	0,00	7,14	17,86	35,71	35,71	
HF15	0,00	0,00	13,64	0,00	13,64	36,36	36,36	
HF22	0,00	0,00	0,00	40,00	40,00	20,00	0,00	
HF23	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	25,00	50,00	
HF25	0,00	0,00	0,00	0,00	25,00	50,00	25,00	
HF31	0,00	0,00	0,00	0,00	12,50	37,50	50,00	
HF32	0,00	0,00	0,00	18,18	18,18	45,45	18,18	
HF33	0,00	0,00	9,76	12,20	12,20	26,83	39,02	
HF35	2,74	1,37	4,11	9,59	20,55	31,51	30,14	
HF51	0,00	12,50	0,00	0,00	37,50	0,00	50,00	
HF52	0,00	0,00	16,67	0,00	0,00	16,67	66,67	
HF53	0,00	0,00	2,78	0,00	36,11	30,56	30,56	
HF55	0,00	0,85	4,24	6,36	19,49	32,63	36,44	
HF58	0,00	10,00	5,00	10,00	35,00	30,00	10,00	
	1	2	3	4	5	6	7	REPRESENT
HF11	0,00	0,00	0,00	0,00	2,73	6,86	2,76	3,74
HF12	0,00	0,00	0,00	2,70	3,64	1,71	0,55	1,68
HF13	33,33	0,00	0,00	5,41	4,55	5,71	5,52	5,23
HF15	0,00	0,00	13,04	0,00	2,73	4,57	4,42	4,11
HF22	0,00	0,00	0,00	5,41	1,82	0,57	0,00	0,93
HF23	0,00	0,00	0,00	2,70	0,00	0,57	1,10	0,75
HF25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,91	1,14	0,55	0,75
HF31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,91	1,71	2,21	1,50
HF32	0,00	0,00	0,00	5,41	1,82	2,86	1,10	2,06
HF33	0,00	0,00	17,39	13,51	4,55	6,29	8,84	7,66
HF35	66,67	16,67	13,04	18,92	13,64	13,14	12,15	13,64
HF51	0,00	16,67	0,00	0,00	2,73	0,00	2,21	1,50
HF52	0,00	0,00	4,35	0,00	0,00	0,57	2,21	1,12
HF53	0,00	0,00	4,35	0,00	11,82	6,29	6,08	6,73
HF55	0,00	33,33	43,48	40,54	41,82	44,00	47,51	44,11
HF58	0,00	33,33	4,35	5,41	6,36	3,43	1,10	3,74

Lecture : Alors que 33,83% des mères sont caractérisés par la plus forte implication dans la lecture, 11,11% des mères enseignantes avec un père cadre occupent cette position. Alors que les couples cadre-enseignante représentent 1,68% des couples ayant répondu, ils représentent 0,55% des couples aux mères les plus impliqués.

Le fait d'être une mère cadre implique une très forte implication, et ce, quelle que soit la profession du père.

Les mères enseignantes sont nettement moins nombreuses que les mères cadres à être fortement impliquées. Mais, plus le statut professionnel du père décroît, plus les mères enseignantes fortement impliquées sont nombreuses. La mère dans le couple de deux enseignants est ainsi moins fortement impliquée que celle dont l'homme du couple est cadre, moins encore que celle dont l'homme est de profession intermédiaire et beaucoup moins que celle dont l'homme est employé ou ouvrier.

Le fait d'être enseignante influe clairement l'implication du père à la baisse d'autant plus que celui-ci occupe un statut professionnel élevé. Cela ne signifie pour autant pas une implication forte des mères enseignantes.

Le fait d'être enseignant n'implique pas le même effet. Les pères enseignants restent plutôt associés à des implications fortes.

L'implication modeste des parents du groupe ENS vient donc essentiellement d'un comportement de la mère enseignante.

Observons désormais quelques pratiques spécifiques développées par chacun des parents.

À propos de la lecture, trois variables peuvent être analysées :

1. La nature de la participation de l'adulte lorsque l'enfant feuillette un livre
2. L'existence de la lecture d'histoires à l'enfant
3. La fréquence de ces lectures

1. En général, lorsque l'enfant feuilletait ses livres, participiez-vous à son activité, par exemple en décrivant les images, en lisant pour lui les légendes ou en lui posant des questions... ?

- Non - Oui, parfois - Oui souvent

Participation du père

	NON	PARFOIS	SOUVENT	
	13,92	40,51	45,57	
C1	2,27	29,55	68,18	
C2	3,85	46,15	50,00	
C3	10,26	38,46	51,28	
C4	50,00	30,00	20,00	
C5	15,97	44,54	39,50	
C6	26,32	42,11	31,58	
	NON	PARFOIS	SOUVENT	REPRESENT
C1	2,27	10,16	20,83	13,92
C2	2,27	9,38	9,03	8,23
C3	18,18	23,44	27,78	24,68
C4	11,36	2,34	1,39	3,16
C5	43,18	41,41	32,64	37,66
C6	22,73	12,50	8,33	12,03

Lecture : 45,57% des pères interviennent souvent dans l'activité de lecture de leur enfant. 68,18% des pères du groupe CAD ont ce comportement. Alors que les pères du groupe CAD représentent 13,92% des pères ayant répondu, ils représentent 20,83% des pères intervenant les plus fréquemment.

Les pères des trois groupes sociaux les plus élevés sont significativement plus nombreux à intervenir souvent dans la lecture de leur enfant que les autres pères (/moyenne des pères, p-value(chi) CAD = $3,3 \cdot 10^{-16}$ et p-value(chi)ENS = $1,07 \cdot 10^{-6}$).

Et parmi eux, ce sont très nettement les pères du groupe CAD les plus impliqués (1,5 fois plus de pères du groupe CAD que leur représentativité le prévoit).

Les pères du groupe ENS occupent le troisième rang des pères intervenant souvent, avec une participation supérieure à

la moyenne des pères, mais inférieure de 18 points à celle des pères du groupe CAD.

Participation des mères

	NON	PARFOIS	SOUVENT	
	2,79	20,30	76,91	
C1	2,33	10,47	87,21	
C2	0,00	19,51	80,49	
C3	2,34	20,31	77,34	
C4	12,50	33,33	54,17	
C5	1,01	20,20	78,79	
C6	8,62	31,03	60,34	
	NON	PARFOIS	SOUVENT	REPRESENT
C1	13,33	8,26	18,16	16,01
C2	0,00	7,34	7,99	7,64
C3	20,00	23,85	23,97	23,84
C4	20,00	7,34	3,15	4,47
C5	13,33	36,70	37,77	36,87
C6	33,33	16,51	8,47	10,80

Lecture : 76,91% des mères interviennent souvent dans l'activité de lecture de leur enfant. 87,21% des mères du groupe CAD ont ce comportement. Alors que les mères du groupe CAD représentent 16,01% des mères ayant répondu, elles représentent 18,16% des mères intervenant les plus fréquemment.

Les mères sont nettement plus nombreuses que les pères à souvent participer à la lecture de leur enfant (76,91% versus 45,57%).

Les mères du groupe CAD sont les plus nombreuses à être impliquées. Les mères du groupe ENS viennent ensuite avec environ 7 points d'écart et s'en distinguent significativement (p-value = 0,005).

Notons, *a contrario* des mères du groupe CAD, qu'aucune mère du groupe ENS déclare ne jamais participer à la lecture de l'enfant.

Si les pères et les mères du groupe ENS sont moins nombreux à souvent intervenir dans la lecture de leur enfant que les parents du groupe CAD, ils restent néanmoins des parents très présents vis-à-vis des autres parents.

2. Lisez-vous des histoires à votre enfant ?

- Oui - Non

Lecture par le père

TOUS	NON	OUI	
	29,75	70,25	
C1	6,67	93,33	
C2	7,69	92,31	
C3	26,58	73,42	
C4	60,00	40,00	
C5	36,80	63,20	
C6	45,00	55,00	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	3,09	18,34	13,80
C2	2,06	10,48	7,98
C3	21,65	25,33	24,23
C4	6,19	1,75	3,07
C5	47,42	34,50	38,34
C6	18,56	9,61	12,27

Lecture : 70,25% des pères déclarent lire des histoires à leur enfant. 93,33% des pères du groupe CAD font cette déclaration.

Alors que les pères du groupe CAD représentent 13,80% des pères ayant répondu, ils représentent 18,34% des pères déclarant lire des histoires.

Lecture par la mère

TOUS	NON	OUI	
	6,87	93,13	
C1	5,75	94,25	
C2	0,00	100,00	
C3	3,88	96,12	
C4	20,00	80,00	
C5	5,29	94,71	
C6	18,03	81,97	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	13,16	15,92	15,73
C2	0,00	7,96	7,41
C3	13,16	24,08	23,33
C4	13,16	3,88	4,52
C5	28,95	38,25	37,61
C6	28,95	9,71	11,03

Lecture : 93,13% des mères déclarent lire des histoires à leur enfant. 94,25% des mères du groupe CAD font cette déclaration.

Alors que les mères du groupe CAD représentent 15,73% des mères ayant répondu, elles représentent 15,92% des mères déclarant lire des histoires.

Les pères des groupes CAD et ENS sont significativement les plus nombreux à lire des histoires à leur enfant (à plus de 20 points au-dessus de la moyenne). Entre ces deux groupes en revanche, aucune distinction n'est significative, les comportements des pères de ces deux groupes sont comparables (plus de 1,3 fois plus de pères de ces groupes, que leur représentativité le prévoit, lisent des histoires à leur enfant).

Du côté des mères, les écarts sont beaucoup plus serrés dans la mesure où la très grande majorité d'entre elles déclare lire des histoires à leur enfant, quel que soit leur groupe social d'appartenance. Notons cependant que toutes les mères du groupe ENS interrogées déclarent, sans exception, lire des histoires à leur enfant.

Lire des histoires à son enfant est une pratique partagée par toutes les mères. Chez les pères, elle croît nettement avec leurs statuts sociaux.

Cette pratique ne distingue pas les pères des groupes ENS et CAD. Elle distingue les mères ($p\text{-value}(\chi^2) = 0,01$), les mères ENS lisent en effet toutes des histoires.

Ces deux groupes sont, tous deux, les groupes les plus impliqués.

3. À quelle fréquence le faisiez-vous ?

- 5 niveaux de fréquence sont distingués

Fréquence de lecture du père

	1 à 3x/MOIS	1x/SEM	2 A 3x/SEM	1x/J	> 1x/J	
TOUS	10,96	26,32	27,19	33,77	1,75	
C1	9,52	21,43	23,81	45,24	0,00	
C2	12,50	25,00	16,67	41,67	4,17	
C3	17,24	25,86	34,48	20,69	1,72	
C4	25,00	0,00	50,00	25,00	0,00	
C5	6,33	29,11	26,58	36,71	1,27	
C6	9,52	33,33	23,81	28,57	4,76	
	1 à 3x/MOIS	1x/SEM	2 A 3x/SEM	1x/J	> 1x/J	REPRESENT
C1	16,00	15,00	16,13	24,68	0,00	18,42
C2	12,00	10,00	6,45	12,99	25,00	10,53
C3	40,00	25,00	32,26	15,58	25,00	25,44
C4	4,00	0,00	3,23	1,30	0,00	1,75
C5	20,00	38,33	33,87	37,66	25,00	34,65
C6	8,00	11,67	8,06	7,79	25,00	9,21

Lecture : 33,77% des pères déclarent lire en moyenne une histoire par jour. 45,24% des pères du groupe CAD déclarent cette même fréquence de lecture.
Alors que les pères du groupe CAD représentent 18,42% des pères ayant répondu, ils représentent 24,68% des pères déclarant lire une histoire par jour.

D'après les niveaux de fréquence distingués, un peu plus d'un tiers des pères déclare lire en moyenne une histoire par jour et un peu plus de 53% déclarent lire de 1 à 3 fois une histoire par semaine.

Le détail des catégories socioprofessionnelles des pères indique cependant que le taux de lecture d'une histoire par jour s'explique par la forte proportion des pères des groupes CAD et ENS à lire selon cette fréquence (plus de 45%). Les pères des autres groupes sont en effet tous moins nombreux que la moyenne (<35,5%) à lire une histoire par jour.

Les pères du groupe CAD se distinguent cependant des pères du groupe ENS avec une fréquence de lecture légèrement inférieure. 1,29 fois plus de pères du groupe ENS, que leur représentativité le prévoit, lisent un livre au moins une fois par jour contre 1,27 fois plus chez les pères du groupe CAD.

Fréquence de lecture de la mère

	1 à 3x/MOIS	1x/SEM	2 A 3x/SEM	1x/J	> 1x/J	
TOUS	2,14	13,01	24,66	57,48	2,72	
C1	1,22	6,10	14,63	69,51	8,54	
C2	2,44	12,20	19,51	63,41	2,44	
C3	4,03	9,68	25,00	59,68	1,61	
C4	0,00	15,00	45,00	40,00	0,00	
C5	1,02	15,23	27,92	53,81	2,03	
C6	4,00	24,00	22,00	50,00	0,00	
	1 à 3x/MOIS	1x/SEM	2 A 3x/SEM	1x/J	> 1x/J	REPRESENT
C1	9,09	7,46	9,45	19,26	50,00	15,92
C2	9,09	7,46	6,30	8,78	7,14	7,96
C3	45,45	17,91	24,41	25,00	14,29	24,08
C4	0,00	4,48	7,09	2,70	0,00	3,88
C5	18,18	44,78	43,31	35,81	28,57	38,25
C6	18,18	17,91	8,66	8,45	0,00	9,71

Lecture : 57,48% des mères déclarent lire en moyenne une histoire par jour. 69,51% des mères du groupe CAD déclarent cette même fréquence de lecture.
Alors que les mères du groupe CAD représentent 15,92% des mères ayant répondu, elles représentent 19,26% des mères déclarant lire une histoire par jour.

La fréquence de lecture des mères est beaucoup plus élevée que celle des pères. Plus de 57% déclarent lire une histoire par jour contre 35% des pères. Et un peu moins de 38% des mères indiquent lire de 1 à 3 histoires par semaine alors que 53% des pères déclarent cette fréquence de lecture.

Les mères des groupes CAD et ENS sont les mères les plus nombreuses à lire quotidiennement une histoire. Néanmoins, si ces catégories de mères sont toutes deux surreprésentées parmi les mères lisant une histoire par jour (1,3 fois plus de mères du groupe CAD, que leur représentativité le prévoit, lisent au moins un livre par jour et 1,1 fois plus de mères du groupe ENS que prévu), la proportion des mères du groupe CAD dépasse significativement celle des mères du groupe ENS (p-value(chi)= 0,067).

Le comportement des mères du groupe ENS se rapproche davantage de celui de mères du groupe INT, mais s'en distingue cependant significativement avec une proportion de mères lectrices fréquentes plus grande.

Si ce sont les pères et les mères des groupes CAD et ENS qui sont les plus nombreux à lire souvent des histoires à leurs enfants, le groupe CAD se distingue cependant par un effectif supérieur à celui du groupe ENS.

L'exploration des trois variables précédentes indique que les parents des deux premiers groupes socioprofessionnels sont les parents les plus impliqués dans la lecture avec leurs enfants scolarisés en maternelle.

Les pères du groupe ENS sont aussi nombreux que les pères du groupe CAD à lire des histoires mais sont significativement plus nombreux à les lire quotidiennement. Ils sont en revanche un peu moins nombreux à intervenir souvent dans la lecture de l'enfant.

Les mères du groupe ENS lisent toutes des histoires à leur enfant, mais sont proportionnellement significativement moins nombreuses que les mères du groupe CAD à le faire quotidiennement. Elles sont, de plus, significativement moins nombreuses que les mères du groupe CAD à intervenir souvent dans la lecture initiée par l'enfant. Aucune cependant ne déclare ne jamais intervenir.

Ces premiers résultats n'expliquent pas le modeste niveau global d'implication des parents du groupe ENS constaté lors de l'analyse de la variable agrégée « Implication des parents dans la lecture et les premiers apprentissages avec les enfants de maternelle ».

Observons dès lors les déclarations à propos des apprentissages conduits par les parents.

1. Lui avez-vous appris à lire ou à écrire quelques mots ?

- Oui - Non

Réponse du père

	NON	OUI	
TOUS	39,57	60,43	
C1	37,78	62,22	
C2	53,85	46,15	
C3	35,44	64,56	
C4	40,00	60,00	
C5	38,40	61,60	
C6	45,00	55,00	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	13,18	14,21	13,80
C2	10,85	6,09	7,98
C3	21,71	25,89	24,23
C4	3,10	3,05	3,07
C5	37,21	39,09	38,34
C6	13,95	11,17	12,27

Lecture : 60,43% des pères déclarent avoir appris à lire ou écrire quelques mots à leur enfant. 46,15% des pères du groupe ENS font cette déclaration.
Alors que les pères du groupe ENS représentent 7,98% des pères ayant répondu, ils représentent 6,09% des pères à avoir appris à lire ou à écrire quelques mots à leur enfant.

Réponse de la mère

	NON	OUI	
TOUS	37,79	62,21	
C1	45,98	54,02	
C2	56,10	43,90	
C3	31,78	68,22	
C4	52,00	48,00	
C5	29,81	70,19	
C6	47,54	52,46	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	19,14	13,66	15,73
C2	11,00	5,23	7,41
C3	19,62	25,58	23,33
C4	6,22	3,49	4,52
C5	29,67	42,44	37,61
C6	13,88	9,30	11,03

Lecture : 62,21% des mères déclarent avoir appris à lire ou écrire quelques mots à leur enfant. 43,90% des mères du groupe ENS font cette déclaration.
Alors que les mères du groupe ENS représentent 7,41% des mères ayant répondu, elles représentent 5,23% des mères à avoir appris à lire ou à écrire quelques mots à leur enfant.

Les pères sont en moyenne moins nombreux que les mères à déclarer avoir appris à lire ou à écrire quelques mots à leur enfant. La différence est cependant tenue comparativement à l'écart de comportement entre les deux sexes à propos de la lecture d'histoires à l'enfant.

Les comportements des pères du groupe OUV et du groupe ENS se distinguent nettement de ceux des autres pères. Ils sont proportionnellement les plus nombreux à déclarer ne pas avoir appris à lire ou écrire quelques mots à leur enfant. Les pères du groupe ENS sont même plus de la moitié (54%) à faire cette déclaration, se plaçant ainsi 9 points au-dessus des pères du groupe OUV, 14 points au-dessus de la moyenne et 16 points au-dessus du groupe CAD. Les pères du groupe ENS se distinguent ainsi très significativement des pères du groupe CAD ($p\text{-value}(\chi^2) = 0,001$). Ils sont 1,31 fois moins nombreux que leur représentativité le prévoit à initier ces apprentissages alors que 1,03 fois plus de pères du groupe CAD que prévu ont cette initiative.

Un comportement de même sens, mais encore amplifié, s'observe chez les mères du groupe ENS. 56% de ces mères déclarent ne pas avoir appris à lire ou à écrire quelques mots à leurs enfants alors qu'en moyenne 38% des mères font cette déclaration et qu'à peine 30% des mères du groupe EMP adoptent ce comportement. Pour ce groupe ENS, les mères sont proportionnellement moins nombreuses que les pères à proposer ces premiers apprentissages.

Les mères du groupe CAD sont moins nombreuses que la moyenne à déclarer réaliser ces apprentissages, mais de 10 points plus nombreuses que les mères du groupe ENS.

Les mères du groupe ENS se distinguent donc significativement des mères du groupe CAD ($p\text{-value}(\chi^2) = 0,041$) et de toutes les autres mères (1,42 fois moins de mères du groupe ENS que prévu déclarent avoir initié ces premiers apprentissages).

L'apprentissage de la lecture ou de l'écriture de quelques mots à l'enfant s'avère être une variable très discriminante. Contre toute attente, les parents du groupe ENS sont les moins nombreux à déclarer réaliser ces apprentissages, les mères étant encore moins nombreuses que les pères. Ce résultat explique l'implication globale constatée modeste pour ce groupe dans les préapprentissage, mais nécessite une exploration plus qualitative des pratiques mises en œuvre par ces parents : des pratiques d'une forme éloignée d'une

forme scolaire mais génératrices d'apprentissage ne sont-elles cependant pas mises en place ? et quelle définition pour les uns et les autres l'expression « apprendre à lire quelques mots » recouvre-t-elle ?

2. Lui avez-vous appris à compter jusqu'à 10, 20 ou plus ?

- Oui - Non

Réponse du père

TOUS	NON	OUI	
	21,78	78,22	
C1	15,56	84,44	
C2	23,08	76,92	
C3	16,46	83,54	
C4	50,00	50,00	
C5	23,20	76,80	
C6	27,50	72,50	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	9,86	14,90	13,80
C2	8,45	7,84	7,98
C3	18,31	25,88	24,23
C4	7,04	1,96	3,07
C5	40,85	37,65	38,34
C6	15,49	11,37	12,27

Lecture : 78,22% des pères déclarent avoir appris à compter à leur enfant. 84,44% des pères du groupe CAD font cette déclaration.
Alors que les pères du groupe CAD représentent 13,80% des pères interrogés, ils représentent 14,90% des pères ayant appris à compter à leur enfant.

Réponse de la mère

TOUS	NON	OUI	
	18,08	81,92	
C1	17,24	82,76	
C2	24,39	75,61	
C3	14,73	85,27	
C4	32,00	68,00	
C5	14,42	85,58	
C6	29,51	70,49	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	15,00	15,89	15,73
C2	10,00	6,84	7,41
C3	19,00	24,28	23,33
C4	8,00	3,75	4,52
C5	30,00	39,29	37,61
C6	18,00	9,49	11,03

Lecture : 81,92% des mères déclarent avoir appris à compter à leur enfant. 82,76% des mères du groupe CAD font cette déclaration.
Alors que les mères du groupe CAD représentent 15,73% des mères interrogées, elles représentent 15,89% des mères ayant appris à compter à leur enfant.

Une fois de plus, l'implication de la mère dans les premiers apprentissages mathématiques dépasse en moyenne l'implication du père (82% versus 78%).

Le comportement spécifique des parents du groupe ENS précédemment constaté se retrouve cependant là encore.

Pères et mères présentent à nouveau un taux d'implication inférieur à la moyenne et de plus de 7 points inférieur à celui des parents du groupe CAD. La distinction est significative. L'implication du père dépasse, une fois encore, celui de la mère.

Notons enfin que la plus forte implication revient aux mères du groupe EMP.

Que ce soit à propos des apprentissages langagiers ou de mathématiques, les parents du groupe ENS se déclarent très faiblement partie prenante en regard des parents des autres groupes. Cette très faible participation associée à une pratique de la lecture avec les enfants, certes forte, mais proche des taux de pratique des autres parents, conduit à une implication globale modeste dans ce registre.

Comme nous l'évoquions un peu plus haut, il conviendrait d'éclaircir le sens mis par les parents des différents groupes à l'expression « lui avez-vous appris... ». Si la question renvoie à une procédure académique d'enseignement, on peut supposer que les parents du groupe ENS n'ont peut-être en effet pas usé d'une telle méthode. Une confrontation des déclarations aux résultats d'une évaluation des compétences langagières et mathématiques des enfants pourrait sans doute pointer un paradoxe et conforter l'hypothèse de l'existence d'un faisceau de pratiques spécifiques cognitivement stimulantes, mais qui ne répondent peut-être pas strictement à des pratiques d'enseignement.

1.6. Conclusion intermédiaire

Les familles de deux cadres, celles de cadre-enseignant et de deux enseignants sont les familles économiquement, scolairement et culturellement les plus comparables.

L'étude de leurs pratiques de suivi scolaire montre un comportement général là aussi souffrant la comparaison, mais met cependant en lumière quelques distinctions significatives.

Le fait d'être enseignant semble lié à l'adoption d'un comportement spécifique. De façon rapide, et en résumé de l'analyse précédente, on pourrait décrire l'attitude des couples de deux enseignants ainsi :

« Apparente faible aide au travail scolaire apportée par les parents, apparente faible présence des parents enseignants dans le suivi du travail scolaire, apparente faible durée d'accompagnement du travail scolaire, apparent faible encadrement du travail scolaire de vacances, apparente faible intervention dans les apprentissages préscolaires. Mais apparent fort taux cependant d'existence de travail de la part de l'enfant. Et au final, apparent fort sentiment d'adaptation du suivi effectué et fort taux de satisfaction parentale quant aux résultats obtenus au travail réalisé par l'enfant. »

Cet inventaire laisse ainsi apparaître une intervention parentale directe faible mais suppose indirectement l'installation d'un cadre favorable au travail, d'un environnement au rapport au savoir positif et l'intériorisation d'exigences élevées par l'enfant.

Les couples de deux cadres manifestent eux aussi de l'exigence dans le travail réalisé, mais s'assurent de son accomplissement beaucoup plus directement. D'abord, la présence et l'initiative parentale dans le suivi quotidien de l'enfant sont en effet significativement plus fortes. Ensuite leur capital économique leur permet d'accéder à de l'aide spécialisée. L'« effet cadre » et l'« effet enseignant » semblent se conjuguer chez les couples cadre-enseignant.

2. Pratique de suivi de la scolarité de l'enfant

2.1. Adhésion à une association de parents d'élèves

D'après l'étude déjà citée en début d'annexe à l'occasion de l'analyse de l'engagement associatif des enseignants, le fort engagement des familles dont l'un des parents est enseignant n'est inférieur qu'à celui des familles dont l'un des parents est un cadre de profession libérale ou de la fonction publique. Les familles d'enseignants sont ainsi très présentes et représentées dans les associations de parents d'élèves.

2.2. Implication des parents dans les relations qu'ils entretiennent avec l'école.

L'implication des parents dans les relations qu'ils entretiennent avec l'école est représentée par un score, IRELECOL, qui caractérise, à propos de l'enfant scolarisé de la famille, l'intensité des relations entretenues avec les associations de parents d'élèves et avec les enseignants, en distinguant qui est à l'initiative de la relation. Plus le score est élevé, plus l'implication est grande et l'initiative est parentale. IRELECOL est décrit chez 2945 couples. Les résultats obtenus pour les profils INACTIF et AGRI seront considérés avec prudence compte tenu du faible effectif de ces groupes.

L'étude de l'implication des parents dans les relations avec l'école montre que ce sont les couples appartenant aux trois niveaux sociaux les plus élevés qui entretiennent le plus de relations avec l'école.

IRELECOL	
8,639758738	C2 ENS
8,608536067	C1 SUP
8,605187605	C3 INT
8,435615666	C7 AGRI
8,294109842	C5 EMP
8,203066701	C4 ARTICOM
7,917021754	C6 OUV
7,642072214	C8 INACTIF
8,293171073	MOY

Lecture : Le niveau de relation que les parents du couple ENS entretiennent avec les acteurs de l'école est représenté par la valeur 8,64

Lorsque l'on observe les niveaux des couples de parents du trio de tête, on note que les couples composés d'au moins un enseignant, ENS, ont la plus forte implication globale. Suivent les couples comprenant au moins un cadre supérieur, CAD, puis les couples comprenant au moins une profession intermédiaire, INT. Les différences entre les résultats de ces deux derniers couples vis-à-vis du profil ENS ainsi qu'entre eux n'étant cependant pas significatives, l'implication pour ces trois profils est donc équivalente.

Outre une proximité avec l'école de par leur expérience personnelle scolaire souvent réussie, on peut également faire

l'hypothèse que ces groupes font preuve de plus d'aisance que les autres dans l'installation d'une relation avec les acteurs de l'école. Annette Lareau le constate dans son travail (Lareau, 1989, p105), les relations entre parents des classes sociales les plus élevées et les enseignants ont un caractère plus social et conversationnel que celles concernant les autres classes sociales. Les discussions sont moins explicitement focalisées sur des sujets scolaires. Les enseignants eux-mêmes attribuent la proximité de la relation à la position socio-économique des parents.

Vis-à-vis des autres groupes, les résultats du trio de tête se distinguent significativement, et la distinction croît avec l'affaiblissement du niveau social des parents.

Si ces premiers résultats semblent montrer que l'intensité de l'implication dans les relations à l'école apparaît fonction du niveau social des couples, un regard plus fin, tenant compte du niveau de scolarité des enfants des familles interrogées, précise cette conclusion.

Un premier niveau de différenciation distingue les familles ayant des enfants scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire) de celles ayant des enfants scolarisés dans le secondaire (collège, lycée). Deux scores ont alors été construits, IECPRIM et IECSEC. 1835 couples ayant des enfants dans le primaire et 1790 ayant des enfants dans le secondaire ont répondu. Dans le cas du niveau primaire, le résultat obtenu pour le profil INACTIF ne peut être retenu compte tenu du très faible effectif d'élèves appartenant à cette catégorie.

Parmi les familles ayant des enfants scolarisés en primaire, les trois niveaux de couples présentant l'implication globale la plus grande se retrouvent en tête, dans un ordre en partie modifié cependant.

IECPRIM	IECSEC
8,701987C1	8,47643C3
8,7 C2	8,461274C2
8,666667C8	8,444444C7
8,495305C3	8,348244C1
8,321918C5	8,123756C5
8,314516C4	7,93921C4
8,1875C7	7,687831C6
7,977273C6	7,428571C8
8,420646	8,11372

Le groupe CAD passe au premier rang devant le groupe ENS alors que le groupe INT garde sa troisième place. Pour les deux premiers rangs, le test de significativité nous indique qu'aucune différence n'est à noter. Les parents des catégories CAD et ENS ont ainsi une implication équivalente. La distinction s'opère en revanche significativement avec la catégorie INT venant au troisième rang.

Pour les parents dont les enfants sont dans le secondaire, les groupes ENS et INT ne se distinguent pas significativement et entretiennent la relation à l'école la plus soutenue. À ce niveau de scolarité, le groupe CAD maintient une relation à l'école forte, mais plus faible que celle des catégories ENS et INT.

Pour résumer, le groupe ENS développe la relation à l'école la plus forte de tous les groupes, que l'enfant soit scolarisé en primaire ou dans le secondaire. Le groupe CAD semble légèrement davantage investir dans le primaire que dans le secondaire alors que le groupe INT fonctionne dans l'autre sens.

Un second niveau de différenciation encore plus fin consiste à distinguer les 2 niveaux de l'école primaire: maternelle et élémentaire. Pour ces niveaux, les groupes AGRI et INACTIF ne peuvent être pris en compte faute d'un effectif suffisant.

En distinguant la maternelle de l'élémentaire, une forte différenciation dans l'implication du groupe enseignant apparaît.

IECMAT	IECELEM
8,844181C1	9,333333C7
8,528999C3	8,948718C2
8,419635C5	8,771299C3
8,379121C6	8,741469C1
8,27027C2	8,440124C5
8,066667C4	8,281488C6
6,5 C7	8,257176C4
8,144125	8,681944

Très impliqué dans ses relations avec l'école en élémentaire, ce groupe y arrive au premier rang (le groupe AGRI n'est pas pris en considération) devant les deux groupes les plus favorisés, son implication devient très modeste en maternelle et occupe le 5^{ème} rang en se distinguant significativement des groupes CAD et INT.

Cette position très en retrait du groupe ENS rend compte d'un mouvement d'ensemble des différents profils sociaux de ce groupe et non d'une moyenne obtenue à partir de comportements extrêmes.

IECMAT
9,00668896P11
8,87692308P13
8,65538462P15
8,50631284P35
8,5 P25
8,44091377P55
8,42735043P33
8,3 P21
8,25 P22
8,13333333P23

Il conviendrait alors de vérifier si cette position commune traduit davantage un manque de considération quant à l'enjeu scolaire que représente ce niveau d'enseignement ou une suffisante confiance en leur jugement propre pour ne pas solliciter l'avis d'un acteur de l'école.

L'implication des autres groupes est cohérente d'un niveau à l'autre et en concordance avec les résultats d'implication globale.

À ce stade de l'étude, que l'enfant soit au primaire ou dans le secondaire, les résultats montrent l'implication prépondérante des groupes de parents comprenant au moins un enseignant. Le comportement le plus approchant est celui des couples dont l'un

des parents au moins est cadre.

Si ce premier niveau d'observation permet ainsi d'estimer l'impact de la présence d'au moins un cadre ou un enseignant dans le couple sur la fréquence des relations avec les partenaires de l'école, il ne nous renseigne pas sur la distribution de cette implication selon la composition sociale précise du couple. Parmi les couples du groupe ENS par exemple, quel « binôme » entretient-il le plus de relations avec l'école ? les couples endogames ou les couples dont l'un des conjoints est cadre supérieur ? Observons les résultats à l'aune de cette nouvelle focale.

Les couples de parents aux professions socialement les plus élevées ont les relations avec les partenaires de l'école les plus fréquentes de tous les couples.

IRELECOL
8,75932978P11
8,74221612P38
8,70441153P21
8,66886447P23
8,61138861P13
8,58185882P25
8,56581197P33
8,54 P22
8,52099792P15
8,48000784P35
8,47252747P18
8,25820805P55
7,58488241P58
8,49926961

Les résultats surlignés en bleu correspondent à des profils de couples au très faible effectif.

Ainsi, apparaissent aux cinq premiers rangs les couples des plus hauts niveaux sociaux. Notons que ces profils de couples ne se distinguent pas significativement les uns des autres. L'hypothèse que l'aisance de l'installation de la relation avec les partenaires de l'école est fonction de la positivité de son expérience scolaire propre ou de sa proximité avec le milieu peut à nouveau être formulée.

Les couples de deux enseignants semblent néanmoins répondre le mois à cette logique. Leur implication est en effet la plus modérée du groupe enseignant et arrive après celle du groupe de deux professions intermédiaires. Si elle ne se distingue pas significativement de ce dernier groupe, elle se différencie en revanche nettement des couples de deux cadres. Nous examinerons par ailleurs, dans la suite de ce travail, cette position selon le niveau de scolarité de l'enfant.

Le classement se termine par les couples dont l'un des conjoints est employé, ouvrier, agriculteur ou inactif dans l'ordre décroissant des positions sociales pour l'autre conjoint. On constate là encore l'effet supérieur de la présence d'un cadre supérieur dans le couple vis-à-vis de celle d'une profession intermédiaire, à profession de l'autre conjoint équivalente.

En distinguant les niveaux de scolarité primaire et secondaire, l'ordre des implications se réorganise suivant les différents profils de couples parentaux.

IECPRI	IECSEC
8,86956522P22	8,85714286P38
8,83783784P25	8,73469388P23
8,79166667P11	8,61455526P11
8,72881356P13	8,54355401P21
8,61538462P38	8,3755102P22
8,61111111P15	8,36587873P33
8,59183673P23	8,36273292P15
8,57777778P21	8,30507162P35
8,50344828P33	8,2007722P25
8,42710997P35	8,18367347P13
8,30054645P55	8,07303974P55
7,5625P58	7,37662338P58
8,53479985	8,33277069

Nous l'avons déjà vu, les couples, dont l'un au moins des conjoints est enseignant, ont globalement plus de relations avec l'école dans le secondaire que dans le primaire. Pour le primaire, les couples de deux enseignants, et enseignant - employé et assimilés devancent significativement les autres couples du groupe ENS. Pour

le secondaire, ce sont les couples relevant des plus hauts niveaux sociaux qui ont les relations à l'école les plus soutenues.

La composition des couples du groupe ENS dont l'un des conjoints est employé ou assimilé nous indique que l'enseignant est à 66% instituteur. Cette proximité avec l'enseignement primaire pourrait être mise en relation avec les résultats obtenus.

Si contrairement aux couples du groupe ENS, les couples, dont l'un des conjoints au moins est cadre, affichent une moins grande présence dans le secondaire que dans le primaire, ce résultat traduit, en fait, un comportement moyen des membres du groupe CAD. En effet, les couples de deux cadres apparaissent toujours en tête de leur groupe, dans le primaire comme dans le secondaire. Et dans le secondaire en particulier, ces couples se distinguent à leur avantage, à la limite de la significativité cependant, des couples enseignant - cadre et de deux enseignants.

Ainsi, si les couples avec un seul cadre supérieur sont globalement un peu moins présents dans le secondaire, les couples enseignant - cadre et de deux cadres supérieurs sont, avec les couples d'au moins un enseignant des plus hauts niveaux sociaux, les plus présents. Le lien entre l'implication envers l'école et l'intensité du rapport aux études qu'entretiennent les parents semble confirmé.

La plus faible implication constatée préalablement chez les couples de parents de deux enseignants trouve sa source dans le secondaire. En effet, au primaire, ce groupe arrive au premier rang sans se distinguer des couples de deux cadres, alors que dans le secondaire, il arrive au 4^{ème} rang significativement derrière ces mêmes couples. La composition professionnelle des couples de deux enseignants nous indique que les mères sont à près de 56% professeurs et que les pères y sont à plus de 75%. On peut alors faire l'hypothèse que la relation de ces parents avec le secondaire existe dans le cadre professionnel. Cette faible implication dans les relations avec les acteurs de l'école résulte ainsi peut-être d'une meilleure connaissance du milieu.

Pour conclure, globalement l'implication des parents dans les relations avec les partenaires de l'école se distingue suivant le niveau social du couple de parents. Ce sont les couples avec au moins un enseignant ou un cadre qui développent les relations les plus soutenues.

L'examen plus fin de la composition des couples de parents nous indique que les parents aux profils sociaux les plus élevés : deux cadres supérieurs, enseignant - cadre et enseignant - intermédiaire, sont les couples de parents les plus impliqués.

En distinguant les niveaux de scolarité primaire et secondaire, les couples composés d'au moins un enseignant apparaissent plus présents dans le secondaire que les couples d'au moins un cadre alors que leur implication est équivalente dans le primaire.

Néanmoins, toujours d'après la composition fine des couples, les couples de deux cadres se distinguent des membres de leur groupe et maintiennent une forte implication, tant dans le primaire que dans le secondaire.

Quant aux couples de deux enseignants, ils se différencient également des couples de leur groupe en ayant, en revanche, une implication dans le secondaire plus faible. Cette faiblesse, immédiatement répercutée dans le résultat de comportement global, pourrait peut-être trouver une explication dans la relation de proximité qu'ils entretiennent professionnellement avec le secondaire.

Les résultats montrent en outre que plus le niveau de scolarité augmente, plus le niveau social de chacun des parents les plus impliqués est élevé. Dans le secondaire, les premiers rangs ne sont plus qu'exclusivement occupés par des couples aux parents appartenant aux premières catégories sociales.

La nature détaillée de l'implication développée par chaque groupe reste à être interrogée pour expliciter les liens constatés.

2.3. Intervention dans l'affectation de l'établissement fréquenté par l'enfant

1. Choix de l'établissement de scolarisation

1836 familles sont concernées. Seuls les élèves (hors étudiants) scolarisés dans l'enseignement public sont étudiés.

La première question étudiée est : L'établissement fréquenté est-il celui que l'on vous proposait ?

Répartition par type de famille

	OUI	NON
TOUS	76,82	23,18
C1	77,54	22,46
C2	75,94	24,06
C3	74,43	25,57
C4	74,32	25,68
C5	77,59	22,41
C6	79,87	20,13

Lecture : 76,8% des familles dont les enfants sont scolarisés dans un établissement public (hors étudiants) fréquentent l'établissement qui leur était proposé.
77,4% des enfants issus de parents du groupe CAD sont dans ce cas.
Les groupes C7 et C8 n'ont pu être pris en compte, faute d'un effectif trop faible.

À cette première échelle de distinction des caractéristiques socioprofessionnelles des familles, les répartitions par type de famille sont avoisinantes de la répartition moyenne. La catégorie OUV se distingue néanmoins par un plus fort taux de fréquentation de l'établissement proposé que les autres catégories. L'écart devient alors significatif entre cette catégorie et les catégories INT et ENS.

	OUI	NON
TOUS	76,95	23,05
P11	81,93	18,07
P13	77,04	22,96
P15	76,51	23,49
P21	80,00	20,00
P22	65,63	34,38
P23	69,64	30,36
P25	84,78	15,22
P33	73,71	26,29
P35	74,06	25,94
P55	77,66	22,34
P58	87,00	13,00

Lecture : 81,93 % des enfants dont les parents sont tous les deux cadres fréquentent l'établissement qui leur était proposé.

À l'aune de la classification socioprofessionnelle plus fine des couples de parents, des distinctions plus sensibles apparaissent.

La part d'enfants, parmi les enfants de parents tous les deux cadres ou dont l'un est cadre, l'autre enseignant, fréquentant l'établissement proposé, est significativement plus grande que la part moyenne.

À l'opposé, la part des enfants de couples d'enseignants ou constitués d'un enseignant et d'une profession intermédiaire est significativement inférieure à la proportion moyenne. Ces couples se distinguent en conséquence très nettement des autres

couples de statut favorisé. Ils fréquentent très significativement plus un autre établissement que celui proposé.

Notons que le groupe le plus défavorisé, ouvrier, employé-inactif, est celui dont la proportion d'enfants qui fréquentent l'établissement qui leur était désigné est la plus élevée.

Répartition par choix

	OUI	NON	REPRESENT
C1	16,00	15,36	15,85
C2	7,83	8,23	7,92
C3	21,68	24,68	22,37
C4	6,07	6,95	6,27
C5	33,43	31,99	33,09
C6	13,35	11,15	12,84

Lecture : Les enfants du groupe CAD représentent 15,85 % des enfants (hors étudiants) scolarisés dans le secteur public.
Les enfants du groupe CAD ne fréquentant pas l'établissement qui leur était proposé représentent 15,36% des enfants dans ce cas.

L'observation de la représentativité des différents groupes de familles dans chaque cas confirme les résultats précédents.

À l'échelle de distinction des familles la moins détaillée, aucun type de famille n'apparaît véritablement sur ou sous

représenté dans un cas comme dans l'autre.

	OUI	NON	REPRESENT
P11	3,84	2,82	3,60
P13	5,87	5,84	5,86
P15	6,43	6,59	6,47
P21	2,03	1,69	1,95
P22	1,18	2,07	1,39
P23	2,20	3,20	2,43
P25	2,20	1,32	2,00
P33	7,28	8,66	7,60
P35	19,97	23,35	20,75
P55	42,75	41,05	42,36
P58	4,91	2,45	4,34

Lecture : Les enfants scolarisés dans le public (hors étudiants) dont les deux parents sont cadres représentent 3,6% des enfants dans ce cas. Ils représentent par ailleurs 2,82% des enfants qui fréquentent un établissement différent de celui qui leur était proposé.

Lorsque l'on distingue plus finement les familles, les enfants dont les deux parents sont cadres ou dont les parents sont cadre et enseignant sont sous représentés dans la catégorie des enfants fréquentant un établissement différent de celui qui leur était proposé (1,28 fois moins d'enfants de deux cadres qu'attendus et 1,15 fois moins d'enfants de cadre-enseignant qu'attendus), alors que les enfants d'enseignants et de

parents enseignant-profession intermédiaire y sont significativement sur représentés (1,49 fois plus d'enfants de deux enseignants qu'attendus et 1,23 fois plus d'enfants de enseignant-intermédiaire qu'attendus).

2. Démarches mises en œuvre par les familles pour obtenir l'établissement qui ne leur était pas proposé

416 familles sont concernées

Cinq propositions ont été soumises à l'accord des familles concernées :

- *Vous aviez demandé certaines options*
- *Vous étiez intervenu directement auprès du chef d'établissement*
- *Vous aviez fait une demande officielle de dérogation*
- *Vous aviez déménagé*
- *Vous aviez déclaré l'adresse d'un proche*
- *Vous avez fait une autre démarche*

Observons d'abord la répartition des familles ayant tenté au moins une action vis-à-vis de celles qui déclarent ne rien avoir mis en œuvre

TOUS	AUCUNE	AU MOINS UN
	28,70	71,30
C1	13,10	86,90
C2	15,56	84,44
C3	32,59	67,41
C4	23,68	76,32
C5	32,57	67,43
C6	39,34	60,66

Lecture : 71,3% des familles ayant obtenu un établissement différent de celui qui leur était proposé ont mis en œuvre au moins une démarche pour obtenir l'établissement souhaité. Pour le groupe CAD, 86,9% des familles ont réalisé au moins une démarche.

Répartition au sein de chaque type de famille

Les familles des groupes CAD et ENS sont significativement plus nombreuses que la moyenne des familles à mettre en œuvre au moins une démarche pour obtenir l'établissement souhaité (p-value(chi) sup = $3,7 \cdot 10^{-6}$ et p-value(chi) ens = 0,0003).

Ces deux catégories se distinguent par ailleurs faiblement entre elles.

Notons que toutes les autres familles sont très significativement moins nombreuses que la moyenne à réaliser une action en ce sens. La différence de comportement entre les groupes de familles les plus favorisées et

les autres est donc très significative.

	AUCUNE	AU MOINS UN
TOUS	28,25	71,75
P11	0,00	100,00
P13	12,90	87,10
P15	17,14	82,86
P21	0,00	100,00
P22	18,18	81,82
P23	17,65	82,35
P25	28,57	71,43
P33	30,43	69,57
P35	30,65	69,35
P55	33,49	66,51
P58	53,85	46,15

Lecture : 71,75% des familles ayant obtenu un établissement différent de celui qui leur était proposé ont mis en œuvre au moins une démarche pour obtenir l'établissement souhaité. 100% des familles dont les deux parents sont cadres ont mis en œuvre au moins une démarche.

Lorsqu'on affine l'analyse, bien que l'on se souvienne que les familles, dont les parents sont tous les deux cadres ou cadre et enseignant, sont moins concernées que celles composées de deux enseignants ou d'enseignant et profession intermédiaire par une fréquentation d'un établissement en dehors de celui proposé, ces deux catégories de familles, lorsqu'elles sont concernées, mettent, toutes sans exception, en œuvre au moins une démarche pour obtenir l'établissement souhaité. Ce comportement se distingue très significativement du comportement moyen, mais aussi de celui de chaque autre type de familles.

Notons, cependant, que la proportion à faire au moins une démarche des autres familles comprenant au moins un cadre et de celles comprenant au moins un enseignant (les familles enseignant-employé, ouvrier exclues) est également significativement supérieure à la proportion moyenne.

À l'inverse, les familles dont l'un des parents occupe au mieux, dans l'échelle des professions, une profession intermédiaire, ont toutes une proportion d'intervention inférieure à la proportion moyenne. Cette proportion décroît avec le statut socioprofessionnel de la famille. On peut néanmoins s'interroger sur les raisons de l'obtention de l'établissement fréquenté.

Répartition au sein de chaque option

	AUCUNE	AU MOINS UNE	REPRESENT
C1	7,01	18,72	15,36
C2	4,46	9,74	8,23
C3	28,03	23,33	24,68
C4	5,73	7,44	6,95
C5	36,31	30,26	31,99
C6	15,29	9,49	11,15

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 15,36% des familles ayant obtenu un établissement qui ne leur était pas proposé. 18,72% des familles, ayant mis en place au moins une démarche pour obtenir l'établissement fréquenté, appartiennent au groupe CAD.

Parmi les familles ayant mis en œuvre au moins une démarche pour obtenir l'établissement fréquenté, les familles CAD et ENS sont surreprésentées vis-à-vis des autres (1,21 fois

plus de familles du groupe CAD qu'attendues ont mis en œuvre au moins une démarche, 1,18 fois de plus de familles du groupe ENS qu'attendues).

Plus en détail, ce sont les familles constituées de deux cadres et d'un cadre et d'un enseignant qui sont significativement sur représentés (1,4 fois plus de familles intervenantes qu'attendues). Les familles cadre-intermédiaire sont légèrement moins surreprésentées que les précédentes (1,21 fois plus nombreuses à intervenir qu'attendu)

	AUCUNE	AU MOINS UNE	REPRESENT
P11	0,00	3,94	2,82
P13	2,67	7,09	5,84
P15	4,00	7,61	6,59
P21	0,00	2,36	1,69
P22	1,33	2,36	2,07
P23	2,00	3,67	3,20
P25	1,33	1,31	1,32
P33	9,33	8,40	8,66
P35	25,33	22,57	23,35
P55	48,67	38,06	41,05
P58	4,67	1,57	2,45

Lecture : Les familles dont les parents sont tous les deux cadres représentent 2,82% des familles ayant obtenu un établissement qui ne leur était pas proposé. Ces familles représentent 3,94% des familles ayant mis en œuvre au moins une démarche pour obtenir l'établissement fréquenté.

Les familles de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire mettent en œuvre des démarches dans la proportion de leur représentativité.

L'effet cadre apparaît indéniable. Quand les familles comprenant au moins un cadre souhaitent que leur enfant fréquente un établissement différent de celui proposé, elles mettent

significativement en œuvre, plus que les autres familles, au moins une démarche pour obtenir l'établissement souhaité.

Observons désormais la répartition des familles suivant le nombre de démarches mises en œuvre.

Répartition au sein de chaque type de famille

	AUCUNE	UNE	DEUX	TROIS	QUATRE
TOUS	28,70	40,04	22,12	7,31	1,83
C1	13,10	39,29	29,76	14,29	3,57
C2	15,56	35,56	40,00	6,67	2,22
C3	32,59	42,96	15,56	8,89	0,00
C4	23,68	47,37	23,68	2,63	2,63
C5	32,57	40,57	19,43	5,14	2,29
C6	39,34	36,07	19,67	3,28	1,64

Lecture : 40,04 % des familles dont l'enfant fréquente un établissement non initialement proposé ont mis en œuvre une seule démarche. Parmi les familles du groupe CAD 39,29% ont mis en œuvre une seule démarche.

Les familles des groupes ENS mettent préférentiellement en œuvre deux démarches pour obtenir l'établissement fréquenté alors que les familles plus modestes n'en mettent en œuvre qu'une seule. Les familles du groupe CAD sont proportionnellement moins nombreuses que les familles du groupe ENS à mettre en œuvre deux démarches, mais sont plus nombreuses à mettre en œuvre trois démarches.

	AUCUNE	UNE	DEUX	TROIS	QUATRE
TOUS	28,25	40,49	22,22	7,34	1,69
P11	0,00	26,67	46,67	20,00	6,67
P13	12,90	51,61	29,03	6,45	0,00
P15	17,14	34,29	25,71	17,14	5,71
P21	0,00	44,44	44,44	11,11	0,00
P22	18,18	18,18	45,45	9,09	9,09
P23	17,65	41,18	35,29	5,88	0,00
P25	28,57	42,86	28,57	0,00	0,00
P33	30,43	50,00	17,39	2,17	0,00
P35	30,65	42,74	16,94	9,68	0,00
P55	33,49	38,99	20,64	5,05	1,83
P58	53,85	38,46	7,69	0,00	0,00

Lecture : 22,22% des familles dont l'enfant fréquente un établissement non initialement proposé ont mis en œuvre deux démarches.
46,67% des familles dont les deux parents sont cadres ont mis en place deux démarches.

La composition plus détaillée des familles montre sans ambiguïté que, parmi les familles du groupe ENS, ce sont les familles constituées d'un cadre et d'un enseignant et celles de deux enseignants qui sont majoritairement responsables du fort taux de mise en oeuvre de deux démarches. La proportion de mise en œuvre de trois démarches s'explique encore principalement par le comportement de ces deux groupes de familles.

Du côté du groupe CAD, c'est là encore la famille au statut le plus favorisé (deux cadres) qui rend le plus compte de la forte proportion de mise en œuvre de deux démarches. Ce constat est encore vrai à propos de la mise en œuvre de trois démarches.

Si concernant la mise en œuvre de deux démarches, le comportement des trois types de familles précitées ne se différencie pas, les familles de deux cadres sont proportionnellement plus nombreuses que les deux autres à mettre en œuvre trois démarches.

En dehors des familles précitées, notons que les autres familles des groupes CAD et ENS sont davantage à mener une seule démarche.

Répartition au sein de chaque nombre de démarche

	AUCUNE	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	REPRESENT
C1	7,01	15,07	20,66	30,00	30,00	15,36
C2	4,46	7,31	14,88	7,50	10,00	8,23
C3	28,03	26,48	17,36	30,00	0,00	24,68
C4	5,73	8,22	7,44	2,50	10,00	6,95
C5	36,31	32,42	28,10	22,50	40,00	31,99
C6	15,29	10,05	9,92	5,00	10,00	11,15

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 15,36% des familles ayant obtenu un établissement qui n'était pas celui proposé. Ces familles représentent 20,66% des familles ayant mis en œuvre deux démarches pour obtenir l'établissement souhaité.

Conformément aux constats précédents, les groupes ENS et CAD sont très significativement surreprésentés parmi les familles ayant mené deux démarches (respectivement 1,8 et 1,34 fois plus intervenantes qu'attendu). La surreprésentation du groupe ENS dépasse largement celle du groupe CAD. Le groupe CAD est quant à lui très significativement surreprésenté parmi les familles ayant mené trois démarches (1,95 fois plus de familles intervenantes que prévu).

Quant aux autres types de famille, leur représentativité décroît avec le nombre de démarches réalisées.

	AUCUNE	UNE	DEUX	TROIS	QUATRE	REPRESENT
P11	0,00	1,86	5,93	7,69	11,11	2,82
P13	2,67	7,44	7,63	5,13		5,84
P15	4,00	5,58	7,63	15,38	22,22	6,59
P21	0,00	1,86	3,39	2,56	0,00	1,69
P22	1,33	0,93	4,24	2,56	11,11	2,07
P23	2,00	3,26	5,08	2,56	0,00	3,20
P25	1,33	1,40	1,69	0,00	0,00	1,32
P33	9,33	10,70	6,78	2,56	0,00	8,66
P35	25,33	24,65	17,80	30,77	0,00	23,35
P55	48,67	39,53	38,14	28,21	44,44	41,05
P58	4,67	2,33	0,85	0,00	0,00	2,45

Lecture : Les familles de deux cadre représentent 2,82% des familles ayant obtenu un établissement qui n'était pas celui proposé. Ces familles représentent 5,93% des familles ayant mis en œuvre deux démarches pour obtenir l'établissement souhaité

Comme la répartition au sein de chaque type de famille le suggérait, ce sont bien les familles de deux cadres, de cadre-enseignant et de deux enseignants qui sont les plus surreprésentées parmi les familles ayant mis en œuvre deux démarches (respectivement 2,09, 2 et 2,05 fois plus de familles que prévu). Concernant la mise en œuvre de trois démarches la surreprésentation la plus significative reste celle des familles de deux cadres (2,72 fois plus de familles que prévu).

Notons que les familles cadre-employé, ouvrier sont également surreprésentées parmi les familles ayant mené trois actions.

Observons désormais la répartition des familles suivant la nature des démarches mises en œuvre.

Proportion au sein de chaque type de famille

	Demande de certaines options		Intervention auprès de ch d'établissement		Demande officielle de dérogation	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
TOUS	80,62	19,38	57,77	42,23	70,57	29,43
C1	65,48	34,52	48,81	51,19	57,14	42,86
C2	73,33	26,67	53,33	46,67	62,22	37,78
C3	88,15	11,85	62,96	37,04	71,85	28,15
C4	84,21	15,79	42,11	57,89	76,32	23,68
C5	82,86	17,14	61,14	38,86	72,00	28,00
C6	81,97	18,03	62,30	37,70	83,61	16,39

	Vous avez déménagé		Vous avez déclaré l'adresse d'un proche	
	Oui	Non	Oui	Non
TOUS	94,33	5,67	92,87	7,13
C1	90,48	9,52	94,05	5,95
C2	95,56	4,44	88,89	11,11
C3	93,33	6,67	91,85	8,15
C4	86,84	13,16	97,37	2,63
C5	98,29	1,71	92,00	8,00
C6	93,44	6,56	95,08	4,92

Lecture : 80,62% des personnes, qui ont un enfant qui fréquente un établissement qui ne leur était pas proposé, ont demandé certaines options pour l'obtenir. Parmi les familles du groupe CAD, 65,48% d'entre-elles ont mis en œuvre cette démarche.

En moyenne, les familles n'ont pas investi chacune des différentes démarches avec la même intensité.

La première raison de l'obtention de l'établissement fréquenté apparaît être le déménagement. Si l'on peut faire l'hypothèse que l'établissement fréquenté est majoritairement une conséquence d'un déménagement provoqué pour des raisons non scolaires, les cas de déménagement dans le but d'obtenir un établissement spécifique ne peuvent être ignorés. Les présentes données ne nous permettent cependant pas de les distinguer.

La seconde démarche la plus activée par les familles dans leur ensemble est la déclaration de l'adresse d'un proche. Viennent ensuite, avec plus de 10 points de moins, la demande de certaines options, puis, 10 points encore en dessous, la demande officielle de dérogation. Enfin, l'intervention directe auprès du chef d'établissement est activée à près de 35 points de moins que la déclaration de l'adresse d'un proche.

Ainsi, les démarches les plus mises en œuvre relèvent prioritairement de stratégies familiales qui ne mettent pas en œuvre de négociation avec les acteurs de l'école. Les demandes officielles et interventions directes avec les responsables du système éducatif sont largement moins mobilisées.

À propos du déménagement, le groupe CAD apparaît avoir proportionnellement moins déménagé que les autres groupes. La distinction apparaît significative avec le groupe ENS. Le comportement du groupe ENS se rapproche de la moyenne des comportements. Déclarer l'adresse d'un proche est une pratique partagée à la même hauteur par tous les groupes sauf par le groupe ENS qui y a significativement moins recours que les autres et notamment moins que le groupe CAD, qui lui, y a significativement plus recours que la moyenne.

Les groupes ENS et CAD déclarent proportionnellement significativement moins avoir recours à la demande de certaines options que la moyenne des familles. Ces deux groupes se distinguent cependant significativement l'un de l'autre. Le groupe CAD est le groupe qui déclare avoir le moins recours à cette demande.

De la même façon, la proportion des groupes ENS et CAD qui posent une demande officielle de dérogation est significativement inférieure à la proportion moyenne. Mais, par une proportion particulièrement faible de demande, le comportement des familles du groupe CAD se distingue de celui du groupe ENS.

L'intervention directe auprès du chef d'établissement n'est pas non plus une pratique particulièrement activée par les deux groupes familiaux les plus favorisés. La proportion du groupe CAD est significativement inférieure à la proportion moyenne, et se distingue en ce sens de celle du groupe ENS.

Représentation des catégories de familles au sein de chaque démarche

	Demande de certaines options		Intervention auprès de proches		Demande officielle de dérogation		
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	REPRESENT
C1	12,47	27,36	12,97	18,61	12,44	22,36	15,36
C2	7,48	11,32	7,59	9,09	7,25	10,56	8,23
C3	26,98	15,09	26,90	21,65	25,13	23,60	24,68
C4	7,26	5,66	5,06	9,52	7,51	5,59	6,95
C5	32,88	28,30	33,86	29,44	32,64	30,43	31,99
C6	11,34	10,38	12,03	9,96	13,21	6,21	11,15

	Vous avez déménagé		Vous avez déclaré l'adresse d'un proche		REPRESENT
	OUI	NON	OUI	NON	
C1	14,73	25,81	15,55	12,82	15,36
C2	8,33	6,45	7,87	12,82	8,23
C3	24,42	29,03	24,41	28,21	24,68
C4	6,40	16,13	7,28	2,56	6,95
C5	33,33	9,68	31,69	35,90	31,99
C6	11,05	12,90	11,42	7,69	11,15

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 12,47% des familles ayant demandé certaines options pour obtenir l'établissement fréquenté. Ces mêmes familles représentent 15,36% de l'ensemble des familles qui ont tenté au moins une démarche.

L'étude de la représentation de chaque famille au sein de chaque démarche confirme les constats précédents. Alors que les groupes ENS est significativement le groupe qui active le plus, deux démarches, et le groupe CAD, qui en active trois, leur choix de démarche ne s'avère pas spécifique. Ces groupes n'apparaissent pas surreprésentés dans l'une ou l'autre des démarches par rapport aux autres groupes. Ils se caractérisent par la multiplicité des démarches entreprises, mais pas par leur spécificité.

3. Principal avantage trouvé à l'établissement fréquenté par l'enfant

Cette question concerne toutes les familles dont l'enfant scolarisé, dans l'enseignement public ou privé, n'est pas étudiant. 2257 familles sont interrogées.

Une partie des parents n'ont pas exprimé d'avantages mais indiqué qu'il s'agissait là de « la suite normale à l'établissement précédent ».

26 avantages ont été par ailleurs répertoriés. Parmi eux, 4 avantages se distinguent par leur intensité. Ils représentent un peu plus de 73% des avantages exprimés.

Dans l'ordre décroissant d'intensité:

- *Avantages pratiques sur le trajet domicile-trajet, proche d'un parent ou d'une nourrice présence d'une cantine, présence d'un internat...*
- *Bonne réputation de l'établissement*
- *C'est un établissement public*
- *C'est un établissement privé*

Les 4 avantages qui sont ensuite les plus cités représentent près de 9% de l'ensemble des avantages.

Dans l'ordre décroissant d'intensité :

- *Établissement bien dirigé*
- *Pas de problèmes d'insécurité*
- *Bonne discipline*
- *Classes non surchargées*

Les avantages les plus partagés par les familles sont liés à une problématique organisationnelle familiale : trajet, restauration... . Le climat favorable au travail des élèves apparaît ensuite comme la seconde préoccupation forte des parents. L'avantage « bonne réputation » et les 4 derniers avantages sont en effet liés à ce thème. Notons par

ailleurs que les arguments cités ne font pas explicitement référence à la qualité de l'enseignement dispensé, même si « une bonne réputation » peut inclure cette dimension. Les conditions matérielles de l'enseignement apparaissent les plus prégnantes. Enfin, l'expression de convictions personnelles à propos du secteur d'enseignement (privé ou public) prend une part importante dans la décision du choix d'établissement. Ces convictions regroupent sans doute plusieurs acceptions, qu'il serait intéressant d'explicitier.

Parts respectives des avantages cités et de la réponse « suite normale de l'établissement précédent »

Proportion au sein de chaque type de famille

TOUS	SUITE NORMALE	AVANTAGES	TOUS	SUITE NORMALE	AVANTAGES
	30,09	69,91		33,69	66,31
C1	27,73	72,27	P11	21,28	78,72
C2	27,57	72,43	P13	30,67	69,33
C3	26,61	73,39	P15	38,41	61,59
C4	26,00	74,00	P21	26,42	73,58
C5	31,88	68,12	P22	25,71	74,29
C6	39,19	60,81	P23	27,87	72,13
			P25	38,46	61,54
			P33	27,75	72,25
			P35	29,65	70,35
			P55	36,40	63,60
			P58	54,74	45,26

Lecture : 30,09% des familles dont leur enfant est scolarisé dans le primaire ou dans le secondaire ne citent pas d'avantages mais indiquent que l'établissement fréquenté s'inscrit dans la continuité de l'établissement antérieurement fréquenté. 27,73% des familles du groupe CAD sont dans ce cas.

Lecture : 78,72% des couples de deux cadres trouvent au moins un avantage à l'établissement fréquenté.

Les familles les plus favorisées expriment proportionnellement et significativement plus d'avantages que les familles défavorisées (/ OUV p-value(chi) ENS=0,009 et p-value(chi) CAD= 0,01). L'examen des résultats selon les profils détaillés des familles confirme que plus la famille a un statut favorisé, plus la proportion qui exprime au moins un avantage est forte. Ainsi trouve-t-on près de 79% des couples de cadres dans ce cas et autour de 74% des couples cadre-enseignant et de deux enseignants. À l'opposé, seulement un peu plus de 46% des couples ouvrier, employé-inactif citent au moins un avantage.

Représentation des catégories de familles au sein de chaque expression

	SUITE NORMALE	AVANTAGES	REPRESENT
C1	15,19	17,04	16,48
C2	7,71	8,72	8,41
C3	20,02	23,77	22,65
C4	5,98	7,33	6,93
C5	33,60	30,91	31,72
C6	15,65	10,45	12,02

Lecture : 16,48% des enfants scolarisés dans le primaire et dans le secondaire, dans le public ou le privé, sont des enfants du groupe CAD. Parmi toutes les familles ayant exprimé un avantage, 17,04% sont des familles du groupe CAD.

Les résultats précédents se confirment. Les familles du groupe OUV sont significativement sous-représentées lorsqu'il s'agit d'exprimer un avantage à l'établissement fréquenté (1,15 fois moins de familles du groupe OUV que prévu expriment un avantage).

	SUITE NORMALE	AVANTAGES	REPRESENT
P11	2,43	4,57	3,85
P13	5,60	6,43	6,15
P15	7,06	5,75	6,19
P21	1,70	2,41	2,17
P22	1,09	1,61	1,43
P23	2,07	2,72	2,50
P25	2,43	1,98	2,13
P33	6,45	8,53	7,83
P35	18,61	22,44	21,15
P55	44,77	39,74	41,43
P58	6,33	2,66	3,89

Les couples de cadres apparaissent, quant à eux, significativement surreprésentés dans l'expression d'au moins un avantage (1,18 fois plus de familles que prévu).

Lecture : 3,85% des enfants scolarisés dans le primaire et le secondaire, dans le public ou le privé, sont des enfants de familles constituées de deux cadres. Parmi toutes les familles ayant exprimé au moins un avantage, 4,57% sont des familles constituées de deux cadres.

Avantages exprimés en fonction des types de familles

8 avantages parmi les 26 catégorisés ont été pris en compte. Ils représentent 82% des expressions des familles. Cette proportion se retrouve également au sein de chaque groupe de famille.

Répartition des avantages exprimés au sein d'un même groupe de familles

	Avantages pratiques	Ets public	Ets privé	Bonne réputation	Pas d'insécurité	Ets bien dirigé	Bonne discipline	Classes non surchargées
TOUS	45,26	17,86	7,54	18,59	2,84	2,96	2,47	2,47
C1	43,32	16,61	6,86	23,10	2,89	3,25	2,17	1,81
C2	46,58	22,60	4,79	16,44	1,37	3,42	2,05	2,74
C3	45,88	18,04	7,73	17,01	3,61	2,58	2,32	2,84
C4	44,88	11,02	10,24	22,05	1,57	4,72	4,72	0,79
C5	45,70	18,75	7,42	17,38	3,13	2,73	2,15	2,73
C6	46,86	19,43	9,14	15,43	2,29	2,29	2,86	1,71

Lecture : 45,26% des familles énoncent comme principal avantage au collège fréquenté le fait qu'il présente des avantages pratiques pour la famille (trajet, proximité, cantine...). 43,32% des familles du groupe CAD partagent cet avis.

	Avantages pratiques	Ets public	Ets privé	Bonne réputation	Pas d'insécurité	Ets bien dirigé	Bonne discipline	Classes non surchargées
TOUS	45,61	17,74	7,66	18,29	2,90	2,90	2,41	2,47
P11	41,89	12,16	6,76	24,32	4,05	4,05	4,05	2,70
P13	44,23	18,27	3,85	25,96	0,96	2,88	0,96	2,88
P15	44,09	19,35	10,75	17,20	4,30	2,15	2,15	0,00
P21	33,33	23,08	7,69	17,95	0,00	10,26	2,56	5,13
P22	53,85	23,08	0,00	15,38	0,00	0,00	3,85	3,85
P23	54,55	18,18	2,27	18,18	2,27	2,27	2,27	0,00
P25	46,88	25,00	9,38	15,63	3,13	0,00	0,00	0,00
P33	44,93	15,94	9,42	19,57	2,90	0,72	2,90	3,62
P35	46,56	16,25	7,71	17,36	3,31	4,13	2,75	1,93
P55	45,26	18,35	8,24	17,57	3,11	2,49	2,02	2,95
P58	58,14	18,60	4,65	6,98	2,33	4,65	4,65	0,00

Lecture : 24,32% des familles de deux cadres et 15,38% des familles de deux enseignants citent comme principal avantage la bonne réputation de l'établissement fréquenté.

Proportionnellement moins de familles du groupe CAD que la moyenne reconnaissent, comme prioritaires, les avantages pratiques que peut présenter l'établissement scolaire fréquenté. Cet avis est principalement partagé par les familles de deux cadres. Ces familles, étant sans doute en mesure de palier économiquement plus facilement ce type de difficultés que d'autres, peuvent ne pas envisager ces conditions comme des avantages.

Par ailleurs, c'est chez ce groupe CAD que l'on trouve la plus forte proportion de familles qui exprime « la bonne réputation » de l'établissement fréquenté comme principal avantage.

Ce résultat serait à confronter au type d'établissement réellement fréquenté et au 22,46% des familles de ce groupe dont l'enfant fréquente un autre établissement que celui qui leur était proposé. Relativement affranchies des contraintes matérielles, ces familles peuvent rechercher, sous condition de l'obtenir, un établissement aux avantages plus directement liés à la qualité de l'apprentissage.

La proportion des familles du groupe ENS qui accordent de l'importance aux avantages pratiques que présente l'établissement fréquenté correspond à la proportion moyenne. Mais, en observant les comportements suivant la composition socioprofessionnelle des familles de ce groupe, nous constatons que les familles, de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire, sont très significativement sensibles aux avantages pratiques qu'offre l'établissement. Ce comportement est à l'opposé de celui des couples composés d'un enseignant et d'un cadre ($p\text{-value}(\chi) = 1,35.10^{-6}$).

Le statut public de l'établissement est un avantage spécifiquement élu par le groupe ENS. Pour ce groupe, cet avantage est proportionnellement et significativement davantage cité que tous les autres avantages (à l'exception des avantages pratiques). Notons à ce sujet que si une bonne partie des familles du groupe ENS voit un avantage à fréquenter un établissement public, une plus faible partie que la moyenne voit comme un avantage à fréquenter un établissement privé. On ne choisit donc pas l'enseignement privé pour des raisons de convictions qui s'opposent aux convictions liées à l'enseignement public mais pour d'autres critères que le terme « établissement privé » n'exprime pas explicitement.

Notons enfin, pour le groupe ENS, les significativement faibles proportions exprimées pour les avantages « bonne réputation » et « pas d'insécurité ». Les profils détaillés des familles nous indiquent que ce sont particulièrement les couples de deux enseignants qui ne mentionnent pas ces avantages. De même, si la proportion de citation de l'avantage « établissement bien dirigé », remporte un taux un peu plus élevé que la moyenne, ce n'est pas grâce au taux nul des couples de deux enseignants. Ce taux vient essentiellement de la forte proportion des couples enseignant-cadre qui cite cet avantage. Les couples de deux enseignants se distinguent encore par leur forte proportion à citer les avantages « bonnes discipline » et « classes non surchargées ».

Représentation des familles au sein de chaque avantage

	Avantages pratiques	Ets public	Ets privé	Bonne réputation	Pas d'insécurité	Ets bien dirigé	Bonne discipline	Classes non surchargées	REPRESENT
C1	16,00	15,54	15,20	20,78	17,02	18,37	14,63	12,20	16,72
C2	9,07	11,15	5,60	7,79	4,26	10,20	7,32	9,76	8,81
C3	23,73	23,65	24,00	21,43	29,79	20,41	21,95	26,83	23,42
C4	7,60	4,73	10,40	9,09	4,26	12,24	14,63	2,44	7,66
C5	31,20	32,43	30,40	28,90	34,04	28,57	26,83	34,15	30,90
C6	10,93	11,49	12,80	8,77	8,51	8,16	12,20	7,32	10,56

Lecture : 16,72% des familles qui ont exprimé les 8 avantages cités appartiennent au groupe CAD. Ces familles représentent 20,78% des familles qui ont exprimé, comme principal avantage à l'établissement fréquenté, sa bonne réputation.

	Avantages pratiques	Ets public	Ets privé	Bonne réputation	Pas d'insécurité	Ets bien dirigé	Bonne discipline	Classes non surchargées	REPRESENT
P11	4,20	3,14	4,03	6,08	6,38	6,38	7,69	5,00	4,57
P13	6,23	6,62	3,23	9,12	2,13	6,38	2,56	7,50	6,43
P15	5,56	6,27	8,06	5,41	8,51	4,26	5,13	0,00	5,75
P21	1,76	3,14	2,42	2,36	0,00	8,51	2,56	5,00	2,41
P22	1,90	2,09	0,00	1,35	0,00	0,00	2,56	2,50	1,61
P23	3,25	2,79	0,81	2,70	2,13	2,13	2,56	0,00	2,72
P25	2,03	2,79	2,42	1,69	2,13	0,00	0,00	0,00	1,98
P33	8,40	7,67	10,48	9,12	8,51	2,13	10,26	12,50	8,53
P35	22,90	20,56	22,58	21,28	25,53	31,91	25,64	17,50	22,44
P55	39,43	41,11	42,74	38,18	42,55	34,04	33,33	47,50	39,74
P58	3,39	2,79	1,61	1,01	2,13	4,26	5,13	0,00	2,66

Lecture : Les familles de deux cadres qui ont exprimé les 8 avantages cités représentent 4,57% des familles étudiées. Parmi celles qui citent le critère de choix : « bonne discipline de l'établissement », ils représentent 7,69%. Les familles de deux enseignants qui ont exprimé les 8 avantages cités représentent 1,61% des familles étudiées. Parmi celles qui citent le critère de choix : « classe non surchargée », ils représentent 2,5%.

Le groupe ENS est significativement surreprésenté dans l'expression de l'avantage lié au caractère public de l'établissement (1,27 fois plus d'expression de cet avantage que prévu). Le groupe CAD, quant à lui, est significativement surreprésenté dans l'expression de l'avantage lié à la bonne réputation de l'établissement (1,24 fois plus d'expression de cet avantage que prévu). Ce sont particulièrement les familles aux deux statuts les plus favorisés qui en sont responsables (respectivement 1,33 et 1,42 fois plus d'expression de cet avantage par les couples de deux cadres et de cadre-intermédiaire). Quant à l'expression de l'avantage « pas de problème d'insécurité », le groupe ENS y est sous représenté. Plus spécifiquement, dans l'échantillon étudié, les familles cadre-enseignant et de deux enseignants y sont absentes.

À propos de l'avantage « classes non surchargées », les deux groupes s'opposent. Le groupe CAD est significativement sous représenté (1,37 fois moins d'expression que prévu) alors que le groupe ENS y est surreprésenté (1,11 fois plus d'expression de cet avantage que prévu). Cette surreprésentation est due à celle des familles des deux statuts les plus favorisés du groupe ENS (respectivement 2,07 et 1,56 fois plus d'expression de cet avantage que prévu).

Pour l'avantage « bonne discipline », notons que les familles de deux cadres, de deux enseignants et de cadre-enseignant y sont particulièrement sensibles.

Les groupes ENS et CAD se retrouvent enfin à propos de l'avantage lié à la bonne direction de l'établissement. Ils sont significativement surreprésentés par rapport aux autres familles (1,10 et 1,16 fois plus d'expression que prévu).

Pour résumer, les familles du groupe CAD apparaissent particulièrement sensibles au climat serein de l'établissement propice au travail (bonne réputation, pas d'insécurité, bonne direction). Les familles du groupe ENS, quant à elles, soutiennent le caractère public de l'enseignement et semblent davantage s'intéresser aux qualités pédagogiques proposées par l'établissement (bonne discipline, classes non surchargées).

4. Renseignements pris sur l'établissement avant d'inscrire l'enfant

Comme la précédente, cette question s'adresse à toutes les familles dont l'enfant scolarisé, dans l'enseignement public ou privé, n'est pas étudiant. 2257 familles ont répondu.

Les familles ont à se prononcer sur 8 propositions. Les quatre premières propositions relèvent d'une prise de renseignements directe auprès de l'établissement, de son chef ou des parents d'élèves élus. Les quatre suivantes évoquent des prises de renseignements indirectes auprès d'autres familles ou connaissances, ou via la presse. Deux modalités de prises de renseignements, directs et indirects, seront ainsi examinées en fonction des types de familles.

Proportion des familles ayant pris au moins un renseignement

Répartition au sein de chaque famille

TOUS	AUCUN	AU MOINS UN	TOUS	AUCUN	AU MOINS UN
	13,67	86,33		13,54	86,46
C1	7,61	92,39	P11	1,87	98,13
C2	15,83	84,17	P13	9,55	90,45
C3	9,68	90,32	P15	9,09	90,91
C4	11,56	88,44	P21	20,00	80,00
C5	14,99	85,01	P22	12,20	87,80
C6	25,14	74,86	P23	12,68	87,32
			P25	20,00	80,00
			P33	6,82	93,18
			P35	11,35	88,65
			P55	16,45	83,55
			P58	28,04	71,96

Lecture : 86,33% des familles ont pris au moins un renseignement sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. 92,39% des familles du groupe CAD ont réalisé cette démarche.

Lecture : 98,13% des familles de deux cadres ont pris au moins un renseignement sur l'établissement que leur enfant fréquente avant de l'y inscrire.

La proportion des familles du groupe CAD ayant pris des renseignements sur l'établissement est plus élevée que celle des autres familles, et notamment significativement supérieure à celle du groupe ENS dont la valeur est même inférieure à la moyenne des comportements. Notons que c'est la très forte proportion de familles de deux cadres ayant pris au moins un renseignement qui explique le taux élevé du groupe CAD.

À l'opposé de ces forts taux, la proportion des familles les plus défavorisées ayant pris au moins un renseignement est significativement plus faible que la moyenne des proportions, notamment chez les couples ouvrier, employé-inactif, et donc très éloignée de celles des groupes favorisés (26 points d'écart entre les couples les plus extrêmes sur l'échelle socioprofessionnelle).

Répartition des familles par comportement

	AUCUN	AU MOINS UN	REPRESENT
C1	9,16	17,61	16,45
C2	9,67	8,14	8,35
C3	16,03	23,69	22,64
C4	5,85	7,09	6,92
C5	34,86	31,31	31,79
C6	22,14	10,44	12,03

Lecture : Parmi toutes les familles ayant un enfant scolarisé dans le primaire et le secondaire, supérieur exclu, les familles du groupe CAD représente 16,45%.

Parmi toutes les familles ayant pris au moins un renseignement sur l'établissement fréquenté avant d'y inscrire leur enfant, 17,61% d'entre elles sont des familles du groupe CAD.

Les groupes CAD et INT sont significativement surreprésentés dans la catégorie « prise d'au moins un renseignement » (7 fois plus de familles du groupe CAD que prévu prennent au moins un renseignement ; 4,6 fois plus de familles du groupe INT le font). Les couples de deux cadres et ceux de deux professions intermédiaires sont les plus

demandeurs de renseignements de leur groupe respectif.

	AUCUN	AU MOINS UN	REPRESENT
P11	0,53	4,33	3,81
P13	4,47	6,64	6,34
P15	4,21	6,60	6,27
P21	3,16	1,98	2,14
P22	1,32	1,48	1,46
P23	2,37	2,56	2,53
P25	3,16	1,98	2,14
P33	3,95	8,45	7,84
P35	17,89	21,89	21,35
P55	49,74	39,57	40,95
P58	7,89	3,17	3,81

Lecture : Les couples de deux cadres représentent 4,33% des familles ayant pris au moins un renseignement alors qu'ils représentent 3,81% des familles ayant un enfant dans le primaire ou dans le secondaire.

Quant au groupe ENS, son comportement se distingue faiblement de celui des autres groupes (hors CAD), même si il est légèrement en retrait par rapport à la demande d'informations. Une partie des enseignants, par leur spécificité professionnelle, possèdent sans doute déjà de nombreux renseignements sur les établissements que fréquentent leurs enfants.

Nombre de renseignements pris et répartition des familles

Répartition au sein de chaque famille

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ	SIX	SEPT
TOUS	13,67	15,13	22,33	22,19	15,65	8,07	2,40	0,56
C1	7,61	13,32	25,58	21,14	16,28	10,78	3,59	1,69
C2	15,83	14,17	18,33	20,42	19,58	7,92	3,33	0,42
C3	9,68	14,75	23,04	25,50	17,67	6,76	2,30	0,31
C4	11,56	15,08	16,08	30,15	12,56	10,05	4,52	0,00
C5	14,99	16,52	21,33	22,43	15,10	7,88	1,42	0,33
C6	25,14	15,03	26,01	14,16	12,14	5,78	1,45	0,29

Lecture : 22,33% des familles ont pris deux renseignements sur l'établissement que fréquente leur enfant avant de l'y inscrire. 25,58% des familles du groupe CAD ont fait la même démarche.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ	SIX	SEPT
TOUS	13,54	15,25	22,31	22,31	15,65	7,95	2,42	0,57
P11	1,87	13,08	29,91	21,50	18,69	9,35	3,74	1,87
P13	9,55	12,36	23,03	20,22	16,85	11,80	4,49	1,69
P15	9,09	14,20	26,70	22,16	14,20	10,23	2,27	1,14
P21	20,00	6,67	16,67	23,33	25,00	5,00	3,33	0,00
P22	12,20	21,95	12,20	17,07	19,51	12,20	4,88	0,00
P23	12,68	18,31	21,13	22,54	16,90	7,04	1,41	0,00
P25	20,00	13,33	18,33	16,67	16,67	8,33	5,00	1,67
P33	6,82	14,55	24,09	25,91	16,36	7,73	4,09	0,45
P35	11,35	15,03	20,37	27,38	15,86	7,51	2,34	0,17
P55	16,45	16,01	22,28	20,80	14,71	7,75	1,57	0,44
P58	28,04	20,56	25,23	15,89	7,48	1,87	0,93	0,00

Lecture : 1,87% des familles de deux cadres indiquent n'avoir pris aucun renseignement sur l'établissement fréquenté avant d'inscrire leur enfant alors que 13,54% de l'ensemble des familles ont eu ce comportement.

Nous avons précédemment établi que les familles du groupe ENS sont des familles, qui, proportionnellement, n'ont pas un comportement très différent de l'ensemble des familles. Pour autant, la proportion de ce groupe qui prend des renseignements prend, pour une bonne part, plus d'un renseignement. Le taux le plus important s'affiche pour trois prises de renseignements. Le détail des types de familles nous indique que ce résultat traduit surtout le comportement des couples cadre-enseignant et enseignant- profession intermédiaire. Les couples de deux enseignants apparaissant davantage adeptes de la prise d'un seul renseignement.

Quant au groupe CAD, il se caractérise par la plus grande proportion de familles à prendre deux ou trois renseignements.

Représentation de chaque famille au sein d'un nombre donné de prises de renseignements

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ	SIX	SEPT	REPRESENT
C1	9,16	14,48	18,85	15,67	17,11	21,98	24,64	50,00	16,45
C2	9,67	7,82	6,85	7,68	10,44	8,19	11,59	6,25	8,35
C3	16,03	22,07	23,36	26,02	25,56	18,97	21,74	12,50	22,64
C4	5,85	6,90	4,98	9,40	5,56	8,62	13,04	0,00	6,92
C5	34,86	34,71	30,37	32,13	30,67	31,03	18,84	18,75	31,79
C6	22,14	11,95	14,02	7,68	9,33	8,62	7,25	6,25	12,03

Lecture : Parmi les familles ayant pris cinq renseignements, les familles de deux cadres représentent 21,98% alors que ces familles représentent 16,45% de l'ensemble des familles.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	CINQ	SIX	SEPT	REPRESENT
P11	0,53	3,27	5,11	3,67	4,56	4,48	5,88	12,50	3,81
P13	4,47	5,14	6,55	5,75	6,83	9,42	11,76	18,75	6,34
P15	4,21	5,84	7,51	6,23	5,69	8,07	5,88	12,50	6,27
P21	3,16	0,93	1,60	2,24	3,42	1,35	2,94	0,00	2,14
P22	1,32	2,10	0,80	1,12	1,82	2,24	2,94	0,00	1,46
P23	2,37	3,04	2,40	2,56	2,73	2,24	1,47	0,00	2,53
P25	3,16	1,87	1,76	1,60	2,28	2,24	4,41	6,25	2,14
P33	3,95	7,48	8,47	9,11	8,20	7,62	13,24	6,25	7,84
P35	17,89	21,03	19,49	26,20	21,64	20,18	20,59	6,25	21,35
P55	49,74	42,99	40,89	38,18	38,50	39,91	26,47	31,25	40,95
P58	7,89	5,14	4,31	2,72	1,82	0,90	1,47	0,00	3,81

Lecture : Parmi les familles ayant pris cinq renseignements, les familles de deux cadres représentent 4,48% alors que ces familles représentent 3,81% de l'ensemble des familles.

À l'opposé des familles du groupe ENS, les familles du groupe CAD sont significativement sous représentées parmi les familles n'ayant pas pris de renseignements. En revanche, les familles du groupe CAD, comme celle du groupe ENS, sont surreprésentées dans les catégories « quatre renseignements » et au-delà. Ces familles sont celles qui recherchent le plus de renseignements sur l'établissement fréquenté. Le détail de la composition socioprofessionnelle des familles nous indique que ce sont les familles les plus favorisées de chaque groupe qui prennent proportionnellement le plus de renseignements.

Nombre de renseignements indirects pris et répartition des familles

Par renseignements indirects, il faut entendre :

- Vous avez discuté avec d'autres familles qui ont déjà des enfants scolarisés sur place.
- Vous avez discuté avec d'autres personnes sans lien direct avec l'établissement, mais qui avaient un avis sur la question
- Vous avez lu dans la presse des informations sur la réputation ou les résultats de l'établissement
- Vous avez fait autre chose.

Répartition au sein de chaque famille

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE
TOUS	37,11	38,30	19,79	4,49	0,31
C1	27,06	41,44	23,47	7,19	0,85
C2	40,83	31,67	20,00	7,08	0,42
C3	33,03	41,78	20,89	3,84	0,46
C4	33,67	36,68	26,13	3,52	0,00
C5	39,50	38,84	17,83	3,72	0,11
C6	50,29	34,10	13,58	2,02	0,00

Lecture : 38,30% des familles ont pris un renseignement indirect. 41,44% des familles du groupe CAD ont fait la même démarche.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE
TOUS	37,06	38,38	19,74	4,49	0,32
P11	18,69	47,66	25,23	7,48	0,93
P13	30,34	37,64	21,35	10,11	0,56
P15	29,55	42,05	23,86	3,41	1,14
P21	38,33	33,33	18,33	10,00	0,00
P22	29,27	41,46	21,95	7,32	0,00
P23	45,07	30,99	21,13	2,82	0,00
P25	46,67	25,00	18,33	8,33	1,67
P33	31,36	39,55	23,18	5,00	0,91
P35	34,06	41,07	21,37	3,34	0,17
P55	41,43	37,42	17,32	3,74	0,09
P58	55,14	33,64	11,21	0,00	0,00

Lecture : Alors que 38,38% des familles ont pris un renseignement direct, 47,66% des familles de deux cadres ont fait la même démarche.

Les familles du groupe CAD prennent significativement plus de renseignements indirects que les autres familles et que, notamment, les familles du groupe ENS (p-value(chi) = 0,005). Les choix des familles du groupe ENS se distribuent dans le même sens que ceux du groupe CAD, mais avec un taux significativement moins élevé. Ceci s'explique par le fait qu'une large proportion de ce groupe déclare ne prendre aucun renseignement.

Représentation des familles au sein de chaque nombre de démarches.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	REPRESENT
C1	12,00	17,80	19,51	26,36	44,44	16,45
C2	9,18	6,90	8,44	13,18	11,11	8,35
C3	20,15	24,70	23,90	19,38	33,33	22,64
C4	6,28	6,63	9,14	5,43	0,00	6,92
C5	33,83	32,24	28,65	26,36	11,11	31,79
C6	16,31	10,72	8,26	5,43	0,00	12,03

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 17,80% des familles qui ont pris un renseignement indirect sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. Les familles du groupe CAD représentent par ailleurs 16,45% des familles.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	REPRESENT
P11	1,92	4,74	4,87	6,35	11,11	3,81
P13	5,19	6,22	6,86	14,29	11,11	6,34
P15	5,00	6,87	7,58	4,76	22,22	6,27
P21	2,21	1,86	1,99	4,76	0,00	2,14
P22	1,15	1,58	1,62	2,38	0,00	1,46
P23	3,08	2,04	2,71	1,59	0,00	2,53
P25	2,69	1,39	1,99	3,97	11,11	2,14
P33	6,63	8,08	9,21	8,73	22,22	7,84
P35	19,62	22,84	23,10	15,87	11,11	21,35
P55	45,77	39,93	35,92	34,13	11,11	40,95
P58	5,67	3,34	2,17	0,00	0,00	3,81

Lecture : Les familles dont les parents sont tous les deux cadres représentent 4,74% des familles ayant pris un renseignement indirect sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. Les familles dont les parents sont tous les deux cadres représentent 3,81% des familles.

Le groupe CAD est toujours surreprésenté, quel que soit le nombre de renseignements indirects pris, et d'autant plus significativement que le nombre de renseignements pris est élevé (2,7 fois plus de familles du groupe CAD que prévu prennent 4 renseignements indirects). Cette surreprésentation se retrouve chez tous les types de familles du groupe. Les familles du groupe ENS se distinguent elles aussi mais avec un écart au comportement moyen plus faible.

Nombre de renseignements directs pris et répartition des familles

Par renseignements directs, il faut entendre :

- Vous avez téléphoné à l'établissement
- Vous avez visité l'établissement
- Vous avez rencontré le chef d'établissement
- Vous avez interrogé les membres d'une association de parents d'élèves sur l'établissement.

Répartition au sein de chaque famille

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE
TOUS	26,02	19,30	30,54	21,91	2,23
C1	22,20	21,99	26,00	26,22	3,59
C2	25,83	18,33	30,00	23,33	2,50
C3	23,50	17,97	34,10	23,04	1,38
C4	25,13	16,58	29,65	24,62	4,02
C5	26,48	19,91	31,29	20,79	1,53
C6	35,26	18,79	28,32	15,61	2,02

Lecture : 19,30% des familles prennent un renseignement direct sur l'établissement solaire avant d'y inscrire leur enfant. 21,99% des familles du groupe CAD ont également pris un renseignement direct.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE
TOUS	25,91	19,46	30,54	21,88	2,21
P11	18,69	26,17	25,23	26,17	3,74
P13	22,47	20,79	23,60	29,21	3,93
P15	23,86	21,59	28,98	22,73	2,84
P21	28,33	15,00	31,67	23,33	1,67
P22	26,83	21,95	21,95	24,39	4,88
P23	23,94	21,13	29,58	23,94	1,41
P25	28,33	13,33	35,00	20,00	3,33
P33	22,27	16,36	34,55	25,00	1,82
P35	24,37	18,70	32,05	22,70	2,17
P55	27,42	19,67	30,90	20,19	1,83
P58	39,25	23,36	28,97	7,48	0,93

Lecture : 30,54% des familles prennent deux renseignements directs sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. 25,23% des familles du groupe CAD prennent également deux renseignements.

En moyenne, les familles prennent avec la plus forte proportion deux renseignements directs sur l'établissement fréquenté. Le détail des groupes de familles indique cependant une exception à ce comportement moyen. La plus forte proportion des familles du groupe CAD concerne la prise de trois renseignements. Ce comportement s'explique surtout par la forte proportion des couples de deux cadres et cadre-profession intermédiaire à faire ce nombre de démarches. Notons encore que les couples de deux cadres sont significativement proportionnellement les moins nombreux à ne pas prendre de renseignement direct.

Le comportement du groupe ENS ne se distingue pas du comportement moyen, et pas davantage lorsque l'on examine les différentes composantes de ce groupe.

Représentation des familles au sein de chaque nombre de démarches.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	REPRESENT
C1	14,04	18,74	14,01	19,68	26,56	16,45
C2	8,29	7,93	8,20	8,89	9,38	8,35
C3	20,45	21,08	25,28	23,81	14,06	22,64
C4	6,68	5,95	6,72	7,78	12,50	6,92
C5	32,35	32,79	32,57	30,16	21,88	31,79
C6	16,31	11,71	11,16	8,57	10,94	12,03

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 18,74% des familles qui ont pris un renseignement direct sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. Les familles du groupe CAD représentent par ailleurs 16,45% des familles.

	AUCUN	UN	DEUX	TROIS	QUATRE	REPRESENT
P11	2,75	5,13	3,15	4,56	6,45	3,81
P13	5,50	6,78	4,90	8,47	11,29	6,34
P15	5,78	6,96	5,95	6,51	8,06	6,27
P21	2,34	1,65	2,22	2,28	1,61	2,14
P22	1,51	1,65	1,05	1,63	3,23	1,46
P23	2,34	2,75	2,45	2,77	1,61	2,53
P25	2,34	1,47	2,45	1,95	3,23	2,14
P33	6,74	6,59	8,87	8,96	6,45	7,84
P35	20,08	20,51	22,40	22,15	20,97	21,35
P55	43,33	41,39	41,42	37,79	33,87	40,95
P58	5,78	4,58	3,62	1,30	1,61	3,81

Lecture : Les familles dont les parents sont tous les deux cadres représentent 5,13% des familles qui prennent un renseignement direct sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. Ce type de famille représente 3,81% des familles.

En cohérence avec les résultats précédents, le groupe CAD se distingue des autres groupes en étant surreprésentés à propos des prises de renseignements directes multiples (1,19 fois plus de familles que prévues prennent trois renseignements parmi les familles du groupe CAD alors que 1,06 fois plus de familles du groupe CAD le font).

Pour conclure, Les familles du groupe CAD sont proportionnellement plus nombreuses que les autres familles des autres groupes à rechercher des informations sur l'établissement avant d'y inscrire leur enfant. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à prendre des informations multiples. Ces familles deviennent alors surreprésentées parmi les familles qui prennent des informations, et très significativement surreprésentées parmi les familles qui prennent un grand nombre de renseignements. Ces constats sont valables, quelle que soit la nature du renseignement pris, qu'il soit direct ou indirect.

Le comportement du groupe ENS correspond à la moyenne des comportements. Leur relativement modeste taux de prise de renseignements peut s'expliquer par leur bonne connaissance du système scolaire de par leur profession.

2.4. Intervention des parents dans l'affectation de la classe

Après avoir interrogé les parents à propos de leur intervention dans l'affectation de leur enfant dans l'établissement scolaire fréquenté, que leur enfant soit scolarisé dans le primaire ou dans le secondaire, la même question leur est posée à propos de la classe.

Ainsi, à la question : « Etes-vous intervenu dans l'affectation de votre enfant dans cette classe ? », trois propositions sont soumises à l'avis des parents :

- *Oui, en rencontrant les enseignants ou le chef d'établissement*
- *Oui, en choisissant des options particulières (latin, grec, allemand, russe, italien, arts plastiques, breton...)*
- *Non*

2257 familles sont répondantes

Comportement des familles en ce qui concerne une éventuelle intervention.

Proportion d'intervention par type de famille

	NON	OUI		NON	OUI
TOUS	86,49	13,51	TOUS	86,59	13,41
C1	83,38	16,62	P11	80,00	20,00
C2	84,07	15,93	P13	81,68	18,32
C3	87,34	12,66	P15	88,24	11,76
C4	83,83	16,17	P21	91,11	8,89
C5	87,21	12,79	P22	73,53	26,47
C6	90,71	9,29	P23	76,00	24,00
			P25	91,11	8,89
			P33	87,27	12,73
			P35	86,19	13,81
			P55	87,79	12,21
			P58	96,20	3,80

Lecture : 13,51% des familles sont intervenues dans l'affectation de leur enfant dans la classe fréquentée. Pour le groupe CAD, 16,62% des familles sont intervenues.

Lecture : 20% des familles dont les parents sont tous les deux cadres sont intervenus dans l'affectation de la classe de leur enfant

En moyenne, 13,5% des familles interviennent dans l'affectation de la classe de leur enfant.

L'examen des groupes de familles indique que la proportion des familles des groupes CAD qui sont intervenues est significativement supérieure à la proportion moyenne des familles. La proportion des familles intervenantes du groupe ENS est inférieure à celle du groupe CAD, mais ne s'en distingue cependant pas significativement.

L'étude, suivant les descriptions plus fines des compositions socioprofessionnelles des familles, montre en revanche des comportements contrastés. Alors que le groupe ENS intervient en moyenne proportionnellement moins que le groupe CAD, on constate que les couples de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire, en se distinguant faiblement l'un de l'autre ($\chi^2 = 0,58$) interviennent en très grande proportion. En effet, l'intervention concerne près de 26,5% des couples de deux enseignants et 24% des couples enseignant intermédiaire, soit, pour le premier type de couple, avec 13 points de plus que la moyenne.

Dans le groupe CAD, ce sont les couples constitués de deux cadres qui interviennent le plus, à hauteur de 20%, suivis des couples cadre-profession intermédiaire à plus de 18%. Ces deux groupes familles interviennent cependant significativement moins que les deux précédents.

Une fois de plus apparaît nettement la forte proportion d'intervention de la part des familles les plus favorisées socialement.

Répartition des familles par comportement : intervention ou non intervention

	NON	OUI	REPRESENT
C1	15,79	20,14	16,38
C2	8,30	10,07	8,54
C3	22,46	20,83	22,24
C4	7,60	9,38	7,84
C5	30,33	28,47	30,08
C6	13,24	8,68	12,62

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 16,38% des familles ayant un enfant scolarisé dans le primaire ou le secondaire. Les familles du groupe CAD étant intervenues dans l'affectation de la classe de leur enfant représentent 20,14% des familles qui sont intervenues.

Les familles du groupe CAD sont très significativement surreprésentées parmi les familles étant intervenues dans l'affectation de la classe de leur enfant (1,23 fois plus de familles que prévu interviennent). Les familles des groupes ENS le sont également mais un peu moins significativement (1,18 fois plus de familles que prévu interviennent).

Quant aux familles du groupe OUV, elles sont significativement sous représentées à propos de ce type de comportement (1,45 fois moins de familles que prévu interviennent dans l'affectation de la classe de leur enfant).

	NON	OUI	REPRESENT
P11	3,13	5,05	3,39
P13	5,98	8,66	6,34
P15	6,71	5,78	6,59
P21	2,29	1,44	2,18
P22	1,40	3,25	1,65
P23	2,13	4,33	2,42
P25	2,29	1,44	2,18
P33	8,05	7,58	7,99
P35	21,64	22,38	21,74
P55	40,60	36,46	40,05
P58	4,25	1,08	3,83

Lecture : Les familles de deux cadres représentent 3,39% des familles ayant un enfant scolarisé dans le primaire ou le secondaire. Les familles de deux cadres étant intervenues dans l'affectation de la classe de leur enfant représentent 5,05% des familles qui sont intervenues.

Le détail des profils des groupes de familles confirme la surreprésentation des familles les plus favorisées lorsqu'il s'agit d'intervenir dans l'affectation de la classe de leur enfant, avec un taux particulièrement significatif chez les couples, dans l'ordre, de deux enseignants (1,97 fois plus de familles que prévues), enseignant-profession intermédiaire (1,79 fois plus de familles que prévu) et de deux cadres (1,48 fois plus de familles

que prévu).

Observons dès à présent la nature des interventions mises en place.

Nature des interventions et comportement des familles

Comportement au sein d'un type de famille

	RENCONTRE	OPTIONS	NON
TOUS	9,81	3,71	86,49
C1	9,46	7,16	83,38
C2	8,24	7,69	84,07
C3	9,49	3,16	87,34
C4	13,77	2,40	83,83
C5	10,14	2,65	87,21
C6	7,81	1,49	90,71

Lecture : 9,81% des familles ont rencontré les enseignants ou le chef d'établissement pour influencer l'affectation de leur enfant dans une classe. 9,46% des familles du groupe CAD ont réalisé ce type d'intervention.

La rencontre apparaît, en moyenne, significativement le moyen d'intervention le plus utilisé par les familles.

Pour autant, les comportements des différents groupes de familles sont très contrastés. On repère deux comportements distincts. Les deux groupes les plus favorisés, CAD et ENS, s'ils approchent la moyenne des comportements à propos de la rencontre, sont significativement plus nombreux que les autres

familles à intervenir en choisissant des options spécifiques pour obtenir la classe souhaitée. À l'opposé, les autres groupes privilégient nettement la rencontre au choix d'options, sauf pour le groupe OUV qui reste en deçà de la moyenne, quelle que soit la nature de l'intervention.

	RENCONTRE	OPTIONS	NON
TOUS	9,78	3,63	86,59
P11	11,43	8,57	80,00
P13	11,45	6,87	81,68
P15	7,35	4,41	88,24
P21	6,67	2,22	91,11
P22	11,76	14,71	73,53
P23	14,00	10,00	76,00
P25	2,22	6,67	91,11
P33	8,48	4,24	87,27
P35	11,36	2,45	86,19
P55	10,28	1,93	87,79
P58	2,53	1,27	96,20

Lecture : 11,43% des familles du groupe CAD ont rencontré les enseignants ou le chef d'établissement pour influencer l'affectation de la classe de leur enfant.

Le détail de la composition des familles précise que le plus faible recours à la rencontre pour les groupes CAD et ENS s'explique préférentiellement par le comportement en retrait des couples cadre-employé, ouvrier et enseignant-employé, ouvrier. En effet, les couples de deux cadres, cadre-profession intermédiaire, deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire sont proportionnellement les couples ayant le plus recours à la rencontre parmi tous les couples.

Concernant la stratégie « choix d'options », elle est très significativement investie chez les familles de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire.

Au final, une significative plus grande proportion de familles les plus favorisées pratique les deux types d'intervention. Les couples de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire sont proportionnellement les plus nombreux à utiliser les deux types d'intervention. Le choix d'options est privilégié par les couples de deux enseignants alors que c'est la rencontre chez les couples enseignant-intermédiaire.

Comportement par nature d'intervention

	RENCONTRE	OPTIONS	NON	REPRESENT
C1	15,79	31,65	15,79	16,38
C2	7,18	17,72	8,30	8,54
C3	21,53	18,99	22,46	22,24
C4	11,00	5,06	7,60	7,84
C5	31,10	21,52	30,33	30,08
C6	10,05	5,06	13,24	12,62

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 16,38% des familles ayant un enfant scolarisé dans le primaire ou le secondaire. Ces familles représentent 31,65% des familles ayant choisi une option particulière pour obtenir la classe souhaitée.

En cohérence avec les résultats précédents, les groupe CAD et ENS sont légèrement sous-représentés parmi les familles qui sont intervenues en rencontrant un acteur du système scolaire mais très significativement sur représentées parmi les familles ayant choisi des options particulières pour obtenir la classe souhaitée (1,93 fois plus de familles du groupe CAD que prévu et 2,07 fois plus de familles du groupe ENS que prévu). À cette échelle de différenciation des familles, ces deux groupes ne se distinguent pas.

	RENCONTRE	OPTIONS	NON	REPRESENT
P11	3,96	8,00	3,13	3,39
P13	7,43	12,00	5,98	6,34
P15	4,95	8,00	6,71	6,59
P21	1,49	1,33	2,29	2,18
P22	1,98	6,67	1,40	1,65
P23	3,47	6,67	2,13	2,42
P25	0,50	4,00	2,29	2,18
P33	6,93	9,33	8,05	7,99
P35	25,25	14,67	21,64	21,74
P55	42,08	21,33	40,60	40,05
P58	0,99	1,33	4,25	3,83

Lecture : Les familles du groupe CAD représentent 3,39% des familles ayant un enfant scolarisé dans le primaire ou le secondaire. Ces familles représentent 8% des familles ayant choisi une option particulière pour obtenir la classe souhaitée.

Observés plus finement, il apparaît très nettement que les couples de deux enseignants, enseignant-intermédiaire puis de deux cadres sont significativement les couples les plus surreprésentés dans l'intervention par choix d'options (respectivement : 4,04 ; 2,76 et 2,36 fois plus de familles que prévu). Les couples de deux enseignants se distinguent cependant significativement des deux autres en investissant, davantage encore, cette stratégie.

Alors que la rencontre est un mode d'intervention plus utilisé par les familles les plus défavorisées que par les autres, le comportement des familles se différencie surtout à propos de l'intervention par choix d'options qui est l'apanage des groupes de familles les plus favorisées.

Pour conclure, la spécificité d'une classe apparaît être un fort critère de sélection de la population scolaire qui la fréquentera.

2.5. Choix des langues et options linguistiques suivies par l'enfant au collège

Les ménages dont les enfants sont scolarisés en maternelle et élémentaire ne sont pas interrogés.

Sont interrogés à propos de leurs choix d'options les ménages dont l'enfant est scolarisé à la rentrée 2003 au collège et au-delà, les enfants inscrits en enseignement professionnel étant exclus.

2148 ménages sont concernés.

1. Choix des langues vivantes en 6^{ème}

En 6^{ème} quelle première langue vivante l'enfant a-t-il choisie ?

Les 2148 familles concernées ont choisi parmi les 6 propositions suivantes :

- Anglais - Allemand - Espagnol - Italien - Autre
- Deux langues vivantes

Répartition des choix de langues vivantes par type de famille

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	DEUX LV
TOUS	85,13	11,33	1,32	0,00	0,34	1,89
C1	82,94	13,24	0,88	0,00	0,29	2,65
C2	73,51	22,70	1,08	0,00	0,00	2,70
C3	86,06	10,51	0,24	0,00	0,49	2,69
C4	91,55	6,34	0,70	0,00	0,70	0,70
C5	88,37	6,94	3,13	0,00	0,22	1,34
C6	83,24	14,53	1,12	0,00	0,56	0,56

Lecture : 85,13% des familles choisissent en 6^{ème} l'anglais comme première langue vivante. Parmi les familles du groupe ENS 73,51% choisissent l'anglais en LV1.

L'Anglais est très majoritairement la première langue vivante choisie par tous les types de familles (par 85% en moyenne). L'Allemand, proportionnellement en second choix chez tous les types de famille, se place à près de 74 points derrière l'Anglais.

Si, globalement, chaque type de famille suit le comportement moyen de l'ensemble des familles, des distinctions s'opèrent quant à l'intensité des taux

La proportion des familles du groupe ENS ayant choisi l'Anglais est ainsi significativement plus faible que la proportion moyenne ($p\text{-value}(\chi^2)=0,008$), alors que, dans le même temps, elle est significativement plus élevée que la moyenne à propos du choix de l'Allemand en tant que LV1 ($p\text{-value}(\chi^2)=0,006$).

On retrouve cette même tendance pour le groupe CAD, mais dans une moindre mesure. L'écart aux taux moyens est faiblement significatif.

Notons, par ailleurs, que les trois groupes les plus favorisés ont une proportion de leurs familles équivalente entre-elles, mais plus élevée que la proportion moyenne des familles qui ont choisi deux langues vivantes dès la 6^{ème}.

Représentativité de chaque type de famille au sein d'un choix de langue vivante

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	DEUX LV	REPRESENT
C1	18,95	22,73	13,04	#DIV/0!	16,67	27,27	19,45
C2	9,14	21,21	8,70	#DIV/0!	0,00	15,15	10,58
C3	23,66	21,72	4,35	#DIV/0!	33,33	33,33	23,40
C4	8,74	4,55	4,35	#DIV/0!	16,67	3,03	8,12
C5	26,55	15,66	60,87	#DIV/0!	16,67	18,18	25,57
C6	10,01	13,13	8,70	#DIV/0!	16,67	3,03	10,24

Lecture : Le groupe ENS représente 10,58% des familles ayant un enfant scolarisé au collège et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés). Ce même groupe représente 21,21% des ménages dont l'enfant a choisi allemand en LV1.

En résumé, le groupe ENS est très significativement surreprésenté dans le choix de l'Allemand LV1 et dans le choix de deux langues vivantes (2 fois plus de familles du groupe ENS que leur représentativité en 6^{ème} le laisse prévoir ont un enfant inscrit en Allemand LV1 et 1,43 fois plus de familles du groupe ENS qu'attendu ont un enfant en section bilingue). Ce constat est encore valable pour le groupe CAD mais avec une significativité plus faible (Allemand : 1,17 fois plus de familles qu'attendu ; bilingue : 1,4 fois plus de familles qu'attendu).

Notons que l'Espagnol ne joue pas, en 6^{ème}, le même rôle que l'Allemand. Les deux groupes les plus favorisés s'y trouvent significativement sous représentés (ENS : 1,22 fois moins de familles que prévu ont un enfant inscrit en Espagnol LV1 en 6^{ème} ; CAD : 1,49 fois moins de familles qu'attendu).

Observation des résultats à l'aune des profils détaillés de chaque type de famille.

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	DEUX LV
TOUS	85,19	11,10	1,33	0,00	0,36	2,00
P11	82,46	15,79	0,00	0,00	1,75	0,00
P13	81,60	13,60	0,80	0,00	0,00	4,00
P15	85,71	11,28	0,75	0,00	0,00	2,26
P21	76,00	22,00	0,00	0,00	0,00	2,00
P22	65,22	23,91	4,35	0,00	0,00	6,52
P23	80,49	19,51	0,00	0,00	0,00	0,00
P25	71,43	25,71	0,00	0,00	0,00	2,86
P33	84,97	11,11	0,65	0,00	0,65	2,61
P35	87,64	9,27	0,28	0,00	0,56	2,25
P55	87,46	8,30	2,65	0,00	0,35	1,24
P58	88,24	11,76	0,00	0,00	0,00	0,00

Lecture : 11,10 % des familles choisissent, en 6^{ème}, l'allemand en LV1. 23,91% des familles de deux enseignants font ce choix.

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	DEUX LV	REPRESENT
P11	3,35	4,92	0,00	#DIV/0!	16,67	0,00	3,46
P13	7,26	9,29	4,55	#DIV/0!	0,00	15,15	7,58
P15	8,12	8,20	4,55	#DIV/0!	0,00	9,09	8,07
P21	2,71	6,01	0,00	#DIV/0!	0,00	3,03	3,03
P22	2,14	6,01	9,09	#DIV/0!	0,00	9,09	2,79
P23	2,35	4,37	0,00	#DIV/0!	0,00	0,00	2,49
P25	1,78	4,92	0,00	#DIV/0!	0,00	3,03	2,12
P33	9,26	9,29	4,55	#DIV/0!	16,67	12,12	9,28
P35	22,22	18,03	4,55	#DIV/0!	33,33	24,24	21,60
P55	35,26	25,68	68,18	#DIV/0!	33,33	21,21	34,34
P58	3,21	3,28	0,00	#DIV/0!	0,00	0,00	3,09

Lecture : Les familles de deux enseignants représentent 2,79% des familles ayant des enfants scolarisés au collège et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés). Ces familles représentent 6,01% des familles ayant choisi l'allemand en LV1.

Vis-à-vis du choix de l'Anglais, les comportements des familles constituant le groupe CAD restent homogènes entre eux. Toutes choisissent globalement un peu moins l'Anglais que la moyenne des familles.

Les comportements des familles constituant le groupe ENS sont, en revanche, assez hétérogènes. Les familles de deux enseignants se distinguent notamment par le plus faible taux de tous pour le choix de l'Anglais en LV1 (65,22%), ce qui se traduit encore par une sous représentation de ce profil de famille pour ce choix.

Vis-à-vis de l'Allemand, les familles les plus favorisées du groupe CAD choisissent un peu plus l'Allemand que les autres familles du groupe, mais leurs proportions à choisir cette langue restent toutes supérieures au taux moyen.

Quant aux familles du groupe ENS, les ménages constitués de deux enseignants se distinguent encore une fois en choisissant, avec une très forte proportion (23,91%), l'Allemand. Ils se distinguent, par-là, significativement des familles de deux cadres et de cadre-intermédiaire. Ce sont encore 2,15 fois plus de familles de deux enseignants que prévu qui ont un enfant inscrit en Allemand LV1. Notons que les familles enseignant-ouvrier, employé sont également plus surreprésentées que les autres familles du groupe dans ce choix de langue.

À propos de l'Espagnol, option globalement peu choisie, cette langue obtient le plus fort taux de choix auprès des familles de deux enseignants. Ce comportement est radicalement opposé à celui des autres familles du groupe qui délaissent complètement ce choix et éloigné du comportement des autres familles à l'exception des familles de deux employés, ouvriers.

Enfin, c'est à propos du choix de l'option deux langues vivantes que les familles de deux enseignants se distinguent une fois encore. Ils sont proportionnellement les plus nombreux de toutes les familles à faire ce choix et s'en distinguent ainsi très significativement (/deux cadres, p-value(chi)= 0,008 ; /cad-ens, p-value(chi)= 0,001). Leur surreprésentation dans cette option est confirmée (3,26 fois plus de familles de deux enseignants que prévu inscrivent leur enfant en bilangue).

En conclusion, le choix des options « Allemand » et « deux langues vivantes » distingue les familles. Elles sont majoritairement choisies par les deux groupes les plus favorisés, CAD et ENS, avec une plus forte occurrence du groupe ENS néanmoins.

Plus précisément, ce sont les familles de deux enseignants qui se distinguent le plus en choisissant très significativement plus que toutes les autres familles ces options.

Quelle était la raison principale du choix de cette option ?

1638 ménages ont répondu à cette question en choisissant une des 7 propositions suivantes :

- Par intérêt ou goût pour la matière
- Parce que cette(ces) matière(s) sera(seront) bénéfique(s) dans la suite des études (matière formatrice, donne de la culture générale, ou l'enfant en aura besoin dans la suite de ses études)
- Cette(ces) langue(s) étrangère(s) est(sont) plus facile(s) à apprendre
- Cette matière a été suivie en primaire
- Pour être dans une « bonne » classe
- Une personne dans l'entourage de l'enfant parlait ou avait appris cette langue
- Une autre raison

Répartition des raisons du choix de la LV1 par type de famille

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	PRIMAIRE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE
TOUS	21,03	44,48	6,35	13,39	3,86	5,22	5,67
C1	21,40	51,93	4,56	7,37	7,02	3,86	3,86
C2	22,97	40,54	4,05	9,46	6,08	9,46	7,43
C3	19,09	46,93	5,83	14,24	2,91	5,50	5,50
C4	20,20	48,48	8,08	10,10	2,02	2,02	9,09
C5	20,92	39,69	7,38	18,77	2,77	5,23	5,23
C6	25,20	31,71	10,57	19,51	0,81	5,69	6,50

Lecture : 44,48% des familles choisissent une option parce qu'ils considèrent qu'elle sera bénéfique dans la suite des études de leur enfant. 40,54% des familles du groupe ENS évoquent cette raison pour justifier leur choix.

L'utilité de la matière dans la poursuite des études est la raison la plus largement évoquée par tous les groupes de familles pour justifier leur choix de langues vivantes (près de 45% en moyenne). Viennent ensuite l'intérêt et le goût pour la matière choisie par 21% en moyenne des familles puis la continuité avec l'enseignement primaire par 13,39% des familles. Les autres raisons sont évoquées par un pourcentage des familles compris entre 4 et 6,5%.

Pris individuellement, les groupes de familles ne se comportent cependant pas tous comme la moyenne des comportements le suggère.

Ainsi, si « l'utilité de la matière » est la raison la plus fréquemment évoquée par tous les groupes de familles, le groupe ENS se distingue significativement du groupe CAD, le premier l'évoquant proportionnellement beaucoup moins que le second (40,5% contre 51,9%). La proportion du groupe ENS donnant cette raison est en effet significativement inférieure à la proportion moyenne des familles alors que la proportion des familles du groupe CAD y est très significativement supérieure.

« L'intérêt », au deuxième rang des raisons, est en revanche mentionné avec un taux avoisinant le taux moyen chez tous les groupes. Groupes CAD et ENS sont légèrement plus à citer cette raison, sans se distinguer entre eux cependant, ni au taux moyen.

« La continuité de la langue découverte au primaire » est une raison choisie par une particulièrement grande proportion des deux groupes de familles les plus défavorisées. Les deux groupes les plus favorisés, quant à eux, ne suivent pas du tout cette logique et la proportion évoquant cette raison est très significativement inférieure au taux moyen. Le taux est le plus faible chez le groupe CAD, qui se distingue en cela du groupe ENS.

Ces deux groupes se distinguent encore des autres groupes, mais pas entre eux, à propos de la raison « langue plus facile à apprendre » qu'ils évoquent avec une significativement plus faible proportion que les groupes les plus défavorisées.

Dans l'autre sens, ils sont proportionnellement très significativement plus nombreux que dans tous les autres groupes à évoquer, en se distinguant très faiblement entre eux, la raison « être dans une bonne classe ».

Contrairement aux groupes les plus défavorisés qui semblent rechercher les conditions de la réussite de leur enfant dans le respect de la prescription du système scolaire (continuité de la langue enseignée au primaire) ou dans l'accessibilité de la matière (langue plus facile à apprendre), les deux groupes les plus favorisés recherchent les conditions de la réussite par le rendement de l'investissement éducatif (matière utile dans la poursuite des études) et par la distinction (pour être dans une bonne classe).

Notons que les groupes CAD et ENS ne se distinguent que sur deux points. Le groupe ENS présente une proportion de familles significativement plus faible à évoquer le caractère utile dans la poursuite des études de l'option choisie et significativement plus grande à évoquer le fait que la langue est connue par un membre de l'entourage familiale.

D'après les proportions dominantes de raisons évoquées dans ces deux groupes de familles, on comprend que la disponibilité d'une aide familiale à l'apprentissage permet de rendre les choix d'options plus audacieux.

Représentativité des familles au sein de chaque raison évoquée

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	PRIMAIRE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE	REPRESENT
C1	21,94	25,17	15,48	11,86	39,22	15,94	14,67	21,56
C2	12,23	10,20	7,14	7,91	17,65	20,29	14,67	11,20
C3	21,22	24,66	21,43	24,86	17,65	24,64	22,67	23,37
C4	7,19	8,16	9,52	5,65	3,92	2,90	12,00	7,49
C5	24,46	21,94	28,57	34,46	17,65	24,64	22,67	24,58
C6	11,15	6,63	15,48	13,56	1,96	10,14	10,67	9,30

Lecture : Le groupe ENS représente 11,20% des familles ayant un enfant scolarisé au collège et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés) et qui ont justifié leur choix d'option en 6^{ème}. Ce même groupe représente 17,65% des ménages qui indiquent avoir choisi l'option pour que leur enfant soit dans une « bonne » classe.

La sous-représentation des groupes CAD et ENS se confirme à propos des raisons ayant trait à la facilité d'apprentissage de la langue et la continuité de la langue étudiée en primaire (pour le groupe CAD : 1,39 fois moins de familles que prévu évoquent la facilité de la langue et 1,82 fois moins la continuité avec le primaire ; pour le groupe ENS : 1,56 fois moins de familles que prévu évoquent la facilité de la langue et 1,41 fois moins la continuité avec le primaire). Sa surreprésentation est en revanche démontrée à propos du choix de l'option en vue d'obtenir une « bonne » classe (pour le groupe CAD : 1,82 fois plus de familles que prévu évoquent cette raison ; pour le groupe ENS, c'est 1,58 fois plus de familles que prévu qui l'évoquent). La connaissance de la langue par l'entourage familial distingue ces deux groupes. Le groupe ENS est significativement surreprésenté dans la citation de cet argument (1,81 fois plus de familles que prévu) alors que le groupe CAD y est sous représenté (1,35 fois moins de familles que prévu).

Observation des résultats à l'aune des profils détaillés de chaque type de famille.

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	PRIMAIRE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE
TOUS	21,32	44,33	6,19	13,60	4,10	4,99	5,47
P11	25,00	50,00	4,17	8,33	2,08	0,00	10,42
P13	20,19	52,88	3,85	5,77	12,50	2,88	1,92
P15	21,24	54,87	5,31	6,19	5,31	4,42	2,65
P21	22,50	42,50	7,50	2,50	7,50	10,00	7,50
P22	13,51	56,76	0,00	5,41	10,81	8,11	5,41
P23	27,78	27,78	5,56	19,44	2,78	5,56	11,11
P25	40,00	28,00	0,00	12,00	4,00	12,00	4,00
P33	16,10	51,69	3,39	12,71	2,54	7,63	5,93
P35	21,57	44,71	7,45	14,51	2,75	3,14	5,88
P55	20,75	38,25	8,50	19,00	2,75	5,25	5,50
P58	35,14	37,84	2,70	18,92	0,00	0,00	5,41

Lecture : 4,10 % des familles choisissent, en 6^{ème}, une option pour être dans une « bonne » classe. 10,81% des familles de deux enseignants font ce choix.

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	PRIMAIRE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE	REPRESENT
P11	4,53	4,36	2,60	2,37	1,96	0,00	7,35	3,86
P13	7,92	9,98	5,19	3,55	25,49	4,84	2,94	8,37
P15	9,06	11,25	7,79	4,14	11,76	8,06	4,41	9,09
P21	3,40	3,09	3,90	0,59	5,88	6,45	4,41	3,22
P22	1,89	3,81	0,00	1,18	7,84	4,84	2,94	2,98
P23	3,77	1,81	2,60	4,14	1,96	3,23	5,88	2,90
P25	3,77	1,27	0,00	1,78	1,96	4,84	1,47	2,01
P33	7,17	11,07	5,19	8,88	5,88	14,52	10,29	9,49
P35	20,75	20,69	24,68	21,89	13,73	12,90	22,06	20,51
P55	31,32	27,77	44,16	44,97	21,57	33,87	32,35	32,18
P58	4,91	2,54	1,30	4,14	0,00	0,00	2,94	2,98

Lecture : Les familles de deux enseignants représentent 2,98% des familles ayant des enfants scolarisés au collège et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés) et ayant justifié leur choix d'option. Ces familles représentent 7,84% des familles ayant choisi une option pour être dans une « bonne » classe.

Mis à part pour les raisons « pour être dans une bonne classe » et « autre », les répartitions des familles constituant le groupe CAD selon les différentes raisons évoquées sont comparables entre elles.

Pour la première exception, notons que les couples de deux cadres sont particulièrement peu nombreux à évoquer cette raison alors que les couples cadre-profession intermédiaire sont proportionnellement les plus nombreux de tous les types de familles. À l'inverse, les couples de cadres choisissent pour une bonne part l'argument « autre » alors que la proportion chez les autres familles du groupe y est très faible. Malheureusement aucune indication ne nous permet d'interpréter ce que recouvre cet argument « autre ».

Concernant le groupe ENS, les couples de deux enseignants se distinguent significativement des autres types de couples du groupe. À propos des deux raisons les plus évoquées, les couples de deux enseignants détiennent les proportions les plus extrêmes (non seulement de leur groupe, mais aussi de tous les groupes) et les plus opposées. Ils sont ainsi 56,76% à justifier leur choix d'option par son caractère formatif (44,33% en moyenne) et 13,51% à évoquer l'intérêt de la matière choisie (21,32% en moyenne).

La facilité d'apprentissage est une raison qui n'est évoquée par aucune famille de ce type de couple alors que 10,81% (contre 4,10% en moyenne) évoquent l'argument « pour être dans une bonne classe ». Si l'on ajoute à cette description le taux important (8,11% vs 4,99% en moyenne) accordé au fait qu'un membre de l'entourage familial connaisse la langue choisie, il apparaît assez nettement que ce type de famille recherche prioritairement la rentabilité scolaire des choix opérés. Si ce comportement apparaît être également partagé par l'ensemble des familles les plus favorisées, les couples de deux enseignants se distinguent véritablement par des proportions significativement plus élevées.

2. Choix de l'option « latin » en 5^{ème}

L'enfant a-t-il suivi cette option ?

1936 enfants, scolarisés en 5^{ème} et au-delà, sont concernés par la question (les enfants scolarisés en enseignement professionnel sont exclus).

1629 ménages ont répondu.

627 enfants ont suivi l'option « latin » (et 1002, non)

Répartition des choix des groupes de familles

	OUI	NON
TOUS	38,81	61,19
C1	50,54	49,46
C2	55,70	44,30
C3	40,26	59,74
C4	38,14	61,86
C5	27,65	72,35
C6	17,74	82,26

Lecture : 38,81% des enfants scolarisés en 5^{ème} et au delà (exceptés ceux scolarisés en enseignement professionnel) et dont les familles ont répondu, ont choisi l'option « latin ». 55,70% des enfants du groupe ENS ont fait ce choix.

La proportion d'enfants ayant choisi l'option « latin » est significativement plus élevée chez les deux groupes les plus favorisés. Cette proportion décroît ensuite avec l'affaiblissement du niveau social du groupe de familles.

Parmi les deux premiers groupes, le groupe ENS, avec une plus forte pratique du latin parmi ses enfants, se distingue significativement du groupe CAD.

Ces deux groupes se retrouvent en conséquence significativement surreprésentés parmi les familles dont l'enfant a choisi l'option « latin » (1,3 fois plus de familles du groupe CAD que leur

représentativité en 5^{ème} le prévoit ont un enfant qui suit l'option latin ; 1,44 fois plus de famille du groupe ENS sont dans ce cas).

Répartition des groupes de familles par type de choix

	OUI	NON	REPRESENT
C1	27,01	16,77	20,74
C2	16,86	8,51	11,75
C3	24,14	22,72	23,27
C4	7,09	7,29	7,21
C5	18,01	29,89	25,28
C6	4,21	12,39	9,22

Lecture : Le groupe ENS représente 11,75% des ménages répondant dont l'enfant est scolarisé en 5^{ème} et au-delà (excepté en enseignement professionnel). Il représente 16,86% des ménages dont l'enfant a choisi l'option « latin ».

Observation des résultats à l'aune des profils détaillés de chaque type de famille.

	OUI	NON
TOUS	38,44	61,56
P11	55,81	44,19
P13	50,00	50,00
P15	46,23	53,77
P21	55,56	44,44
P22	53,66	46,34
P23	57,14	42,86
P25	55,56	44,44
P33	42,37	57,63
P35	37,79	62,21
P55	26,95	73,05
P58	3,13	96,88

Lecture : 38,44 % des familles ayant répondu choisissent, en 5^{ème}, l'option « latin ». 55,81% des familles de deux cadres font ce choix.

Parmi les familles du groupe CAD, ce sont les enfants des couples de deux cadres qui suivent en plus grand nombre cette option.

Les proportions diminuent ensuite avec le niveau social du couple, tout en restant cependant significativement supérieures à la proportion moyenne.

Les différents profils de familles qui constituent le groupe ENS choisissent l'option « latin » avec des proportions voisines et toutes supérieures à 53,6%, donc proches ou supérieures à la proportion du couple de deux cadres.

	OUI	NON	REPRESENT
P11	4,93	2,44	3,39
P13	10,88	6,79	8,37
P15	10,06	7,31	8,37
P21	5,13	2,56	3,55
P22	4,52	2,44	3,24
P23	4,11	1,92	2,76
P25	3,08	1,54	2,13
P33	10,27	8,72	9,31
P35	20,33	20,90	20,68
P55	23,41	39,62	33,39
P58	0,21	3,97	2,53

Lecture : Les familles de deux enseignants représentent 3,24% des familles ayant des enfants scolarisés en 5^{ème} et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés) et ayant répondu. Ces familles représentent 4,52% des familles ayant choisi l'option « latin ».

L'ensemble de ces couples se trouvent donc surreprésentés dans le choix de l'option « latin », la surreprésentation des couples comprenant un enseignant étant la plus forte (2 fois plus de familles cadre-enseignant que prévu ont un enfant qui suit l'option latin ; 1,39 fois plus de familles de deux enseignants sont dans ce cas). Si les couples de deux enseignants apparaissent légèrement moins surreprésentés que les autres, ils ne s'en

distinguent néanmoins pas significativement.

L'option « latin » est donc une option socialement différenciatrice. Elle est majoritairement suivie par des enfants des couches sociales les plus élevées avec une prépondérance significative par les enfants de familles constituées d'au moins un enseignant.

3. Choix d'une deuxième (ou troisième) langue vivante en 4ème

En 4^{ème}, quelle deuxième (ou troisième) langue vivante l'enfant a-t-il choisie ?

1682 enfants, scolarisés en 4^{ème} et au-delà, mais pas en enseignement professionnel, sont concernés par la question.

1640 ménages ont répondu. Elles ont choisi parmi les 6 propositions suivantes :

- Anglais - Allemand - Espagnol - Italien
- Autre - Aucune

Répartition des choix de langues au sein des groupes de familles

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	AUCUNE
TOUS	14,24	18,31	58,10	6,03	0,75	2,56
C1	17,75	14,86	56,52	6,16	2,17	2,54
C2	23,53	20,26	46,41	5,88	0,65	3,27
C3	12,06	22,54	56,51	6,67	0,00	2,22
C4	10,10	18,18	62,63	7,07	0,00	2,02
C5	11,18	16,15	62,73	6,52	0,31	3,11
C6	14,40	17,60	62,40	2,40	1,60	1,60

Lecture : 14,24% des familles dont l'enfant est scolarisé en 4^{ème} et au delà (enseignement professionnel excepté) ont choisi l'anglais en LV2. 23,53% des ménages du groupe ENS ont fait ce choix.

La deuxième langue vivante la plus choisie est très largement l'Espagnol devant l'Allemand et l'Anglais qui sont davantage des langues choisies en LV1.

L'Anglais apparaît largement choisi en LV2 par le groupe CAD et surtout le groupe ENS qui avait en grande partie choisi Allemand en première langue. L'Anglais étant une langue incontournable, elle est naturellement apprise, mais n'est pas une discipline de distinction.

Notons, en ce sens, que l'Allemand reste en LV2 une discipline encore choisie par une forte proportion du groupe ENS (parmi ceux qui avait pris Anglais en LV1), au détriment

de l'Espagnol. L'Allemand reste une discipline distinctive des groupes de familles et caractéristique du groupe ENS.

Représentativité de chaque groupe de familles au sein de chaque langue choisie

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	AUCUNE	REPRESENT
C1	25,93	16,87	20,23	21,25	60,00	20,59	20,80
C2	19,05	12,76	9,21	11,25	10,00	14,71	11,53
C3	20,11	29,22	23,09	26,25	0,00	20,59	23,74
C4	5,29	7,41	8,04	8,75	0,00	5,88	7,46
C5	19,05	21,40	26,20	26,25	10,00	29,41	24,27
C6	9,52	9,05	10,12	3,75	20,00	5,88	9,42

Lecture : Le groupe ENS représente 11,53% des familles ayant un enfant scolarisé en 4^{ème} et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés). Ce même groupe représente 19,05% des ménages dont l'enfant a choisi anglais en LV2.

L'Espagnol et l'Italien sont des secondes langues choisies équitablement par les groupes de familles sauf pour le groupe ENS, qui est significativement sous représenté dans le choix de l'Espagnol (1,25 fois moins de familles qu'attendu ont un enfant qui choisit espagnol en LV2). Ce groupe est en revanche surreprésenté à propos du choix de l'Allemand (1,11 fois plus de familles que prévu).

Notons que si le choix d'une langue différente de celles proposées dans la liste de la question n'est en moyenne fait par très peu de familles, les familles du groupe CAD s'y distinguent très significativement. On y trouve 2,88 fois plus de ces familles que leur représentativité le laisse prévoir. Les familles du groupe ENS sont, quant à elles, sous représentées dans ce choix (1,15 fois moins de familles que prévu).

Observation des résultats à l'aune des profils détaillés de chaque type de famille.

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	AUCUNE
TOUS	14,01	18,14	58,46	6,07	0,73	2,59
P11	20,00	10,00	55,00	7,50	5,00	2,50
P13	17,31	12,50	56,73	7,69	2,88	2,88
P15	17,27	15,45	60,00	5,45	0,00	1,82
P21	25,00	25,00	45,00	2,50	0,00	2,50
P22	26,83	24,39	41,46	0,00	2,44	4,88
P23	17,65	14,71	55,88	8,82	0,00	2,94
P25	23,08	11,54	46,15	15,38	0,00	3,85
P33	14,05	26,45	52,89	3,31	0,00	3,31
P35	11,28	19,07	59,14	8,95	0,00	1,56
P55	10,78	17,79	63,16	5,26	0,50	2,51
P58	16,67	11,11	63,89	2,78	0,00	5,56

Lecture : 18,14% des familles dont l'enfant est scolarisé en 4^{ème} et au delà (enseignement professionnel excepté) ont choisi l'allemand en LV2. 24,39% des ménages de deux enseignants ont fait ce choix.

La précision sur la composition des ménages révèle un comportement homogène chez les différents profils de familles du groupe CAD. Les constats émis pour le groupe CAD sont donc valables pour chacun des ménages le constituant.

Chez le groupe ENS, les comportements décrits précédemment sont particulièrement marqués chez les familles cadre-enseignant et de deux enseignants. Ces deux compositions de couples se distinguent singulièrement de toutes les autres comme de celles des autres groupes, notamment par le choix de l'Allemand en LV2.

	ANGLAIS	ALLEMAND	ESPAGNOL	ITALIEN	AUTRE	AUCUNE	REPRESENT
P11	4,62	1,79	3,05	4,00	22,22	3,13	3,24
P13	10,40	5,80	8,17	10,67	33,33	9,38	8,42
P15	10,98	7,59	9,14	8,00	0,00	6,25	8,91
P21	5,78	4,46	2,49	1,33	0,00	3,13	3,24
P22	6,36	4,46	2,35	0,00	11,11	6,25	3,32
P23	3,47	2,23	2,63	4,00	0,00	3,13	2,75
P25	3,47	1,34	1,66	5,33	0,00	3,13	2,11
P33	9,83	14,29	8,86	5,33	0,00	12,50	9,80
P35	16,76	21,88	21,05	30,67	0,00	12,50	20,81
P55	24,86	31,70	34,90	28,00	22,22	31,25	32,31
P58	3,47	1,79	3,19	1,33	0,00	6,25	2,91

Lecture : Les ménages de deux enseignants représentent 3,32% des familles ayant un enfant scolarisé en 4ème et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés). Ce même groupe représente 4,46% des ménages dont l'enfant a choisi allemand en LV2.

À propos du choix d'une « autre » langue, seuls trois types de familles sont concernés. Ce sont d'abord les familles de deux cadres (6,88 fois plus de familles de deux cadres que prévu) puis les familles de cadre-intermédiaire (3,96 fois plus de familles que prévu) et enfin les familles de deux enseignants (3,35 fois plus de familles que prévu). Choisir une langue différente des langues couramment proposées est un acte socialement très distinctif.

Quelle était la raison principale du choix de ce choix ?

1312 ménages, sur les 1640 qui ont répondu à la question précédente, ont répondu à cette question en choisissant une des 6 propositions suivantes :

- Par intérêt ou goût pour la matière
- Parce que cette matière sera bénéfique dans la suite des études (matière formatrice, donne de la culture générale, ou l'enfant en aura besoin dans la suite de ses études)
- Cette langue étrangère est plus facile à apprendre
- Pour être dans une « bonne » classe
- Une personne dans l'entourage de l'enfant parlait ou avait appris cette langue
- Une autre raison

Répartition des raisons du choix de la LV2 au sein de chaque type de famille

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE
TOUS	35,51	19,89	17,99	3,22	13,83	9,56
C1	38,18	25,91	12,73	2,27	12,73	8,18
C2	31,09	27,73	11,76	6,72	13,45	9,24
C3	32,31	18,08	18,85	3,85	16,15	10,77
C4	40,96	21,69	14,46	3,61	9,64	9,64
C5	39,13	15,42	21,34	1,98	14,62	7,51
C6	30,85	10,64	29,79	3,19	13,83	11,70

Lecture : 35,51% des familles choisissent une LV2 par goût ou intérêt. 31,09% des familles du groupe ENS évoquent cette raison pour justifier leur choix.

Alors que le choix de la LV1 était majoritairement justifié (44,5%) par son caractère utilitaire dans la poursuite des études, la LV2 est choisie à 35,5% par goût ou intérêt (contre 21% pour la LV1).

La facilité d'apprentissage de la seconde langue devient un critère important puisque près de 18% des familles justifient ainsi leur choix, alors que seuls 6,35% évoquaient cet argument pour la LV1.

Le fait que la langue soit connue d'un membre de l'entourage est également un argument qui prend de l'importance, de 5,2% pour la LV1, il passe à 13,8% pour la LV2.

Choisir une LV2 pour être dans une « bonne classe » est un peu moins souvent cité que dans le cas de la LV1 (3,2% vs 3,9%)

L'intérêt ou le goût de la langue choisie est prioritaire pour le groupe CAD et proportionnellement beaucoup plus cité que son caractère utilitaire.

Chez le groupe ENS, la proportion de ménages citant l'intérêt est inférieure à la proportion moyenne des familles et très inférieure à celle du groupe CAD. Dans l'autre sens, la proportion des ménages arguant de son caractère formateur passe au premier rang de tous les groupes. L'écart des taux entre « caractère formateur » et « intérêt » est ainsi le plus faible de tous les groupes.

La facilité d'apprentissage est un argument plus cité que celui de la connaissance de la langue chez tous les groupes sauf pour le groupe CAD pour lequel les taux sont égaux et le groupe ENS qui adopte le comportement inverse. Une plus forte proportion de ménages de ce groupe cite la connaissance de la langue plutôt que sa facilité d'apprentissage comme justification de leur choix.

Enfin, si tous les groupes ont une proportion de leurs familles avoisinant la proportion moyenne des familles en ce qui concerne l'argument « pour être dans une « bonne » classe », le groupe ENS se distingue une fois encore par un taux de réponses significativement plus élevé pour cet argument.

Comme pour la LV1, le choix de la LV2 apparaît, plus nettement que pour les autres groupes, largement piloté par des raisons d'efficacité et de rendement scolaire pour le groupe ENS.

Représentativité des familles au sein de chaque raison évoquée

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE	REPRESENT
C1	22,40	27,14	14,74	14,71	19,18	17,82	20,83
C2	9,87	15,71	7,37	23,53	10,96	10,89	11,27
C3	22,40	22,38	25,79	29,41	28,77	27,72	24,62
C4	9,07	8,57	6,32	8,82	5,48	7,92	7,86
C5	26,40	18,57	28,42	14,71	25,34	18,81	23,96
C6	7,73	4,76	14,74	8,82	8,90	10,89	8,90

Lecture : Le groupe ENS représente 11,27% des familles ayant un enfant scolarisé en 4^{ème} et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés) et qui ont justifié leur choix de LV2. Ce même groupe représente 23,53% des ménages qui indiquent avoir choisi une langue pour que leur enfant soit dans une « bonne » classe.

La significative sous représentation du groupe ENS se confirme pour les raisons évoquant l'intérêt de la discipline (1,13 fois moins de familles que prévu évoquent cette raison) et sa facilité d'apprentissage (1,54 fois moins de familles que prévu). Sa surreprésentation est affirmée lorsque le caractère formateur et utile de l'option choisie est évoqué (1,39 fois plus de familles que prévu) et devient exceptionnelle à propos de l'argument « pour être dans une « bonne classe » (2,09 fois plus de familles du groupe ENS que prévu alors que dans le même temps c'est 1,41 fois moins de familles du groupe CAD que prévu qui évoquent cet argument). La voie vers la réussite scolaire passe, plus pour ce groupe que pour les autres, par des choix d'options justifiés par une stratégie de rentabilité scolaire. Notons en conséquence que l'exigence imposée aux enfants est importante.

Observation des résultats à l'aune des profils détaillés de chaque type de famille.

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE
TOUS	35,60	19,78	17,95	3,25	13,89	9,53
P11	51,61	25,81	12,90	0,00	3,23	6,45
P13	43,68	19,54	12,64	1,15	11,49	11,49
P15	29,07	27,91	15,12	3,49	17,44	6,98
P21	20,00	37,14	14,29	11,43	17,14	0,00
P22	33,33	23,33	6,67	10,00	10,00	16,67
P23	40,00	20,00	0,00	4,00	20,00	16,00
P25	35,00	25,00	25,00	0,00	5,00	10,00
P33	28,87	27,84	17,53	4,12	10,31	11,34
P35	37,21	14,42	18,60	3,26	16,28	10,23
P55	36,86	14,74	22,12	2,24	14,42	9,62
P58	29,17	12,50	37,50	4,17	8,33	8,33

Lecture : 3,25% des familles répondantes dont l'enfant est scolarisé en 4^{ème} et au delà (enseignement professionnel excepté) ont choisi une LV2 pour être dans une « bonne » classe.
10% des ménages de deux enseignants ont fait ce choix.

	INTERET	FORMATRICE	AISEE	BONNE CLASSE	CONNUE	AUTRE	REPRESENT
P11	4,56	4,10	2,26	0,00	0,73	2,13	3,14
P13	10,83	8,72	6,21	3,13	7,30	10,64	8,82
P15	7,12	12,31	7,34	9,38	10,95	6,38	8,72
P21	1,99	6,67	2,82	12,50	4,38	0,00	3,55
P22	2,85	3,59	1,13	9,38	2,19	5,32	3,04
P23	2,85	2,56	0,00	3,13	3,65	4,26	2,54
P25	1,99	2,56	2,82	0,00	0,73	2,13	2,03
P33	7,98	13,85	9,60	12,50	7,30	11,70	9,84
P35	22,79	15,90	22,60	21,88	25,55	23,40	21,81
P55	32,76	23,59	38,98	21,88	32,85	31,91	31,64
P58	1,99	1,54	5,08	3,13	1,46	2,13	2,43

Lecture : Les familles de deux enseignants représentent 3,04% des familles ayant des enfants scolarisés en 4^{ème} et au-delà (enfants en enseignement professionnel exceptés) et ayant justifié leur choix de LV2. Ces familles représentent 9,38% des familles ayant choisi une option pour être dans une « bonne » classe

Chez les familles du groupe CAD, l'intérêt de la discipline motive les choix d'une grande partie des familles et d'autant plus que leur statut est élevé. 1,45 fois plus de familles de deux cadres que prévu et 1,23 fois plus de familles de cadre-intermédiaire que prévu évoquent l'intérêt de la langue alors que 1,79 fois moins de familles de cadre-enseignant et 1,06 fois moins de familles de deux enseignants que prévu évoquent ces raisons.

Parmi les familles du groupe ENS, les ménages cadre-enseignant apparaissent les plus enclins à adopter le comportement stratégique décrit précédemment. Les ménages de deux enseignants semblent adopter ce comportement dans une mesure un peu moindre, mais plus nettement cependant que tous les autres groupes. Notons que ces familles indiquent avec une forte proportion une « autre » raison inconnue diminuant ainsi d'autant les proportions des arguments listés.

Si les détails sur les compositions des ménages ne permettent pas de préciser avec certitude les comportements de chacun, ils affirment cependant un significatif « effet enseignant ». La présence d'un enseignant dans le couple se traduit en effet par des choix d'options orientés par la rentabilité scolaire à court terme : être dans une « bonne » classe, et à plus long terme : discipline formatrice. Cet « effet enseignant » apparaît d'autant plus marqué que le statut social du ménage est élevé : cadre-enseignant et deux enseignants. Ainsi, 1,87 fois plus de familles de cadre-enseignant et 1,18 fois plus de familles de deux enseignants que prévu choisissent la seconde langue pour son utilité dans la poursuite des études. Quant à l'argument « pour être dans une bonne classe », 3,52 fois plus des familles de cadre-enseignant et 3,09 fois plus de familles de deux enseignants que prévu l'évoquent.

4. Choix de l'option « grec » en 3^{ème}

L'enfant a-t-il suivi cette option ?

826 enfants, scolarisés en 3^{ème} et au-delà, mais pas en enseignement professionnel et n'ayant pas pratiqué le latin en 5^{ème} ou 4^{ème}, sont concernés par la question.

138 ménages ont répondu.

21 enfants ont suivi l'option « grec » (et 117, non)

Répartition du choix au sein de chaque groupe de familles

	OUI	NON		OUI	NON	REPRESENT
TOUS	12,87	87,13				
C1	17,86	82,14	C1	38,46	26,14	27,72
C2	27,27	72,73	C2	23,08	9,09	10,89
C3	14,29	85,71	C3	23,08	20,45	20,79
C4	0,00	100,00	C4	0,00	2,27	1,98
C5	4,17	95,83	C5	7,69	26,14	23,76
C6	10,00	90,00	C6	7,69	10,23	9,90

Lecture : 12,87% des familles dont l'enfant est scolarisé en 3^{ème} et au delà (enseignement professionnel excepté et enfants ayant pratiqués le latin exceptés) ont choisi l'option « grec ». 27,27% des familles du groupe ENS ont fait ce choix.

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 10,89% des familles dont l'enfant est scolarisé en 3^{ème} et au delà (enseignement professionnel excepté et enfants ayant pratiqués le latin exceptés). Ces familles représentent 23,08% des familles qui ont choisi l'option « grec ».

Bien que tous les ménages concernés n'aient pas répondu, la représentativité de chaque groupe reste correcte (sauf pour le groupe ARTICOM C4). Les proportions de pratique ne reflètent sans doute pas la pratique réelle mais la comparaison des rangs et écarts reste valable.

On note ainsi, sans surprise, une plus forte proportion d'enfants qui pratiquent le grec en 3^{ème} chez les groupes CAD et ENS que chez les autres groupes. Ces deux groupes se distinguent entre-eux néanmoins significativement.

Le groupe ENS se différencie avec un taux d'inscription dans cette option qui dépasse de plus de 9 points le taux du groupe CAD et de plus de 14 points la moyenne des familles concernées.

Les deux groupes les plus favorisés apparaissent ainsi très significativement surreprésentés parmi les familles ayant choisi cette option (1,38 fois plus de familles du groupe CAD que prévu ont inscrit leur enfant dans cette option et 2,12 fois plus de familles du groupe ENS que prévu ont fait ce même choix).

Lorsque l'on observe ces résultats à l'aune des profils de familles plus détaillés, les effectifs deviennent trop faibles pour tirer des conclusions fiables. Néanmoins, la tendance décrite précédemment semble se confirmer. Les couples de deux enseignants arrivent au premier rang des familles choisissant cette option devant les couples cadre-enseignant. Les ménages de deux cadres se placent au troisième rang, mais avec une pratique sensiblement plus faible que celle des deux premières combinaisons de parents, même si elle reste bien supérieure à la pratique moyenne des familles.

2.6. Conclusion intermédiaire

Les groupes sociaux les plus favorisés recherchent, à propos de la scolarité de leur enfant, une information contextualisée et opérationnelle. Leur niveau de « relation à l'école » les conduit à détenir plus que les autres groupes cette information. Ils ne se limitent, en outre, pas à s'informer. Via leur participation aux associations de parents, ils interviennent aussi plus que les autres, notamment dans l'aménagement des conditions de travail scolaire de l'enfant.

La distinction de niveau d'informations possédées et d'actions entreprises entre familles comprenant un enseignant (et semble-t-il préférentiellement un professeur) et familles de deux cadres est difficile à apprécier à partir des données de l'enquête utilisée. La seule conclusion possible est celle qui établit leur suprématie sur les autres familles.

Intervenir dans l'affectation de l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant est un comportement commun et spécifique aux familles comprenant des cadres et des enseignants. Les démarches mises en œuvre sont diversifiées (déménagement, adresse d'un proche, intervention auprès de l'établissement) mais toujours multiples. Les qualités recherchées diffèrent cependant, plus de l'ordre de l'autorité pour les premiers et plus de l'ordre pédagogique pour les seconds. A tout niveau de l'intervention, les familles comprenant un cadre apparaissent plus actives que celles de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire. Le groupe de familles ENS intervient cependant significativement plus que toutes les autres familles.

Intervenir dans l'affectation de la classe est également une pratique spécifique aux familles comprenant un cadre et un enseignant. Les familles les plus favorisées du groupe enseignant interviennent davantage que les autres familles, et notamment que celles de cadres, pour obtenir la classe souhaitée. La nature de leur intervention est spécifique et privilégie le recours au choix d'options. La rencontre avec le chef d'établissement n'est pour autant délaissée par aucune famille intervenante favorisée d'enseignants ou de cadres.

En étudiant la nature des interventions de ces familles favorisées, il apparaît que les familles d'enseignants cherchent davantage à obtenir une classe particulière et à en contrôler les caractéristiques plutôt qu'un établissement spécifique. Ils s'intéressent en effet, plus que les familles de cadres, aux conditions de travail dans la classe : vérification de la taille et intervention en association de parents, implication forte dans la relation avec les acteurs de l'enseignement quel que soit le niveau scolaire de l'enfant, et utilisent davantage les caractéristiques de la classe, les options, pour se distinguer.

De leur côté, les familles comprenant un cadre semblent plus sensibles à la tonalité de l'établissement (bonne réputation, bien géré). Leurs interventions sont également tendanciellement plus dirigées en direction des responsables de l'établissement (intervention directe).

Bien que ténues, il conviendrait de vérifier si ces différences impliquent ou non une fréquentation d'établissements et de classes différents et si, à terme, cette fréquentation différenciée influe la réussite scolaire de l'enfant.

L'examen des choix en matière de langues vivantes, d'options linguistiques ou de spécialité de classe, opérés par les familles au collège, confirme que les enseignants privilégient significativement la voie des options pour obtenir des classes spécifiques.

Parmi eux, ce sont toujours significativement les familles de deux enseignants puis de cadre-enseignant qui activent le plus cette stratégie. Les familles de deux cadres suivent un peu en retrait ce comportement.

Spécificité des enseignants, quels que soient le niveau d'enseignement de la classe et l'option choisie, les enseignants justifient toujours leur choix par la recherche de la distinction et de la rentabilité scolaire

3. Ambitions scolaires

Les parents sont interrogés suivant deux thèmes :

- Les ambitions scolaires pour leur enfant : ce recueil d'ambitions est distingué suivant le niveau de scolarité de l'enfant. Sont ainsi interrogées les ambitions des parents d'enfants de maternelle et primaire, celles des parents d'enfants scolarisés dans le secondaire général, et celles des parents d'enfants scolarisés en BEP ou CAP.
- La définition d'un résultat scolaire satisfaisant: Cette appréciation n'est demandée qu'aux parents dont les enfants sont scolarisés en primaire et secondaire. Elle vise à distinguer les seuils d'exigence des parents.

3.1. Ambitions parentales exprimées selon le niveau de scolarité de l'enfant

1. Ambitions exprimées lorsque l'enfant est scolarisé à l'école primaire

Souhaitez-vous que votre enfant aille jusqu'au bac ?

Les 1640 familles concernées par la question ont choisi entre trois réponses :

- Oui - Non - Il est trop tôt pour le dire

Répartition des réponses par type de famille

	OUI	NON	TROP TÔT
TOUS	83,29	1,71	15,01
C1	88,36	1,29	10,34
C2	85,71	2,52	11,76
C3	87,16	1,53	11,31
C4	73,26	4,65	22,09
C5	80,71	1,68	17,61
C6	78,34	0,64	21,02

Lecture : 83,29% des familles dont l'enfant est scolarisé à l'école primaire souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac. 85,71% des parents du groupe ENS expriment ce souhait.

L'ensemble des familles nourrit en très grande majorité l'ambition de voir leur enfant obtenir le niveau du baccalauréat (83,29%). La proportion de cette ambition décroît cependant nettement avec le niveau socioprofessionnel de la famille (10 points d'écart entre catégories extrêmes).

La proportion d'opposition à atteindre ce niveau est très faible et comparable d'un type de famille à l'autre.

En revanche, la proportion de parents réservant leur avis augmente significativement lorsque le niveau socioprofessionnel des familles diminue.

Répartition des types de famille par réponse

	OUI	NON	TROP TÔT	REPRESENT
C1	17,51	12,50	11,37	16,50
C2	8,71	12,50	6,64	8,46
C3	24,34	20,83	17,54	23,26
C4	5,38	16,67	9,00	6,12
C5	32,88	33,33	39,81	33,93
C6	10,50	4,17	15,64	11,17

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 8,46% des familles dont les enfants sont scolarisés en primaire. Parmi les familles pensant qu'il est trop tôt à cet âge de l'enfant pour se prononcer. le groupe ENS représente 6,64%.

Atteindre le niveau du baccalauréat est un souhait qui distingue peu les familles. Refuser d'atteindre d'emblée ce niveau concerne une trop faible partie de la population interrogée pour estimer fiable la représentativité de chaque type de famille.

En revanche, parmi les familles qui réservent leur avis, notons que les familles des groupes CAD, ENS et INT y sont sous représentées (en moyenne 1,3 fois moins de ces familles que leur représentativité le suggère expriment ce doute) alors que les familles ARTICOM, EMP et OUV y sont surreprésentées (en moyenne 1,3 fois plus de ces familles que prévu).

L'ambition scolaire positive des familles les plus défavorisées est ainsi clairement moins affirmée que celle des familles les plus dotées socialement. Cette prudence peut laisser voir l'expression d'un doute sur la carrière scolaire de l'enfant alors que ce doute apparaît significativement réduit chez les familles des groupes sociaux les plus favorisés.

Considérons maintenant les types de familles détaillés.

	OUI	NON	TROP TÔT
TOUS	83,33	1,72	14,95
P11	93,55	0,00	6,45
P13	84,62	2,20	13,19
P15	88,61	1,27	10,13
P21	96,55	0,00	3,45
P22	93,33	0,00	6,67
P23	74,36	2,56	23,08
P25	84,38	6,25	9,38
P33	84,55	1,82	13,64
P35	83,90	2,40	13,70
P55	80,83	1,38	17,79
P58	77,19	1,75	21,05

Lecture : 83,33% des familles dont l'enfant est scolarisé en primaire souhaitent que leur enfant aille jusqu'au baccalauréat. 93,33% des familles dont les parents sont tous les deux enseignants expriment ce même souhait.

L'étude suivant le détail des compositions socioprofessionnelles des familles confirme l'ambition positive des catégories les plus favorisées. La proportion de parents parmi les familles de deux cadres, de cadre-enseignant, et de deux enseignants qui souhaitent que leur enfant aille jusqu'au baccalauréat dépasse de plus de 10 points le taux moyen des familles. Les familles de ces groupes qui hésitent à se prononcer sont ainsi rares et celles qui n'ont pas cette ambition, inexistantes dans la population étudiée.

Les familles de deux cadres et de deux enseignants adoptent le même comportement, les familles cadre-enseignant affichent une ambition encore plus positive.

Notons enfin que ces trois types de familles se distinguent significativement des autres familles de leur groupe.

	OUI	NON	TROP TÔT	REPRESENT
P11	4,98	0,00	1,91	4,43
P13	6,61	8,33	5,74	6,51
P15	6,01	4,17	3,83	5,65
P21	2,40	0,00	0,48	2,07
P22	1,20	0,00	0,48	1,07
P23	2,49	4,17	4,31	2,79
P25	2,32	8,33	1,44	2,29
P33	7,98	8,33	7,18	7,87
P35	21,03	29,17	19,14	20,89
P55	40,17	33,33	49,28	41,42
P58	3,78	4,17	5,74	4,08

Lecture : Les familles de deux enseignants représentent 1,07% des familles dont les enfants sont scolarisés en primaire. Aucune de ces familles souhaite que leur enfant n'aille pas jusqu'au baccalauréat.

Vous semble-t- il important que votre enfant pousse ses études le plus loin possible ?

Les familles ayant répondu par la négative à la question précédente ne sont pas interrogées. 1614 familles sont alors concernées et se sont prononcées sur les trois propositions suivantes :

-Oui - Non - Ne sait pas

Répartition des réponses par type de famille

TOUS	OUI	NON	NE SAIT PAS
	84,23	13,68	2,10
C1	81,66	17,90	0,44
C2	82,76	15,52	1,72
C3	82,30	14,91	2,80
C4	79,27	19,51	1,22
C5	85,93	11,51	2,56
C6	90,38	7,69	1,92

Lecture : 84,23% des familles souhaitent que leur enfant poursuive ses études le plus loin possible.
82,76% des familles du groupe ENS expriment ce souhait.

Les familles expriment très majoritairement leur souhait de voir leur enfant poursuivre leurs études le plus loin possible.

Pour autant, la proportion de familles des groupes CAD et ENS n'ayant pas ce souhait, dépasse la proportion moyenne et plus encore celle des familles des groupes EMP et OUV.

Répartition des types de famille par réponse

	OUI	NON	NE SAIT PAS	REPRÉSENT
C1	16,07	21,69	3,45	16,57
C2	8,25	9,52	6,90	8,39
C3	22,77	25,40	31,03	23,30
C4	5,58	8,47	3,45	5,93
C5	34,62	28,57	41,38	33,94
C6	12,11	6,35	10,34	11,29

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 8,39% des familles ambitionnant l'atteinte du niveau baccalauréat ou pensant qu'il est trop tôt pour se prononcer. Parmi les familles ne souhaitant pas que leur enfant pousse ses études le plus loin possible, les familles du groupes ENS représentent 9,52%.

« Poursuivre ses études le plus loin possible » revêt-il la même signification pour ces différents groupes. Pour y voir plus clair, l'interprétation de ces réponses doit être mise en lien avec les résultats obtenus à la précédente question.

Les familles des groupes CAD et ENS, qui répondent à la présente question ambitionnent, pour une très grande proportion d'entre eux, le niveau du baccalauréat pour leur enfant. Ces groupes ne représentent en effet que 18,01% des familles n'ayant pas prononcé d'ambitions. Il devient alors raisonnable de faire l'hypothèse que, « le plus loin possible » sous entend pour eux « le plus loin possible après le baccalauréat ».

Dans le cas des familles plus défavorisées, près de 20% d'entre elles expriment un doute quant à l'accès de leur enfant au niveau du baccalauréat et les groupes EMP et OUV représentent 55,45% des familles qui pensent qu'il est trop tôt pour se prononcer. Et parmi elles, 70,94% souhaitent que leur enfant aille le plus loin possible alors que pour les 18,01% les familles des groupes CAD et ENS dans le même cas, c'est 44,74% d'entre elles qui émettent le même souhait. « Le plus loin possible » pourrait donc représenter pour une part importante des familles les plus défavorisées un niveau avoisinant celui du baccalauréat.

Cette distinction entre niveaux atteints attendus pourrait expliquer cette apparente plus forte ambition de poursuite d'études des familles les moins favorisées.

L'observation des résultats tenant compte du détail des professions des familles n'offre pas davantage de précision. Les comportements des familles restent homogènes dans chaque groupe.

Dans le cas où votre enfant irait jusqu'au bac, souhaitez-vous qu'il suive ensuite des études supérieures ?

Les familles concernées par la question sont les mêmes que celles de la question précédente. Ces 1614 familles se sont prononcées sur les trois propositions suivantes :

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Répartition des réponses par type de famille

TOUS	OUI	NON	NE SAIT PAS
	91,32	2,75	5,93
C1	95,63	1,31	3,06
C2	95,69	0,00	4,31
C3	91,30	2,17	6,52
C4	90,24	2,44	7,32
C5	90,19	2,99	6,82
C6	85,26	7,69	7,05

Lecture : 91,32 % des familles souhaitent que leur enfant poursuive des études supérieures s'il obtient le baccalauréat. 95,69% des familles du groupe ENS expriment ce souhait.

Dans le cas où l'enfant obtient son baccalauréat, la poursuite d'études supérieures devient le souhait très majoritairement partagé par toutes les familles.

La proportion des familles les plus favorisées exprimant ce souhait est cependant significativement supérieure à celle des autres familles. Entre les familles ENS et CAD, la distinction n'est pas significative. Ces résultats restent en cohérence avec l'interprétation des

réponses à la question précédente.

	OUI	NON	NE SAIT PAS	REPRESENT
C1	17,35	7,89	8,54	16,57
C2	8,80	0,00	6,10	8,39
C3	23,30	18,42	25,61	23,30
C4	5,86	5,26	7,32	5,93
C5	33,52	36,84	39,02	33,94
C6	10,54	31,58	13,41	11,29

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 8,39% des familles ambitionnant l'atteinte du niveau baccalauréat ou pensant qu'il est trop tôt pour se prononcer. Parmi les familles souhaitant que leur enfant suive des études supérieures dans le cas où il obtiendrait son baccalauréat, les familles du groupe ENS représentent 8,8%.

Les groupes CAD et ENS se retrouvent ainsi légèrement surreprésentés dans le vœu de la poursuite d'études supérieures (1,05 fois plus de familles que prévu expriment ce vœu). Les deux groupes les plus défavorisés sont, quant à eux, surreprésentés parmi les familles qui réservent leur avis. Mais la différence la plus forte vient du comportement du groupe OUV pour lequel une très forte proportion de familles n'envisage pas la poursuite d'études supérieures même si le baccalauréat est obtenu par leur enfant. Il conviendrait d'éclairer ce résultat : quel statut ces familles accordent-elles au baccalauréat et à la poursuite d'études? Quel type d'avenir ces parents ambitionnent-ils pour leur enfant ?

	OUI	NON	NE SAIT PAS
TOUS	91,27	2,77	5,97
P11	95,16	1,61	3,23
P13	97,75	0,00	2,25
P15	93,59	2,56	3,85
P21	100,00	0,00	0,00
P22	100,00	0,00	0,00
P23	89,47	0,00	10,53
P25	100,00	0,00	0,00
P33	88,89	2,78	8,33
P35	91,93	1,75	6,32
P55	88,79	3,68	7,53
P58	91,07	8,93	0,00

Lecture : 91,27 % des familles souhaitent que leur enfant poursuive des études supérieures s'il obtient le baccalauréat. 100% des familles de deux enseignants expriment ce souhait.

D'après la composition détaillée des groupes de familles, l'ambition de poursuite d'études supérieures est quasiment l'expression unique des familles des plus hauts statuts. Les couples de deux enseignants et enseignant-cadre expriment d'ailleurs tous sans exception ce souhait. À l'autre extrémité, les familles les plus défavorisées de toutes sont celles qui expriment le plus leur refus d'envisager la poursuite d'études supérieures pour leur enfant.

	OUI	NON	NE SAIT PAS	REPRESENT
P11	4,70	2,63	2,44	4,51
P13	6,94	0,00	2,44	6,48
P15	5,82	5,26	3,66	5,68
P21	2,31	0,00	0,00	2,11
P22	1,20	0,00	0,00	1,09
P23	2,71	0,00	4,88	2,77
P25	2,39	0,00	0,00	2,18
P33	7,66	7,89	10,98	7,86
P35	20,89	13,16	21,95	20,74
P55	40,43	55,26	52,44	41,56
P58	4,07	13,16	0,00	4,08

Lecture : Les familles de deux enseignants représentent 1,09% des familles ambitionnant l'atteinte du niveau baccalauréat ou pensant qu'il est trop tôt pour se prononcer. Parmi les familles souhaitant que leur enfant suive des études supérieures dans le cas où il obtiendrait son baccalauréat, les familles de deux enseignants représentent 1,20%.

Si obtenir le baccalauréat ne semble signifier que décrocher le ticket nécessaire à la poursuite d'études supérieures pour les groupes les plus favorisés, il pourrait marquer la reconnaissance d'un niveau présentant une valeur en soi pour les groupes les plus défavorisés.

À quelle orientation en particulier pensez-vous ?

Parmi les 1614 familles précédemment interrogées, 131 déclarent avoir une orientation précise en tête pour leur enfant.

8 choix leur ont alors été proposés :

- Université générale
- IUT
- BTS
- Classe préparatoire aux grandes écoles CPGE
- Études médicales (médecine, pharmacie, dentaire...)
- Études paramédicales (infirmières, kinésithérapie...)
- École recrutant après le bac (école spécialisée en audiovisuel, arts graphiques...)
- Autre

Le nombre de répondants étant très faible, aucune conclusion fiable ne peut être tirée. L'analyse de ces résultats montre néanmoins des aspirations distinctes suivant les différents types de familles.

	Université	IUT	BTS	CPGE	Etu med	Etu paramed	ecole spé	autre
TOUS	15,93	0,88	7,96	16,81	27,43	6,19	6,19	18,58
C1	0,00	0,00	12,50	25,00	37,50	0,00	12,50	12,50
C2	0,00	0,00	10,00	30,00	40,00	10,00	10,00	0,00
C3	10,71	0,00	3,57	21,43	25,00	3,57	10,71	25,00
C4	22,22	0,00	0,00	22,22	33,33	11,11	0,00	11,11
C5	21,21	0,00	12,12	9,09	30,30	6,06	3,03	18,18
C6	31,25	6,25	6,25	6,25	6,25	12,50	0,00	31,25

Lecture : 15,93% des familles qui se sont exprimées envisagent pour leur enfant une poursuite d'études en Université. Aucune famille des groupes CAD et ENS n'envisage une telle poursuite.

	Université	IUT	BTS	CPGE	Etu med	Etu paramed	ecole spé	autre	REPRESENT
C1	0,00	0,00	22,22	21,05	19,35	0,00	28,57	9,52	14,16
C2	0,00	0,00	11,11	15,79	12,90	14,29	14,29	0,00	8,85
C3	16,67	0,00	11,11	31,58	22,58	14,29	42,86	33,33	24,78
C4	11,11	0,00	0,00	10,53	9,68	14,29	0,00	4,76	7,96
C5	38,89	0,00	44,44	15,79	32,26	28,57	14,29	28,57	29,20
C6	27,78	100,00	11,11	5,26	3,23	28,57	0,00	23,81	14,16

Tableau :

Lecture : Le groupe ENS représente 8,85% des familles qui ont exprimé l'orientation qu'ils envisageaient pour leur enfant. Ce même groupe représente 15,79% des familles qui briguent une CPGE.

	REPRESENT
C1	16,57
C2	8,39
C3	23,30
C4	5,93
C5	33,94
C6	11,29

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 16,57% des familles qui souhaitent que leur enfant poursuive des études supérieures dans le cas où il obtiendrait le baccalauréat.

Bien que chaque groupe de famille ne soit pas parfaitement représenté parmi les répondants, aucun groupe n'est particulièrement surreprésenté ou sous représenté dans l'échantillon obtenu.

En revanche aucune indication n'est connue quant au niveau de réussite scolaire de l'enfant. On ignore par exemple si ce sont les parents dont les enfants sont scolairement en réussite qui se sont majoritairement prononcés.

Les études médicales constituent en moyenne l'orientation la plus prisée des familles répondantes. Viennent ensuite, à près de 10 points

derrière, « les autres » orientations sans précision puis les CPGE qui devancent de peu l'Université.

Cet ordre est bouleversé pour les familles des deux premiers groupes.

Les études médicales restent prioritairement envisagées avec 10 points de plus que la moyenne de familles par le groupe CAD, mais viennent en seconde position avec plus de 25% les CPGE. Quant à l'Université, aucune des familles répondantes ne l'envisage.

Le comportement des familles du groupe ENS suit celui du groupe CAD, en l'accentuant encore un peu ; Respectivement 40% et 30% des familles envisagent ces orientations prestigieuses. Ces groupes apparaissent, en conséquence, largement surreprésentés parmi les familles envisageant ces orientations.

Le souhait de l'Université est un souhait d'autant plus formulé que le niveau social de la famille est faible. Ce souhait passe très nettement au premier rang pour les familles du groupe OUV. Ces familles, ainsi que celles du groupe EMP, se retrouvent alors surreprésentées parmi les familles qui envisagent l'orientation universitaire.

Quant aux orientations préfigurant des études supérieures courtes (BTS, IUT), elles sont également davantage envisagées par un plus grand nombre de familles de ces groupes que des groupes les plus favorisés.

L'analyse de l'ensemble des 4 questions qui viennent d'être étudiées met en évidence des ambitions distinctes suivant le groupe social auquel la famille appartient, et ce alors que l'enfant n'est qu'à l'école primaire. Plus le niveau socioprofessionnel de la famille est élevé, plus les ambitions des parents sont positives et élevées. On peut douter que ces pronostics s'appuient sur une réalité objective des compétences des enfants. Un phénomène d'autolimitation semble jouer ici. Les raisons de cette limitation d'ambition sont à explorer : manque d'information, manque d'estime de soi, rapport à l'école difficile, environnement peu porteur....

2. Ambitions exprimées lorsque l'enfant est scolarisé dans le secondaire (sauf en classe de terminale ou en préparation de bac professionnel ou de brevet de technicien ou de CAP ou BEP)

Souhaitez-vous que votre enfant aille jusqu'au bac ?

1369 familles sont concernées par la question

Répartition des réponses par type de famille

TOUS	OUI	NON
	94,11	5,89
C1	97,42	2,58
C2	94,95	5,05
C3	96,50	3,50
C4	94,44	5,56
C5	92,50	7,50
C6	88,24	11,76

Lecture : 94,11 % des familles concernées souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac. 94,95% des familles du groupe ENS émettent ce même souhait.

Lorsque l'enfant est scolarisé en seconde ou en 1ère générale et technologique, la proportion des familles qui souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac atteint 94,11%. Cette proportion dépasse de 10 points celle des familles lorsque l'enfant est scolarisé en élémentaire. On peut supposer que le niveau scolaire déjà atteint par l'enfant et l'orientation prise réduisent l'incertitude sur l'accès au niveau baccalauréat.

Répartition des types de famille par réponse

	OUI	NON	REPRESENT
C1	17,91	7,58	17,31
C2	8,91	7,58	8,83
C3	23,51	13,64	22,93
C4	8,06	7,58	8,03
C5	28,06	36,36	28,55
C6	11,37	24,24	12,13

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 8,83% des familles concernées par la question. Ces familles représentent 8,91% des familles qui souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac.

Plus en détail, les familles du groupe CAD sont proportionnellement les plus nombreuses à souhaiter ce niveau. À l'opposé, les familles du groupe OUV présentent la plus forte proportion de familles à ne pas souhaiter l'obtention du niveau du baccalauréat pour leur enfant.

En termes de représentativité, le groupe CAD apparaît significativement sous représenté parmi les familles ne souhaitant pas l'accès au niveau bac pour leur enfant (2,27 fois moins de familles que leur représentativité le prévoit) alors que les groupes EMP et OUV y sont significativement surreprésentés (2 fois plus de familles que prévu).

Les familles du groupe ENS, ayant un comportement voisin de la moyenne des familles, conservent une représentativité respectée pour chacun des deux choix. Le taux d'ambition positive de ce groupe apparaît ainsi significativement inférieur à celui du groupe CAD.

Le détail des compositions socioprofessionnelles des familles indique un comportement homogène du groupe CAD alors que des différences apparaissent au sein du groupe ENS. Pour ce dernier, les familles cadre-enseignant affichent une ambition positive plus élevée que celle des couples de deux enseignants et plus encore que celle des autres couples du groupe. Ainsi pour ce groupe, comme pour ceux de statuts qui lui sont inférieurs, plus le niveau social du couple diminue, plus le taux d'ambition positive diminue.

Une conclusion ne saurait cependant être donnée aussi abruptement. L'interprétation de ces différents résultats implique une nécessaire confrontation des taux d'ambition affichés aux résultats scolaires obtenus par les enfants. La réussite scolaire de l'enfant influe le souhait des familles (et réciproquement).

Répartition des réponses par type de famille

	OUI	NON
TOUS	94,20	5,80
P11	97,30	2,70
P13	96,97	3,03
P15	97,56	2,44
P21	100,00	0,00
P22	94,74	5,26
P23	92,31	7,69
P25	90,91	9,09
P33	97,83	2,17
P35	95,40	4,60
P55	91,67	8,33
P58	86,49	13,51

Lecture : 94,20 % des familles concernées souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac. 94,74% des couples de deux enseignants émettent ce même souhait

Répartition des types de famille par réponse

	OUI	NON	REPRESENT
P11	3,52	1,59	3,40
P13	6,25	3,17	6,07
P15	7,81	3,17	7,54
P21	2,73	0,00	2,58
P22	1,76	1,59	1,75
P23	2,34	3,17	2,39
P25	1,95	3,17	2,02
P33	8,79	3,17	8,46
P35	22,27	17,46	21,99
P55	37,60	55,56	38,64
P58	3,13	7,94	3,40

Lecture : Les couples enseignant-cadre représentent 2,58% des familles concernées par la question. Ces couples représentent 2,73% des familles qui souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac.

À quel bac pensez-vous de préférence ?

Cette question concerne les 1288 familles souhaitant que leur enfant aille jusqu'au bac.

Répartition des types de bac par type de famille

	N'IMPORTE	BAC PRO	BAC TECH	BAC GEN	NSP
TOUS	19,43	14,79	9,29	51,75	4,74
C1	15,87	7,41	8,47	66,14	2,12
C2	14,89	4,26	4,26	72,34	4,26
C3	16,13	11,29	10,08	57,26	5,24
C4	24,71	16,47	11,76	38,82	8,24
C5	23,65	21,96	9,12	39,19	6,08
C6	23,33	22,50	10,83	40,00	3,33

Lecture : 51,75% des familles dont l'enfant est scolarisé en seconde et 1^{ère} générale et technologique et qui souhaitent que leur enfant aille jusqu'au bac, pensent au baccalauréat général. 72,34% des familles du groupe ENS ont le même souhait.

Répartition des types de famille par type de bac

	N'IMPORTE	BAC PRO	BAC TECH	BAC GEN	NSP	REPRESENT
C1	14,63	8,97	16,33	22,89	8,00	17,91
C2	6,83	2,56	4,08	12,45	8,00	8,91
C3	19,51	17,95	25,51	26,01	26,00	23,51
C4	10,24	8,97	10,20	6,04	14,00	8,06
C5	34,15	41,67	27,55	21,25	36,00	28,06
C6	13,66	17,31	13,27	8,79	8,00	11,37

Lecture : Les familles du groupe ENS représentent 8,91% des familles qui souhaitent que leur enfant scolarisé en seconde ou 1^{ère} générale ou technologique aille jusqu'au bac. Ces familles représentent 12,45% des familles qui envisagent un bac général.

Les types des baccalauréats souhaités se distinguent suivant le niveau socioprofessionnel des familles. Les familles les plus favorisées sont massivement surreprésentées parmi les familles qui souhaitent un baccalauréat général pour leur enfant (1,28 fois plus de familles du groupe CAD qu'attendu et 1,4 fois plus de familles du groupe ENS que prévu) alors qu'elles sont rares parmi les familles envisageant un baccalauréat professionnel (2 fois moins de familles du groupe CAD que prévu et 3,45 fois moins de familles du groupe ENS).

Une fois encore, les résultats scolaires des enfants seraient à prendre en compte pour pouvoir interpréter correctement ces vœux.

Notons par ailleurs que l'incertitude sur le type du baccalauréat est moins marquée chez les familles les plus favorisées. Plus que l'obtention d'un baccalauréat, c'est sa nature qui est importante pour ces familles. C'est elle qui déterminera la carrière scolaire et professionnelle ensuite. Sans doute mieux informées, ces familles peuvent construire un véritable projet de formation.

Quelle spécialité ?

Cette question s'adresse aux 777 familles qui envisagent un bac général ou technologique.

Répartition des spécialités par type de famille

	L	ES	S	STI	STL	STMS	STT	ST AGRI	ST ENV	MUS DANSE	HÔTEL
TOUS	15,99	16,15	50,16	6,99	2,48	3,26	3,26	0,31	0,78	0,47	0,16
C1	11,35	14,18	63,12	4,96	0,71	2,13	0,71	0,00	2,13	0,71	0,00
C2	15,28	12,50	63,89	5,56	0,00	0,00	1,39	0,00	0,00	0,00	1,39
C3	19,76	18,56	43,11	7,19	2,99	3,59	2,99	0,60	0,60	0,60	0,00
C4	11,63	11,63	48,84	6,98	11,63	4,65	4,65	0,00	0,00	0,00	0,00
C5	15,38	16,08	46,15	9,09	2,80	4,90	4,20	0,70	0,00	0,70	0,00
C6	24,59	24,59	29,51	9,84	1,64	3,28	6,56	0,00	0,00	0,00	0,00

Lecture : 50,16% des familles envisageant un baccalauréat général ou technologique souhaitent que leur enfant obtienne un baccalauréat scientifique. Le groupe ENS exprime ce souhait à 63,89%.

Répartition des types de familles par spécialité

	L	ES	S	STI	STL	STMS	STT	ST AGRI	ST ENV	MUS DANSE	HÔTEL	REPRESENT
C1	15,53	19,23	27,55	15,56	6,25	14,29	4,76	0,00	60,00	33,33	0,00	21,89
C2	10,68	8,65	14,24	8,89	0,00	0,00	4,76	0,00	0,00	0,00	100,00	11,18
C3	32,04	29,81	22,29	26,67	31,25	28,57	23,81	50,00	20,00	33,33	0,00	25,93
C4	4,85	4,81	6,50	6,67	31,25	9,52	9,52	0,00	0,00	0,00	0,00	6,68
C5	21,36	22,12	20,43	28,89	25,00	33,33	28,57	50,00	0,00	33,33	0,00	22,20
C6	14,56	14,42	5,57	13,33	6,25	9,52	19,05	0,00	0,00	0,00	0,00	9,47

Lecture : Le groupe ENS représente 11,18% des familles exprimant le souhait d'une filière de baccalauréat. Ce groupe représente 14,24% des familles briguant pour leur enfant un baccalauréat scientifique.

Parmi les familles envisageant un baccalauréat général ou technologique, la majorité d'entre elles souhaite un baccalauréat général, et au sein des différentes spécialités, un baccalauréat scientifique.

Pour chaque type de famille, la proportion du choix d'une spécialité croît avec le « prestige » et « le rendement » potentiel de la spécialité. La hauteur de la proportion varie cependant d'un groupe de familles à l'autre. Les familles les plus favorisées sont ainsi significativement surreprésentées parmi les familles qui ambitionnent un baccalauréat scientifique (1,26 fois plus de familles du groupe CAD et 1,27 fois plus de familles du groupe ENS que leur représentativité le suggère ambitionnent un baccalauréat scientifique) alors qu'elles sont sous représentées dans les filières L et ES et plus encore dans les spécialités techniques. (4,55 fois moins de familles du groupe CAD et 2,33 fois moins de familles du groupe ENS que prévu envisagent un bac STT).

Les spécialités les plus positives scolairement parmi les types de baccalauréats les plus positifs sont majoritairement choisies par les groupes ENS et CAD. Ces groupes développent incontestablement les ambitions scolaires les plus fortes pour leurs enfants.

3. Enfants scolarisés dans le secondaire, en classe de terminale ou en préparation de bac professionnel ou de brevet de technicien

Souhaitez-vous que votre enfant suive des études supérieures?

1547 familles sont concernées par la question

Répartition des réponses par type de famille

TOUS	OUI	NON	NSP
	86,32	9,80	3,87
C1	93,01	5,68	1,31
C2	93,75	4,46	1,79
C3	88,66	8,25	3,09
C4	86,87	6,06	7,07
C5	80,86	14,29	4,86
C6	79,19	14,09	6,71

Lecture : 86,32% des familles dont l'enfant est scolarisé en terminale souhaitent qu'il poursuive des études supérieures. 93,75% du groupe ENS expriment ce souhait

Plus le niveau socioprofessionnel du groupe de familles augmente plus la poursuite d'études est envisagée massivement.

Les familles les plus favorisées sont ainsi significativement sous représentées parmi les familles qui envisagent un arrêt des études (1,72 fois moins de familles du groupe CAD que prévu et 2,22 fois moins de familles du groupe ENS n'envisagent pas la poursuite d'études supérieures). Le comportement de ces familles ne se différencie pas entre elles.

Répartition des types de familles par réponse

	OUI	NON	NSP	REPRESENT
C1	19,51	10,48	6,12	18,10
C2	9,62	4,03	4,08	8,85
C3	23,63	19,35	18,37	23,00
C4	7,88	4,84	14,29	7,83
C5	25,92	40,32	34,69	27,67
C6	10,81	16,94	20,41	11,78

Lecture : le groupe ENS représente 8,85% des familles dont l'enfant est scolarisé en terminale. Parmi les familles qui envisagent que leur enfant poursuive des études supérieures, le groupe ENS représente 9,62%

Cependant, compte tenu que la nature du baccalauréat préparé conditionne la poursuite d'études et que les taux d'inscription aux différents types de baccalauréats diffèrent d'un groupe à l'autre, les résultats ne peuvent pas être directement comparés.

À quelle orientation en particulier pensez-vous ?

493 familles parmi les 1324 envisageant la poursuite d'études supérieures répondent à cette question. Les trois premiers groupes, CAD, ENS et INT sont correctement représentés parmi les répondants. Les groupes EMP et OUV sont sous représentés. La comparaison des choix des groupes les plus favorisés conserve un sens.

Répartition des orientations par type de famille

	UNIV	IUT	BTS	CPGE	MED	PARAMED	ECOL SPÉ	AUTRES
TOUS	16,63	5,01	19,36	14,58	15,03	6,61	6,38	8,20
C1	8,14	6,98	10,47	20,93	19,77	4,65	13,95	13,95
C2	11,90	4,76	11,90	28,57	21,43	0,00	7,14	9,52
C3	23,81	5,71	19,05	15,24	12,38	4,76	7,62	8,57
C4	23,68	5,26	23,68	2,63	15,79	7,89	0,00	10,53
C5	16,49	4,12	26,80	12,37	13,40	13,40	5,15	3,09
C6	25,00	5,00	27,50	0,00	15,00	7,50	0,00	5,00

Lecture : 19,36% des familles répondantes et souhaitant que leur enfant poursuive des études supérieures envisagent un BTS. 11,90% des familles du groupe ENS envisagent cette même orientation.

Répartition des types de familles par orientation

	UNIV	IUT	BTS	CPGE	MED	PARAMED	ECOL SPÉ	AUTRES	REPRESENT
C1	9,59	27,27	10,59	28,13	25,76	13,79	42,86	33,33	19,59
C2	6,85	9,09	5,88	18,75	13,64	0,00	10,71	11,11	9,57
C3	34,25	27,27	23,53	25,00	19,70	17,24	28,57	25,00	23,92
C4	12,33	9,09	10,59	1,56	9,09	10,34	0,00	11,11	8,66
C5	21,92	18,18	30,59	18,75	19,70	44,83	17,86	8,33	22,10
C6	13,70	9,09	12,94	0,00	9,09	10,34	0,00	5,56	9,11

Lecture : Le groupe ENS représente 9,57% des familles répondantes et souhaitant que leur enfant poursuive des études supérieures. Parmi les familles qui envisagent une CPGE, ce groupe représente 18,75%.

Les vœux d'orientation des groupes CAD et ENS se distinguent significativement des vœux de la moyenne des familles ($\chi = 0,0001$). Plus que le BTS ou l'Université, ces deux groupes sont proportionnellement plus nombreux à envisager la classe préparatoire et Médecine et se retrouvent ainsi significativement surreprésentés parmi les familles émettant ces vœux (1,44 fois plus de familles du groupe CAD et 1,96 fois plus de familles du groupe ENS que leur représentativité le prévoit envisagent la classe préparatoire. 1,31 fois plus de familles du groupe CAD et 1,43 fois plus de familles du groupe ENS envisagent les études de médecine). Bien que proches, les comportements de ces deux groupes se distinguent significativement cependant ($p\text{-value}(\chi) = 0,06$).

Les élèves issus de ces groupes sont mieux représentés dans le choix de l'IUT que dans celui du BTS et sont très faiblement représentés dans le choix de l'Université.

Le vœu d'intégrer une école spécialisée (audiovisuels, arts graphiques...) accessible directement après le baccalauréat est une spécificité du groupe CAD. Il conviendrait d'explorer en quoi le capital financier potentiellement plus élevé de ce groupe peut participer à l'accès à ce type d'écoles.

En comparaison des ambitions affichées par les parents d'élèves scolarisés en primaire, la nature et le niveau des ambitions varient peu pour les deux premiers groupes de familles. Si faire médecine est plus prisé que les CPGE par les parents d'enfants jeunes, ces deux orientations, à l'heure de l'orientation, sont plébiscitées par ces groupes. Ces résultats conduisent à penser, qu'en moyenne, les enfants de ces groupes réalisent la carrière scolaire pronostiquée dans l'enfance.

4. Ambitions exprimées pour les enfants scolarisés en CAP ou en BEP

Que souhaitez-vous que votre enfant fasse à la fin de son CAP/BEP ?

203 familles sont concernées par la question. Quatre choix leur ont été soumis.

- Qu'il cherche tout de suite un emploi
- Qu'il suive une autre formation professionnelle (BEP s'il est en CAP, bac professionnel...)
- Qu'il poursuive ses études en 1^{ère} d'adaptation ou en 1^{ère} technologique
- Ne sait pas

Compte tenu du faible effectif que représentent les groupes CAD et ENS, respectivement 4,7% et 3,4% des familles ayant un enfant scolarisé dans ces filières, l'interprétation des résultats les concernant doit être prudente.

Répartition des réponses par type de famille

TOUS	EMPLOI	FORM PRO	1ÈRE ADAPT	NSP
	15,65	57,82	20,41	6,12
C1	14,29	42,86	28,57	14,29
C2	20,00	60,00	20,00	0,00
C3	14,81	55,56	22,22	7,41
C4	11,11	55,56	33,33	0,00
C5	14,93	61,19	19,40	4,48
C6	12,00	68,00	12,00	8,00

Lecture : 57,82% des familles dont l'enfant est scolarisé en CAP ou BEP souhaitent qu'il suive une autre formation professionnelle. 60% des familles du groupe ENS émettent le même souhait.

La poursuite des études dans la voie professionnelle est le vœu majoritairement souhaité par l'ensemble des familles. Il l'est d'autant plus élevé que le niveau socioprofessionnel du groupe de familles diminue.

La première d'adaptation est la seconde orientation visée en moyenne. Et à l'opposé de la demande de poursuite en voie professionnelle, cette demande

croît avec le niveau socioprofessionnel du groupe de familles. Le choix de l'emploi n'apparaît qu'en dernière position des choix proposés.

Répartition des types de familles par réponse

	EMPLOI	FORM PRO	1ÈRE ADAPT	NSP	REPRESENT
C1	4,35	3,53	6,67	11,11	4,76
C2	4,35	3,53	3,33	0,00	3,40
C3	17,39	17,65	20,00	22,22	18,37
C4	4,35	5,88	10,00	0,00	6,12
C5	43,48	48,24	43,33	33,33	45,58
C6	13,04	20,00	10,00	22,22	17,01

Lecture : Le groupe ENS représente 3,4% des familles dont l'enfant est scolarisé en CAP ou BEP. Ces familles représentent 3,53% des familles qui souhaitent que leur enfant suive une autre formation professionnelle.

Bien que la situation scolaire des élèves scolarisés en CAP ou BEP ne permette pas ou très peu d'envisager une carrière scolaire réussie au sens scolaire du terme (ce qui ne présume pas nécessairement de la

qualité de la carrière professionnelle) les perspectives scolaires des familles les plus favorisées restent toujours plus ambitieuses que celles des autres familles.

3.2. Niveau d'exigence des parents dans la définition de résultats scolaires satisfaisants

Êtes-vous satisfait des résultats scolaires de votre enfant

- s'il est en tête de classe ?
- S'il est dans la moyenne ?
- S'il passe dans la classe supérieure, le classement n'a pas d'importance

2757 familles sont concernées par la question

Répartition des réponses par type de familles

	EN TÊTE	MOYENNE	CLASSE SUP
TOUS	24,88	54,95	20,17
C1	38,92	45,68	15,41
C2	43,23	39,06	17,71
C3	25,84	54,44	19,72
C4	23,33	48,89	27,78
C5	15,65	62,44	21,91
C6	15,36	64,64	20,00

Lecture : 24,88% des familles dont l'enfant est scolarisé dans le primaire ou dans le secondaire s'estiment satisfaits des résultats scolaires de leur enfant s'il est en tête de classe. 43,23% des familles du groupe ENS ont cette même exigence pour être satisfaits.

Plus de la moitié des familles s'estime satisfaite des résultats scolaires de l'enfant s'il se trouve dans la moyenne de la classe alors qu'environ 25 % d'entre elles attendent qu'il soit en tête de classe pour éprouver la même satisfaction. L'observation des réponses suivant les différents types de familles met cependant en lumière des comportements variés.

Globalement, la proportion des familles exigeantes croît avec le niveau socioprofessionnel. Les groupes CAD et ENS sont ainsi

proportionnellement plus nombreux que les autres à exprimer leur satisfaction à la condition que l'enfant soit en tête de classe.

Le comportement du groupe ENS apparaît néanmoins singulier. On y trouve la plus importante proportion de familles exigeantes. En atteignant 43,23%, l'exigence d'être en tête de classe devient l'argument partagé par la majorité des familles du groupe.

Répartition des types de familles par réponse

	EN TÊTE	MOYENNE	CLASSE SUP	REPRESENT
C1	25,71	13,66	12,56	16,44
C2	14,82	6,06	7,49	8,53
C3	23,39	22,31	22,03	22,52
C4	7,50	7,11	11,01	8,00
C5	18,75	33,87	32,38	29,81
C6	7,68	14,63	12,33	12,44

Lecture : les familles du groupe ENS représentent 8,53% des familles dont l'enfant est scolarisé dans le primaire ou le secondaire. Parmi les familles qui s'estiment satisfaites des résultats scolaires quand l'enfant est en tête de classe, le groupe ENS représente 14,82% des familles.

Les familles du groupe ENS se retrouvent ainsi surreprésentées parmi les familles les plus exigeantes (1,74 fois plus de ces familles qu'attendu sont exigeantes) et au final sont significativement distinctes des familles du groupe CAD.

Le détail des catégories socioprofessionnelles des parents indique que les couples les plus nombreux à être exigeants sont les couples de deux cadres. Viennent ensuite les couples enseignant-profession intermédiaire puis ceux de deux enseignants.

Répartition des réponses par types de couples

	EN TÊTE	MOYENNE	CLASSE SUP
TOUS	24,88	55,12	20,00
P11	54,17	33,33	12,50
P13	36,43	47,86	15,71
P15	33,80	47,89	18,31
P21	41,67	39,58	18,75
P22	47,22	38,89	13,89
P23	50,00	26,92	23,08
P25	34,78	47,83	17,39
P33	32,58	51,69	15,73
P35	22,32	54,11	23,58
P38	30,43	47,83	21,74
P55	15,50	63,29	21,21
P58	15,48	66,67	17,86

Lecture : 54,17% des familles de deux cadres et 47,22% des familles de deux enseignants s'estiment satisfaits des résultats scolaires de leur enfant s'il est en tête de classe.

Parmi les autres couples de son groupe, les couples de deux cadres se distinguent significativement puisqu'ils sont les seuls à avoir une majorité de familles à exigence forte. Une distinction s'observe également avec les couples les plus exigeants constitués d'au moins un enseignant. Cependant, l'hétérogénéité observée dans les comportements des couples

du groupe CAD ne se retrouve pas chez les couples du groupe ENS. Pour tous les couples de ce dernier groupe, la majorité des familles exprime une exigence forte.

Répartition des couples par type de réponse

	EN TÊTE	MOYENNE	CLASSE SUP	REPRESENT
P11	7,22	2,01	2,07	3,32
P13	9,44	5,60	5,07	6,45
P15	8,89	5,69	5,99	6,54
P21	3,70	1,59	2,07	2,21
P22	3,15	1,17	1,15	1,66
P23	4,81	1,17	2,76	2,40
P25	2,96	1,84	1,84	2,12
P33	10,74	7,69	6,45	8,20
P35	19,63	21,49	25,81	21,89
P38	1,30	0,92	1,15	1,06
P55	24,63	45,40	41,94	39,54
P58	2,41	4,68	3,46	3,87

Lecture : Parmi les familles qui s'estiment satisfaites des résultats scolaires quand l'enfant est en tête de classe, celles de deux cadres représentent 7,22% des familles alors que leur représentation dans la population d'étude est de 3,32%. Du côté des familles de deux enseignants, c'est 3,15% alors qu'elles représentent 1,66% de la population d'étude.

Comparés à leur représentativité, ce sont les couples de deux cadres et ceux de deux enseignants qui apparaissent les plus significativement surreprésentés parmi les familles les plus exigeantes (2,17 fois plus de familles de deux cadres que prévu). Ce sont encore elles qui sont les plus sous représentées parmi les familles qui n'accordent pas d'importance au classement et jugent sur le passage dans la classe supérieure.

Pour résumer, les familles du groupe ENS combinent, en majorité, pour leurs enfants, une forte ambition et une forte exigence.

Le groupe CAD comprend proportionnellement moins de familles à haut niveau d'attente, mais au sein du groupe CAD, les couples de deux cadres se distinguent. La proportion des familles qui ont une forte exigence est très supérieure à celle des autres couples et devance également celle déjà élevée des couples de deux enseignants et enseignant-profession intermédiaire.

3.3. Conclusion intermédiaire

Les familles de deux cadres, de cadre-enseignant et de deux enseignants nourrissent pour leur enfant des perspectives scolaires significativement plus ambitieuses que toutes les autres familles. Elles lui envisagent, de plus, un projet de carrière scolaire précis dès son plus jeune âge. Ces mêmes familles sont enfin les plus nombreuses de toutes à être très exigeantes, ce sont celles qui attendent le plus que leur enfant soit en tête de classe pour être satisfaites. Dans une plus faible mesure, l'ensemble des familles du groupe enseignant partage ces attentes. Les autres familles du groupe cadre adoptent, en plus faible proportion encore, ce comportement. L'ensemble des membres de ces deux groupes se distingue cependant significativement des autres familles. Elles combinent une forte ambition et une forte exigence de résultats.

Synthèse de la partie « Pratiques parentales relatives à la scolarité de l'enfant »

Quelle que soit la pratique familiale relative à la scolarité de l'enfant que l'on envisage, les comportements des familles des groupes CAD et ENS sont voisins.

A l'intérieur de ces groupes, les couples de deux cadres, cadre-enseignant et de deux enseignants adoptent des comportements souvent comparables entre eux, mais toujours distincts des autres familles.

La plus part du temps, la nature de la pratique familiale évoquée ne fait qu'ordonner les intensités des comportements de ces trois types de familles.

Quelques tendances dans les comportements des unes et des autres se repèrent néanmoins. Ainsi, à propos du suivi du travail scolaire fait à la maison, la présence et le contrôle parental sont plus forts chez les familles de deux cadres que chez celles de deux enseignants ; ils sont intermédiaires chez les familles cadre-enseignant. Suivant le même ordre, les familles de deux cadres interviennent également plus souvent que les autres, directement auprès des acteurs du système éducatif pour obtenir leur choix d'établissement. Ils attendent encore davantage les qualités de bonne réputation et de bonne gestion de l'établissement que les autres.

Dans l'autre sens, une intervention parentale plus indirecte, qui veille à l'environnement scolaire de l'enfant, mais favorise son autonomie et sa responsabilité dans le travail, caractérise d'abord les couples de deux enseignants puis ceux de cadre-enseignant et enfin ceux de deux cadres. Les couples d'enseignants sont aussi ceux qui privilégient l'intervention dans l'affectation de l'établissement et de la classe par le choix d'options distinctives et scolairement rentables. Ils affichent enfin la plus forte ambition et la plus grande exigence en matière de résultats scolaires.

B. Pratiques parentales éducatives de socialisation

1. Les relations parents-enfant

Les parents sont interrogés suivant trois thèmes :

- L'emploi du temps qu'ils partagent avec leur enfant : Les moments et durées de rencontres parents-enfant dans une semaine typique sont quantifiés selon le niveau scolaire de l'enfant.

- Les règles de vie quotidienne : les règles de sorties, de coucher, de fréquentation sont interrogées suivant l'âge de l'enfant ; une appréciation du respect des règles par l'enfant est recueillie.

- Les conflits et désaccords : ils sont explorés à propos du futur métier, des études, des fréquentations, des sorties, des dépenses. La tonalité de l'échange entre parents et enfant ainsi que l'issue du désaccord sont identifiés.

1.1. Emploi du temps partagé au quotidien

Les questions, à propos de la manière dont l'enfant occupait sa journée pendant l'année scolaire, concernent l'ensemble des familles dont l'enfant n'est pas étudiant. 3322 familles sont concernées.

Les parents sont interrogés sur les lieux de prise de repas de leur enfant ainsi que sur les personnes présentes à ces repas. Ils doivent également préciser les lieux où les enfants passent leurs soirées et le mercredi en indiquant, là aussi, avec qui. Une variable agrégée a été créée afin de rendre compte de l'intensité des relations familiales au quotidien. Plus le résultat obtenu est élevé, plus l'emploi du temps de l'enfant est partagé avec sa famille.

Intensité des relations familiales au quotidien

TOUS	1	2	3	4	5	
	0,18	4,23	1,81	7,23	86,56	
C1	0,00	4,16	1,09	8,53	86,21	
C2	0,00	3,43	1,72	4,29	90,56	
C3	0,16	3,49	1,11	7,78	87,46	
C4	0,00	3,17	3,17	3,70	89,95	
C5	0,46	4,68	2,05	6,51	86,30	
C6	0,00	4,44	2,07	10,65	82,84	
	1	2	3	4	5	REPRESENT
C1	0,00	16,24	10,00	19,50	16,45	16,52
C2	0,00	6,84	8,00	5,00	8,81	8,42
C3	20,00	18,80	14,00	24,50	23,01	22,77
C4	0,00	5,13	12,00	3,50	7,10	6,83
C5	80,00	35,04	36,00	28,50	31,57	31,66
C6	0,00	12,82	14,00	18,00	11,69	12,22

Lecture : 86,56% des familles entrent dans la catégorie du plus haut taux de temps partagé parents-enfants. Les familles du groupe ENS présentent ce comportement à 90,56%. Alors que les familles du groupe ENS représentent 8,42% des familles interrogées, elles représentent 8,81% des familles ayant le plus fort taux de temps partagé.

Dans leur grande majorité (86,6%), les parents déclarent être très souvent présents auprès de leur enfant dans tous les moments du quotidien hors temps scolaire.

Les familles du groupe ENS se distinguent néanmoins en présentant la proportion de familles la plus grande à entretenir ce type de relation (90,6%).

La proportion des familles du groupe CAD à avoir le plus haut taux de temps partagé avoisine la proportion moyenne des familles, mais en étant de 4 points inférieure à celle des familles du groupe ENS, elle s'en distingue significativement.

Le détail des catégories socioprofessionnelles des familles indique que ce sont les couples de cadre-enseignant et de deux enseignants qui sont les plus nombreux à avoir le plus fort taux de temps partagé parents-enfant.

Bien que le taux des couples de deux cadres avoisine celui des autres couples constitués d'au moins un enseignant, il reste, de 6 points, inférieur à celui des parents tous deux enseignants.

Le fait d'avoir deux parents enseignants ou l'un cadre et l'autre enseignant (sachant, dans ce cas, qu'à 76% la mère est enseignante) implique pour l'enfant un emploi du temps partagé avec ses parents plus important que chez les enfants des autres familles.

Rappelons néanmoins que la variable étudiée ne rend pas compte des durées de présence commune, mais répertorie les occasions quotidiennes de présence commune. On peut donc conclure que les enseignants sont plus nombreux que les autres parents à partager leur repas et leur soirées avec leurs enfants. Leur emploi du temps, mieux adapté et plus adaptable que celui d'autres professions, peut en proposer un élément d'explication ; il conviendrait de le vérifier.

TOUS	1 0,15	2 4,01	3 1,78	4 7,13	5 86,92	
P11	0,00	3,00	0,00	9,00	88,00	
P13	0,00	4,60	1,72	10,92	82,76	
P15	0,00	3,55	1,18	5,33	89,94	
P21	0,00	1,67	0,00	6,67	91,67	
P22	0,00	2,63	2,63	0,00	94,74	
P23	0,00	7,25	0,00	2,90	89,86	
P25	0,00	0,00	5,36	7,14	87,50	
P33	0,00	3,81	1,43	5,24	89,52	
P35	0,17	3,47	1,74	7,12	87,50	
P55	0,27	4,84	2,10	7,59	85,19	
P58	0,00	0,00	2,83	5,66	91,51	
	1	2	3	4	5	REPRESENT
P11	0,00	2,78	0,00	4,69	3,76	3,72
P13	0,00	7,41	6,25	9,90	6,16	6,47
P15	0,00	5,56	4,17	4,69	6,50	6,28
P21	0,00	0,93	0,00	2,08	2,35	2,23
P22	0,00	0,93	2,08	0,00	1,54	1,41
P23	0,00	4,63	0,00	1,04	2,65	2,56
P25	0,00	0,00	6,25	2,08	2,09	2,08
P33	0,00	7,41	6,25	5,73	8,04	7,80
P35	25,00	18,52	20,83	21,35	21,55	21,40
P55	75,00	49,07	47,92	43,23	39,85	40,65
P58	0,00	0,00	6,25	3,13	4,15	3,94

Lecture : 86,92% des familles entrent dans la catégorie du plus haut taux de temps partagé parents-enfants. Les familles dont les deux parents sont enseignants présentent ce comportement à 94,74%.

Alors que les familles de deux enseignants représentent 1,41% des familles interrogées, elles représentent 1,54% des familles ayant le plus fort taux de temps partagé

1.2. Les règles de la vie quotidienne et leur respect

Les règles, les habitudes concernant la vie quotidienne sont recueillies auprès des familles dont l'enfant n'est pas étudiant. 3334 familles sont concernées.

Les horaires habituels de coucher, le contrôle des émissions de télévision ou des vidéos regardées ainsi que le contrôle des jeux vidéo et du temps passé sur Internet sont questionnés.

Une variable agrégée a été créée pour rendre compte de l'intensité du contrôle exercé par les parents en ces domaines.

1. Contrôle exercé

Intensité du contrôle parental dans les règles de la vie quotidienne.

Les parents du groupe ENS sont plus nombreux que les autres parents à faire suivre à leurs enfants des règles de vie quotidienne exigeantes. Ils se distinguent ainsi significativement des autres parents.

La distribution de l'effectif du groupe ENS suivant les différents niveaux d'exigence ne se distingue pas de celle des parents du groupe CAD qui arrivent au second rang. 1,22 fois plus de parents du groupe ENS que prévu contrôlent étroitement le suivi des règles quotidiennes ; 1,18 fois plus de parents du groupe CAD que prévu sont dans ce cas.

Les exigences de suivi des règles de vie quotidienne décroissent ensuite avec l'affaiblissement du milieu social.

	1	2	3	4	
TOUS	12,62	14,32	21,70	51,36	
C1	10,85	10,85	19,35	58,94	
C2	9,20	10,34	17,82	62,64	
C3	9,37	15,25	20,70	54,68	
C4	15,71	13,57	20,00	50,71	
C5	12,71	14,21	23,58	49,50	
C6	19,91	21,33	27,01	31,75	
	1	2	3	4	REPRESENT
C1	15,04	13,26	15,60	20,08	17,50
C2	6,50	6,45	7,33	10,89	8,93
C3	17,48	25,09	22,46	25,07	23,55
C4	8,94	6,81	6,62	7,09	7,18
C5	30,89	30,47	33,33	29,57	30,68
C6	17,07	16,13	13,48	6,69	10,83

Lecture : 51,36% des parents entrent dans la catégorie du plus haut niveau de contrôle. 62,64% des parents du groupe ENS appartiennent à cette même catégorie.
Alors que les parents du groupe ENS représentent 8,93% des parents interrogés, ils représentent 10,89% des parents ayant les exigences les plus fortes en matière de règles de vie quotidienne.

Le détail des professions des parents indique que tous les couples constitués d'au moins un enseignant affichent les plus fortes proportions de parents exigeants. Parmi les couples constitués d'au moins un cadre, seuls les couples de deux cadres présentent des résultats comparables et même supérieurs à ceux des ménages comprenant au moins un enseignant.

La présence d'un enseignant dans le ménage implique donc clairement l'existence de règles de vie quotidienne étroitement contrôlées par les parents (1,25 fois plus de parents cadre-enseignant et de deux enseignants que prévu contrôlent étroitement le suivi des règles quotidiennes). L'« effet enseignant » constaté peut cependant être égalé lorsque les deux parents sont cadres (1,3 fois plus de parents de deux cadres que prévu contrôlent étroitement le suivi des règles quotidiennes).

	1	2	3	4	
TOUS	12,22	14,22	21,48	52,08	
P11	11,69	9,09	11,69	67,53	
P13	10,16	12,50	22,66	54,69	
P15	11,02	11,02	21,26	56,69	
P21	7,50	7,50	20,00	65,00	
P22	10,00	10,00	16,67	63,33	
P23	11,11	9,26	11,11	68,52	
P25	7,14	14,29	19,05	59,52	
P33	9,15	13,73	15,69	61,44	
P35	11,29	14,82	21,88	52,00	
P55	14,77	15,57	23,62	46,04	
P58	12,00	24,00	30,00	34,00	
	1	2	3	4	REPRESENT
P11	3,88	2,59	2,21	5,26	4,05
P13	5,60	5,93	7,11	7,08	6,74
P15	6,03	5,19	6,62	7,28	6,69
P21	1,29	1,11	1,96	2,63	2,11
P22	1,29	1,11	1,23	1,92	1,58
P23	2,59	1,85	1,47	3,74	2,84
P25	1,29	2,22	1,96	2,53	2,21
P33	6,03	7,78	5,88	9,50	8,06
P35	20,69	23,33	22,79	22,35	22,38
P55	47,41	42,96	43,14	34,68	39,23
P58	2,59	4,44	3,68	1,72	2,63

Lecture : 52,08% des parents entrent dans la catégorie du plus haut niveau de contrôle. 67,53% des parents tous deux cadres appartiennent à cette même catégorie.
Alors que les parents tous deux cadres représentent 4,05% des parents interrogés, ils représentent 5,26% des parents ayant les exigences les plus fortes en matière de règles de vie quotidienne.

L'analyse des questions relevant du contrôle des émissions de télévision ou DVD regardés et à propos du contrôle des jeux vidéo et du temps passé sur Internet illustre les résultats précédemment établis.

Contrôle des émissions de télévision, cassettes vidéo et DVD que l'enfant regarde

TOUS	NON	OUI		TOUS	NON	OUI	
	25,57	74,43			25,00	75,00	
C1	20,40	79,60		P11	17,82	82,18	
C2	19,30	80,70		P13	23,67	76,33	
C3	24,60	75,40		P15	19,28	80,72	
C4	26,98	73,02		P21	12,73	87,27	
C5	25,25	74,75		P22	22,22	77,78	
C6	35,44	64,56		P23	21,74	78,26	
				P25	20,34	79,66	
				P33	21,13	78,87	
				P35	25,65	74,35	
				P38	39,13	60,87	
				P55	27,91	72,09	
				P58	27,18	72,82	
	NON	OUI	REPRESENT		NON	OUI	REPRESENT
C1	12,93	17,33	16,20	P11	2,68	4,12	3,76
C2	6,25	8,98	8,28	P13	5,95	6,40	6,29
C3	21,88	23,04	22,74	P15	4,76	6,65	6,18
C4	7,24	6,73	6,87	P21	1,04	2,38	2,05
C5	31,82	32,36	32,22	P22	1,19	1,39	1,34
C6	16,76	10,49	12,10	P23	2,23	2,68	2,57
				P25	1,79	2,33	2,19
				P33	6,70	8,33	7,92
				P35	21,88	21,13	21,32
				P38	1,34	0,69	0,86
				P55	45,98	39,58	41,18
				P58	4,17	3,72	3,83

Lecture : 74,43% des parents déclarent contrôler les émissions de télévision et DVD regardés par les enfants. 80,70% des familles du groupe ENS déclarent ce contrôle. Alors que les familles du groupe ENS représentent 8,28% des familles ayant répondu, elles représentent 8,98% des familles exerçant un contrôle.

87,18% des couples de deux cadres exercent un contrôle. Alors qu'ils représentent 3,76% de la population ayant répondu, ils représentent 4,12% des familles exerçant un contrôle.

Les parents des groupes CAD et ENS contrôlent significativement plus les émissions de télévision et DVD regardés par l'enfant que les autres familles. Ces deux types de familles ne se distinguent en revanche pas entre eux.

À l'intérieur de ces groupes, ce sont les parents tous deux cadres et plus encore les couples cadre-enseignant qui sont les plus nombreux à exercer ce contrôle. Ils se distinguent significativement des autres couples de parents, mais aussi entre eux. 1,16 fois plus de parents cadre-enseignant que prévu contrôle les émissions de TV, cassettes vidéo et DVD regardées par leur enfant.

Les autres familles de ces groupes ne se distinguent pas significativement entre-elles.

Contrôle des jeux vidéo auxquels l'enfant joue et du temps passé sur Internet

TOUS	NON	OUI		TOUS	NON	OUI	
	38,61	61,39			38,06	61,94	
C1	28,53	71,47		P11	22,50	77,50	
C2	28,98	71,02		P13	30,23	69,77	
C3	35,50	64,50		P15	31,78	68,22	
C4	40,43	59,57		P21	28,57	71,43	
C5	40,23	59,77		P22	20,00	80,00	
C6	59,91	40,09		P23	24,07	75,93	
				P25	35,71	64,29	
				P33	30,52	69,48	
				P35	38,08	61,92	
				P38	46,67	53,33	
				P55	45,11	54,89	
				P58	52,00	48,00	
	NON	OUI	REPRESENT		NON	OUI	REPRESENT
C1	13,06	20,58	17,68	P11	2,47	5,23	4,18
C2	6,73	10,37	8,97	P13	5,36	7,59	6,74
C3	21,64	24,73	23,54	P15	5,63	7,43	6,74
C4	7,52	6,97	7,18	P21	1,65	2,53	2,20
C5	31,79	29,71	30,51	P22	0,82	2,03	1,57
C6	16,75	7,05	10,80	P23	1,79	3,46	2,82
				P25	2,06	2,28	2,20
				P33	6,46	9,03	8,05
				P35	22,39	22,36	22,37
				P38	0,96	0,68	0,78
				P55	46,29	34,60	39,05
				P58	3,57	2,03	2,61

Lecture : 61,39% des parents déclarent contrôler les jeux vidéo auxquels jouent les enfants et le temps passé sur Internet. 71,02% des familles du groupe ENS déclarent ce contrôle.
Alors que les familles du groupe ENS représentent 8,97% des familles ayant répondu, elles représentent 10,37% des familles exerçant un contrôle.

80% des couples de deux enseignants exercent un contrôle. Alors qu'ils représentent 1,57% de la population ayant répondu, ils représentent 2,03% des familles exerçant un contrôle.

En moyenne les parents sont moins nombreux à contrôler les jeux vidéo et le temps passé sur Internet que les émissions de télévision regardées (61,4% versus 74,4%). Rappelons que la pratique étudiée est celle de 2003, pratique moins développée qu'à la date de rédaction de ce commentaire.

Le même constat peut être établi pour les groupes CAD et ENS, à ceci près que c'est à 71% que ces groupes contrôlent les activités de leur enfant. Le comportement de ces deux groupes ne se distingue pas.

D'après le détail des familles, les familles de deux cadres et celles de deux enseignants adoptent un comportement comparable avec la plus forte proportion de parents qui contrôlent les activités de l'enfant. 1,29 fois plus de familles de deux enseignants que prévu contrôlent ces activités ; 1,25 fois plus de familles de deux cadres sont dans ce cas.

D'autres règles de vie, concernant les sorties de l'enfant cette fois, ont également été interrogées. Les questions cherchent à connaître si lorsque l'enfant sort, une heure de retour est fixée, si le lieu et les personnes de la rencontre sont connus des parents et si les enfants restent généralement à la maison les soirs de semaine. Une variable agrégée rend compte de l'intensité du contrôle parental dans ce domaine.

Seules les familles dont l'enfant est scolarisé au moins en 6^{ème} sont interrogées. 1816 familles ont répondu.

Intensité de l'exigence parentale à propos des sorties de l'enfant.

	1	2	3	4	5	
TOUS	6,52	5,57	6,93	15,29	65,69	
C1	8,98	4,69	5,08	16,02	65,23	
C2	9,85	6,82	5,30	10,61	67,42	
C3	6,08	5,17	6,69	14,59	67,48	
C4	7,69	3,85	6,73	11,54	70,19	
C5	4,32	5,91	7,95	15,45	66,36	
C6	4,02	6,32	9,20	21,84	58,62	
	1	2	3	4	5	REPRESENT
C1	23,96	14,63	12,75	18,22	17,27	17,39
C2	13,54	10,98	6,86	6,22	9,20	8,97
C3	20,83	20,73	21,57	21,33	22,96	22,35
C4	8,33	4,88	6,86	5,33	7,55	7,07
C5	19,79	31,71	34,31	30,22	30,20	29,89
C6	7,29	13,41	15,69	16,89	10,55	11,82

Lecture : 65,69% des parents entrent dans la catégorie du plus haut niveau de contrôle. 67,42% des parents du groupe ENS appartiennent à cette même catégorie.
Alors que les parents du groupe ENS représentent 8,97% des parents interrogés, ils représentent 9,20% des parents ayant les exigences les plus fortes concernant les règles de sorties appliquées à leur enfant.

La grande majorité des parents (66%) déclare contrôler étroitement les sorties de leur enfant.

Tous les groupes affichent ainsi un taux d'exigence forte proche de la moyenne (excepté les parents du groupe OUV qui sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à afficher ce type d'exigences).

Les parents du groupe ENS sont les plus nombreux à contrôler précisément les sorties de leur enfant. Ils se distinguent cependant faiblement des parents du groupe INT et de ceux du groupe CAD.

Notons que les groupes ENS et CAD présentent par ailleurs les plus fortes proportions de parents qui déclarent n'avoir que de faibles exigences à propos des sorties de leur enfant. La part des parents dans cette catégorie est faible, néanmoins les parents des deux groupes les plus favorisés y sont très surreprésentés (1,51 fois plus de parents du groupe ENS que prévu et 1,38 fois plus de parents du groupe CAD que prévu).

La distinction des professions des parents met en lumière le comportement différencié des parents du groupe ENS. Les couples dont l'un des parents est cadre, l'autre étant enseignant, sont les moins nombreux (56%) de tous les couples à afficher des exigences fortes. En revanche, les parents, tous deux enseignants ou enseignant et profession intermédiaire, sont les plus nombreux de tous les couples à être dans cette catégorie de haute exigence (respectivement 77% et 76,5%). Ils se distinguent d'ailleurs très significativement des autres types de familles du groupe. La distinction est également nette avec les types de familles du groupe CAD et notamment les familles de deux cadres.

Une fois de plus, le fait d'être enseignant implique plus souvent que d'autres professions la mise en place de règles strictes pour régir les sorties des enfants. Ce sont les couples de deux cadres qui ont le comportement le plus approchant.

TOUS	1 5,91	2 5,12	3 6,71	4 15,21	5 67,05	
P11	0,00	8,89	11,11	11,11	68,89	
P13	11,70	3,19	3,19	14,89	67,02	
P15	7,84	3,92	3,92	18,63	65,69	
P21	8,82	5,88	8,82	20,59	55,88	
P22	11,54	7,69	0,00	3,85	76,92	
P23	2,94	5,88	5,88	8,82	76,47	
P25	16,13	6,45	6,45	9,68	61,29	
P33	3,64	6,36	5,45	15,45	69,09	
P35	5,39	3,70	7,07	13,13	70,71	
P55	3,88	5,73	7,58	16,45	66,36	
P58	10,20	0,00	8,16	22,45	59,18	
	1	2	3	4	5	REPRESENT
P11	0,00	5,63	5,38	2,37	3,33	3,24
P13	13,41	4,23	3,23	6,64	6,77	6,78
P15	9,76	5,63	4,30	9,00	7,20	7,35
P21	3,66	2,82	3,23	3,32	2,04	2,45
P22	3,66	2,82	0,00	0,47	2,15	1,87
P23	1,22	2,82	2,15	1,42	2,80	2,45
P25	6,10	2,82	2,15	1,42	2,04	2,24
P33	4,88	9,86	6,45	8,06	8,17	7,93
P35	19,51	15,49	22,58	18,48	22,58	21,41
P55	25,61	43,66	44,09	42,18	38,60	39,01
P58	6,10	0,00	4,30	5,21	3,12	3,53

Lecture : 67,05% des parents entrent dans la catégorie du plus haut niveau de contrôle. 76,92% des parents tous deux enseignants appartiennent à cette même catégorie.
Alors que les parents tous deux enseignants représentent 1,87% des parents interrogés, ils représentent 2,15% des parents ayant les exigences les plus fortes à propos des sorties de l'enfant.

2. Respect des règles

Le respect des règles fixées a également été interrogé. 3557 familles ont répondu à la question : « Vous avez déclaré certaines règles de vie que vous demandez à votre enfant de suivre. Globalement, comment les respecte-t-il ?

- Toujours ou généralement
- La moitié du temps
- Rarement ou jamais

Estimation du respect des règles de vie quotidienne

Le groupe ENS affiche la plus forte proportion de familles qui déclarent que leur enfant respecte toujours les règles de vie quotidienne fixées. Cette proportion est de 7 points supérieure à la proportion moyenne. Les familles du groupe CAD occupent le second rang à un peu plus d'un point des familles du groupe ENS. Elles s'en distinguent cependant significativement.

Notons que les familles du groupe ENS sont encore, proportionnellement, les moins nombreuses à déclarer que l'enfant ne respecte que rarement les règles fixées (0,40%). Elles sont très significativement sous représentées dans cette catégorie (6,6 fois moins de parents du groupe ENS que prévu déclarent que les règles ne sont que rarement respectées).

	TOUJOURS	LA 1/2 TEMPS	RAREMENT	
TOUS	84,53	12,84	2,62	
C1	90,38	8,42	1,20	
C2	91,63	7,97	0,40	
C3	86,26	11,70	2,05	
C4	83,33	13,24	3,43	
C5	81,26	14,80	3,94	
C6	77,14	19,43	3,43	
	TOUJOURS	LA 1/2 TEMPS	RAREMENT	REPRESENT
C1	17,94	10,99	7,69	16,78
C2	9,15	5,24	1,28	8,44
C3	23,47	20,94	17,95	23,00
C4	6,76	7,07	8,97	6,86
C5	30,35	36,39	47,44	31,57
C6	10,74	17,80	15,38	11,77

Lecture : 84,53% des familles déclarent que l'enfant respecte toujours les règles fixées. 91,63% des familles du groupe ENS font cette même déclaration.
Alors que le groupe ENS représente 8,44% des familles ayant répondu, il représente 9,15% des familles dont l'enfant respecte toujours les règles fixées.

	TOUJOURS	LA 1/2 TEMPS	RAREMENT	
TOUS	84,29	13,04	2,66	
P11	92,11	6,14	1,75	
P13	90,22	8,15	1,63	
P15	88,77	10,70	0,53	
P21	89,39	9,09	1,52	
P22	95,00	5,00	0,00	
P23	89,19	10,81	0,00	
P25	95,00	5,00	0,00	
P33	85,17	12,29	2,54	
P35	85,53	12,20	2,28	
P55	80,15	16,07	3,78	
P58	75,93	19,44	4,63	
	TOUJOURS	LA 1/2 TEMPS	RAREMENT	REPRESENT
P11	4,31	1,86	2,60	3,94
P13	6,81	3,98	3,90	6,37
P15	6,81	5,31	1,30	6,47
P21	2,42	1,59	1,30	2,28
P22	1,56	0,53	0,00	1,38
P23	2,71	2,12	0,00	2,56
P25	2,34	0,80	0,00	2,08
P33	8,25	7,69	7,79	8,17
P35	21,59	19,89	18,18	21,28
P55	38,30	49,60	57,14	40,28
P58	3,37	5,57	6,49	3,74

Lecture : 84,29% des familles déclarent que l'enfant respecte toujours les règles fixées. 95% des familles de deux enseignants font cette même déclaration.
Alors que les couples de deux enseignants représentent 1,38% des familles ayant répondu, ils représentent 1,56% des familles dont l'enfant respecte toujours les règles fixées.

Parmi les familles du groupe ENS, aucune des familles, exceptées celles constituées d'un cadre et d'un enseignant, ne déclarent que l'enfant ne respecte pas les règles. Le taux de respect est déclaré à son maximum chez les familles de deux enseignants. En atteignant 95%, il dépasse de près de 11 points le taux moyen et de 3 points le taux des familles de deux cadres qui obtiennent ainsi le deuxième meilleur taux. Les autres familles de ces deux groupes partagent des taux semblables, supérieurs à ceux des autres catégories de parents.

Pour conclure, les parents dont l'un au moins est enseignant, et plus encore lorsque les deux parents sont enseignants, sont plus nombreux à contrôler les habitudes de vie quotidienne des enfants que les autres parents. Leurs enfants sont également déclarés les plus nombreux à toujours respecter les règles fixées. Parmi les autres familles, les familles de deux cadres présentent un comportement qui avoisine celui des couples de deux enseignants, il s'en distingue cependant significativement.

1.3. Conflits et désaccords

L'existence de conflits et de désaccords entre parents et enfant est interrogée à propos du choix du métier, des études, des fréquentations, des sorties, des vêtements et des dépenses.

Tous les ménages sont interrogés (4114), mais bon nombre considère les questions sans objet compte tenu de la jeunesse de leur enfant.

Une variable agrégée rend d'abord compte du nombre de thèmes, sur les six interrogés, qui ont conduit à des conflits. Seules les 1949 familles qui se sont prononcées sur les six thèmes sont comptabilisées.

Ensuite, pour chacun des thèmes, l'existence d'un éventuel conflit est répertoriée ainsi que la personne à l'initiative de la décision finale prise à l'issue du conflit.

Proportion de thèmes conduisant à des conflits selon les familles

TOUS	AUCUN	1	2	3	4	5	6	
	39,78	26,71	15,50	11,08	5,19	1,54	0,19	
C1	43,37	26,52	11,11	9,68	7,53	1,79	0,00	
C2	44,00	26,00	15,33	12,00	2,00	0,67	0,00	
C3	40,61	28,45	17,13	8,29	4,14	1,10	0,28	
C4	40,00	20,00	14,78	14,78	6,96	3,48	0,00	
C5	34,99	28,67	16,70	12,64	4,74	1,81	0,45	
C6	38,51	23,60	17,39	13,66	6,21	0,62	0,00	
	AUCUN	1	2	3	4	5	6	REPRESENT
C1	19,48	17,75	12,81	15,61	25,93	20,83	0,00	17,87
C2	10,63	9,35	9,50	10,40	3,70	4,17	0,00	9,61
C3	23,67	24,70	25,62	17,34	18,52	16,67	33,33	23,19
C4	7,41	5,52	7,02	9,83	9,88	16,67	0,00	7,37
C5	24,96	30,46	30,58	32,37	25,93	33,33	66,67	28,38
C6	9,98	9,11	11,57	12,72	12,35	4,17	0,00	10,31

Lecture : 39,78% des familles déclarent n'avoir aucun conflit à propos des six thèmes évoqués. 44% des familles du groupe ENS font cette déclaration. Alors que les familles du groupe ENS représentent 9,61% des familles ayant répondu, elles représentent 10,63% des familles qui n'ont aucun conflit.

Les familles sont près de 40% à déclarer n'avoir aucun conflit. Elles sont plus de 66% à ne déclarer au maximum qu'un seul conflit.

Les familles du groupe ENS sont plus nombreuses que les autres familles à ne vivre aucun conflit (44%). À l'autre bout de l'échelle, elles sont les moins nombreuses à vivre 4, 5 ou 6 conflits (2,67% contre 6,92% en moyenne).

Les familles du groupe CAD sont en nombre approchant concernant l'absence de conflit (43,4%), mais sont plus nombreuses à vivre 4 ou 5 conflits (9,32%).

Observons désormais l'existence de conflits et leur issue suivant la nature du thème abordé.

1. Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre enfant à propos du choix de son métier ?
 - Oui - Non

2221 personnes ont répondu (sur 4114 interrogées)

TOUS	OUI	NON	
	9,25	90,75	
C1	10,75	89,25	
C2	7,23	92,77	
C3	9,34	90,66	
C4	12,03	87,97	
C5	8,90	91,10	
C6	8,63	91,37	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	20,00	16,93	17,22
C2	7,27	9,52	9,31
C3	23,03	22,81	22,83
C4	9,70	7,23	7,46
C5	27,88	29,11	29,00
C6	10,30	11,12	11,05

Lecture : 9,25% des familles déclarent avoir eu un conflit à propos du choix du métier de l'enfant. 7,23% des familles du groupe ENS font cette déclaration.
 Alors que les familles du groupe ENS représentent 9,31% des familles ayant répondu, elles représentent 7,27% des familles ayant eu un conflit au sujet du choix du métier que ferait l'enfant.

Le choix du métier n'est globalement pas un sujet de discordance entre les parents et les enfants. Moins de 10% des familles ont vécu un conflit à ce sujet.

Parmi l'ensemble des familles, celles du groupe ENS sont les moins nombreuses à déclarer avoir eu un conflit à ce sujet. Elles se distinguent significativement des familles du groupe CAD, qui elles, sont surreprésentées dans cette catégorie (1,16 fois plus de familles du groupe CAD que leur représentativité le prévoit déclarent avoir eu un conflit à propos du futur métier de leur enfant alors que 1,28 fois moins de parents du groupe ENS que prévu sont dans ce cas).

Le détail des catégories professionnelles des parents montre un comportement homogène à l'intérieur de chacun des deux groupes. Dans chaque couple, dont l'un des parents est enseignant, le taux de dispute à propos du choix du métier de l'enfant se situe en deçà de la moyenne alors que dans les familles constituant le groupe CAD, le taux de dispute y est toujours supérieur.

Dans les cas où un conflit a eu lieu, la question de son issue a été posée :

La dernière fois que votre enfant et vous avez été en désaccord à ce sujet, qu'a-t-il été décidé ?

- Finalement, il a fait ce qu'il avait décidé
- Finalement, il a fait ce que vous avez décidé
- Finalement, il a fait ce que vous aviez décidé ensemble
- Il n'y a pas eu de décision
- Autre

202 ménages sont concernés.

A propos d'un sujet comme le choix du métier, prendre une décision est impossible pour 42,38% des familles ayant eu un conflit à ce sujet.

Les familles du groupe ENS sont, en revanche, beaucoup moins nombreuses à ne pas trancher (27,27%). Leurs enfants sont les plus nombreux de tous, et très majoritairement, à faire à l'issue du conflit ce qu'ils avaient décidé. La proportion de parents à l'initiative de la décision finale est néanmoins assez forte en comparaison du taux moyen. C'est la proportion de décisions communes qui est la plus faible pour ce groupe.

TOUS	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	
	29,80	5,30	22,52	42,38	
C1	44,83	0,00	13,79	41,38	
C2	54,55	9,09	9,09	27,27	
C3	21,05	2,63	26,32	50,00	
C4	20,00	13,33	26,67	40,00	
C5	23,08	7,69	28,21	41,03	
C6	31,25	6,25	25,00	37,50	
	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	REPRESENT
C1	28,89	0,00	11,76	18,75	19,21
C2	13,33	12,50	2,94	4,69	7,28
C3	17,78	12,50	29,41	29,69	25,17
C4	6,67	25,00	11,76	9,38	9,93
C5	20,00	37,50	32,35	25,00	25,83
C6	11,11	12,50	11,76	9,38	10,60

Lecture : 42,38% des familles n'ont pas pris de décision à l'issue du conflit à propos du choix du métier de l'enfant. Aucune décision n'a été prise chez 27,27% des familles du groupe ENS. Alors que les familles du groupe ENS ayant répondu représentent 7,28% , elles représentent 4,69% des familles n'ayant pris aucune décision.

Le groupe CAD présente un profil différent. Il se caractérise par une indécision proche de la moyenne, une forte proportion de décision revenant à l'enfant (de 15 points supérieure à la moyenne mais de 10 points inférieure à celle du groupe ENS), une absence de décision de la part des parents et d'une faible proportion de décisions communes.

En comparant ces deux groupes, on remarque que la distinction est significative. La prise de décision est plus fréquente parmi les familles du groupe ENS. Celle à l'initiative de l'enfant, bien que majoritaire chez les deux groupes, est encore plus présente chez le groupe ENS (1,83 fois plus d'enfants du groupe ENS que prévu et 1,50 fois plus d'enfants du groupe CAD que prévu). Notons que cette forte proportion de décision à l'initiative de l'enfant caractérise significativement les deux groupes les plus favorisés.

2. Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre enfant à propos de l'école, de ses études?

- Oui - Non 3018 personnes ont répondu (sur 4114 interrogées)

TOUS	OUI	NON	
	24,88	75,12	
C1	25,59	74,41	
C2	25,55	74,45	
C3	23,09	76,91	
C4	28,18	71,82	
C5	24,64	75,36	
C6	27,88	72,12	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	17,99	17,32	17,49
C2	9,57	9,23	9,32
C3	21,45	23,66	23,11
C4	8,42	7,10	7,43
C5	28,55	28,91	28,82
C6	12,38	10,60	11,04

Lecture : 24,88% des familles déclarent avoir eu un conflit avec leur enfant à propos de l'école, de ses études. 25,55% des familles du groupe ENS font cette déclaration. Alors que les familles du groupe ENS représentent 9,32% des familles répondantes, elles représentent 9,57% des familles ayant eu un conflit à ce sujet.

Quel que soit le type de famille, les proportions de conflits à propos des études restent voisines de la proportion moyenne. Les familles des groupes ENS et CAD sont légèrement plus nombreuses que la moyenne à annoncer un conflit au sujet des études, mais ne se distinguent en revanche pas entre-elles.

Observons les réponses à l'issue de ce type de conflit.

TOUS	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	
	18,56	27,49	43,99	9,45	0,52	
C1	18,27	24,04	50,96	6,73	0,00	
C2	30,36	23,21	39,29	7,14	0,00	
C3	17,32	27,56	46,46	7,87	0,79	
C4	18,00	26,00	44,00	10,00	2,00	
C5	17,07	31,10	39,63	11,59	0,61	
C6	13,70	27,40	45,21	13,70	0,00	
	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	REPRESENT
C1	17,59	15,63	20,70	12,73	0,00	17,87
C2	15,74	8,13	8,59	7,27	0,00	9,62
C3	20,37	21,88	23,05	18,18	33,33	21,82
C4	8,33	8,13	8,59	9,09	33,33	8,59
C5	25,93	31,88	25,39	34,55	33,33	28,18
C6	9,26	12,50	12,89	18,18	0,00	12,54

Lecture : 43,99% des familles ont pris une décision commune à l'issue du conflit à propos des études de l'enfant. Cette décision commune a été prise chez 39,29% des familles du groupe ENS.

Alors que les familles du groupe ENS ayant répondu représentent 9,62% , elles représentent 8,59% des familles ayant pris une décision commune.

Contrairement au choix du métier qui projette les familles dans l'avenir, les études s'ancrent dans le quotidien des parents et des enfants. L'absence de décision, que l'on pourrait interpréter comme une remise de la question au lendemain, est beaucoup moins fréquente qu'au sujet du choix du métier (9,45% contre 42,38%).

Le conflit au sujet des études aboutit en moyenne à 44% de décisions prises en commun, à 27,5% de décisions à l'initiative des parents et de 18,56% de décisions à l'initiative de l'enfant.

Chez les familles du groupe ENS, le taux de décisions prises en commun est le plus faible taux de toutes les familles, à près de 5 points en dessous de la moyenne alors que le taux de décisions prises par l'enfant est le plus fort de tous, avec 12 points de plus que le taux moyen. Quant au taux de décisions à l'initiative des parents, il est inférieur au taux moyen de 4 points. Ce comportement distingue ce type de famille des autres.

Comme à propos du choix du métier, les enfants du groupe ENS sont très nettement les plus nombreux à être à l'initiative des décisions prises à l'issue du conflit (1,64 fois plus de décisions à l'initiative de l'enfant que prévues pour le groupe ENS alors que la prise de décision par l'enfant est légèrement sous représentée pour le groupe CAD).

Le groupe CAD se distingue du groupe ENS par une plus forte proportion de prises de décisions communes, il atteint même la plus forte proportion de tous les groupes (7 points au-dessus de la moyenne et 12 points au-dessus de la proportion du groupe ENS ; 1,16 fois plus de décisions communes que prévues pour le groupe CAD et 1,12 fois moins de décisions communes que prévues pour le groupe ENS). La part de décisions des parents est de 3,5 points inférieure à la proportion moyenne, mais de près de 1 point supérieure à celle du groupe ENS.

Pour conclure à propos des études, la proportion de décisions communes l'emporte largement chez les familles du groupe CAD alors que les décisions de l'enfant prennent une place très importante chez les familles du groupe ENS.

3. Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre enfant à propos de ses fréquentations ?
 - Oui - Non

3145 personnes ont répondu.

TOUS	OUI	NON	
	21,28	78,72	
C1	17,77	82,23	
C2	18,41	81,59	
C3	18,10	81,90	
C4	20,97	79,03	
C5	26,09	73,91	
C6	25,00	75,00	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	14,36	17,97	17,20
C2	8,10	9,71	9,37
C3	19,34	23,64	22,73
C4	7,18	7,32	7,29
C5	36,46	27,92	29,74
C6	13,08	10,60	11,13

Lecture : 21,28% des familles déclarent avoir vécu un désaccord avec leur enfant à propos de ses fréquentations. 18,41% des familles du groupe ENS font cette déclaration.
 Le groupe ENS représente 9,37% des familles ayant répondu. Il représente 8,10% des familles ayant vécu un conflit à propos des fréquentations de l'enfant.

Les groupes sociaux les plus favorisés déclarent en moins grande proportion que les autres groupes avoir vécu un conflit à propos des fréquentations de leur enfant.

Ce sont les familles du groupe CAD qui présentent le taux d'existence d'un conflit le plus faible (1,04 fois plus de familles du groupe CAD que prévu déclarent aucun conflit contre 1,36 fois plus de familles du groupe ENS que prévu).

Mais, si ces deux groupes se distinguent significativement de la moyenne des groupes, ils ne se distinguent pas significativement, ni entre eux, ni vis-à-vis du groupe INT.

Lorsqu'il y a conflit à propos des fréquentations de l'enfant, l'enfant fait finalement à 41,53% ce qui a été décidé conjointement par les parents et l'enfant. La proportion du suivi de la décision prise par l'enfant seul atteint 24,02% et avoisine la proportion de décision à l'initiative des parents (23,28%).

Pour le groupe ENS, la proportion de décisions communes est nettement supérieure à celle de toutes les autres familles. La proportion de décisions à l'initiative de l'enfant est également supérieure à la moyenne alors que celle représentant l'initiative parentale est la plus faible de toutes les familles. Le comportement de ce type de famille se distingue donc significativement de celui des autres groupes et notamment de celui du groupe CAD.

Une fois encore, si la proportion de décisions communes est majoritaire, celle traduisant une décision à l'initiative de l'enfant est supérieure à la proportion moyenne et à celle des familles du groupe CAD (1,19 fois plus de décisions de l'enfant que prévu chez les familles du groupe ENS contre 1,25 fois moins de décisions de ce type que prévu chez les familles du groupe CAD). Dans l'autre sens, les enfants des familles du groupe CAD suivent davantage que ceux du groupe ENS la décision parentale.

TOUS	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	
	24,02	23,28	41,53	9,87	1,30	
C1	19,23	23,08	42,31	11,54	3,85	
C2	28,57	14,29	47,62	7,14	2,38	
C3	26,67	19,05	42,86	10,48	0,95	
C4	35,90	23,08	33,33	7,69	0,00	
C5	21,43	24,49	43,37	9,69	1,02	
C6	21,43	34,29	32,86	11,43	0,00	
	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	REPRESENT
C1	11,63	14,40	14,80	16,98	42,86	14,53
C2	9,30	4,80	8,97	5,66	14,29	7,82
C3	21,71	16,00	20,18	20,75	14,29	19,55
C4	10,85	7,20	5,83	5,66	0,00	7,26
C5	32,56	38,40	38,12	35,85	28,57	36,50
C6	11,63	19,20	10,31	15,09	0,00	13,04

Lecture : 41,53% des familles ont pris une décision commune à l'issue du conflit à propos des fréquentations de l'enfant. Cette décision commune a été prise chez 47,62% des familles du groupe ENS.

Alors que les familles du groupe ENS ayant répondu représentent 7,82% , elles représentent 8,97% des familles ayant pris une décision commune.

4. Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre enfant à propos de ses sorties ?

- Oui - Non

2503 familles ont répondu

TOUS	OUI	NON	
	20,61	79,39	
C1	15,52	84,48	
C2	21,54	78,46	
C3	17,03	82,97	
C4	27,27	72,73	
C5	24,09	75,91	
C6	21,66	78,34	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	13,01	18,39	17,28
C2	10,12	9,57	9,68
C3	19,04	24,08	23,04
C4	10,12	7,00	7,65
C5	33,49	27,39	28,65
C6	11,33	10,63	10,77

Lecture : 20,61% des familles déclarent avoir vécu un désaccord avec leur enfant à propos de ses sorties. 21,54% des familles du groupe ENS font cette déclaration. Le groupe ENS représente 9,68% des familles ayant répondu. Il représente 10,12% des familles ayant vécu un conflit à propos des sorties de l'enfant

Les familles du groupe ENS qui déclarent avoir vécu un désaccord avec leur enfant à propos de ses sorties sont un peu plus nombreuses que la moyenne des familles (21,54% vs 20,61%), mais s'en sans distinguer. Elles sont beaucoup plus nombreuses que les familles du groupe CAD (15,52%) et s'en distinguent significativement.

	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	
TOUS	20,49	38,02	36,79	4,20	0,49	
C1	18,87	37,74	35,85	5,66	1,89	
C2	20,00	32,50	45,00	2,50	0,00	
C3	20,25	34,18	39,24	6,33	0,00	
C4	12,20	53,66	34,15	0,00	0,00	
C5	21,64	40,30	32,09	5,22	0,75	
C6	23,91	30,43	43,48	2,17	0,00	
	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	REPRESENT
C1	12,05	12,99	12,75	17,65	50,00	13,09
C2	9,64	8,44	12,08	5,88	0,00	9,88
C3	19,28	17,53	20,81	29,41	0,00	19,51
C4	6,02	14,29	9,40	0,00	0,00	10,12
C5	34,94	35,06	28,86	41,18	50,00	33,09
C6	13,25	9,09	13,42	5,88	0,00	11,36

Lecture : Dans 38,02% des familles, l'enfant a suivi la décision parentale à l'issue du conflit à propos des ses sorties. Cette décision parentale a été suivie chez 32,50% des familles du groupe ENS.

Alors que les familles du groupe ENS ayant répondu représentent 9,88% , elles représentent 8,44% des familles dont la décision a été à l'initiative parentale.

Le conflit à propos des sorties de l'enfant trouve en moyenne une issue majoritairement dictée par les parents (38%). Le respect d'une décision commune est la seconde issue la plus fréquente. Seulement à peine plus d'un point les sépare. L'enfant fait en revanche en moins grande proportion ce qu'il avait décidé.

Chez les familles du groupe ENS, la décision commune remporte la plus forte proportion devant la décision parentale (respectivement 45% et 32,5%). La décision de l'enfant est respectée par un taux de familles comparable à la moyenne.

Le groupe CAD suit la tendance de la moyenne avec, cependant, une proportion de décision à l'initiative de l'enfant inférieure à la moyenne et à celle des familles du groupe ENS.

ENS et CAD se distinguent une fois de plus significativement ($p\text{-value}(\chi) = 0,005$).

Les parents du groupe ENS semblent là encore faire en moyenne preuve de plus de souplesse que les parents du groupe CAD. Le suivi d'une décision commune ou bien à l'initiative de l'enfant est plus fréquent.

5. Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre enfant à propos de son aspect physique, de ses vêtements ?

- Oui - Non

3289 familles ont répondu

	OUI	NON	
TOUS	25,83	74,17	
C1	27,31	72,69	
C2	25,10	74,90	
C3	27,70	72,30	
C4	30,35	69,65	
C5	25,74	74,26	
C6	18,49	81,51	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	18,43	17,09	17,44
C2	9,14	9,50	9,41
C3	24,53	22,30	22,87
C4	8,85	7,08	7,54
C5	29,17	29,32	29,28
C6	7,84	12,03	10,95

Lecture : 25,83% des familles déclarent avoir vécu un désaccord avec leur enfant à propos de son aspect physique ou de ses vêtements. 25,10% des familles du groupe ENS font cette déclaration.
Le groupe ENS représente 9,41% des familles ayant répondu. Il représente 9,14% des familles ayant vécu un conflit à propos des vêtements de l'enfant

La proportion des familles du groupe CAD à avoir vécu un conflit à propos de l'aspect physique de leur enfant est supérieure de deux points à celle des familles du groupe ENS.

Le comportement des familles du groupe ENS est comparable au comportement moyen des familles et se distingue faiblement de celui du groupe CAD.

	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	
TOUS	32,36	30,97	32,36	3,85	0,46	
C1	24,58	22,03	44,92	6,78	1,69	
C2	31,67	23,33	41,67	3,33	0,00	
C3	33,95	29,63	32,10	3,70	0,62	
C4	42,86	28,57	28,57	0,00	0,00	
C5	32,29	36,98	27,08	3,65	0,00	
C6	36,73	42,86	18,37	2,04	0,00	
	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	REPRESENT
C1	13,81	12,94	25,24	32,00	66,67	18,18
C2	9,05	6,97	11,90	8,00	0,00	9,24
C3	26,19	23,88	24,76	24,00	33,33	24,96
C4	11,43	7,96	7,62	0,00	0,00	8,63
C5	29,52	35,32	24,76	28,00	0,00	29,58
C6	8,57	10,45	4,29	4,00	0,00	7,55

Lecture : Dans 32,36% des familles, l'enfant a suivi la décision commune à l'issue du conflit à propos de ses vêtements. Cette décision commune a été suivie chez 41,67% des familles du groupe ENS.
Alors que les familles du groupe ENS ayant répondu représentent 9,24% , elles représentent 11,90% des familles dont la décision a été commune.

En moyenne, quasiment autant de familles ont un enfant qui suit une décision commune qu'une décision parentale ou sa propre décision.

Les deux groupes les plus favorisés se démarquent en présentant plus de familles où l'enfant suit une décision commune et moins de familles où le parent décide.

Le groupe CAD a le comportement le plus accentué. La décision commune est suivie à près de 45% (et 41,7% pour les familles du groupe ENS) alors que la décision parentale n'est suivie qu'à 22,03% (23,33% pour les familles du groupe ENS). Le groupe CAD se

distingue encore par une faible proportion de familles dont l'enfant suit sa propre décision (24,58% contre 31,67% pour le groupe ENS). Le groupe ENS apparaît une fois de plus le groupe le plus souple dans la solution apportée au conflit.

6. Vous arrive-t-il d'être en désaccord avec votre enfant à propos de ses dépenses ?

- Oui
- Non

2702 familles ont répondu

TOUS	OUI	NON	
	27,11	72,89	
C1	27,84	72,16	
C2	23,70	76,30	
C3	25,29	74,71	
C4	31,40	68,60	
C5	29,15	70,85	
C6	23,89	76,11	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	18,21	17,57	17,74
C2	8,43	10,10	9,65
C3	22,09	24,28	23,69
C4	9,11	7,40	7,86
C5	30,19	27,29	28,07
C6	9,11	10,79	10,33

Lecture : 27,11% des familles déclarent avoir vécu un désaccord avec leur enfant à propos de ses dépenses. 23,70% des familles du groupe ENS font cette déclaration.
Le groupe ENS représente 9,65% des familles ayant répondu. Il représente 8,43% des familles ayant vécu un conflit à propos de ses dépenses.

Les familles du groupe ENS sont significativement moins nombreuses que les familles du groupe CAD à avoir vécu un conflit à propos des dépenses de l'enfant.

Le comportement du groupe CAD avoisine le comportement moyen des familles.

TOUS	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	
	26,12	26,12	41,52	5,02	1,21	
C1	31,13	22,64	39,62	3,77	2,83	
C2	27,08	25,00	39,58	6,25	2,08	
C3	27,91	26,36	39,53	5,43	0,78	
C4	23,08	25,00	48,08	1,92	1,92	
C5	23,70	29,48	40,46	5,78	0,58	
C6	24,07	27,78	40,74	7,41	0,00	
	ENFANT	PARENT	ENSEMBLE	AUCUNE DECISION	AUTRE	REPRESENT
C1	21,85	15,89	17,50	13,79	42,86	18,34
C2	8,61	7,95	7,92	10,34	14,29	8,30
C3	23,84	22,52	21,25	24,14	14,29	22,32
C4	7,95	8,61	10,42	3,45	14,29	9,00
C5	27,15	33,77	29,17	34,48	14,29	29,93
C6	8,61	9,93	9,17	13,79	0,00	9,34

Lecture : Dans 41,52% des familles, l'enfant a suivi la décision commune à l'issue du conflit à propos des ses dépenses. Cette décision commune a été suivie chez 39,58% des familles du groupe ENS.
Alors que les familles du groupe ENS ayant répondu représentent 8,30% , elles représentent 7,92% des familles dont la décision a été commune.

A l'issue d'un tel conflit, en moyenne, la décision commune est suivie par 41,52% des familles. Les décisions dont l'initiative est parentale ou de l'enfant sont suivies équitablement par 26,12% des familles.

Le groupe ENS a un comportement avoisinant le comportement moyen avec un peu moins d'enfants suivant une décision commune et parentale et un peu plus une décision

personnelle. Les familles du groupe CAD ont un comportement évoluant dans le même sens mais plus accentué concernant la faiblesse du suivi de la décision parentale et le renforcement du suivi de la décision de l'enfant. Les deux groupes ne se distinguent cependant pas.

Le motif de l'éventuel désaccord distingue les familles des groupes CAD et ENS à propos de 4 thèmes. Le choix du métier, les vêtements et les dépenses sont des sujets à propos desquels le taux de conflit, chez les familles du groupe ENS, est significativement inférieur à celui des familles du groupe CAD ainsi qu'à la moyenne des familles. Les sorties, en revanche, sont un motif de conflit plus fréquent chez les familles du groupe ENS que chez celles du groupe CAD et que pour la moyenne des familles.

Quant aux études et aux fréquentations, le comportement de ces deux groupes est voisin. Les conflits à propos des études sont plus fréquents que pour la moyenne des familles. A l'inverse, les conflits concernant les fréquentations sont moins fréquents chez ces groupes que pour la moyenne des familles.

Les sorties et les études apparaissent donc deux sujets de conflits caractéristiques des familles du groupe ENS. Les sujets plus matériels ou éloignés de l'actualité de l'enfant sont, à l'opposé, moins propices à conflits.

L'étude des issues données aux conflits existants montre un comportement cohérent au sein de chaque groupe.

La décision finale suivie par l'enfant du groupe ENS est fréquemment celle qui a été décidée conjointement avec les parents ou la sienne propre. Pour les enfants du groupe CAD, ils suivent également souvent la décision commune, mais la décision parentale est beaucoup plus suivie par ces enfants que par ceux du groupe ENS.

En cas de conflit, on constate ainsi une négociation plus présente et une décision plus en faveur de l'enfant chez les familles du groupe ENS alors que la présence des parents apparaît plus affirmée chez les familles du groupe CAD.

2. Les loisirs de l'enfant

2.1. Pratique d'une activité en club, en association, conservatoire (sport, musique, théâtre, échecs...)

Les deux premières questions s'adressent aux familles dont l'enfant était scolarisé l'année précédant la date du questionnaire (02-03). 3677 familles ont répondu.

1. Votre enfant pratique-t-il ou a-t-il pratiqué une activité en club, association, conservatoire ou cours particulier ? (sportif, musique, théâtre, échecs...)

- Oui
- Non

Répartition des réponses

TOUS	OUI	NON	
	59,14	40,86	
C1	70,67	29,33	
C2	75,09	24,91	
C3	64,63	35,37	
C4	67,26	32,74	
C5	50,72	49,28	
C6	38,35	61,65	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	20,69	12,43	17,32
C2	11,60	5,57	9,14
C3	24,76	19,61	22,66
C4	8,48	5,97	7,45
C5	25,49	35,84	29,72
C6	7,53	17,51	11,61

Lecture : 59,14% des familles dont l'enfant est scolarisé, ont un enfant qui pratique au moins une activité en club ou assimilé. C'est 75,09% des familles du groupe ENS qui ont un enfant qui pratique au moins une activité.
Les familles du groupe ENS représentent 9,14% des familles. Elles représentent 11,60% des familles dont l'enfant fait au moins une activité.

Près de 60% des familles dont l'enfant est scolarisé font suivre au moins une activité à leur enfant.

La proportion des familles du groupe CAD à faire ce choix atteint plus de 70% et celle des familles du groupe ENS, 75%.

La pratique de ces deux groupes se distingue significativement de celle des autres familles et de la pratique moyenne.

Comparées entre-elles, les familles du groupe ENS proposant au moins une activité à leur enfant sont significativement plus nombreuses que celle des familles du groupe CAD.

Ces familles sont encore surreprésentées parmi les familles dont l'enfant pratique au

moins une activité (1,27 fois plus de familles dans ce cas que leur représentativité le prévoit)

TOUS	OUI	NON	
	59,64	40,36	
P11	77,45	22,55	
P13	71,64	28,36	
P15	65,99	34,01	
P21	78,57	21,43	
P22	76,67	23,33	
P23	71,23	28,77	
P25	74,58	25,42	
P33	74,07	25,93	
P35	61,55	38,45	
P38	77,42	22,58	
P55	49,43	50,57	
P58	28,18	71,82	
	OUI	NON	REPRESENT
P11	4,55	1,96	3,50
P13	8,29	4,85	6,90
P15	7,48	5,70	6,76
P21	3,16	1,28	2,40
P22	2,65	1,19	2,06
P23	2,99	1,79	2,51
P25	2,53	1,28	2,02
P33	10,36	5,36	8,34
P35	21,92	20,24	21,24
P38	1,38	0,60	1,06
P55	32,16	48,64	38,81
P58	1,78	6,72	3,77

Lecture : 59,64% des familles dont l'enfant est scolarisé, ont un enfant qui pratique au moins une activité en club ou assimilé. C'est 77,45% des familles de deux cadres qui ont un enfant qui pratique au moins une activité. Les familles de deux cadres représentent 3,50% des familles. Elles représentent 4,55% des familles dont l'enfant fait au moins une activité.

Parmi les familles des groupes CAD et ENS ce sont les couples de deux cadres, cadre-enseignant et de deux enseignants qui sont les plus nombreux à faire suivre au moins une activité à leur enfant.

Ces types de couples se distinguent significativement des autres couples de leurs groupes respectifs, mais ne se distinguent pas entre eux.

C'est environ 1,3 fois plus de familles de ces groupes que prévu qui ont un enfant qui pratique au moins une activité.

Les autres couples constitués d'au moins un enseignant présentent néanmoins une plus forte proportion de parents à proposer une activité à leur enfant que ceux constitués d'au moins un cadre.

2. Combien d'activités différentes pratiquait-il l'année dernière ?

En établissant la distribution du nombre d'activités suivies par l'enfant en fonction du groupe de familles d'appartenance, on constate que les familles des groupes CAD et ENS sont très nettement plus nombreuses que celles des autres groupes à faire suivre à leur enfant plus d'une activité.

Ainsi, 36,66% des familles du groupe CAD font suivre à leur enfant deux activités contre 29,81% des familles du groupe ENS, mais ces dernières sont 13,46% à proposer trois activités contre 5,66% des familles du groupe CAD. Autrement dit, parmi les familles qui proposent deux activités, il y a 1,50 fois plus de familles du groupe CAD et 1,22 fois plus de familles du groupe ENS que prévu. Parmi les familles qui proposent trois activités, c'est 1,15 fois plus de familles du groupe CAD et 2,74 fois plus de familles du groupe ENS que prévu.

Avec 55,77% des familles du groupe ENS qui proposent une activité et 43,27% qui en proposent 2 à 3, ce groupe est celui qui investit le plus dans les activités de loisirs extra scolaires. Il se distingue en cela du groupe CAD

TOUS	1	2	3	4	
	69,88	24,37	4,91	0,84	
C1	56,33	36,66	5,66	1,35	
C2	55,77	29,81	13,46	0,96	
C3	70,27	24,55	4,28	0,90	
C4	69,74	24,34	4,61	1,32	
C5	81,84	15,54	2,19	0,44	
C6	86,67	11,11	2,22	0,00	
	1	2	3	4	REPRESENT
C1	16,68	31,12	23,86	33,33	20,69
C2	9,26	14,19	31,82	13,33	11,60
C3	24,90	24,94	21,59	26,67	24,76
C4	8,46	8,47	7,95	13,33	8,48
C5	29,85	16,25	11,36	13,33	25,49
C6	9,34	3,43	3,41	0,00	7,53

Lecture : Parmi les familles dont l'enfant pratique au moins une activité, 69,88% d'entre-elles lui font suivre une seule activité. L'enfant des familles du groupe ENS sont 55,77% à pratiquer une seule activité. Les familles du groupe ENS représentent 11,60% des familles dont l'enfant pratique au moins une activité. Elles représentent 9,26% des familles dont l'enfant fait une seule activité.

TOUS	69,97	24,22	4,95	0,86	
P11	49,37	40,51	8,86	1,27	
P13	59,03	36,11	3,47	1,39	
P15	59,23	33,85	6,15	0,77	
P21	56,36	30,91	12,73	0,00	
P22	41,30	32,61	26,09	0,00	
P23	63,46	26,92	7,69	1,92	
P25	65,91	22,73	9,09	2,27	
P33	58,89	31,11	7,22	2,78	
P35	74,54	22,31	2,89	0,26	
P55	82,29	15,38	1,97	0,36	
P58	83,87	9,68	6,45	0,00	
	1	2	3	4	REPRESENT
P11	3,21	7,60	8,14	6,67	4,55
P13	6,99	12,35	5,81	13,33	8,29
P15	6,33	10,45	9,30	6,67	7,48
P21	2,55	4,04	8,14	0,00	3,16
P22	1,56	3,56	13,95	0,00	2,65
P23	2,71	3,33	4,65	6,67	2,99
P25	2,38	2,38	4,65	6,67	2,53
P33	8,72	13,30	15,12	33,33	10,36
P35	23,36	20,19	12,79	6,67	21,92
P55	37,83	20,43	12,79	13,33	32,16
P58	2,14	0,71	2,33	0,00	1,78

Lecture : Parmi les familles dont l'enfant pratique au moins une activité, 69,97% d'entre-elles lui font suivre une seule activité. L'enfant des familles de deux enseignants sont 41,30% à pratiquer une seule activité. Les familles de deux enseignants représentent 2,65% des familles dont l'enfant pratique au moins une activité. Elles représentent 1,56% des familles dont l'enfant fait une seule activité.

Une observation des comportements en fonction des professions précises des parents montre que 58,70% des familles de deux enseignants font pratiquer plus d'une activité à leur enfant. Les familles de deux cadres sont 50,63% dans ce cas. Le comportement de ces familles se distingue significativement.

Si l'on ne considère que les familles dont l'enfant pratique trois activités, (4,95% des familles en moyenne), 26,09% des familles de deux enseignants sont concernés.

Parmi les familles dont l'enfant suit trois activités, on observe 5,26 fois plus de couples de deux enseignants que prévu et 1,79 fois plus de couples de deux cadres. Les taux de pratiques de plusieurs activités sont spectaculairement plus élevés chez les familles de deux enseignants.

Quant aux familles cadre-enseignant, elles se distinguent significativement des deux types de familles précédents avec une pratique, certes forte, mais inférieure.

Pour conclure, non seulement les familles du groupe ENS sont les plus nombreuses à faire pratiquer au moins une activité à leur enfant, elles sont encore celles qui lui font le plus suivre plusieurs activités.

Parmi ces familles, ce sont celles aux parents tous deux enseignants qui ont le comportement le plus accentué.

Les couples de deux cadres ont le comportement le plus approchant, mais néanmoins en proportions significativement plus faibles.

2.2. Pratique d'une activité citoyenne ou civique

Votre enfant pratique-t-il ou a-t-il pratiqué une activité citoyenne ou civique ? (membre d'un syndicat, d'un parti politique, d'une association de protection de l'environnement, d'aide aux enfants en difficultés, participation aux conseils municipaux d'enfants...)

-Oui - Non

Seules les familles dont l'enfant est scolarisé à partir de l'école élémentaire sont concernées. 3497 familles ont répondu.

Répartition des réponses des familles

TOUS	OUI 4,18	NON 95,82	
C1	4,44	95,56	
C2	6,69	93,31	
C3	4,49	95,51	
C4	5,33	94,67	
C5	3,03	96,97	
C6	3,45	96,55	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	18,49	17,35	17,39
C2	15,13	9,20	9,45
C3	24,37	22,63	22,70
C4	10,08	7,81	7,91
C5	21,01	29,30	28,95
C6	9,24	11,29	11,21

Lecture : 4,18% des familles dont l'enfant est scolarisé à partir de l'élémentaire, ont un enfant qui pratique une activité civique ou citoyenne. C'est 6,99% des familles du groupe ENS qui ont un enfant qui pratique cette activité.

Les familles du groupe ENS représentent 9,45% des familles. Elles représentent 15,13% des familles dont l'enfant pratique une activité civique ou citoyenne.

En moyenne seulement 4,18% des familles ont un enfant qui pratique une activité citoyenne ou civique.

Avec une proportion de 6,69%, le groupe ENS se distingue significativement des autres familles et notamment du groupe CAD. Ainsi, parmi les familles dont l'enfant pratique une activité citoyenne ou civique, on observe 1,60 fois plus de familles du groupe ENS qu'attendu.

Les familles du groupe CAD engagent leur enfant dans ce type de pratique selon une proportion légèrement plus forte que la moyenne des familles, mais sans s'en distinguer significativement pour autant.

En repérant plus précisément les professions des différents types de familles, on constate que les couples de deux enseignants et de cadre-enseignant sont les plus nombreux à engager leurs enfants dans ce type d'activité. Alors que le taux moyen est de 4,16% et de 5,85% au mieux chez les familles constituées d'au moins un cadre, il est de 8,82% chez les familles de cadre-enseignant et de 8,77% chez celles de deux enseignants. Ces deux types de familles se retrouvent ainsi largement surreprésentées parmi les familles dont l'enfant est engagé dans une activité citoyenne ou civique (Respectivement 2,11 et 2,10 fois plus de familles que prévu). Ils ne se distinguent pas entre eux mais se distinguent très significativement des autres familles, y compris des familles de leur groupe.

La nature de cette activité correspond donc spécifiquement à la population de parents enseignants et cadre-enseignant.

	OUI	NON	
TOUS	4,16	95,84	
P11	5,56	94,44	
P13	5,85	94,15	
P15	2,63	97,37	
P21	8,82	91,18	
P22	8,77	91,23	
P23	4,48	95,52	
P25	5,00	95,00	
P33	5,96	94,04	
P35	4,47	95,53	
P55	3,30	96,70	
P58	1,04	98,96	
	OUI	NON	REPRESENT
P11	4,42	3,27	3,32
P13	9,73	6,81	6,93
P15	4,42	7,11	7,00
P21	5,31	2,38	2,51
P22	4,42	2,00	2,10
P23	2,65	2,46	2,47
P25	2,65	2,19	2,21
P33	12,39	8,50	8,66
P35	23,01	21,38	21,44
P55	30,09	38,33	37,99
P58	0,88	3,65	3,54

Lecture : 4,16% des familles dont l'enfant est scolarisé à partir de l'élémentaire, ont un enfant qui pratique une activité civique ou citoyenne. C'est 8,77% des familles de deux enseignants qui ont un enfant qui pratique cette activité.
Les familles de deux enseignants représentent 2,10% des familles. Elles représentent 4,42% des familles dont l'enfant pratique une activité civique ou citoyenne.

2.3. Pratique d'une activité religieuse

Votre enfant pratique-t-il ou a-t-il pratiqué une activité religieuse ?

- Oui
- Non

Tous les ménages sont concernés. 4114 familles ont répondu.

TOUS	OUI	NON	
	16,81	83,19	
C1	22,75	77,25	
C2	18,91	81,09	
C3	14,96	85,04	
C4	18,03	81,97	
C5	14,02	85,98	
C6	15,04	84,96	
	OUI	NON	REPRESENT
C1	23,47	16,11	17,34
C2	10,33	8,96	9,19
C3	20,49	23,54	23,03
C4	7,71	7,08	7,18
C5	25,04	31,04	30,04
C6	9,98	11,40	11,16

Lecture : 16,81% des familles dont l'enfant est scolarisé à partir de l'élémentaire, ont un enfant qui pratique une activité religieuse. C'est 18,91% des familles du groupe ENS qui ont un enfant qui a cette pratique. Les familles du groupe ENS représentent 9,19% des familles. Elles représentent 10,33% des familles dont l'enfant a une activité religieuse.

Le groupe ENS détient avec 18,91% le second plus haut taux de suivi par l'enfant d'une activité religieuse. Le plus haut taux appartient au groupe CAD (22,75%). La proportion du groupe CAD dépasse la proportion moyenne de près de 6 points et celle du groupe ENS de presque 4 points.

Cette forte inscription de l'enfant dans ce type d'activité distingue significativement le groupe ENS de la moyenne des familles et très significativement du groupe CAD.

Ces deux groupes sont par ailleurs les seuls à avoir plus d'enfants qui pratiquent cette activité que leur significativité le prévoit (1,35 fois plus

d'enfants du groupe CAD que prévu pratiquent une activité religieuse ; 1,12 fois plus d'enfants que prévu pour le groupe ENS)

Parmi les familles du groupe ENS, les parents tous deux enseignants engagent significativement moins leur enfant dans une activité religieuse que les autres familles du groupe. Les autres couples, sauf le groupe enseignant-employé, ouvrier, à la forte pratique, sont caractérisés par un taux avoisinant la moyenne du groupe, soit un taux d'environ deux points supérieur à la moyenne des familles. Les familles constituées d'un enseignant et d'un employé ou ouvrier affichent un taux de participation de l'enfant à une activité religieuse beaucoup plus importante, de près de 25,5%, soit 9 points de plus que celui des familles de deux enseignants.

Le taux moyen des familles du groupe ENS constitue donc la synthèse des comportements hétérogènes des familles du groupe.

Chez les parents du groupe CAD, ce sont les familles de deux cadres qui engagent le plus leur enfant dans une activité religieuse ; ils affichent le plus fort taux de tous les groupes : 30,83% soit 14,5 points de plus que le taux des familles de deux enseignants. La distinction avec ce dernier groupe est significative. Elle l'est encore avec les couples cadre-enseignant.

À propos de la pratique d'une activité religieuse, les comportements des familles de deux cadres et de deux enseignants s'opposent donc radicalement. On trouve 1,82 fois plus d'enfants que leur significativité le prévoit pratiquant une activité religieuse chez les couples de deux cadres. *A contrario*, c'est 1,31 fois moins d'enfants de deux enseignants que prévu qui pratiquent cette activité. Quant aux couples de cadre-enseignant, ils sont, dans cette pratique, devancés par les couples cadre-intermédiaire (1,31 fois plus que prévu pour les premiers contre 1,13 pour les seconds)

	OUI	NON	
TOUS	16,86	83,14	
P11	30,83	69,17	
P13	22,07	77,93	
P15	18,64	81,36	
P21	18,99	81,01	
P22	16,39	83,61	
P23	17,86	82,14	
P25	25,35	74,65	
P33	15,69	84,31	
P35	15,97	84,03	
P55	14,30	85,70	
P58	16,95	83,05	
	OUI	NON	REPRESENT
P11	6,73	3,06	3,68
P13	8,91	6,38	6,80
P15	7,45	6,60	6,74
P21	2,73	2,36	2,42
P22	1,82	1,88	1,87
P23	2,73	2,54	2,57
P25	3,27	1,95	2,18
P33	7,82	8,51	8,40
P35	20,18	21,53	21,30
P55	32,91	39,99	38,80
P58	3,64	3,61	3,62

Lecture : 16,86% des familles, dont l'enfant est scolarisé à partir de l'élémentaire, ont un enfant qui pratique une activité religieuse. C'est 16,39% des familles de deux enseignants qui ont un enfant qui a cette activité.
Les familles de deux enseignants représentent 1,87% des familles. Elles représentent 1,82% des familles dont l'enfant a une activité religieuse.

2.4. Conclusion intermédiaire

En résumé, à propos des activités non scolaires des enfants, les deux groupes les plus favorisés, CAD et ENS, sont plus nombreux que les autres à faire suivre des activités à leur enfant. Ils se distinguent encore par une forte proportion de leurs familles à faire suivre aux enfants 2 à 3 activités. Le groupe ENS est le groupe qui investit le plus ses enfants dans les activités. Il se caractérise par le plus fort taux de suivi de 3 activités.

Au sein des groupes CAD et ENS, ce sont les familles de deux enseignants qui sont très significativement les plus nombreuses à faire suivre une activité à leur enfant et ce, en plus grand nombre que les autres familles. Les familles du groupe CAD arrivent au second rang, mais avec un écart significatif avec le premier.

Concernant les deux activités spécifiques interrogées, les familles d'enseignants se distinguent encore une fois par une participation de leur enfant beaucoup plus importante que celle des autres à des activités citoyennes et civiques alors qu'à l'inverse, leur implication est plus modeste en matière d'activité religieuse et significativement plus faible chez les couples de deux enseignants. Les parents de deux cadres impulsent, quant à eux, moins l'engagement de leur enfant dans une activité citoyenne que les familles d'enseignants, mais bien davantage la pratique d'une activité religieuse.

3. Les vacances d'été

Les résultats ci-après renseignent si l'enfant est parti en vacances d'été, et si tel est le cas, avec qui. Les types de vacances suivants sont analysés : avec ses parents, chez ou avec un membre de sa famille sans ses parents, avec un groupe organisé sans ses parents, en centre aéré ou club d'ados, en séjour linguistique, avec des amis sans encadrement. L'existence d'un travail rémunéré est également étudiée. Les niveaux de scolarité de l'enfant, élémentaire et secondaire, sont distingués.

3.1. Les vacances d'été des enfants

1856 familles ont été interrogées. Elles sont concernées par un enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire en 2002-2003.

Pendant les vacances de l'été dernier, votre enfant

- Est-il parti en vacances avec ses parents ou l'un de ses parents ?
- Est-il parti sans ses parents chez (ou avec) un membre de la famille ?
- Est-il parti sans ses parents avec un groupe organisé (colonie de vacances, scouts...) ?
- A-t-il effectué un séjour linguistique ?
- Est-il allé en centre aéré ?

Vacances avec les parents

TOUS	NON	OUI	
	29,86	70,14	
C1	14,07	85,93	
C2	14,07	85,93	
C3	21,01	78,99	
C4	34,29	65,71	
C5	42,44	57,56	
C6	45,20	54,80	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	7,82	20,34	16,60
C2	4,02	10,44	8,52
C3	16,70	26,73	23,74
C4	7,61	6,21	6,63
C5	46,30	26,73	32,58
C6	16,91	8,73	11,17

Lecture : 29,86% des enfants ne partent pas en vacances avec leurs parents. 14,07% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 8,52% des enfants scolarisés dans le primaire. Ils représentent 4,02% des enfants qui ne partent pas en vacances avec leurs parents.

À plus de 70%, les enfants scolarisés en primaire partent en vacances avec au moins l'un de leurs parents.

Ce taux avoisine les 86% chez les familles des groupes CAD et ENS.

Les comportements de ces deux groupes ne se distinguent pas.

On trouve 1,22 fois plus d'enfants de ces groupes qui partent en vacances que leur représentativité le prévoit.

Vacances avec ou chez un membre de la famille

En moyenne, un peu plus de 40% des familles ont leur enfant, scolarisé en primaire, qui part en vacances avec ou chez un autre membre de la famille.

La proportion des familles ayant cette pratique chez les groupes CAD et ENS atteint respectivement 50,95% et 49,63%. Les enfants de ces deux groupes sont donc les plus nombreux à partager ce type de vacances. Sans se distinguer entre eux, ces groupes se distinguent significativement de tous les autres groupes.

	NON	OUI	
TOUS	59,34	40,66	
C1	49,05	50,95	
C2	50,37	49,63	
C3	53,46	46,54	
C4	60,95	39,05	
C5	65,12	34,88	
C6	76,84	23,16	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	13,72	20,81	16,60
C2	7,23	10,40	8,52
C3	21,38	27,17	23,74
C4	6,81	6,37	6,63
C5	35,74	27,95	32,58
C6	14,47	6,37	11,17

Lecture : 40,66% des enfants partent en vacances avec ou chez un membre de leur famille, autre que ses parents. 49,63% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas. Les enfants du groupe ENS représentent 8,52% des enfants scolarisés dans le primaire. Ils représentent 10,40% des enfants qui partent pas en vacances avec ou chez un membre de leur famille.

Vacances avec un groupe organisé (colonie, scouts...)

	NON	OUI	
TOUS	92,23	7,77	
C1	87,83	12,17	
C2	91,85	8,15	
C3	90,96	9,04	
C4	93,33	6,67	
C5	93,80	6,20	
C6	96,05	3,95	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	15,81	26,02	16,60
C2	8,49	8,94	8,52
C3	23,41	27,64	23,74
C4	6,71	5,69	6,63
C5	33,13	26,02	32,58
C6	11,64	5,69	11,17

Lecture : 7,77% des enfants partent en vacances avec un groupe organisé, sans leurs parents. 8,15% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas. Les enfants du groupe ENS représentent 8,52% des enfants scolarisés dans le primaire. Ils représentent 8,94% des enfants qui partent pas en vacances avec un groupe constitué.

7,77% des familles envoient leur enfant scolarisé en primaire en vacances avec un groupe organisé.

12,17% des familles du groupe CAD et 8,15% des familles du groupe ENS font ce choix.

La différence entre ces deux groupes est significative. Elle trouve peut-être une raison dans l'emploi du temps des parents. Les parents enseignants sont davantage présents en période de vacances d'été que les autres parents et ont donc moins besoin de ces types de services.

La proportion d'enfants de ce groupe inscrits dans cette activité reste néanmoins importante comparée à celle des autres groupes. Elle ne se distingue pas de celle du groupe INT, mais de celle des autres groupes. La nature éducative des activités proposées peut séduire une bonne partie des parents de ce groupe.

Séjour linguistique

Parmi les 1856 familles interrogées, seules 7 d'entre elles ont inscrit leur enfant à un séjour linguistique. Aucune statistique ne peut être établie.

Fréquentation du centre aéré.

TOUS	NON	OUI	
	77,34	22,66	
C1	76,81	23,19	
C2	88,15	11,85	
C3	72,07	27,93	
C4	74,29	25,71	
C5	77,71	22,29	
C6	80,23	19,77	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	16,49	16,99	16,60
C2	9,71	4,46	8,52
C3	22,12	29,25	23,74
C4	6,37	7,52	6,63
C5	32,73	32,03	32,58
C6	11,59	9,75	11,17

Lecture : 22,66% des enfants fréquentent un centre aéré. 11,85% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 8,52% des enfants scolarisés dans le primaire. Ils représentent 4,46% des enfants qui fréquentent un centre aéré.

22,66% des familles inscrivent leur enfant en centre aéré. La proportion des familles du groupe CAD à le faire est légèrement supérieure à la proportion moyenne.

Quant au groupe ENS, son comportement est très distinctif.

Seulement 11,85% des familles du groupe inscrivent leur enfant en centre aéré. Avec le plus faible taux de tous les groupes, ce groupe s'en distingue significativement. L'écart est notamment de plus de 11 points avec le groupe CAD.

Comme évoqué précédemment, l'emploi du temps des enseignants leur permet sans doute d'avoir moins besoin du service qu'est le centre aéré. Par ailleurs, lorsque

ces parents souhaitent que leur enfant profite d'une expérience collective, ils sont proportionnellement, comparés aux autres groupes, plus enclins à privilégier le groupe organisé comme la colonie, qui peut offrir des activités plus diversifiées ou plus spécifiques et souvent plus dépaysantes.

En résumé, pour chaque type de vacances, les familles du groupe CAD sont les plus nombreuses à en faire profiter leur enfant.

Les familles du groupe ENS privilégient les vacances familiales et ont en ce sens un comportement voisin des familles du groupe CAD. La proportion de leur fréquentation du centre aéré est supérieure à celle de la colonie, mais comparées à l'ensemble des familles, beaucoup moins de familles du groupe ENS envoient leur enfant en centre aéré que les autres groupes alors que l'envoi en colonie est soutenu.

Observons désormais la distribution du nombre de vacances suivies par un enfant selon son groupe social d'appartenance.

TOUS	0	1	2	3	4	5	
	14,27	41,35	33,90	9,47	0,95	0,06	
C1	7,22	33,46	40,68	15,59	3,04	0,00	
C2	5,19	41,48	46,67	5,93	0,74	0,00	
C3	8,78	36,70	38,56	15,16	0,80	0,00	
C4	19,05	36,19	33,33	10,48	0,95	0,00	
C5	19,77	46,12	27,91	5,81	0,39	0,00	
C6	24,86	50,85	22,03	1,69	0,00	0,56	
	0	1	2	3	4	5	REPRESENT
C1	8,41	13,44	19,93	27,33	53,33	0,00	16,60
C2	3,10	8,55	11,73	5,33	6,67	0,00	8,52
C3	14,60	21,07	27,00	38,00	20,00	0,00	23,74
C4	8,85	5,80	6,52	7,33	6,67	0,00	6,63
C5	45,13	36,34	26,82	20,00	13,33	0,00	32,58
C6	19,47	13,74	7,26	2,00	0,00	100,00	11,17

Lecture : 14,27% des familles ont leur enfant, scolarisé en primaire, qui ne part pas en vacances. 5,19% des familles du groupe ENS sont dans ce cas.
Alors que les familles du groupe ENS représentent 8,52% des familles dont l'enfant est scolarisé en primaire, elles représentent 3,10% des familles dont l'enfant ne part pas en vacances.

Bien que les familles du groupe CAD soient chaque fois plus nombreuses que les autres familles à offrir un type de vacances donné à leur enfant scolarisé en primaire, le nombre de leurs enfants qui ne partent pas du tout en vacances est supérieur à celui des enfants du groupe ENS qui affiche le plus faible taux.

En moyenne 41,35% des familles envoient leur enfant une fois en vacances et 33,90%, deux fois. Chez les trois premiers groupes, plus d'enfants partent deux fois en vacances qu'une seule. Mais, ce sont les familles du groupe ENS qui envoient les plus d'enfants en vacances deux fois et aussi une fois, de tous les groupes. Le groupe CAD se distingue, quant à lui, par une relativement forte proportion d'enfants qui bénéficient de trois vacances différentes.

La comparaison des deux groupes indique donc que proportionnellement plus d'enfants du groupe ENS bénéficient de vacances, mais moins d'enfants bénéficient de plus de deux vacances.

3.2. Les vacances d'été des adolescents

2258 familles ont été interrogées. Elles sont concernées par un enfant scolarisé à partir du secondaire en 2002-2003.

Pendant les vacances de l'été dernier, votre enfant

- Est-il parti en vacances avec ses parents ou l'un de ses parents ?
- Est-il parti sans ses parents chez (ou avec) un membre de la famille ?
- Est-il parti sans ses parents avec un groupe organisé (colonie de vacances, scouts...)?
- A-t-il effectué un séjour linguistique ?
- Est-il allé en centre aéré ou en clubs d'ados ?
- Est-il parti avec des amis sans encadrement ?
- A-t-il eu un travail rémunéré ou non ?

Vacances avec les parents

TOUS	NON	OUI	
	46,55	53,45	
C1	32,92	67,08	
C2	36,72	63,28	
C3	44,83	55,17	
C4	47,48	52,52	
C5	51,98	48,02	
C6	57,43	42,57	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	12,69	22,52	17,95
C2	7,71	11,57	9,77
C3	21,59	23,14	22,42
C4	7,83	7,54	7,68
C5	31,08	25,00	27,83
C6	13,76	8,88	11,15

Lecture : 46,55% des enfants scolarisés à partir du secondaire ne partent pas en vacances avec leurs parents. 36,72% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants scolarisés à partir du secondaire. Ils représentent 7,71% des enfants qui ne partent pas en vacances avec leurs parents.

Les enfants scolarisés à partir du secondaire sont proportionnellement moins nombreux que les enfants du primaire à partir en vacances avec leurs parents (16,7 points d'écart).

Et bien que les enfants des groupes CAD et ENS soient les plus nombreux à partager ce type de vacances, ils sont proportionnellement beaucoup moins à le faire que les enfants de primaire.

Ce sont chez les enfants du groupe ENS, qui partent néanmoins à plus de 63% des vacances avec leurs parents, que la baisse est la plus forte (plus de 26 points d'écart).

Groupe CAD et ENS se distinguent cependant. 1,25 fois

plus d'enfants que leur représentativité le prévoit partent en vacances en famille chez le groupe CAD ; 1,18 fois plus que prévu chez le groupe ENS.

Vacances avec ou chez un membre de la famille

TOUS	NON	OUI	
	75,37	24,63	
C1	69,85	30,15	
C2	73,45	26,55	
C3	73,40	26,60	
C4	74,10	25,90	
C5	77,98	22,02	
C6	81,68	18,32	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	16,63	21,97	17,95
C2	9,52	10,54	9,77
C3	21,83	24,22	22,42
C4	7,55	8,07	7,68
C5	28,79	24,89	27,83
C6	12,09	8,30	11,15

Lecture : 75,37% des enfants scolarisés à partir du secondaire ne partent pas en vacances avec ou chez un membre de la famille. 73,45% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants étudiés. Ils représentent 9,52% des enfants qui ne partent pas en vacances avec ou chez un membre de la famille.

Moins d'enfants scolarisés à partir du secondaire que d'enfants du primaire partent des vacances avec ou chez un membre de la famille (16,03 points d'écart). La différence est plus forte chez les enfants du groupe CAD qu'en moyenne (20,8pts), mais encore plus grande chez les enfants du groupe ENS (23,08 pts).

Cependant, la proportion des enfants du groupe CAD qui bénéficie de ce type de vacances reste la plus forte de tous les groupes et celle des enfants du groupe ENS supérieure à la proportion moyenne. Comme à propos des vacances avec les parents, les deux groupes se distinguent néanmoins significativement.

Le groupe ENS ne se distingue en revanche pas du groupe INT pour

ce type de vacances.

Vacances avec un groupe organisé (colonie, scouts...)

TOUS	NON	OUI	
	88,63	11,37	
C1	82,77	17,23	
C2	84,75	15,25	
C3	87,19	12,81	
C4	86,33	13,67	
C5	92,66	7,34	
C6	94,55	5,45	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	16,76	27,18	17,95
C2	9,35	13,11	9,77
C3	22,06	25,24	22,42
C4	7,48	9,22	7,68
C5	29,10	17,96	27,83
C6	11,90	5,34	11,15

Lecture : 88,63% des enfants scolarisés à partir du secondaire ne partent pas en vacances avec un groupe organisé. 84,75% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants étudiés. Ils représentent 9,35% des enfants qui ne partent pas en vacances avec un groupe organisé.

Plus d'enfants scolarisés à partir du secondaire partent en vacances avec un groupe organisé que d'enfants du primaire (en moyenne 3,6 points d'écart).

La différence est plus marquée chez les enfants du groupe CAD (5,06 points d'écart) et encore davantage chez les enfants du groupe ENS (7,1 points d'écart).

La proportion d'enfants du groupe ENS qui bénéficie de ce type de vacances est significativement supérieure à la proportion moyenne, mais arrive au second rang derrière la proportion des enfants du groupe CAD, proportion de laquelle elle se distingue faiblement significativement. Par cette pratique plus forte, ces deux groupes se distinguent en revanche

significativement de tous les autres groupes. 1,51 fois plus d'enfants du groupe CAD, que leur représentativité le prévoit, participent à ce type de vacances. C'est le cas de 1,34 fois plus d'enfants du groupe ENS que prévu.

Participation à un séjour linguistique

TOUS	NON	OUI	
	94,81	5,19	
C1	89,54	10,46	
C2	90,96	9,04	
C3	95,32	4,68	
C4	95,68	4,32	
C5	97,62	2,38	
C6	97,03	2,97	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	16,95	36,17	17,95
C2	9,38	17,02	9,77
C3	22,54	20,21	22,42
C4	7,75	6,38	7,68
C5	28,65	12,77	27,83
C6	11,42	6,38	11,15

Lecture : 5,19% des enfants scolarisés à partir du secondaire participent à un séjour linguistique. 9,04% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas. Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants étudiés. Ils représentent 17,02% des enfants qui partent en séjour linguistique.

Peu d'enfants scolarisés à partir du secondaire bénéficient d'un séjour linguistique (5,19%). Ce sont les groupes CAD et ENS qui en font bénéficier le plus leur enfant.

Avec, respectivement, 10,46% et 9,04%, ils se distinguent très significativement des autres groupes, dont la proportion est toujours inférieure à la moyenne des familles. Bien que la proportion d'inscrits soit relativement faible, l'écart entre la proportion des enfants bénéficiant de ce type de vacances et celle caractérisant les vacances en groupe organisé (colonies, scouts...) est réduit chez les deux groupes les plus favorisés. Ce type de vacances

est donc clairement caractéristique des familles les plus favorisées socialement.

Bien qu'envoyant proportionnellement plus d'enfants en séjours linguistiques, le groupe CAD se distingue cependant faiblement du groupe ENS.

Ces deux groupes apparaissent une fois de plus les seuls à avoir plus d'enfants que leur représentativité le prévoit dans ce type de vacances (2 fois plus d'enfants du groupe CAD que prévu, et 1,74 fois plus d'enfants du groupe ENS que prévu).

Vacances en centre aéré ou en clubs d'ados

TOUS	NON	OUI	
	94,64	5,36	
C1	93,23	6,77	
C2	95,48	4,52	
C3	93,35	6,65	
C4	97,84	2,16	
C5	94,25	5,75	
C6	96,53	3,47	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	17,68	22,68	17,95
C2	9,86	8,25	9,77
C3	22,11	27,84	22,42
C4	7,93	3,09	7,68
C5	27,71	29,90	27,83
C6	11,38	7,22	11,15

Lecture : 5,36% des enfants scolarisés à partir du secondaire fréquentent un centre aéré ou un club d'ados. 4,52% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas. Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants étudiés. Ils représentent 8,25% des enfants qui fréquentent un centre aéré ou un club d'ados.

En moyenne, à peu près autant d'enfants scolarisés à partir du secondaire fréquentent un centre aéré ou un club d'ados et participent à un séjour linguistique.

Mais contrairement au séjour linguistique, le centre de loisirs est prisé par beaucoup moins de familles des groupes CAD et ENS.

La proportion des familles du groupe CAD qui envoient leur enfant en centre de loisirs est néanmoins supérieure à la proportion moyenne des familles et s'en distingue. La proportion des familles du groupe ENS est en revanche inférieure à la proportion moyenne. Groupes CAD et ENS se distinguent ainsi significativement.

Vacances avec des amis sans encadrement

TOUS	NON	OUI	
	78,08	21,92	
C1	73,54	26,46	
C2	63,28	36,72	
C3	78,08	21,92	
C4	75,54	24,46	
C5	83,93	16,07	
C6	87,13	12,87	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	16,90	21,66	17,95
C2	7,92	16,37	9,77
C3	22,42	22,42	22,42
C4	7,43	8,56	7,68
C5	29,92	20,40	27,83
C6	12,45	6,55	11,15

Lecture : 21,92% des enfants scolarisés à partir du secondaire partent en vacances avec des amis sans encadrement. 36,72% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants étudiés. Ils représentent 16,37% des enfants qui partent en vacances avec des amis sans encadrement

21,92% des familles ont des enfants qui partent en vacances avec des amis sans encadrement.

Les familles des groupes CAD et ENS sont proportionnellement les plus nombreuses à permettre à leur enfant de telles vacances.

26,46% des familles du groupe CAD (près de 5 points de plus que la moyenne) et 36,72% des familles du groupe ENS (15 points de plus que la moyenne) sont concernées. Compte-tenu de la très forte proportion d'enfants du groupe ENS impliqués dans ce type de vacances, ces familles se distinguent très significativement.

Les vacances entre amis pour les enfants, en âge de voyager seuls, sont caractéristiques du groupe ENS. Le capital économique de la famille n'est donc pas le seul

argument explicatif de ce fort taux. Peut-être doit-on y voir, en cohérence avec d'autres résultats, une volonté éducative d'autonomisation et de responsabilisation.

Travail rémunéré

TOUS	NON	OUI	
	73,99	26,01	
C1	76,62	23,38	
C2	70,06	29,94	
C3	71,43	28,57	
C4	69,06	30,94	
C5	77,58	22,42	
C6	75,74	24,26	
	NON	OUI	REPRESENT
C1	18,58	16,14	17,95
C2	9,25	11,25	9,77
C3	21,64	24,63	22,42
C4	7,16	9,13	7,68
C5	29,18	23,99	27,83
C6	11,42	10,40	11,15

Lecture : 26,01% des enfants scolarisés à partir du secondaire effectuent un travail rémunéré. 29,94% des enfants du groupe ENS sont dans ce cas.
Les enfants du groupe ENS représentent 9,77% des enfants étudiés. Ils représentent 11,25% des enfants qui effectuent un travail rémunéré.

26,01% des enfants en âge de travailler effectuent un travail rémunéré. Les familles du groupe ENS sont beaucoup plus nombreuses que la moyenne à avoir un enfant qui travaille. Elles se distinguent encore davantage des familles du groupe CAD dont la proportion d'enfants qui travaillent est inférieure de près de 3 points à la moyenne (6,5 points d'écart avec le groupe ENS).

Groupe CAD et ENS se distinguent donc significativement.

Notons que les enfants du groupe ENS qui travaillent sont proportionnellement les plus nombreux, après les enfants du groupe ARTICOM. Le croisement des données sur l'existence de vacances entre amis et le travail rémunéré montre que la population

n'est commune, pour le groupe ENS et CAD, qu'à 42%. Autrement dit, pour ces deux groupes, 42% des enfants qui partent en vacances avec des amis effectuent aussi un travail rémunéré.

La nature du travail rémunéré serait à interroger. De nombreux enfants d'enseignants occupent en été des postes d'animateurs de centres de loisirs et de colonies.

Les familles du groupe CAD sont proportionnellement plus nombreuses que les familles du groupe ENS à partir en vacances avec leur enfant ainsi qu'à le faire partir en vacances avec ou chez la famille, en séjour linguistique, en groupe organisé et en centre aéré. Mis à part pour le centre aéré où la proportion d'enfants du groupe ENS est faible et inférieure à la proportion moyenne des familles, notons que les proportions de ce groupe restent toujours supérieures aux proportions moyennes et arrivent même au second rang des proportions les plus élevées.

Les deux groupes se distinguent encore, mais dans l'autre sens, à propos des vacances partagées avec des amis sans encadrement et du travail rémunéré réalisé pendant les vacances. Les familles du groupe ENS sont très significativement plus nombreuses que les familles du groupe CAD à avoir des enfants participant à ces deux activités. Elles présentent d'ailleurs les plus fortes proportions de tous les groupes.

Pour terminer, étudions la distribution du nombre d'activités de vacances suivies par un enfant selon son groupe social d'appartenance.

TOUS	0	1	2	3	4	5	
	13,09	42,08	31,75	10,22	2,65	0,22	
C1	5,54	35,38	36,92	17,23	4,00	0,92	
C2	3,39	35,59	38,98	16,95	4,52	0,56	
C3	9,36	39,66	38,92	9,36	2,71	0,00	
C4	15,11	35,97	31,65	14,39	2,88	0,00	
C5	16,67	52,18	23,41	5,95	1,79	0,00	
C6	25,25	45,54	24,75	2,97	1,49	0,00	
	0	1	2	3	4	5	REPRESENT
C1	7,59	15,09	20,87	30,27	27,08	75,00	17,95
C2	2,53	8,27	12,00	16,22	16,67	25,00	9,77
C3	16,03	21,13	27,48	20,54	22,92	0,00	22,42
C4	8,86	6,56	7,65	10,81	8,33	0,00	7,68
C5	35,44	34,51	20,52	16,22	18,75	0,00	27,83
C6	21,52	12,07	8,70	3,24	6,25	0,00	11,15

Lecture : 13,09% des familles ont leur enfant, scolarisé à partir du secondaire, qui ne part pas en vacances ou ne travaille pas. 3,39% des familles du groupe ENS sont dans ce cas. Alors que les familles du groupe ENS représentent 9,77% des familles étudiées, elles représentent 2,53% des familles dont l'enfant ne part pas en vacances ni ne travaille.

Si l'on considère le fait de partir en vacances, indépendamment de la nature des vacances prises, et celui de travailler, les enfants du groupe ENS sont les plus nombreux à partir en vacances au moins une fois ou à travailler. Avec 3,39% des enfants qui ne font aucune activité pendant les vacances, le groupe est très significativement sous représenté dans cette catégorie (3,85 fois moins d'enfants du groupe ENS que leur représentativité le prévoit ne font aucune activité).

Les enfants du groupe CAD sont également proportionnellement moins nombreux que les enfants des autres groupes professionnels à ne réaliser aucune activité, mais se distinguent néanmoins des enfants du groupe ENS par un taux plus élevé (2,38 fois moins chez le groupe CAD). La comparaison des proportions d'enfants de chaque groupe suivant le nombre d'activités réalisées montre un comportement semblable des groupes CAD et ENS. Une plus grande proportion d'enfants réalise deux activités plutôt qu'une et ce sont les enfants d'enseignants qui sont proportionnellement les plus nombreux. Environ 17%, un peu plus chez les enfants du groupe CAD, pratiquent trois activités. Il s'agit là encore de la plus forte proportion de tous les groupes.

Quels que soient leurs âges, les enfants du groupe ENS sont les plus nombreux à suivre au moins une activité en vacances. Les vacances familiales sont privilégiées. Les vacances de découverte ou plus éducatives (colonies, séjour linguistique) sont préférées aux activités locales du type centre aéré ou club d'ados. Les enfants les plus âgés sont les plus nombreux à partir entre amis sans encadrement. Ils sont aussi les plus nombreux à travailler pendant l'été.

Globalement, les enfants du groupe ENS ont des vacances particulièrement actives.

3.3. Conclusion intermédiaire

Que ce soit à propos du nombre d'activités de loisirs suivies ou, dans le registre scolaire, du nombre d'options suivies, on constate un surinvestissement des activités de la part des familles du groupe enseignant. Ce comportement semble normalisé au sein du groupe.

Le caractère éducatif prime dans le choix des activités non familiales (colonie, séjours linguistiques) même lorsqu'il impose des efforts financiers importants aux familles.

La volonté de responsabilisation des jeunes transparaît une fois encore au travers de la nature des activités d'été réalisées (vacances sans encadrement et travail rémunéré).

Synthèse de la partie « Pratiques parentales éducatives de socialisation »

Les pratiques éducatives des groupes ENS et CAD sont proches. Elles sont en revanche distinctes de celles des autres groupes de familles.

A l'intérieur de leur proximité, la comparaison des pratiques des familles des deux groupes les plus favorisés laisse très majoritairement observer le comportement le plus accentué chez les familles du groupe enseignant. Il en va, en effet, ainsi de l'intensité de « l'exposition » aux activités éducatives de l'enfant : lecture avec les jeunes enfants, loisirs extra scolaires, vacances en groupe organisé et séjours linguistiques, sans compter l'influence des pratiques des parents au travers d'un emploi du temps partagé au quotidien et en vacances important.

Il en va encore ainsi dans l'intensité de la démarche éducative qui vise « l'autonomie de l'enfant dans le cadre » : modèle parental prégnant, règles de vie quotidienne exigeantes mais responsabilisation dans ses activités (activité citoyenne, vacances sans encadrement et travail rémunéré). Il en va enfin ainsi de l'intensité de l'assurance de l'adaptation des pratiques éducatives parentales : respect des règles, faiblesse des conflits.

Conclusion générale

Tous les résultats présentés dans ce document, qu'ils concernent les pratiques sociales des parents, les pratiques familiales relatives à la scolarité de l'enfant ou encore les pratiques familiales éducatives de socialisation, conduisent à établir le comportement voisin des familles des groupes cadre CAD et enseignant ENS et leur distinction avec les familles des autres groupes.

Plus que des différences, la comparaison entre ces deux groupes établit des ressemblances.

Un niveau de distinction plus fin des types de familles s'avère alors le plus souvent nécessaire pour dégager des tendances de pratiques spécifiques.

Parmi les familles constituant ces deux groupes, trois types de couples de parents se singularisent alors fréquemment : les couples de deux cadres, les couples de cadre-enseignant et les couples de deux enseignants. Le comportement des couples de deux cadres se différencie presque systématiquement de celui des autres couples comprenant un cadre. Le comportement des couples de cadre-enseignant et de deux enseignants sont plus proches de celui des autres membres de leur groupe que les couples de deux cadres des siens propres. Un « effet enseignant » semble bien exister.

Entre les trois types de couples identifiés, la proximité comportementale est grande. Ce sont toujours ces types de familles qui ont les pratiques sociales, culturelles, de suivi de la scolarité ou encore éducatives les plus développées.

Plus que des comportements dissemblables, ce sont des intensités comportementales et des orientations éducatives spécifiques qui les différencient.

ANNEXE 2 : Enquête auprès des familles 1998

Une enquête auprès des familles organisée en 1998, soit trois années après l'entrée en 6^{ème} de l'élève, permet d'appréhender l'environnement familial du jeune et les rapports à l'école du jeune et de sa famille. Trois axes d'interrogation composent l'enquête.

1. L'enfant et sa famille

Les questions portent sur les caractéristiques de la famille : composition, niveau scolaire des frères et sœurs, situation par rapport à l'emploi, passé scolaire et rapport à la migration des parents.

2. L'enfant et l'école

Les questions recueillent des informations sur le déroulement de la scolarité à l'école primaire : durée de la scolarisation maternelle, secteur de l'école maternelle, classes redoublées à l'école élémentaire et secteur de celle-ci. Ces informations sont complétées par deux questions d'opinion portant sur le degré de satisfaction des parents par rapport à l'enseignement reçu et leur appréciation du niveau de réussite de l'enfant à ce cycle d'enseignement

3. L'enfant et les études secondaires

Les questions cherchent à appréhender les représentations et les pratiques des parents touchant à la scolarité de leur enfant : implication dans le suivi des études et les relations avec les enseignants, facteurs de choix et image de l'établissement, attentes en matière de formation initiale et loisirs du jeune.

Trois parties structurent la présente Annexe.

La première partie fournit le questionnaire soumis aux enquêtés à propos de l'enfant et de ses études secondaires.

La seconde partie présente la nomenclature des catégories professionnelles et niveaux de diplômes utilisée par le Panel.

La troisième partie présente une analyse statistique descriptive des réponses aux questions de la 3^{ème} partie de l'enquête (L'enfant et ses études secondaires) ainsi qu'aux deux questions d'opinion, de la seconde partie de l'enquête, portant sur la scolarité élémentaire de l'enfant.

Partie 1 : Questionnaire

PANEL D'ELEVES DU SECOND DEGRE RECRUTE EN 1995

ENQUETE

AUPRES DES FAMILLES (1998)

l'enfant et les études secondaires

B8 Estimez-vous que l'enseignement que votre enfant a reçu pendant son passage à l'école élémentaire est ?

(Cochez la case correspondant à sa situation)

- 1 Très satisfaisant 3 Peu satisfaisant
 2 Assez satisfaisant 4 Pas satisfaisant du tout

B9 Pendant sa scolarité élémentaire, pensez-vous que votre enfant était dans l'ensemble...

(Cochez la case correspondant à sa situation)

- 1 Un élève qui avait de grosses difficultés 3 Un assez bon élève
 2 Un élève qui avait un peu de difficultés 4 Un excellent élève

C1 L'établissement où votre enfant est scolarisé cette année est-il ?

(Cochez la case correspondant à sa situation)

- 1 Le collège public du secteur géographique dont dépend votre domicile (celui dans lequel votre enfant est affecté par la carte scolaire)
 2 Un autre collège public
 3 Un lycée professionnel public
 4 Un établissement privé

C2 Quelles sont les raisons du choix de cet établissement ?

(Cochez, POUR CHAQUE LIGNE, la case correspondant à votre situation)

	oui	non
L'enseignement est donné dans un esprit conforme à nos convictions personnelles	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cet établissement a bonne réputation : il est bien fréquenté	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cet établissement a bonne réputation : il obtient des résultats meilleurs que les établissements avoisinants	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cet établissement a l'avantage d'offrir un internat	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Cet établissement a l'avantage d'offrir un large choix en matière de langues vivantes et d'options	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
C'est l'établissement qui a été indiqué par l'école primaire	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
C'est l'établissement le plus proche de notre domicile	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

C3 Depuis le début de l'année scolaire, avez-vous eu l'occasion de rencontrer un des professeurs de votre enfant ?

(Cochez, POUR CHAQUE LIGNE, la case correspondant à votre situation)

	oui	non
Lors de réunions parents-enseignants	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A votre initiative	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A l'initiative d'un professeur	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

C4 Si oui, qui a participé à cette (à ces) rencontre(s) ?

(Cochez, POUR CHAQUE LIGNE, la case correspondant à votre situation)

	oui	non
La mère	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Le père	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Un frère ou une soeur	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Une autre personne	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

C5 Les parents peuvent avoir différentes manières de voir les relations avec les enseignants. Voici cinq de ces manières. Indiquez celle qui correspond le mieux (ou le moins mal), à ce que vous pensez vous-même

(Cochez la case correspondant à votre choix, **UNE SEULE REPONSE POSSIBLE**)

- 1 Les enseignants ont tellement à faire avec leurs élèves qu'ils ne peuvent résoudre tous les problèmes. Aller les voir, cela ne change pas grand chose.
- 2 Il vaut mieux laisser les enseignants faire leur travail et les déranger le moins souvent possible.
- 3 Les parents devraient rencontrer les enseignants dès qu'il y a le moindre problème.
- 4 Il est important pour les parents d'établir une bonne communication avec les enseignants et d'aller les voir, même s'il n'y a pas de problème.
- 5 Les enseignants ne peuvent accomplir leur travail qu'en collaboration étroite avec les parents. Ils doivent se rencontrer très fréquemment.

C6 Que diriez-vous de l'établissement que votre enfant fréquente cette année ?

(Cochez, **POUR CHAQUE LIGNE**, la case correspondant à votre choix)

	non, pas du tout	non, pas tout à fait	oui, assez	oui, tout à fait
C'est un établissement bien tenu	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
C'est un établissement où les élèves sont en sécurité	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
C'est un établissement qui accepte de prendre en charge les élèves en difficulté	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
C'est un établissement qui cherche à donner une formation d'élite	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
C'est un établissement qui encadre de près les élèves pour assurer leur réussite	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
Par rapport aux autres établissements proches de votre domicile, il a su maintenir un bon niveau	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4

C7 Etes-vous membre d'une association de parents d'élèves?

(Cochez la case correspondant à votre situation)

- 1 Oui
- 2 Non

C8 Etes-vous délégué de parents d'élèves au conseil de classe ou au conseil d'établissement ?

(Cochez la case correspondant à votre situation)

- 1 Oui
- 2 Non

C9 Votre enfant prend-t-il des cours particuliers dans une des disciplines enseignées cette année ?

(Cochez la case correspondant à votre situation)

- 1 Oui
- 2 Non

C10 Votre enfant assiste-t-il à des cours de soutien gratuits organisés par une association, la mairie, le département... ?

(Cochez la case correspondant à votre situation)

- 1 Oui
- 2 Non

C11 Estimez-vous que l'enseignement que votre enfant a reçu depuis son entrée au collège est ?

(Cochez la case à sa situation)

- 1 Très satisfaisant
- 2 Assez satisfaisant
- 3 Peu satisfaisant
- 4 Pas satisfaisant du tout

C12 Qui est à la maison quand votre enfant rentre du collège ?

(Cochez **POUR CHAQUE LIGNE**, la case correspondant à votre situation)

	jamais ou presque jamais	de temps en temps	régulièrement
Sa mère	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Son père	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Un frère ou une soeur plus âgé	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Un frère ou une soeur plus jeune	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Un autre membre de la famille	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Une autre personne	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

C13 Votre enfant est-il aidé dans son travail scolaire à la maison ?

(Cochez la case correspondant à sa situation)

- 1 Oui 2 Non ▼
Allez en C15

C14 Qui aide votre enfant dans son travail scolaire à la maison ?

(Cochez **POUR CHAQUE LIGNE**, la case correspondant à sa situation)

	jamais ou presque jamais	de temps en temps	régulièrement
Sa mère	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Son père	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Un frère ou une soeur	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Une autre personne	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

C15 Parlez-vous avec votre enfant...

(Cochez **POUR CHAQUE LIGNE**, la case correspondant à votre situation)

	jamais ou presque jamais	de temps en temps	régulièrement
De ce qu'il apprend au collège ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
De ses camarades de classe ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
De la vie en classe ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
De ses enseignants ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
De son avenir scolaire ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
De son avenir professionnel ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

C16 En semaine, votre enfant a-t-il une heure limite pour se coucher ?

(Cochez la case correspondant à sa situation)

- 1 Non 3 Oui, entre 21h00 et 22h00
 2 Oui, avant 21h00 4 Oui, plus tard que 22h00

C17 Selon vous, en fin de troisième, les parents ont-ils le droit de faire appel d'une décision d'orientation qui ne leur convient pas ?

(Cochez la case correspondant à votre choix)

- 1 Oui 3 Vous ne savez pas
 2 Non

C18 Dans les années qui viennent, quelle orientation envisagez-vous pour votre enfant ?

(Cochez la case correspondant à votre choix, **UNE SEULE REPONSE POSSIBLE**)

- 01 Vous ne savez pas encore 06 Préparer un baccalauréat technologique
 02 Entrer tout de suite dans la vie active 07 Préparer un baccalauréat général quelle que soit la série
 03 Entrer en apprentissage 08 Préparer un baccalauréat littéraire (série L)
 04 Préparer un CAP ou un BEP 09 Préparer un baccalauréat économique et social (série ES)
 05 Préparer un baccalauréat professionnel 10 Préparer un baccalauréat scientifique (série S)

C19 Jusqu'à quel âge souhaitez-vous que votre enfant poursuive ses études ?

(Cochez la case correspondant à votre choix, **UNE SEULE REPONSE POSSIBLE**)

- 1 16 ans 3 20 ans et plus
 2 18 ans 4 Vous ne savez pas

C20 A votre avis, quel diplôme est le plus utile pour trouver un emploi ?

(Cochez la case correspondant à votre situation, **UNE SEULE REPONSE POSSIBLE**)

- 1 Aucun 5 Un baccalauréat technologique
 2 Un CAP ou un BEP 6 Un diplôme d'enseignement supérieur
 3 Un baccalauréat professionnel 7 Vous ne savez pas
 4 Un baccalauréat général

C21 Pensez-vous que cette année votre enfant est dans l'ensemble...

(Cochez la case correspondant à sa situation)

- 1 Un élève qui a de grosses difficultés 3 Un assez bon élève
 2 Un élève qui a un peu de difficultés 4 Un excellent élève

C22 Votre enfant est-il inscrit ?

(Cochez, **POUR CHAQUE LIGNE**, la case correspondant à sa situation)

	oui	non
A l'association sportive de son établissement ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A un autre club sportif ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A une bibliothèque (municipale, biblioclub, bibliobus) ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A un club d'activité de son établissement ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A un club informatique extérieur à son établissement scolaire ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A un conservatoire ou une école de musique ou de danse ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A un mouvement de jeunes : éclaireurs, scouts, louveteaux, jeannettes etc ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
A la maison de jeunes et de la culture du quartier ?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

C23 En dehors de son établissement scolaire, votre enfant prend-t-il régulièrement des cours...

(Cochez, **POUR CHAQUE LIGNE**, la case correspondant à sa situation)

	oui	non
Dans une discipline sportive (pour apprendre à pratiquer un sport individuel ou collectif)?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
De musique (pour apprendre à pratiquer un instrument, chanter)?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Dans une autre discipline artistique (danse, peinture etc.)?	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

C24 En période de classe, faites-vous quelque chose pour limiter le temps d'écoute de la télévision?

(Cochez la case correspondant à votre situation, **UNE SEULE REPONSE POSSIBLE**)

- 1 Rien de spécial 3 Vous interdisez certaines émissions
 2 Vous limitez le temps d'écoute, quelles que soient les émissions 4 Sans objet, pas de téléviseur à la maison

Partie 2 : Nomenclature

1. Nomenclature des catégories professionnelles du Panel

Catégorie professionnelle du parent prise en compte dans le Panel

	Catégorie professionnelle du parent
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus
31	Professions libérales
32	Cadres de la fonction publique
33	Professeurs
34	Professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
85	Personnes sans profession
86	Profession non déclarée

Regroupement des catégories professionnelles du Panel en 8 postes

	Catégorie socioprofessionnelle détaillée	Catégorie professionnelle agrégée
31	Professions libérales	1
32	Cadres de la fonction publique	
34	Professions scientifiques	
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	2
33	Professeurs	
42	Instituteurs et assimilés	3
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	
44	Clergé, religieux	
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	
47	Techniciens	
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	4
21	Artisans	
22	Commerçants et assimilés	
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	5
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	
53	Policiers et militaires	
54	Employés administratifs d'entreprise	
55	Employés de commerce	
56	Personnels des services directs aux particuliers	6
61	Ouvriers qualifiés	
66	Ouvriers non qualifiés	
69	Ouvriers agricoles	7
10	Agriculteurs exploitants	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	8
85	Personnes sans profession	
86	Profession non déclarée	

2. Nomenclature des niveaux de diplômes du Panel

Diplôme le plus élevé possédé par le parent pris en compte dans le Panel

0	Non réponse
1	Aucun diplôme
2	Certificat d'études primaires
3	BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
4	CAP ou CAPA
5	BEP ou BEPA
6	Baccalauréat général (philo, sciences ex : maths élem., A, B, C, D, E, L, S, ES, etc.)
7	Baccalauréat technologique (F, G, H, STI, etc.) ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI), capacité en droit
8	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de santé
9	Diplôme universitaire de 2ème ou 3ème cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, etc.

Regroupement des niveaux de diplômes du Panel en 7 postes

auc	Aucun diplôme
cep	Certificat d'études primaires
bepe	BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges
capbep	CAP ou CAPA
	BEP ou BEPA
bacgtp	Baccalauréat général (philo, sciences ex : maths élem., A, B, C, D, E, L, S, ES, etc.)
	Baccalauréat technologique (F, G, H, STI, etc.) ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI), capacité en droit
du1	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de santé
du23	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, etc.

Partie 3 : Analyse des données de l'enquête

7348 familles nucléaires sont étudiées. (Ce sont sur ces mêmes répondants que portent les analyses statistiques présentées dans le Tome « Texte » de cette thèse).

L'étude descriptive établie ci-après est organisée en 7 grands thèmes :

- Appréciation parentale de la scolarité de l'enfant à l'école élémentaire
- Facteurs de choix et image de l'établissement fréquenté
- Relations parents-enseignants
- Implication parentale dans le suivi des études
- Ambitions scolaires parentales
- Relations parents-enfant
- Activités de loisirs de l'enfant

1. Appréciation parentale de la scolarité de l'enfant à l'école élémentaire

1.1. Degré de satisfaction sur l'enseignement reçu à l'école élémentaire

Fréquence%	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Non Réponse
cad	17,2	70,5	9,3	1,0	2,0
ens	16,9	75,0	6,2	0,5	1,4
int	12,6	71,9	12,9	1,3	1,3
articom	12,5	69,6	13,6	1,7	2,6
emp	14,4	67,6	14,3	1,8	1,9
ouv	15,6	63,5	16,0	2,3	2,7
agri	15,8	72,3	8,8	0,0	3,1
inactif	10,0	70,0	20,0	0,0	0,0
Tous	14,8	68,9	12,8	1,5	2,0

Fréquence%	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Non Réponse
cadcad	19,9	70,5	7,0	0,8	1,8
enscad	18,3	75,4	4,7	1,0	0,7
ensens	17,6	75,9	4,7	0,0	1,8

Les familles d'enseignant sont proportionnellement les familles les plus satisfaites de l'enseignement reçu à l'école élémentaire. Elles le sont globalement un peu plus que les familles de cadre. Ces dernières sont cependant les plus nombreuses, en proportion, à être très satisfaites.

Ce niveau de satisfaction est toutefois à interpréter en regard de la réussite scolaire de l'enfant et de l'établissement fréquenté.

1.2. Appréciation parentale du niveau de réussite de l'enfant à l'école élémentaire

Fréquence %	Rencontre de grosses difficultés	Rencontre peu de difficultés	Plutôt bon élève	Excellent élève	Non Réponse
cad	4,7	24,9	49,0	20,8	0,7
ens	2,5	21,0	48,9	27,1	0,5
int	7,3	34,4	45,2	12,1	0,9
articom	9,4	38,3	42,7	8,2	1,3
emp	10,9	41,4	39,1	7,6	1,1
ouv	12,9	41,2	37,9	6,6	1,4
agri	6,5	35,0	47,7	10,0	0,8
inactif	15,0	35,0	50,0	0,0	0,0
Tous	8,8	35,5	42,8	11,9	1,0

Fréquence %	Rencontre de grosses difficultés	Rencontre peu de difficultés	Plutôt bon élève	Excellent élève	Non Réponse
cadcad	2,3	19,6	50,9	26,6	0,5
enscad	1,7	17,6	48,2	31,9	0,7
ensens	1,2	14,7	47,1	37,1	0,0

43% des parents estiment que leur enfant était assez bon élève et 55%, plutôt bon ou excellent élève, lorsqu'il était scolarisé en école élémentaire.

Chez les familles de cadre, c'est respectivement 49% et 70% et chez les familles d'enseignant, 49% et 76%. Le taux d'excellents élèves déclaré par les familles d'enseignant dépasse significativement celui déclaré par les familles de cadres.

Les familles de deux enseignants sont les familles les plus satisfaites de la réussite de leur enfant à l'école élémentaire et les plus nombreuses à l'être. Elles devancent significativement les familles d'un cadre et d'un enseignant (de 4 points) et de deux cadres (de presque 7 points).

2. Facteurs de choix et image de l'établissement fréquenté

2.1. Raisons du choix de l'établissement fréquenté

1. Esprit conforme aux convictions personnelles

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	63,3	34,6	2,1
ens	63,5	34,0	2,5
int	54,0	43,6	2,4
articom	52,9	44,2	2,9
emp	48,0	49,7	2,3
ouv	41,3	55,3	3,4
agri	62,8	34,1	3,1
inactif	12,5	75,0	12,5
Tous	52,5	44,9	2,6

Les familles d'enseignant ne se distinguent pas des familles de cadre. Ces deux types de familles sont proportionnellement les plus nombreux à estimer l'établissement en adéquation avec leurs convictions personnelles. Elles apparaissent surreprésentés parmi les familles satisfaites. Cette satisfaction pourrait cependant être liée à la capacité qu'ont ces familles à faire des choix d'établissement en amont de l'inscription de l'enfant.

2. Etablissement bien fréquenté

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	61,2	36,7	2,1
ens	51,9	45,7	2,4
int	52,5	45,1	2,4
articom	52,3	44,8	2,9
emp	49,1	48,5	2,3
ouv	43,0	53,8	3,2
agri	61,9	35,0	3,1
inactif	12,5	75,0	12,5
Tous	51,4	46,1	2,6

Proportionnellement, plus de familles de cadre que d'enseignant déclarent avoir choisi l'établissement fréquenté en raison de sa bonne fréquentation. Le comportement des familles d'enseignant correspond au comportement moyen. La « bonne fréquentation » de l'établissement est même un argument cité par, en proportion, un peu plus de familles de parents aux professions intermédiaires et indépendantes que par celles de parents enseignant.

3. Etablissement aux meilleurs résultats que les établissements avoisinants

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	34,3	63,6	2,1
ens	25,3	72,4	2,4
int	23,6	74,0	2,4
articom	25,7	71,5	2,8
emp	23,1	74,6	2,3
ouv	22,1	74,5	3,4
agri	32,3	64,6	3,1
inactif	6,3	81,3	12,5
Tous	25,4	72,0	2,6

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	39,3	59,3	1,4
enscad	35,0	63,6	1,4
ensens	14,7	81,4	3,8

Les familles de cadre sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les familles d'enseignant à choisir l'établissement pour ses meilleurs résultats. Elles apparaissent ainsi surreprésentées parmi celles qui ont cité cet argument.

On constate un écart de 25 points entre la déclaration des familles de deux enseignants et de deux cadres. Encore, ces familles citent cet argument avec 14 points de moins que la moyenne des familles. Les enseignants n'admettent-ils pas cet argument ou n'y adhèrent-ils en effet pas du tout ?

Les couples de parents cadre et enseignant ont un comportement avoisinant celui des couples de deux cadres.

4. Offre d'un internat

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	4,6	93,2	2,2
ens	3,3	94,2	2,5
int	5,4	92,2	2,4
articom	8,4	88,7	2,9
emp	5,4	92,3	2,3
ouv	6,8	89,8	3,3
agri	13,3	83,6	3,1
inactif	6,3	81,3	12,5
Tous	5,8	91,6	2,6

L'existence d'un internat n'est pas une raison prioritaire pour beaucoup de familles (argument le moins choisi parmi les arguments proposés). Les familles de cadre et d'enseignant sont les familles les moins intéressés par cette qualité de l'établissement. Cet inintérêt pourrait être lié aux conditions économiques de ces familles pouvant mieux que d'autres supporter les frais et contraintes liées aux déplacements et aux conditions géographiques de résidence ou ayant la capacité, plus que d'autres, d'habiter à proximité des établissements scolaires.

5. Large choix de langues vivantes et d'options

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	31,5	66,4	2,1
ens	26,2	71,3	2,5
int	25,9	71,8	2,3
articom	28,8	68,3	2,9
emp	30,5	67,2	2,3
ouv	33,3	63,4	3,3
agri	27,0	69,9	3,1
inactif	6,3	81,3	12,5
Tous	29,6	67,8	2,6

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	30,1	68,5	1,4
enscad	30,0	68,2	1,8
ensens	25,6	70,5	3,8

Les familles de cadre sont proportionnellement les plus nombreuses à justifier leur choix d'établissement par le large de choix d'options et de langues vivantes offert. Les familles d'enseignant et de profession intermédiaire apparaissent proportionnellement les moins nombreuses à citer cet argument; leur taux est significativement inférieur à la moyenne. Comme à propos des résultats de l'établissement, les familles d'enseignant peuvent avoir un positionnement spécifique.

Le comportement de familles d'un cadre et d'un enseignant avoisine celui de familles de deux cadres. Ce sont les familles de deux enseignants qui citent le moins cet argument.

6. Etablissement indiqué par l'école primaire

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	48,0	49,9	2,1
ens	49,5	48,0	2,5
int	56,2	41,6	2,3
articom	50,6	46,6	2,8
emp	59,3	38,4	2,3
ouv	60,4	36,1	3,5
agri	41,2	55,8	3,1
inactif	56,3	31,3	12,5
Tous	55,1	42,4	2,6

Les familles de cadre et d'enseignant ne se distinguent pas. Ils sont toutefois les familles qui, proportionnellement, citent le moins l'argument de la continuité avec l'école primaire pour justifier le choix de l'établissement fréquenté.

7. Etablissement le plus proche du domicile familial

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	61,4	36,4	2,1
ens	66,4	31,3	2,3
int	70,0	27,6	2,3
articom	64,3	33,0	2,7
emp	72,2	25,5	2,3
ouv	72,8	23,9	3,3
agri	65,5	31,4	3,1
inactif	50,0	37,5	12,5
Tous	68,8	28,7	2,5

Etre proche du domicile semble être une raison qui opère moins d'influence chez les familles de cadre et d'enseignant que chez les autres familles. Les familles de cadre sont cependant proportionnellement moins nombreuses à énoncer cette raison que les familles d'enseignant.

2.2. Jugement des parents sur l'établissement fréquenté

1. Un établissement qui cherche à donner une formation d'élite

Fréquence %	Non, pas du tout	Non, pas tout à fait	Oui, assez	Oui, tout à fait	Non Réponse
cad	28,8	35,2	21,3	9,2	5,5
ens	38,2	32,5	16,7	8,2	4,3
int	30,4	37,7	19,2	6,1	6,6
articom	22,4	34,1	24,5	6,2	12,8
emp	21,6	31,6	23,1	9,1	14,6
ouv	16,5	24,9	26,8	12,2	19,6
agri	17,7	31,9	27,0	8,0	15,5
inactif	25,0	12,5	12,5	0,0	50,0
Tous	25,0	32,5	22,3	8,7	11,5

Les familles d'enseignant déclarent moins souvent que les familles de cadre que l'établissement fréquenté cherche à donner une formation d'élite. Elles sont, à l'opposé, proportionnellement les plus nombreuses de toutes les familles à indiquer que l'établissement fréquenté ne cherche pas du tout à donner une formation d'élite.

2. Un établissement qui accepte de prendre en charge les difficultés des élèves

Fréquence %	Non, pas du tout	Non, pas tout à fait	Oui, assez fait	Oui, tout à fait	Non Réponse
cad	5,1	20,3	43,1	23,6	7,9
ens	2,6	18,3	43,6	29,5	6,0
int	4,1	20,8	43,7	24,5	6,9
articom	5,0	19,1	38,3	28,0	9,6
emp	4,5	15,9	38,5	30,2	10,9
ouv	5,9	13,5	35,8	33,5	11,3
agri	4,0	15,0	37,2	31,9	11,9
inactif	6,3	18,8	18,8	18,8	37,5
Tous	4,6	17,6	40,1	28,4	9,3

Les familles d'enseignant ont un comportement qui s'inverse par rapport à celui qui concerne le précédent argument (jugement d'une formation d'élite donnée par l'établissement). Ces familles déclarent plus souvent que les familles de cadre que l'établissement accepte de prendre en charge la difficulté des élèves. Elles sont aussi proportionnellement les moins nombreuses de toutes à indiquer que l'établissement ne prend pas du tout en charge la difficulté des élèves.

A ces constats peuvent s'opposer le fait que les familles de cadre et d'enseignant ne fréquentent peut-être pas les mêmes établissements et le fait que les parents enseignant, appartenant au système scolaire, sont peut-être plus enclins à défendre les principes d'égalité et d'équité affichés par l'école.

3. Relations parents-enseignants

3.1. Manière de voir les relations entre parents et enseignants

Fréquence %	Etre relation change rien	Mieux en ne les enseignants	vaut faire Relation souhaitée problème	Relation si même problème	Toujours entretenir une étroite collaboration	Non Réponse
cad	3,4	5,9	35,5	36,4	15,5	3,3
ens	2,2	5,7	33,7	42,5	14,4	1,5
int	4,7	4,9	36,7	33,8	17,3	2,7
articom	5,7	7,4	36,9	27,8	18,3	4,0
emp	6,6	6,2	35,1	29,1	19,4	3,5
ouv	7,9	8,4	34,4	26,2	17,3	5,8
agri	4,4	8,4	34,5	34,5	12,8	5,3
inactif	6,3	12,5	25,0	18,8	12,5	25,0
Tous	5,4	6,4	35,3	31,9	17,3	3,7

Fréquence %	Etre relation change rien	Mieux en ne les enseignants	vaut faire Relation souhaitée problème	Relation si même problème	Toujours entretenir une étroite collaboration	Non Réponse
cadcad	2,5	5,3	35,9	38,4	15,3	2,5
enscad	1,8	6,8	31,4	44,3	15,0	0,7
ensens	2,6	6,4	36,5	41,7	12,2	0,6

Les familles d'enseignant et de cadre font partie des familles les plus nombreuses à penser que les rencontres parents-enseignants peuvent être positives. Alors que la majorité des familles pensent que les enseignants doivent être rencontrés dès qu'il y a problème, les familles d'enseignant sont proportionnellement plus nombreuses à penser que la rencontre doit avoir lieu même si il n'y a pas de problème. En revanche, elles sont proportionnellement les moins nombreuses à penser que la collaboration doit être étroite et fréquente.

Les familles de deux enseignants se déclarent moins présentes dans les relations avec les enseignants de leur enfant que les familles de deux cadres et d'un cadre et d'un enseignant. Elles sont notamment proportionnellement les moins nombreuses à déclarer souhaiter une collaboration étroite.

3.2. Rencontre avec les enseignants

1. Rencontre avec un professeur lors de réunions parents-enseignants

Fréquence %			Non
	Oui	Non	Réponse
cad	90,6	9,3	0,2
ens	91,2	8,6	0,2
int	89,7	10,0	0,3
articom	84,2	15,0	0,9
emp	82,1	17,2	0,8
ouv	72,1	27,0	0,9
agri	82,3	16,9	0,8
inactif	55,0	45,0	0,0
Tous	83,8	15,6	0,6

Fréquence %			Non
	Oui	Non	Réponse
cadcad	92,5	7,5	0,0
enscad	92,4	7,3	0,3
ensens	93,5	6,5	0,0

Rencontrer les enseignants aux réunions parents-professeurs est une pratique partagée par la très grande majorité des familles. Les familles de cadre et d'enseignant sont cependant les familles proportionnellement les plus présentes à ces réunions (6 à 7 points de plus que la moyenne).

Le fait de bien connaître le système éducatif n'affecte pas la présence des parents enseignant à ces réunions. Ils y affichent le meilleur taux de participation de toutes les familles. La difficulté scolaire rencontrée par leurs enfants n'en est sans doute pas la motivation principale. La prise d'informations contextualisées et l'acte de se présenter aux enseignants pourraient être prioritaires.

2. Rencontre avec un des professeurs à l'initiative des parents

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	37,6	62,1	0,3
ens	38,5	61,0	0,5
int	34,2	65,1	0,7
articom	32,1	66,5	1,4
emp	33,3	65,5	1,3
ouv	27,8	70,6	1,6
agri	21,2	77,7	1,2
inactif	0,0	90,0	10,0
Tous	33,0	65,9	1,0

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	36,2	63,8	0,0
enscad	36,5	62,5	1,0
ensens	40,0	60,0	0,0

Demander à rencontrer un professeur est une initiative partagée par 1/3 des familles en moyenne.

Les familles de cadre et d'enseignant sont significativement plus nombreuses que les autres familles (37, 5% et 38,5%) à le faire. Les familles d'enseignant devancent les familles de cadre.

Les familles de deux cadres et de cadre et d'enseignant ont un comportement comparable. Les familles de deux enseignants présentent un plus fort taux de participation à ce type de rencontre que les familles précédentes, mais notons que les familles d'un enseignant et d'une autre profession (hors cadre) présentent des taux de participation encore plus élevés. Une hypothèse explicative peut résider dans le fait que l'enseignant de ces familles est en majorité un professeur des écoles. Sa demande d'information pourrait être plus grande que celle d'un professeur du second degré, plus au fait de ce niveau de scolarisation.

3. Rencontre avec un professeur à l'initiative du professeur

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	14,8	84,8	0,4
ens	13,0	86,5	0,5
int	15,4	83,8	0,7
articom	18,9	79,6	1,5
emp	20,1	78,6	1,3
ouv	24,4	74,0	1,7
agri	9,6	88,8	1,5
inactif	20,0	70,0	10,0
Tous	18,3	80,6	1,1

En moyenne 18% des familles rencontrent un professeur à sa demande.

Les familles d'enseignant et de cadre sont proportionnellement les moins nombreuses à être concernées (agriculteurs exceptés), les familles d'enseignant étant encore moins concernés que les familles de cadre.

La globalement bonne réussite scolaire des enfants de ces catégories en propose une explication plausible.

4. La mère a participé à ces réunions

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	91,7	7,7	0,5
ens	90,8	8,9	0,3
int	91,0	8,6	0,5
articom	90,3	9,3	0,4
emp	90,8	8,6	0,6
ouv	78,9	19,9	1,2
agri	96,5	3,1	0,4
inactif	76,9	23,1	0,0
Tous	88,9	10,4	0,6

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	94,6	5,2	0,3
enscad	92,3	7,3	0,3
ensens	92,3	7,7	0,0

La mère participe en grande très majorité à ces réunions chez toutes les familles. Les taux de participation des familles d'enseignant et de cadre sont légèrement supérieurs au taux moyen. La mère des couples de parents tous deux cadres participe, en proportion, plus que la mère des couples de parents comprenant au moins un enseignant (souvent le mère) et plus que toutes les mères en général.

5. Le père a participé à ces réunions

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	52,0	47,5	0,5
ens	58,0	41,5	0,4
int	52,8	46,7	0,5
articom	36,6	62,9	0,5
emp	44,8	54,6	0,7
ouv	47,1	51,7	1,2
agri	26,6	72,9	0,4
inactif	61,5	38,5	0,0
Tous	48,0	51,4	0,7

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	48,2	51,5	0,3
enscad	68,5	31,5	0,0
ensens	65,0	34,5	0,5

En moyenne, moins de la moitié des pères participe à ces réunions. Les pères proportionnellement les plus nombreux à y participer sont ceux des familles d'enseignant. Leur taux de participation devance largement celui des pères des familles de cadre (souvent le père). La distinction dans ce type de suivi ne se fait pas tant sur la présence de la mère mais plus sur celle du père. Les pères des familles d'un enseignant et d'un cadre et deux enseignants (mais aussi enseignant-intermédiaire) participent à ces réunions avec une fréquence comprise entre

15 et 20 points de plus que la fréquence moyenne des pères, et notamment les pères des familles de cadre.

Le fait d'être enseignant soi-même et celui d'être conjoint d'une enseignante semblent influencer positivement la participation aux réunions avec les professeurs.

3.3. Adhésion à une association de parents d'élèves

Fréquence %			Non
	Oui	Non	Réponse
cad	30,8	69,0	0,2
ens	35,2	64,4	0,4
int	19,5	80,2	0,3
articom	13,4	85,7	1,0
emp	10,4	89,1	0,5
ouv	4,5	94,8	0,7
agri	20,4	78,8	0,8
inactif	0,0	95,0	5,0
Tous	16,6	83,0	0,5

Fréquence %			Non
	Oui	Non	Réponse
cadcad	39,8	60,2	0,0
enscad	43,2	56,8	0,0
ensens	38,8	60,0	1,2

Plus de 16% des parents adhèrent à une association de parents d'élèves.

C'est le cas d'environ 31% des familles de cadre et 35% des familles d'enseignant. Ces familles affichent les plus forts taux d'adhésion avec des valeurs très significativement supérieures à toutes les familles. Les associations ne sont pas socialement correctement représentées. Les familles d'enseignant, encore plus que celles de cadre, assurent le suivi de la scolarité de l'intérieur de l'établissement fréquenté.

Les familles d'un cadre et d'un enseignant présentent les plus fort taux d'adhésion de toutes les familles (plus de 25% de plus que la moyenne des familles). Suivent de près les familles de deux cadres. Les instances de décision dédiées aux parents dans l'établissement scolaire sont clairement monopolisées par les familles des plus hauts statuts socioprofessionnels.

4. Implication parentale dans le suivi des études

4.1. Aides extérieures au travail scolaire

1. Cours particuliers

Fréquence %			Non
	Oui	Non	Réponse
cad	12,6	87,3	0,2
ens	9,5	90,4	0,1
int	11,3	88,4	0,3
articom	14,7	84,4	1,0
emp	8,8	90,5	0,7
ouv	5,0	94,2	0,7
agri	4,2	95,0	0,8
inactif	0,0	95,0	5,0
Tous	9,6	89,9	0,5

Près de 10% des familles ont recours aux cours particuliers.

Les familles d'enseignant ont un taux légèrement inférieur à la moyenne.

Les familles d'indépendant, de cadre et de profession intermédiaire présentent les plus forts taux de recours à ce type d'aide et se distinguent significativement des familles d'enseignant.

La différence de comportement entre les familles de cadre et d'enseignant pourrait davantage s'expliquer par la disposition pour les secondes, à ce niveau de la scolarité (collège), de ressources personnelles ou amicales d'aide au travail scolaire plutôt que par la meilleure réussite scolaire de ses enfants. L'objectif de l'investissement parental dans des cours particuliers pourrait varier entre les familles concernées. Selon la réussite scolaire de l'enfant (et corrélativement selon la catégorie sociale de sa famille), il pourrait s'agir de renforcement ou d'approfondissement.

2. Cours de soutien gratuit

Fréquence %	Non		Réponse
	Oui	Non	
cad	1,7	98,0	0,3
ens	2,1	97,7	0,2
int	3,3	96,2	0,5
articom	5,3	94,1	0,6
emp	5,8	93,6	0,6
ouv	11,0	88,0	0,9
agri	1,9	97,7	0,4
inactif	15,0	80,0	5,0
Tous	5,3	94,1	0,6

Un peu plus de 5% des familles ont recours aux cours de soutien gratuits.

Ce taux moyen de recours est moins élevé que celui de recours aux cours particuliers, spécifiquement en raison du très faible taux des catégories sociales les plus élevées.

Le bénéfice de cours de soutien gratuits est socialement très typé et caractérise clairement la difficulté scolaire.

4.2. Présence de la mère au domicile quand l'élève rentre du collège

Fréquence %	Jamais	ou De temps en	Régulière-	Non
	presque	temps	ment	Réponse
cad	17,9	20,0	61,9	0,2
ens	8,5	23,9	67,0	0,6
int	13,3	23,1	62,9	0,7
articom	11,4	16,8	70,5	1,3
emp	12,1	20,6	66,3	1,0
ouv	6,8	10,7	81,5	1,0
agri	4,4	17,3	77,4	0,9
inactif	12,5	0,0	87,5	0,0
Tous	11,8	19,1	68,3	0,8

68% des mères en moyenne sont régulièrement présentes au domicile pour accueillir leur enfant après le collège. 87,4% des mères sont régulièrement ou de temps en temps présentes.

Les mères de familles d'enseignant sont à plus de 90% présentes au domicile au moins de temps en temps, contre 82% des mères de familles de cadre. Parmi les mères actives, elles font partie des mères les plus présentes. Les caractéristiques de l'emploi du temps de leur travail en constituent une explication probable.

4.3. Aide parentale au travail scolaire domestique

1. Aide dans le travail scolaire à la maison

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	81,0	18,7	0,3
ens	84,1	15,8	0,1
int	83,8	15,9	0,3
articom	77,1	22,3	0,6
emp	80,7	18,8	0,5
ouv	78,1	21,1	0,8
agri	74,2	25,8	0,0
inactif	55,0	45,0	0,0
Tous	80,6	18,9	0,4

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	74,2	25,6	0,3
enscad	84,1	15,9	0,0
ensens	83,5	16,5	0,0

Près de 81% des familles déclarent aider leur enfant dans le travail scolaire.

Les familles d'enseignant sont proportionnellement plus nombreuses que la moyenne et notamment que les familles de cadre à déclarer aider leur enfant.

Les familles de deux cadres aident significativement moins leur enfant que les familles de deux enseignants ou d'un cadre et d'un enseignant. Chez ces dernières, l'enseignant est le plus souvent la mère. De par son emploi du temps, celle-ci pourrait être plus présente pour les devoirs que les mères cadres.

2. Aide de la mère

Fréquence %	Jamais ou presque	De temps en temps	Régulièrement	Non Réponse
cad	7,7	53,6	38,1	0,5
ens	5,0	56,0	38,8	0,1
int	9,4	53,5	36,6	0,5
articom	16,7	49,8	32,3	1,2
emp	14,8	49,1	35,0	1,1
ouv	33,0	38,9	25,9	2,1
agri	10,9	61,7	26,9	0,5
inactif	54,5	18,2	27,3	0,0
Tous	15,4	49,6	34,0	1,0

Fréquence %	Jamais ou presque	De temps en temps	Régulièrement	Non Réponse
cadcad	8,3	53,5	37,5	0,7
enscad	2,8	54,9	42,3	0,0
ensens	3,5	59,9	36,6	0,0

34% des mères en moyenne aident régulièrement leur enfant.

Les comportements des familles d'enseignant et de cadre ne se distinguent pas, mais leur niveau d'implication régulière dans l'aide scolaire apportée à l'enfant dépasse de 4 points le taux moyen. Ces mères aident plus que toutes les mères.

Le fort taux d'aide régulière des mères de familles d'enseignant s'explique surtout par le très haut taux d'aide des familles d'un enseignant et d'un cadre. Ces mères aident plus que les mères de familles de deux cadres et que celles des familles de deux enseignants.

3. Aide du père

Fréquence %	Jamais presque	ou De temps en temps	Régulière-ment	Non Réponse
cad	21,5	60,2	17,6	0,7
ens	24,6	59,1	16,1	0,2
int	25,5	55,2	18,8	0,4
articom	44,5	45,6	8,8	1,1
emp	37,0	48,8	13,1	1,1
ouv	47,5	38,2	12,4	1,9
agri	44,6	48,2	7,3	0,0
inactif	63,6	18,2	18,2	0,0
Tous	34,1	50,4	14,6	1,0

Fréquence %	Jamais presque	ou De temps en temps	Régulière-ment	Non Réponse
cadcad	23,3	60,4	15,6	0,7
enscad	28,1	58,1	13,8	0,0
ensens	12,7	64,1	23,2	0,0

15% des pères en moyenne aident régulièrement leur enfant. C'est la moitié moins que les mères.

Les pères des familles de cadre apparaissent proportionnellement les plus nombreux (77,8%) à aider au moins de temps en temps leur enfant. Leur taux d'implication devance celui des pères de familles d'enseignant (75,2%) et ceux de familles de profession intermédiaire (74,1%).

Les professions des pères connues précisément, ce sont les pères enseignants qui sont, en proportions, les plus nombreux, très significativement, à aider leur enfant régulièrement, mais aussi de temps en temps.

Etre mère ou père enseignant influe positivement la proposition parentale d'aide au travail scolaire de l'enfant.

5. Ambitions scolaires

5.1. Connaissance de la procédure d'orientation en fin de troisième

Fréquence %	Oui	Non	Ne sait pas	Non Réponse
cad	87,2	5,0	7,4	0,4
ens	88,5	5,1	6,0	0,4
int	85,2	5,0	9,3	0,5
articom	78,7	6,3	14,4	0,6
emp	77,8	5,7	15,7	0,8
ouv	66,2	9,2	23,3	1,4
agri	75,4	6,2	16,9	1,5
inactif	40,0	15,0	40,0	5,0
Tous	79,2	6,1	13,8	0,8

6% des parents déclarent ne pas connaître la procédure d'orientation en fin de troisième. Et 7,5% de plus ne savent pas véritablement en quoi elle consiste. Les familles d'enseignant et de cadre sont les plus nombreuses à être au fait de cette procédure.

5.2. Ambitions scolaires parentales

1. Projet scolaire parental envisagé pour l'enfant à l'âge de la fin du secondaire

Fréquence %	Apprentis										Non Réponse
	Ne sait pas	Vie active	sage	Cap ou Bep	Bac pro	Bac techno	Bac général	Bac L	Bac ES	Bac S	
cad	14,6	0,0	0,8	0,9	2,7	2,9	31,9	2,7	3,1	30,2	1,0
ens	12,6	0,0	0,4	1,1	2,1	3,3	38,0	4,1	2,4	26,4	0,5
int	21,9	0,0	1,0	5,3	7,0	5,7	22,2	2,8	3,0	17,8	1,0
articom	23,3	0,4	2,5	7,8	8,8	4,0	18,3	3,4	2,1	9,8	1,3
emp	23,9	0,2	4,1	12,4	8,9	3,5	14,8	2,6	1,9	9,3	1,1
ouv	23,5	0,5	6,4	17,1	6,6	3,2	11,4	1,7	1,7	5,1	2,2
agri	23,5	0,4	4,6	7,7	12,3	5,8	16,9	1,9	1,9	10,4	1,5
inactif	50,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	15,0	0,0	0,0	0,0	10,0
Tous	21,1	0,2	3,0	8,8	6,7	3,8	20,3	2,7	2,3	14,7	1,3

Fréquence %	Apprentis										Non Réponse
	Ne sait pas	Vie active	sage	Cap ou Bep	Bac pro	Bac techno	Bac général	Bac L	Bac ES	Bac S	
cadcad	9,8	0,0	0,5	0,0	0,8	2,1	34,6	2,6	2,3	39,3	0,8
enscad	12,0	0,0	0,0	0,3	1,0	4,3	37,9	3,7	3,3	29,9	0,7
ensens	9,4	0,0	0,0	0,6	0,6	1,2	44,7	2,9	1,8	30,0	0,6

Les familles de cadre et d'enseignant sont, en proportion, les familles les plus nombreuses à avoir des projets scolaires pour leur enfant. Peu d'hésitation et très peu de non réponses sont manifestées. Elles sont encore les familles qui nourrissent en plus grand nombre les projets scolaires les plus ambitieux. Dès le collège, 30% des familles de cadre et 26,5% des familles d'enseignant expriment sans équivoque leur souhait que leur enfant prépare un baccalauréat scientifique.

2. Age de fin d'étude souhaité par les parents

Fréquence %	20 ans et plus				Non Réponse
	16 ans	18 ans	Ne sait pas		
cad	0,5	1,5	74,0	23,6	0,4
ens	0,0	1,7	74,8	23,3	0,3
int	1,0	5,3	59,7	33,4	0,7
articom	2,1	9,4	50,7	36,9	0,9
emp	3,2	9,9	49,5	36,7	0,8
ouv	3,7	12,4	46,5	36,2	1,2
agri	0,4	14,6	51,5	32,3	1,2
inactif	15,0	10,0	30,0	40,0	5,0
Tous	2,0	7,6	56,7	32,8	0,8

57% des parents souhaitent que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 20 ans et au-delà. 74% des familles de cadre et d'enseignant sont dans ce cas. Sans se différencier entre elles, ces familles sont significativement le plus nombreuses, en proportion, à envisager une poursuite d'études pour leur enfant alors qu'il est scolarisé au collège. Elles sont aussi les familles les moins indécises quant à l'avenir scolaire de l'enfant. Bien que le niveau de résultats scolaires obtenu par les enfants devrait être pris en compte pour juger du degré d'ambition parentale, les familles de cadre et d'enseignant pourraient bien, à résultats contrôlés, rester les familles les plus ambitieuses.

3. Diplôme le plus utile pour trouver un emploi

Fréquence %	Diplôme Ens.						Ne sait pas	Non Réponse
	Aucun	Cap ou Bep	Bac pro	Bac général	Bac techno	supérieur		
cad	1,3	1,1	6,6	2,8	4,7	66,2	16,0	1,3
ens	1,0	1,1	6,1	2,3	3,7	64,0	19,3	2,4
int	1,3	4,0	17,4	4,8	8,7	41,3	20,5	2,0
articom	1,5	7,4	21,3	8,5	6,2	27,9	25,2	2,0
emp	1,6	11,5	24,2	9,0	5,6	21,6	24,5	2,0
ouv	2,3	17,7	16,9	10,7	4,0	17,4	28,3	2,6
agri	0,8	10,8	21,2	8,8	6,5	25,4	24,2	2,3
inactif	15,0	0,0	10,0	5,0	0,0	15,0	50,0	5,0
Tous	1,6	8,4	17,0	7,0	5,7	35,4	22,9	2,0

Fréquence %	Diplôme Ens.						Ne sait pas	Non Réponse
	Aucun	Cap ou Bep	Bac pro	Bac général	Bac techno	supérieur		
cadcad	2,3	0,0	3,1	1,3	3,4	75,7	13,4	0,8
enscad	1,7	0,7	2,7	2,7	1,0	75,4	13,6	2,3
ensens	0,6	0,0	2,4	0,6	1,8	72,9	20,0	1,8

35,5% des familles estiment que le diplôme d'enseignement supérieur est le diplôme le plus utile pour trouver un emploi.

66% des familles de cadre et 64% des familles d'enseignant partagent cet avis. Leur conviction est en cohérence avec l'ambition scolaire affichée pour leur enfant.

Lorsque l'on observe l'avis des familles des plus hauts statuts socioprofessionnels, les familles de deux cadres et d'un cadre et d'un enseignant sont les plus nombreuses à indiquer le diplôme de l'enseignement supérieur. Les familles de deux enseignants sont dans une proche proportion du même avis.

6. Relations parents-enfant

6.1. Sujets de conversation avec l'enfant

1. Ce qu'il apprend en classe

Fréquence %	Jamais ou De temps en Régulière- Non			
	presque	temps	ment	Réponse
cad	1,7	24,7	73,0	0,6
ens	1,1	23,7	74,1	1,0
int	1,9	26,3	71,3	0,6
articom	3,2	32,5	63,5	0,8
emp	2,9	30,7	65,1	1,3
ouv	6,0	39,0	52,3	2,7
agri	3,5	36,5	58,8	1,2
inactif	25,0	35,0	25,0	15,0
Tous	3,1	30,3	65,4	1,3

Fréquence %	Jamais ou De temps en Régulière- Non			
	presque	temps	ment	Réponse
cadcad	1,8	25,6	71,8	0,8
enscad	1,7	22,9	74,1	1,3
ensens	0,0	22,4	77,1	0,6

65,4% des familles parlent régulièrement des apprentissages réalisés en classe avec leur enfant.

Les familles d'enseignant puis de cadre sont près de 10% de plus que la moyenne des familles à entretenir ce type de discussion.

Ce sont les familles de deux enseignants qui sont proportionnellement les plus nombreuses à discuter des apprentissages scolaires. Elles dépassent en proportion les familles d'un cadre et d'un enseignant et de deux cadres.

Ce type de discussion est caractéristique des familles d'enseignant.

2. Ses camarades de classe

Fréquence %	Jamais ou presque	De temps en temps	Régulièrement	Non Réponse
cad	2,8	31,2	65,2	0,8
ens	3,4	32,8	63,0	0,8
int	3,9	38,6	56,7	0,8
articom	5,3	38,1	54,4	2,2
emp	7,6	42,1	47,5	2,8
ouv	15,0	44,5	36,0	4,5
agri	5,8	48,1	43,5	2,7
inactif	40,0	30,0	10,0	20,0
Tous	7,1	39,3	51,4	2,3

51,4% des familles parlent régulièrement des camarades de classe avec son enfant.

Les familles de cadre et d'enseignant sont significativement plus nombreuses à entretenir régulièrement ces types de discussion.

3. La vie en classe

Fréquence %	Jamais ou presque	De temps en temps	Régulièrement	Non Réponse
cad	4,0	31,5	63,8	0,8
ens	4,7	30,9	63,4	1,0
int	3,6	37,6	58,0	0,8
articom	7,0	38,1	53,0	2,0
emp	7,1	40,2	49,6	3,0
ouv	13,7	42,0	39,3	5,0
agri	6,9	40,8	48,8	3,5
inactif	30,0	40,0	20,0	10,0
Tous	7,1	37,8	52,7	2,4

Près de 53% des familles parlent régulièrement de la vie en classe avec leur enfant.

Les familles de cadre et d'enseignant sont là encore les plus nombreuses de toutes, et de loin, à partager ce type de discussion avec leur enfant.

4. Les enseignants de l'enfant

Fréquence %	Jamais presque	ou De temps en temps	Régulière- ment	Non Réponse
cad	1,7	32,7	64,8	0,8
ens	2,2	34,2	62,7	0,9
int	2,3	36,9	59,9	0,9
articom	4,7	38,5	54,4	2,5
emp	4,4	40,2	52,6	2,7
ouv	9,8	42,7	42,8	4,7
agri	1,9	45,8	50,0	2,3
inactif	20,0	50,0	15,0	15,0
Tous	4,5	38,4	54,8	2,3

54,8% des familles parlent régulièrement des enseignants avec leur enfant. Ce sont les familles de cadre qui sont proportionnellement les plus nombreuses à parler régulièrement des enseignants avec leur enfant. Suivent les familles d'enseignant. Toutes deux sont les familles les plus concernées par ce type de conversation.

5. L'avenir scolaire de l'enfant

Fréquence %	Jamais presque	ou De temps en temps	Régulière- ment	Non Réponse
cad	4,5	42,2	52,4	0,9
ens	3,8	41,6	53,7	0,9
int	3,8	38,4	56,9	0,9
articom	4,9	36,4	56,8	2,0
emp	4,1	34,8	58,6	2,6
ouv	5,8	36,0	53,5	4,7
agri	4,2	44,6	48,1	3,1
inactif	25,0	40,0	35,0	0,0
Tous	4,5	37,7	55,5	2,2

55,5% des familles parlent régulièrement de l'avenir scolaire de l'enfant avec lui. Les familles de cadre et d'enseignant sont moins nombreuses, en proportion, à en parler régulièrement que la moyenne des familles, mais plus nombreuses à en parler de temps en temps. Comparativement aux précédents sujets de conversation, l'avenir scolaire est un sujet moins fréquemment abordé par ces deux types de familles.

6. L'avenir professionnel de l'enfant

Fréquence %	Jamais presque	ou De temps en temps	Régulière- ment	Non Réponse
cad	9,1	48,3	41,9	0,7
ens	8,7	46,6	43,8	0,8
int	6,8	42,5	49,8	0,9
articom	6,8	39,5	51,9	1,8
emp	6,1	37,6	54,1	2,2
ouv	8,7	36,9	50,5	3,9
agri	7,7	46,9	43,1	2,3
inactif	35,0	25,0	25,0	15,0
Tous	7,5	41,1	49,5	1,9

49,5% des familles parlent régulièrement de l'avenir professionnel de l'enfant avec lui.

Comme à propos de l'avenir scolaire, les familles de cadre et d'enseignant appartiennent, en proportion, aux familles qui parlent le moins régulièrement de ce sujet. Elles sont en revanche les plus nombreuses à l'évoquer de temps en temps.

Les thèmes de conversation en prise directe sur le vécu quotidien de l'enfant sont davantage abordés et davantage régulièrement discutés chez les familles de cadre et d'enseignant que les thèmes d'avenir. On pourrait interpréter ce comportement par une faible anxiété quant à l'avenir (et non par une plus grande insouciance de l'avenir).

6.2. Règles de vie quotidienne

1. Existence d'une heure limite de coucher

Fréquence %	Entre 21h et				Non Réponse
	Non	Avant 21h	22h	Après 22h	
cad	4,8	25,7	63,8	5,3	0,4
ens	5,4	26,5	63,0	4,9	0,3
int	4,6	35,7	56,5	2,6	0,6
articom	7,3	32,7	55,3	3,8	0,8
emp	6,9	37,8	51,8	2,6	0,9
ouv	10,8	32,9	50,6	4,4	1,2
agri	7,3	27,7	60,8	2,3	1,9
inactif	15,0	25,0	50,0	10,0	0,0
Tous	6,8	33,1	55,7	3,6	0,8

La majorité des familles (55,7%) fixe l'heure de coucher entre 21h et 22h.

Les familles d'enseignant et de cadre sont proportionnellement plus nombreuses que la moyenne des familles à faire ce choix. Parmi les familles qui fixent l'heure de coucher avant 21h, les familles de cadre et d'enseignant font partie, en proportion, des familles les moins nombreuses à donner cette consigne.

2. Mesure prise pour limiter le temps d'écoute de la télévision en période de classe

Fréquence %	Limitation					Non Réponse
	Aucune	quelque soient les émissions	Interdiction de certaines émissions	Sans objet, pas de télévision	de	
cad	21,5	51,0	23,1	3,3		1,1
ens	21,1	51,7	23,2	2,5		1,6
int	27,0	49,2	20,8	1,7		1,3
articom	34,1	42,7	18,6	1,8		2,8
emp	31,9	44,0	21,4	1,0		1,7
ouv	36,2	34,4	26,2	0,9		2,3
agri	33,8	46,9	13,8	3,5		1,9
inactif	60,0	20,0	20,0	0,0		0,0
Tous	29,6	44,8	22,2	1,7		1,7

22% des familles déclarent interdire en période scolaire certaines émissions. Près de 45% des familles disent limiter le temps d'écoute.

Les familles de cadre et d'enseignant, sans se distinguer, sont très clairement plus nombreuses que les autres familles à interdire certaines émissions et à limiter le temps d'écoute. Le contrôle parental s'affiche davantage chez ces familles.

7. Activités de loisirs de l'enfant

7.1. Inscription de l'enfant dans une association, un club...

1. Inscription de l'enfant à l'association sportive de son établissement

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	22,3	77,6	0,1
ens	25,6	74,4	0,0
int	20,6	78,9	0,4
articom	23,3	75,4	1,3
emp	23,0	76,0	1,0
ouv	19,8	77,6	2,6
agri	23,0	74,8	2,2
inactif	12,5	68,8	18,8
Tous	22,1	76,9	1,0

22% des enfants sont inscrits à l'association sportive de leur établissement scolaire. Les enfants de familles d'enseignant y sont proportionnellement plus inscrits que les autres enfants.

2. Inscription de l'enfant à un autre club sportif

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	63,2	36,6	0,2
ens	60,3	39,7	0,0
int	57,7	41,9	0,4
articom	47,6	51,1	1,3
emp	42,9	56,0	1,1
ouv	30,4	67,1	2,5
agri	36,7	60,2	3,1
inactif	18,8	56,3	25,0
Tous	48,6	50,3	1,1

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	69,6	30,1	0,3
enscad	61,1	38,9	0,0
ensens	59,0	41,0	0,0

48,6% des enfants sont inscrits à un club sportif en dehors de celui proposé par l'établissement scolaire.

63% des enfants des familles de cadre et 60% de ceux des familles d'enseignant sont dans ce cas. Ils sont proportionnellement les enfants les plus nombreux à bénéficier de cette activité.

Les enfants des familles de deux cadres sont significativement les plus nombreux, en proportion, de tous les enfants à être inscrits en club sportif.

3. Inscription de l'enfant à une bibliothèque

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	53,4	46,5	0,2
ens	58,0	42,0	0,0
int	49,4	50,0	0,6
articom	40,4	58,1	1,5
emp	44,4	54,3	1,3
ouv	38,9	58,4	2,7
agri	28,8	69,0	2,2
inactif	18,8	56,3	25,0
Tous	46,3	52,5	1,2

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	53,8	46,0	0,3
enscad	60,4	39,6	0,0
ensens	64,7	35,3	0,0

46% des enfants sont inscrits à une bibliothèque.

Les enfants d'enseignant sont proportionnellement les plus nombreux de tous à être inscrits à une bibliothèque. Leur taux d'inscription devance significativement celui des enfants de cadre.

Ce sont les enfants de deux enseignants qui sont, en proportion, les plus nombreux à être inscrits à une bibliothèque. Les enfants d'un cadre et d'un enseignant les suivent, mais en s'en distinguant significativement. Les enfants de deux cadres sont beaucoup moins nombreux que ces derniers à être inscrits à une bibliothèque. L'inscription à une bibliothèque est caractéristique des familles d'enseignant.

4. Inscription de l'enfant à une école de musique ou de danse

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	28,5	71,3	0,2
ens	37,5	62,5	0,0
int	20,3	79,1	0,6
articom	17,5	81,1	1,4
emp	11,3	87,6	1,1
ouv	5,7	91,6	2,7
agri	11,5	86,3	2,2
inactif	6,3	68,8	25,0
Tous	17,6	81,2	1,1

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	36,8	63,0	0,3
enscad	41,4	58,6	0,0
ensens	45,5	54,5	0,0

17,6% des enfants sont inscrits dans une école de musique ou de danse.

Si les enfants de cadre et d'enseignant sont clairement proportionnellement plus nombreux à être inscrits dans une école de danse ou de musique que l'ensemble des autres enfants, les enfants d'enseignant sont exceptionnellement surreprésentés dans ces

types d'activités. Ils investissent ces écoles avec près de 10 points de plus que les enfants de cadre et 20 points de plus que les enfants en moyenne.

Le taux d'inscription des enfants de deux enseignants est le plus élevé (pas loin de 30 points d'écart avec la moyenne). Il dépasse celui des enfants d'un cadre et d'un enseignant de 4 points et celui des enfants de deux cadres de 9 points. Inscrire son enfant dans une école de danse ou de musique est une pratique caractéristique des parents enseignant.

5. Inscription à un mouvement de jeunes : éclaireurs, scouts, louveteaux, jeannettes

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	8,4	91,4	0,2
ens	10,2	89,8	0,0
int	4,9	94,6	0,5
articom	4,7	93,6	1,8
emp	3,0	95,9	1,1
ouv	2,0	95,0	3,0
agri	7,1	90,7	2,2
inactif	0,0	75,0	25,0
Tous	4,9	93,9	1,2

Moins de 5% des enfants sont inscrits dans un mouvement de jeunes.

Le taux d'inscription des enfants d'enseignant est plus du double du taux moyen et dépasse significativement celui des enfants de cadre.

Participer à un mouvement de jeunes est une activité très socialement typée où les familles d'enseignant sont spécifiquement sur représentées.

6. Inscription de l'enfant à une maison de jeunes et de la culture du quartier

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	5,9	93,9	0,2
ens	8,0	92,0	0,0
int	7,6	91,8	0,5
articom	8,5	90,0	1,5
emp	8,8	90,1	1,1
ouv	15,6	81,5	2,9
agri	3,1	94,7	2,2
inactif	12,5	62,5	25,0
Tous	9,1	89,7	1,2

9,1% des enfants sont inscrits en maison de quartier.

Les enfants d'enseignant y sont proportionnellement un peu moins inscrits que la moyenne des enfants. Mais parmi les enfants en mesure de fréquenter ces lieux (ce qui n'est peut-être pas le cas des agriculteurs), ce sont surtout les enfants de cadre qui, en proportion, fréquentent le moins les maisons de quartier.

7.2. Inscription à des cours sportifs et artistiques

1. Cours dans une discipline sportive

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	58,8	40,7	0,5
ens	54,1	45,5	0,4
int	50,8	48,4	0,8
articom	44,5	53,6	1,9
emp	38,8	59,1	2,1
ouv	30,8	66,2	3,0
agri	33,1	65,0	1,9
inactif	15,0	75,0	10,0
Tous	44,1	54,2	1,6

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	64,6	35,1	0,3
enscad	57,8	41,9	0,3
ensens	52,9	47,1	0,0

Moins de la moitié des enfants suivent en moyenne un cours dans une discipline sportive. Les enfants de cadre sont proportionnellement les enfants les plus inscrits à un tel cours. Leur taux de suivi dépasse celui des enfants d'enseignant de près de 5 points. Ce sont les enfants de deux cadres les plus nombreux à être investis dans un cours sportif. Leur taux de suivi devance significativement celui des enfants d'un cadre et d'un enseignant et encore bien plus celui des enfants de deux enseignants. La pratique sportive est caractéristique des enfants de cadre.

2. Cours de musique

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	24,4	74,9	0,7
ens	32,5	66,9	0,6
int	15,6	83,2	1,2
articom	13,7	84,0	2,3
emp	8,4	88,8	2,8
ouv	4,7	90,6	4,6
agri	12,3	85,0	2,7
inactif	5,0	75,0	20,0
Tous	14,0	83,7	2,3

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	34,1	65,6	0,3
enscad	38,5	60,8	0,7
ensens	38,2	61,2	0,6

14% des enfants suivent des cours de musique. Le suivi de cours de musique est très typé socialement. Les enfants de cadre y sont surreprésentés, mais ce sont spécifiquement les enfants d'enseignant qui bénéficient de ce type de cours.

On peut même affirmer que les cours de musique sont l'apanage des enfants d'un enseignant et d'un cadre et de deux enseignants. Le taux de suivi des enfants de deux cadres leur est au moins de 4 points inférieur.

3. Cours dans une autre discipline artistique

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cad	15,4	83,9	0,7
ens	18,3	81,1	0,6
int	13,7	85,0	1,3
articom	13,3	84,4	2,4
emp	9,7	87,5	2,7
ouv	6,0	89,1	4,9
agri	5,8	91,5	2,7
inactif	10,0	70,0	20,0
Tous	11,5	86,1	2,4

Fréquence %	Oui	Non	Non Réponse
cadcad	16,8	82,7	0,5
enscad	17,3	82,1	0,7
ensens	20,6	78,8	0,6

11,5% des enfants suivent des cours dans une autre discipline artistique que la musique. Bien que ce type d'activité soit également typé socialement, il semble moins l'être que la musique. Ce sont néanmoins là encore les enfants d'enseignant puis de cadre qui sont, en proportion, les plus nombreux à en profiter. Parmi eux, les enfants d'enseignants sont les plus nombreux.

